



Master de spécialisation inter-universitaire en **Conservation** et **Restauration** du **Patrimoine** culturel immobilier

 UCLouvain

 UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES

 LIEGE
université

 UMONS
Université de Mons

 UNIVERSITÉ
DE NAMUR

 heCh
CHARLEMAGNE

 WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

 CENTRE DES MÉTIERS
DU PATRIMOINE
« LA PAVOÏEUX »

 PÔLE
DE LA
PIERRE

 Wallonie

 Wallonie
patrimoine
AWaP

L'ANCIEN COUVENT DES FRÈRES MINEURS DE HUY :
ÉTUDES PRÉALABLES DU MONUMENT EN VUE DE SA RESTAURATION.

TFE réalisé pour l'obtention du Master de spécialisation inter-universitaire
en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier
par Manon Vanel.

Promoteurs : Caroline Bolle
Francis Tourneur

Lecteur : Jean-Louis Vanden Eynde

Année académique : 2021 - 2022
Session de présentation : juin 2024

 FÔAL
Un éventail de formations, une multitude d'horizons

 UCLouvain

Toute reproduction du présent document, par quelque procédé que ce soit,
ne peut être réalisée qu'avec l'autorisation de l'auteur et de l'autorité académique du MSC.

Le présent document n'engage que son auteur.



Master de spécialisation inter-universitaire en **Conservation** et **Restauration** du **Patrimoine** culturel immobilier

 UCLouvain

 UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES

 LIEGE
université

 UMONS
Université de Mons

 UNIVERSITÉ
DE NAMUR

 heCh
CHARLEMAGNE

 WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

 CENTRE DES MÉTIERS
DU PATRIMOINE
« LA PAVOÏEUX »

 PÔLE
DE LA
PIERRE

 Wallonie

 Wallonie
patrimoine
AWaP

L'ANCIEN COUVENT DES FRÈRES MINEURS DE HUY :
ÉTUDES PRÉALABLES DU MONUMENT EN VUE DE SA RESTAURATION.

TFE réalisé pour l'obtention du Master de spécialisation inter-universitaire
en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier
par Manon Vanel.

Promoteurs : Caroline Bolle
Francis Tourneur

Lecteur : Jean-Louis Vanden Eynde

Année académique : 2021 - 2022
Session de présentation : juin 2024

 FÔAL
Un éventail de formations, une multitude d'horizons

 UCLouvain

REMERCIEMENTS

Je remercie l'ensemble des personnes ayant participé de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire.

En premier lieu, j'adresse mes remerciements à Caroline Bolle, promotrice de ce mémoire, professeur du master inter-universitaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier, et experte en archéologie du bâti. Que ce soit dans le cadre de ce travail ou des cours et visites donnés, elle m'a permis de découvrir avec grand enthousiasme la pratique de l'archéologie du bâti qui m'était inconnue jusqu'alors. Sa motivation et son soutien ont été un véritable moteur pour ce travail.

Je remercie ensuite Francis Tourneur, co-promoteur de ce mémoire et professeur du master de m'avoir fait découvrir l'ancien couvent des Frères Mineurs. Je le remercie également pour son incroyable carnet d'adresses, sa disponibilité à toute heure, son expertise pointue et bien entendu, ses petits mots d'encouragement fleuris dont il est aussi l'expert.

Je remercie Jean-Louis Vanden Eynde, lecteur de ce travail et professeur du master. Il a largement outrepassé son rôle. Merci pour sa rigueur, son enseignement de l'art du relevé qu'il maîtrise si bien, et les nombreuses heures passées en sa compagnie dans les combles poussiéreuses du couvent.

Merci à ces trois personnes d'avoir fait de du master une si belle expérience. Et surtout merci à eux de m'avoir supportée sans relâche durant ces dernières années malgré mes réinscriptions successives. Ils ont cru au potentiel du travail que vous tenez entre les mains, parfois davantage que moi-même.

Je tiens à remercier Frédéric de Barys, conservateur du musée communal de Huy et ses collègues pour l'accueil chaleureux qu'ils m'ont réservé lors de mes visites. Ils m'ont laissé vagabonder dans l'ancien couvent en toute confiance, ce qui fait la richesse du propos.

Je remercie également les personnes qui ont alimenté les réflexions qui suivent, en m'éclairant de leurs conseils, in situ ou à distance. Elles m'ont permis de confronter mes idées et questions à un panel d'experts constituant une véritable équipe pluridisciplinaire. Merci donc à Thomas Coomans de Brachène, Frans Doperé, Philippe Buxant, Bernard Thomas, Christian Ost, Mathieu Piavaux, Valérie Orban, Aline Wilmet, Jean-Louis Antoine, Marianne Francotte, Catherine Péters, Marylène Laffineur, Jean-Louis Joris et Emmanuel Joos de ter Beerst.

Je remercie les personnes travaillant aux archives de la CRMSF et aux Archives de l'État à Liège pour leur accueil.

Merci à Jean-François Blaffart du bureau Cipllet sa qui m'a fourni l'ensemble des plans réalisés suite au relevé du monument. Bien que beaucoup de choses soient à améliorer, ces documents m'ont permis d'avoir une base de travail pour l'édifice dans sa globalité.

Je remercie les bureaux Karbon' architecture & urbanisme à Bruxelles et Architectes Associés à Liège de m'avoir soutenue jusqu'au bout dans le choix de suivre la formation, tout en assurant en parallèle une activité professionnelle parfois intense. Les projets traités en collaboration avec ces bureaux sont une source d'inspiration quotidienne et ont très certainement influencé ma façon d'aborder ce mémoire.

Comment ne pas remercier Anne-Françoise Barthélemy, véritable «maman» du master, pour son suivi logistique durant la formation mais aussi pour toutes les petites attentions qu'elle m'a témoigné.

Je remercie Martine Banneux et Kathy Laczny pour leur relecture attentive du présent travail.

Enfin, merci du fond du cœur à Adrien pour avoir été à mes côtés, dans les hauts et les bas, jusqu'aux fines heures de la nuit, pendant toutes ces années.



FIGURE 1 (ci-dessus) Approche sensible du couvent à travers la longue ruelle des Frères Mineurs.
Photographie : M. Vanel, juin 2020.

FIGURE 2 (ci-contre) Cloître de l'ancien couvent.
Photographie : M. Vanel, juin 2022.

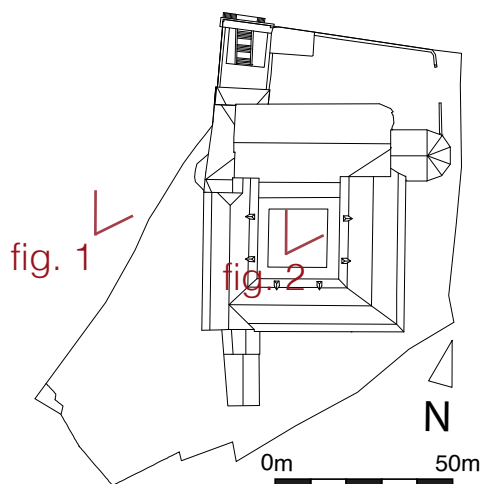
PRÉAMBULE

Il me plaît de décrire ma première rencontre avec le couvent qui fait l'objet de ce travail. Dans le cadre d'un cours du master, nous avons effectué une visite de Huy avec Francis Tourneur, axée sur l'observation des maçonneries de pierre bien entendu, mais pas seulement. Nous avons parcouru les rues de la ville, en compagnie de notre infatigable guide, dans le froid et l'humidité de l'hiver belge. Après avoir découvert les fameuses merveilles hutoises que sont *Li Tchestia* (le château-fort), *Li Pontia* (le pont sur la Meuse), *Li Rondia* (la rosace de la collégiale), *Li Bassinia* (la fontaine de l'actuelle Grand-Place), nous pensions en avoir terminé avec notre guide et envisagions déjà de profiter des autres joyeusetés de la Grand-Place. C'était bien naïf de notre part d'imaginer le centre historique de Huy si restreint, et seulement cantonné à l'Ouest de l'ancienne place du Marché. Et, qu'on se le dise, encore plus naïf de notre part de penser que notre guide allait s'arrêter si rapidement. Ni une ni deux, notre visite continue et remonte vers une ruelle qu'on nous décrit être celle des Frères Mineurs – je me demandais alors quel lien pouvait exister entre

une communauté religieuse et l'activité minière – l'ensemble du groupe marchant le nez en l'air. Seules les personnes n'ayant jamais fréquenté ce passage douteront encore de la pertinence de ce que T. Coomans décrit comme étant « *l'esprit du lieu* ».

On distingue à peine le bout de la longue ruelle, qui semble nous aspirer à travers le temps dans les profondeurs du passé hutois.

C'est ainsi que, émergeant finalement de celle-ci, nous découvrons l'entrée de l'ancien couvent. La première impression - qui est restée d'ailleurs présente durant tout le temps de mon étude – est celle d'un profond respect à l'égard du lieu. Un simple coup d'œil suffit en effet pour appréhender la richesse patrimoniale qu'incarnent le couvent et ses abords, le lecteur pouvant en juger de lui-même. Le monument semble à la fois immuable, car toujours debout mais aussi tellement vulnérable, nous présentant « à cœur ouvert », l'ensemble de ses cicatrices, tel un palimpseste.



SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

PRÉAMBULE

RÉSUMÉ

INTRODUCTION

PARTIE I : CONTEXTES

Chapitre 1 : Contexte géographique, géologique et paysager

Chapitre 2 : Contexte historique : entre religion, économie et politique

Chapitre 3 : Synthèse, bref historique

PARTIE II : DESCRIPTIF DU MONUMENT ACTUEL

Chapitre 1 : L'ancienne église et ses annexes

Chapitre 2 : Les bâtiments conventuels, leurs annexes et les jardins

Chapitre 3 : Les matériaux en présence

PARTIE III : ÉTUDES DE LA SOURCE MONUMENTALE

Chapitre 1 : État de l'art, les études antérieures

Chapitre 2 : Étude de cas, l'articulation sud-ouest

Chapitre 3 : Ouverture, les études préalables au futur projet de restauration

CONCLUSION

TABLE DES MATIÈRES

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

ABBREVIATIONS

RÉSUMÉ

Le présent travail de fin d'étude est une mise en application des acquis du master inter-universitaire de spécialisation en conservation et restauration du patrimoine culture immobilier. Il s'intéresse à l'un des monuments médiévaux les plus importants de la ville de Huy, en région liégeoise, et pourtant aujourd'hui si peu considéré : l'ancien couvent des Frères Mineurs.

Après une mise en contexte géographique et historique ainsi qu'un descriptif du monument, cette étude s'applique à établir une grande synthèse de plusieurs contributions d'auteurs qui ont écrit à son sujet. Ces connaissances ici réunies, confrontées puis illustrées, concernent l'histoire constructive de l'édifice depuis sa création jusqu'à nos jours.

D'autre part, ce mémoire va au-delà de la synthèse, en proposant une étude plus approfondie de l'ancienne tourelle d'escalier, à l'articulation entre les ailes méridionale et occidentale de l'ensemble conventuel.

Enfin, telle une course relai, le témoin est symboliquement transmis : ce travail s'applique à compléter les études passées et présentes avec une description des études préalables qui nous semblent importantes de mener dans un futur proche.

À travers le document, le lecteur trouvera de nombreux outils à destination des futurs auteurs de projet. Les textes et les nombreuses illustrations en couleur synthétisent les études préalables ayant déjà été menées mais aussi celles à réaliser, afin que le projet de restauration, et peut être de réaffectation du monument, soit le plus qualitatif.

The present thesis is an application of the knowledge acquired during the inter-university master's degree in conservation and restoration of immovable cultural heritage. It focuses on one of the most important medieval monuments in the city of Huy, in the region of Liège, and yet so little considered today: the former convent of the Friars Minor.

After a geographical and historical context and a description of the monument, this study attempts to establish a large synthesis of several contributions from authors who have written about it. The knowledge gathered here, compared and illustrated, concerns the building's constructive history from its creation to the present day.

Furthermore, this thesis goes beyond the synthesis, by proposing a more in-depth study of the old stair turret, at the articulation between the southern and western wings of the conventual complex.

Finally, like a relay race, the baton is symbolically passed on : this work endeavours to complete the past and present studies with a description of the preliminary studies that we feel are important to carry out in the near future.

Throughout the document, readers will find numerous tools for future project designers. The texts and numerous colour illustrations summarise the preliminary studies that have already been carried out, as well as those still to be carried out, to ensure that the restoration project, and perhaps the conversion of the monument, will be of the highest quality.

INTRODUCTION



FIGURE 3 L'état de l'élévation sud du chevet de l'ancienne église témoigne de l'urgence d'un projet de restauration.
Photographie : M. Vanel, décembre 2020.

Choix du sujet

Ce travail s'intéresse à l'ensemble architectural de l'ancien couvent des Frères Mineurs situé rue Vankeerberghen à Huy, dans la Province de Liège.

Sans l'ombre d'un doute, l'ancien couvent est un patrimoine majeur à plusieurs échelles. Ses bâtiments ont d'ailleurs été classés comme monument par l'arrêté du 1^{er} août 1933. Le site, comprenant les abords ainsi que la ruelle des Frères Mineurs a été classé dans un second temps, par l'arrêté du 26 juin 1978¹. Malgré cela, l'ensemble reste peu mis en valeur ce qui semble difficilement compréhensible si l'on se réfère à son histoire ainsi qu'à sa localisation par rapport au centre historique.

Le choix de ce sujet pour le travail de fin d'études relève avant tout d'une approche sensible, la raison venant achever de me convaincre, tant les arguments en faveur d'une étude de ce monument sont nombreux. J'en cite quelques uns ici :

Face à la détérioration du monument constatée depuis déjà plusieurs années² (FIGURE 3), la Ville de Huy a initié plusieurs missions en vue de la restauration des bâtiments :

- stabilisation et restauration du portail d'entrée et du mur d'enceinte ;
- étude pour la restauration des toitures ;
- marché de travaux pour la restauration des corniches de la façade avant de l'ancienne église et du portique d'entrée.

En 2022, la ville envisage enfin la question de la restauration du monument par le biais d'une étude de faisabilité quant à son affectation future. J'emploie ici volontairement le terme « enfin », l'affectation d'un monument me semblant être une donnée primordiale à connaître si l'on veut établir un projet de restauration cohérent et durable. Le présent travail a l'ambition de se positionner comme un recueil source pour l'étude de faisabilité à venir, à consulter telle une base synthétique.

Plusieurs études ont déjà été menées à propos de l'ancien couvent. Nous ferons un état de l'art détaillé dans le premier chapitre de la troisième partie de ce travail. Pourtant, à l'exception du travail proposé par V. Orban³ en 2002, elles restent centrées sur une partie des bâtiments, souvent l'église. Il m'a donc semblé nécessaire d'établir une synthèse des études passées et de lister celles à réaliser en complément, préalablement au projet de restauration.

Enfin, l'étude de la source monumentale permet de croiser différents sujets (histoire, géographie, politique, économie, religion, architecture, etc.) et de travailler à plusieurs échelles (celle du détail, de l'ensemble architectural, de la ville de Huy, de la région mosane, ou encore nationale et même européenne). Elle m'a semblé être un sujet propice pour appliquer les acquis de la formation qui me mène au travail que vous tenez entre les mains.

¹ Se référer à l'arrêté de classement en Annexe 1.

² Suite à un rapport de visite de la Chambre Provinciale de Liège sur site le 4 juillet 2016 actant « la dégradation architecturale » du monument classé, la CRMSF rappelle à la commune de Huy sa responsabilité quant à la pérennisation et gestion « en bon père de famille » du bien.

³ ORBAN V., *Le couvent des Frères Mineurs de Huy : étude architecturale*, mémoire encadré par L. Fr. GENICOT, UCL, 2002. Étude détaillée dans l'analyse n°8 de ce travail, se référer au premier chapitre de la Partie III.

Cadre du travail et objectifs

L'étude proposée ci-après considère la zone telle qu'identifiée dans la **FIGURE 4**, c'est-à-dire le monument, ses abords, ses entrées et les éléments qui constituent ses limites. La zone d'étude du présent travail se limitera donc à l'ensemble conventuel bâti.

Le monument et ses abords constituent pourtant encore un sujet d'étude bien trop vaste pour ce travail. Il convient de centrer nos efforts sur une thématique choisie, afin de restreindre les recherches à une échelle en adéquation avec les prérequis de l'exercice.

On pourrait croire que l'ancien couvent a déjà été suffisamment étudié au vu du nombre de personnes qui se sont déjà penchées sur le sujet. Comme annoncé précédemment, l'ensemble de ces études seront analysées plus loin dans ce travail⁴. Ici, on notera tout de même l'importance et la qualité des études réalisées par J.L. Antoine à propos de l'église⁵, et celle de J. Fréson⁶ basée sur d'impressionnantes recherches archivistiques. Cependant, en analysant chacune des études menées, on s'aperçoit rapidement qu'elles sont souvent ponctuelles, et généralement centrées sur l'ancienne église. En 1987, J. Comanne

introduit d'ailleurs sa propre étude de la manière suivante :

« *Pourtant, aucun travail d'ensemble n'a encore été réalisé sur ce monument. Quelques publications déjà anciennes ou partielles pallient quelque peu ce manque d'information. A défaut de la grande synthèse, qui restera à faire, nous voudrions apporter notre contribution à la connaissance du couvent hutois*⁷ ».

Pour répondre au manque évoqué par J. Comanne, ce travail tentera donc d'établir une synthèse des connaissances actuelles à propos de l'ancien couvent. Le dossier ainsi produit a pour objectif de constituer une base de travail destinée à la Ville de Huy, au futur maître de l'ouvrage ou encore à la future maîtrise d'œuvre en vue du projet de restauration de l'ancien couvent.

Ce travail n'a pas la prétention d'étudier tout ce qui ne l'a pas encore été, cette mission relevant davantage de la responsabilité d'une équipe pluridisciplinaire plutôt que d'une seule personne.

Des quelques années où j'ai pu exercer en tant qu'architecte, il m'est apparu que la phase d'études préalables au projet - qu'il soit patrimonial ou non - est souvent bâclée et ce, par manque de temps accordé. Les fondations du projet sont alors établies sur un bien piètre remblai, sans certitudes ni convictions. S'ensuivent alors des découvertes de chantier qu'il est difficile d'intégrer de manière qualitative

⁴ Se référer au premier chapitre de la Partie III.

⁵ ANTOINE J.L., *L'église des Frères Mineurs de Huy*, A.C.H.S.B.A. 30, 1976, p. 11-46,

Première partie de son mémoire intitulé *L'introduction du style gothique à Huy : l'église des Frères Mineurs et Saint-Maur*, encadré par L. Fr. GENICOT, UCL, 1977.

A cette époque, l'étude propose un plan chronologique et des hypothèses inédites à propos de l'ancienne église. Son travail sera repris comme base pour de nombreuses études postérieures.

⁶ FRESON J., *Notice historique sur l'ancien monastère des Frères-Mineurs-Franciscaïns de Huy*, Huy, A.C.H.S.B.A. 7, 1887, p. 200-263. Son étude se base sur d'importantes recherches archivistiques, en particulier dans celles de la communauté des Frères Mineurs de Huy. Elle permet de lever le voile sur de nombreux événements de l'histoire du couvent, notamment sur le déroulé de sa reconstruction au XVII^e siècle.

⁷ COMANNE J., *Dédicaces et Blasons de l'Ancien couvent des frères mineurs à Huy*, A.C.H.S.B.A. 41, 1987, p.15.

et cohérente au reste du projet déjà bien avancé. Dans les cas extrêmes, on se retrouve à devoir démolir des éléments qui n'auraient jamais dû l'être. Afin d'éviter cela, nous tenterons ici d'établir une synthèse pour rassembler les connaissances nécessaires à la genèse d'un projet de restauration qualitatif.

En d'autres mots, la question principale qui aiguille ce travail peut être formulée de la manière suivante :

Quels sont les connaissances que le Maître de l'Ouvrage et l'équipe de Maîtrise d'Œuvre doivent avoir pour entamer le projet de restauration du monument ?

Pour y répondre de manière la plus rigoureuse possible, nous passerons par les étapes suivantes :

Que reste-t-il aujourd'hui de l'ancien couvent ?

Où en sommes-nous dans la connaissance de son historique ?

Que nous apprend l'étude de l'articulation entre les ailes occidentale et méridionale du monument ?

Quelles sont les études complémentaires qu'il serait intéressant de mener afin de compléter ces connaissances ?

Après une brève contextualisation du site et une description architecturale de l'ancien couvent, le travail s'appliquera à la synthèse des connaissances que nous avons de la source monumentale. Comme évoqué précédemment, une étude plus précise sera développée à propos de l'articulation entre les ailes occidentale et méridionale au deuxième chapitre de la partie III, véritable clef de lecture archéologique. Elle viendra compléter les connaissances précédemment rassemblées. Enfin, dans un souci d'exhaustivité, nous terminerons ce travail en listant les études préalables manquantes, celles que nous n'avons pas eu le temps, l'audace ou les moyens de faire.

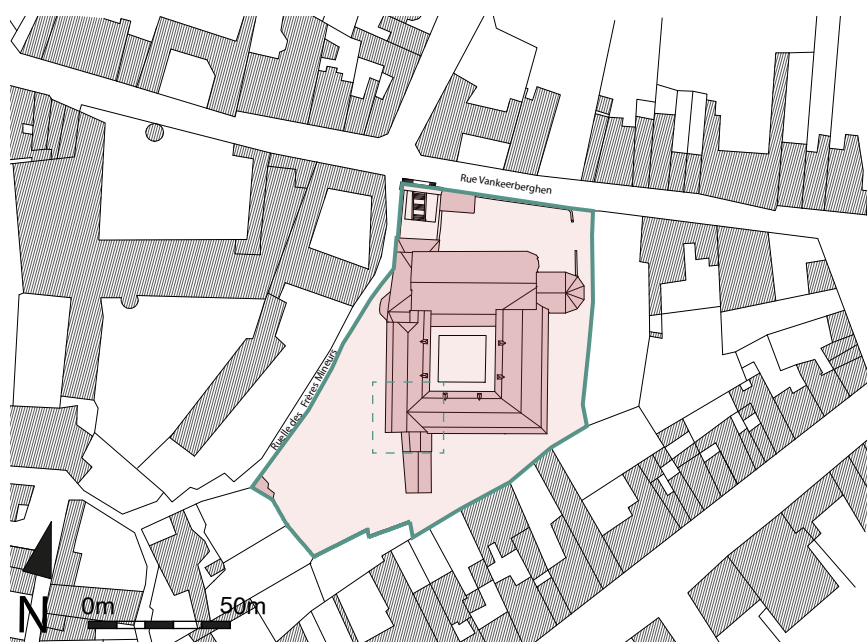
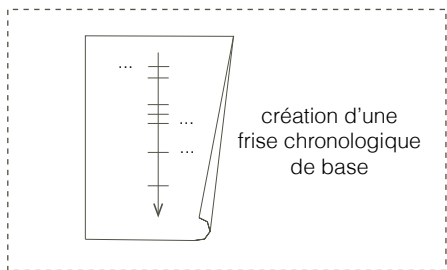


FIGURE 4 Délimitation de la zone d'étude. En traitillés, l'articulation sud-ouest faisant l'objet d'une analyse plus détaillée dans le deuxième chapitre de la Partie III. Infographie : M. Vanel

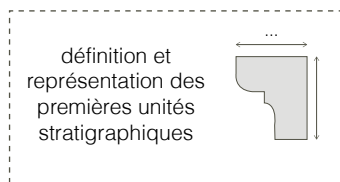
PARTIE I

Contextes



PARTIE II

Descriptif du monument



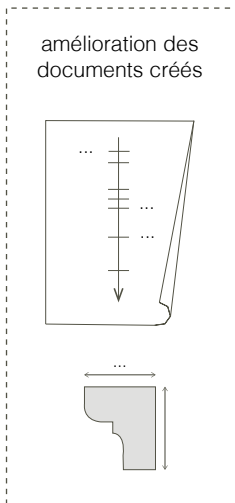
PARTIE III - chapitre 1

Études antérieures



visites sur site avec auteurs, experts

synthèse et critique constructive

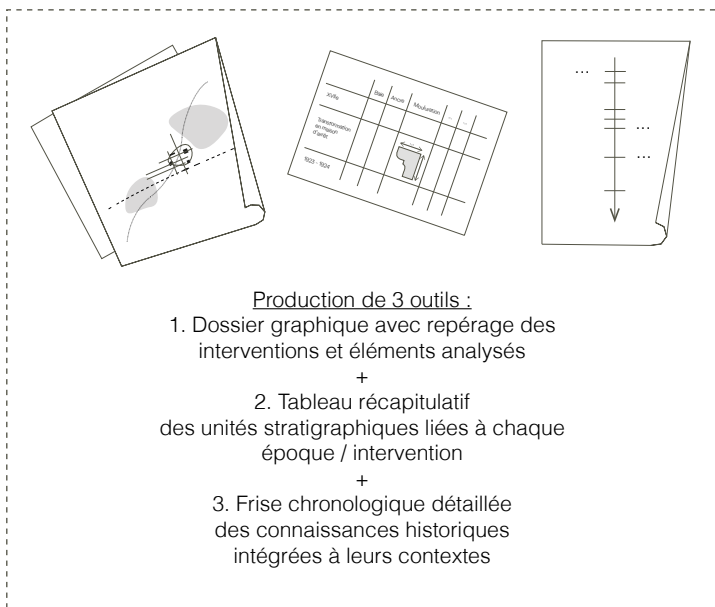


PARTIE III - chapitre 2

Étude de cas l'articulation sud-ouest

analyse documentaire

approche archéologique via relevé



PARTIE III - chapitre 3

Recommandations d'études préalables complémentaires à mener en vue du projet de restauration

... to be continued !

FIGURE 5 Illustration de la méthode appliquée dans le cadre de ce travail. Infographie : M. Vanel

Méthode et structuration de l'ouvrage

Pour reprendre la métaphore employée par Caroline Bolle, promotrice de ce travail, le mémoire que vous tenez en vos mains s'inscrit dans une sorte de course relais, récupérant le témoin passé par les auteurs d'études antérieures pour le transmettre aux futurs auteurs du projet de restauration de l'ancien couvent. Sur ces quelques mètres de course⁸, un état des lieux de ce qui a été fait et ce qui reste à faire s'impose. La méthodologie suivie est illustrée dans la **FIGURE 5** ci-contre.

Après une première partie nous donnant les éléments nécessaires à la compréhension du contexte, nous pouvons aborder la seconde partie décrivant le monument tel qu'on le trouve aujourd'hui. Ces deux premières étapes permettront au lecteur qui ne connaîtrait pas le site d'avoir une vue globale de son architecture, intégrée à son milieu. Les codes et dénominations qui seront utilisés pour la suite de l'étude seront également détaillés. Pour reprendre la métaphore de la course relais employée ci-dessus, les deux premières parties définiront le vocabulaire commun, **LE TÉMOIN** à transmettre.

Dans la troisième partie qui constitue le cœur du travail, nous nous intéresserons à ce qui a déjà été étudié. Comme expliqué dans l'introduction, la source monumentale a déjà passionné bon nombre de personnes. Les études réalisées s'intéressent parfois à un élément ponctuel, à un bâtiment en particulier, d'autres fois à un sujet plus transversal. Le travail tentera d'exploiter cette documentation variée de

manière systématique. Pour aller plus loin que la « simple » extraction de données, ces études seront mises en relation entre elles et leur apport sera soigneusement consigné. Chaque étude déjà réalisée à propos du couvent sera donc synthétisée et si possible complétée en s'appuyant sur le vocabulaire défini dans les premières parties. Cette étape constitue en quelque sorte **LES PREMIERS MÈTRES DE LA COURSE RELAIS**.

[Passage du témoin]

Pour ajouter ma pierre à l'édifice au-delà de l'exercice de synthèse, ce travail s'attardera sur une zone restreinte du couvent pour une analyse plus détaillée. Un cas d'étude sera donc choisi dans le but d'appliquer les acquis de la formation suivie⁹. Une analyse documentaire et une brève approche archéologique seront menées, incarnant **QUELQUES MÈTRES DE PLUS** de la course.

[Passage du témoin]

A l'issue des étapes précédentes, le lecteur aura en mains un beau panel d'éléments architecturaux et historiques caractérisant l'ancien couvent à travers son histoire. Le dernier chapitre de ce travail s'appliquera à déterminer les études préalables qu'il reste à mener représentant les **DERNIERS MÈTRES RESTANTS À PARCOURIR JUSQU'À L'ARRIVÉE**. Ce sont les dernières étapes nécessaires à la bonne concrétisation d'un projet de restauration pour l'ancien couvent des Frères Mineurs.

⁸ Caroline Bolle ne se doutait sans doute pas de la pertinence de sa métaphore, le dernier mois de ce TFE ayant été une véritable course contre la montre.

⁹ Le titre complet de la formation est détaillé sur la couverture de ce travail. Les sources utilisées, tirées de cours et conférences de la formation sont listées dans l'index bibliographique, à la fin de cet ouvrage.

Crédits

Il serait prétentieux de croire que le sujet puisse être traité de manière holistique par l'approche d'une seule personne, ayant une vision mono-orientée par définition. La méthode appliquée dans ce travail s'emploie donc à réunir les avis des experts nommés dans la liste qui suit, aux profils et formations variés et ce, dans l'optique de s'approcher un maximum du résultat que pourrait obtenir une équipe pluridisciplinaire :

Experts rencontrés sur le site :

[Caroline Bolle](#), promotrice de ce travail, consultée en sa qualité de professeur du master et spécialiste d'archéologie du bâti ;

[Francis Tourneur](#), co-promoteur de ce travail, professeur du master et expert en ce qui concerne les sciences géologiques ;

[Jean-Louis Vanden Eynde](#), lecteur de ce travail, professeur du master, architecte praticien spécialisé dans la restauration du patrimoine culturel immobilier et le relevé d'architecture ;

[Thomas Coomans de Brachène](#), professeur à la KULeuven, historien de l'art et archéologue, consulté notamment suite à son étude à propos de l'église ;

[Frans Doperé](#), chercheur en archéologie et spécialiste de la taille des pierres calcaires ;

[Philippe Buxant](#), attaché de l'AWaP ;

[Bernard Thomas](#), architecte travaillant pour le bureau Gesplan, auteur de projet de la restauration du portail et des murs d'enceinte du couvent.

Experts consultés à distance :

[Mathieu Piavaux](#), professeur du master, docteur en histoire de l'art et archéologie, consulté notamment pour ses connaissances en matière d'organisations religieuses ;

[Valérie Urban](#), diplômée en histoire de l'art et archéologie, auteur d'un travail de fin d'étude à propos de l'ancien couvent ;

[Aline Wilmet](#), docteur en histoire de l'art et archéologie, sollicitée dans le cadre de ses recherches sur les éléments de décor sculpté des supports de l'architecture gothique ;

[Jean-Louis Antoine](#), auteur d'une étude sur l'église de l'ancien couvent ;

[Marianne Francotte](#), architecte attachée de l'AWaP, en charge de la ville de Huy ;

[Catherine Péters](#), archéologue attachée de l'AWaP, en charge de la ville de Huy ;

[Jean-François Blaffart](#), architecte au sein du bureau G. Cipler sa, auteur d'un avant-projet pour la restauration des toitures du monument ;

[Emmanuel Joos de ter Beerst](#), consulté pour ses connaissances en héraldique.

Note liminaire

Les abréviations utilisées sont détaillées à la fin de cet ouvrage.

Certains documents graphiques se basent sur des plans fournis par le bureau d'architecture Ciplet-Blaffart. Une mention sera faite en légende lorsque c'est le cas. Ils ont été retravaillés par mes soins pour les préciser, les améliorer et les adapter aux relevés réalisés et aux sujets traités.

Il est important de préciser que le présent travail a entièrement été réalisé par mes soins, avec l'aide des personnes citées précédemment, mais sans celle de l'Intelligence Artificielle. Malgré toute l'attention portée à l'écriture, il se pourrait que le lecteur rencontre quelques fautes et incohérences. L'erreur est humaine... Si c'était le cas, n'hésitez pas à me contacter pour permettre l'amélioration de cette publication.

Le présent travail a été mis en page pour être imprimé. Les pages qui suivent fonctionnent par deux, les illustrations placées à gauche venant compléter les propos tenus à droite. Si le lecteur consulte cet ouvrage de manière digitale, un affichage double est donc vivement conseillé afin de ne pas perturber la lecture.

PARTIE I : CONTEXTES

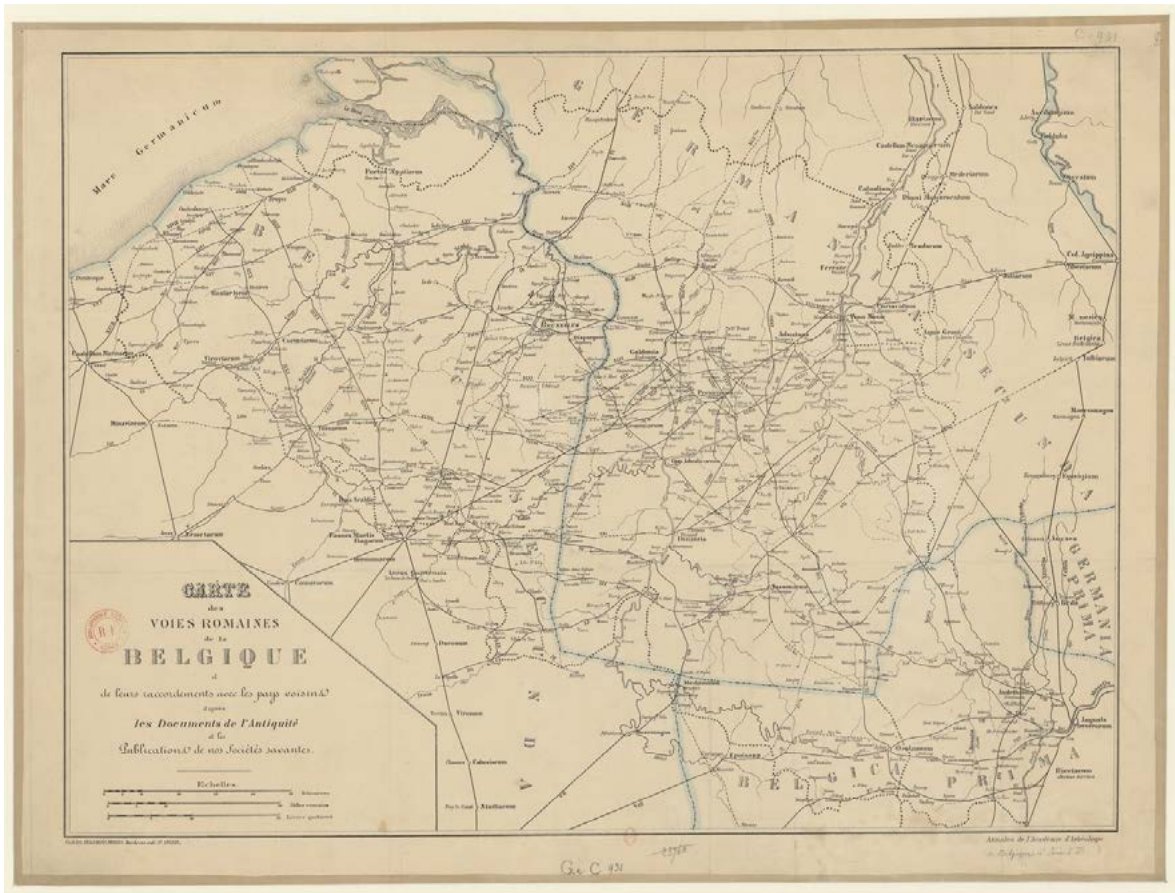


FIGURE 6 Carte des voies romaines de la Belgique et de leurs raccordements avec les pays voisins. Agrandissement pointant la ville de Huy. Source : gallica.bnf.fr, Bibliothèque nationale de France

Chapitre 1 : Le contexte géographique, géologique et paysager

Le titre de cette partie emploie volontairement le pluriel pour un mot plus souvent croisé au singulier. En effet, les données de base nécessaires à la bonne compréhension des chapitres qui suivent ne peuvent se résumer en une seule thématique. Afin de comprendre le monument qui est aujourd'hui sous nos yeux, il convient d'aborder le sujet sous différents angles, ceux de la géographie, de la géologie, de la politique, de la religion, du commerce, et de l'architecture notamment.

Pour chacune de ces thématiques, un même cheminement sera emprunté, partant de l'échelle territoriale (macro) pour arriver à celle du site (micro) en passant par l'échelle urbaine (méso). Cette méthode en trois étapes a pour but d'insister sur les nombreux liens de causalité qui peuvent être établis entre les données, une vision large permettant de mieux appréhender chaque élément au sein d'un tout.

La synthèse de cette partie rassemblera l'ensemble des points abordés dans une frise chronologique afin de mettre en relation les différents éléments contextuels. Cette partie donne quelques lignes directrices pour le travail sans pour autant être exhaustif. Pour un aperçu plus complet, le lecteur consultera les ouvrages mentionnés dans la bibliographie¹⁰.

La cité de Huy porte ses origines dans une période fort reculée, sans doute au début de notre ère comme le décrit Maurice de Neufmoustier dans une chronique du XIII^e siècle : « *une colonie de vétérans romains se serait établie dans la vallée du Hoyoux peu après la conquête de la Gaule par César. C'est à leur intention que Saint Materne, disciple de Saint Pierre et premier évêque de Tongres selon la légende, aurait consacré en 102, au pied du roc, une église dédiée à Sainte Marie (la future collégiale Notre Dame)* »¹¹.

Le lieu, qu'il soit considéré d'un point de vue géographique ou encore géologique, à l'échelle territoriale ou locale, est ce qui caractérise de prime abord un monument et son histoire.

Échelle macro

Historiquement, la ville de Huy se développe à la rencontre de différentes entités majeures, position stratégique sur plusieurs aspects, tant militaire, politique, religieux que commercial.

À la croisée entre la Meuse et les chaussées romaines menant d'Arlon à Tongres et de Jodoigne à Trèves (FIGURE 6)

Cette position au carrefour de trois axes majeurs lui permet des connexions facilitées selon l'axe Est-Ouest de la France à la vallée rhénane via la Meuse et l'axe Nord-Sud entre « *les pays d'au-delà de l'Ardenne et la région des estuaires* »¹². La ville de Huy est ainsi reliée via l'axe

¹⁰ Voir les sections sur l'histoire et la géographie régionales, sur l'architecture de la vallée mosane, sur les ordres mendiants et les franciscains.

¹¹ JORIS A., *Huy, ville médiévale*, coll. Notre passé, Bruxelles, La renaissance du livre, 1965, p. 17.

¹² JORIS A., *op.cit.*, p. 59.

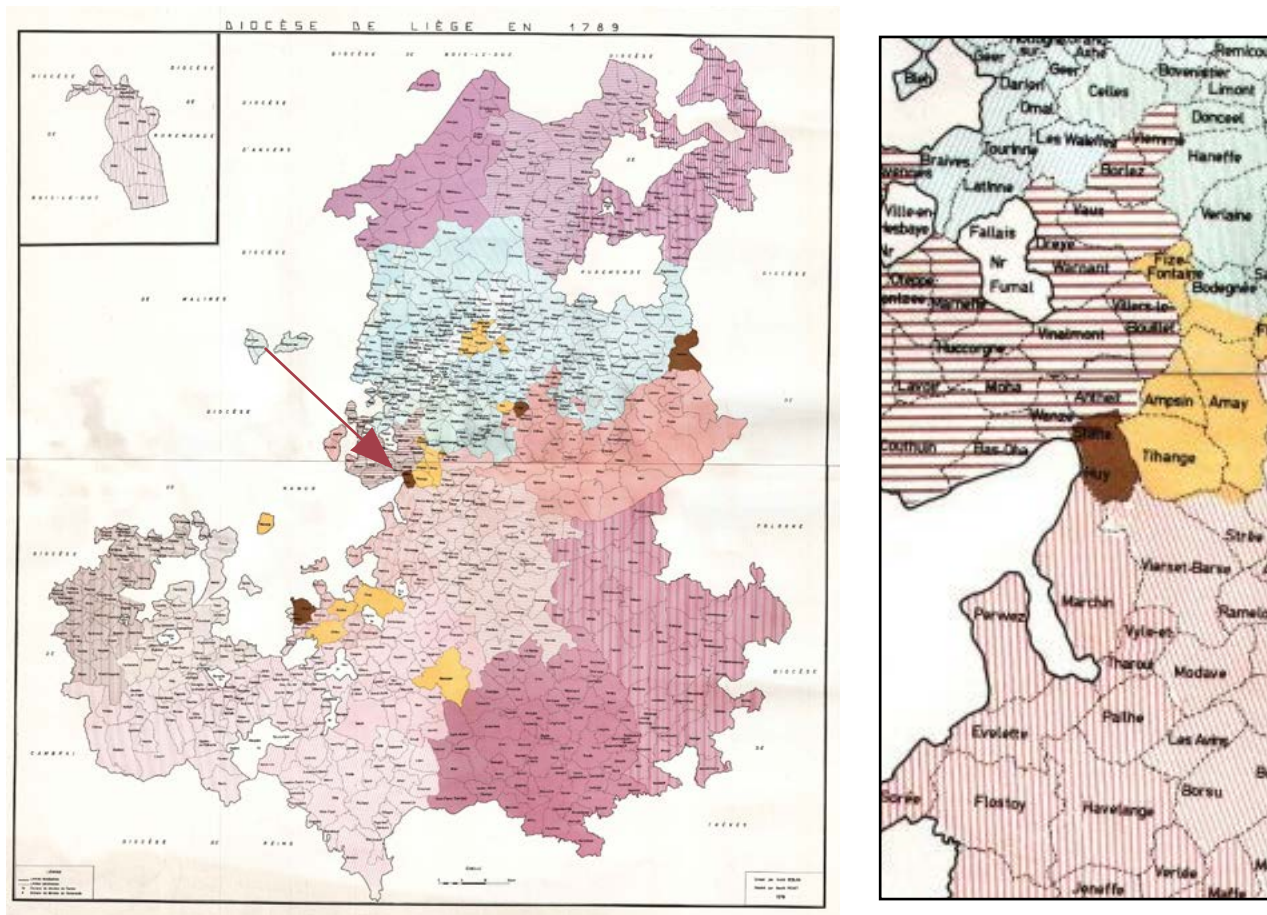


FIGURE 7 Carte du Diocèse de Liège en 1789. Zoom effectué sur la paroisse de Huy représentée en brun, et les paroisses attenantes.
 Source : Société d'art et d'histoire du Diocèse de Liège

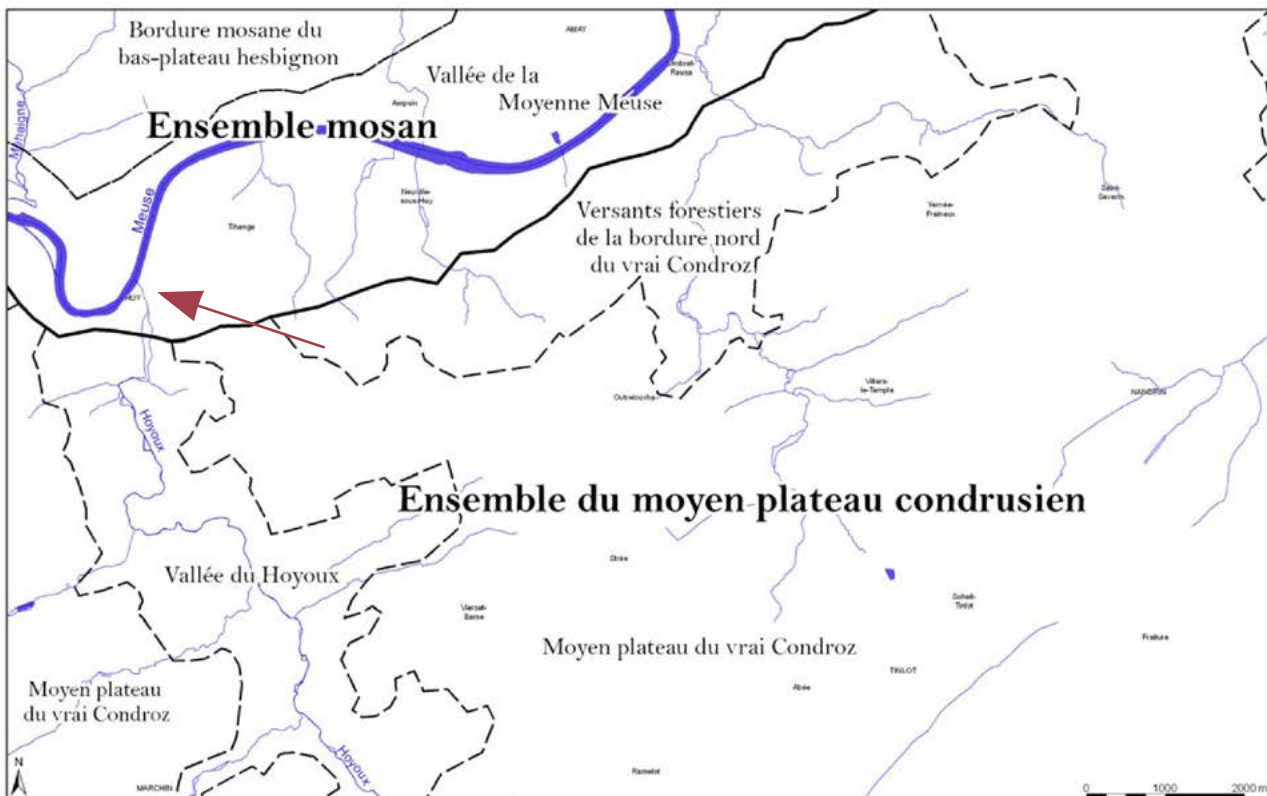


FIGURE 8 Ensemble des territoires paysagers pour la région Huy-Nandrin
 Source : RUTHY I. & DASSARGUES A., *Notice explicative 48/3-4 Huy-Nandrin*, ULg, 2011, p. 12.

commercial qu'est la Meuse aux cités prospères de Dinant, Namur, Liège et Maastricht entre autres. C'est donc un carrefour fluvial et routier d'importance, comme le précise A. Joris : « *position éminemment favorable pour la ville mosane irriguée en quelque sorte par le continuel va-et-vient des marchands : le fleuve comme la route qui lui ouvrent des horizons sur l'Europe* »¹³.

À la frontière de la Principauté de Liège

(FIGURE 7)

Huy se positionne à la limite du territoire gouverné par la Principauté de Liège du X^e au XVIII^e siècle qui deviendra le Diocèse de Liège en 1789. De par cette position frontalière, renforcée par le relief de la région, la ville a plusieurs fois servi de bastion ou de repli militaire dans les différents conflits opposant la Principauté aux pouvoirs voisins. Cela a été le cas lors des guerres de religion des Pays-Bas bourguignons au XVI^e siècle mais aussi lors de celles menées par Louis XIV à la fin du XVII^e siècle et jusqu'au XVIII^e siècle. Nous y reviendrons plus loin.

À la confluence de la Meuse et de la rivière le Hoyoux

Malgré les inconvénients des inondations fréquentes, cette implantation ne manquera pas d'influencer le développement de la ville au fil des siècles. Cette position stratégique à plusieurs titres permettait aux artisans de profiter du Hoyoux pour développer leur métier, en témoigne l'implantation des plus vieux quartiers d'artisans sur la rive droite du Hoyoux (boulangers, bouchers, brasseurs et tanneurs), en face de l'ancien domaine castral. A l'instar de la ville de Liège construite autour de la Légia, la cité de Huy naît du Hoyoux et non de la Meuse. La proximité de cette dernière a quant à elle

eu un impact certain sur le développement du commerce notamment celui de la draperie du XIII^e au XIV^e siècles mais aussi de la sidérurgie à plus grande échelle.

À la charnière entre deux grandes régions paysagères et géologiques

(FIGURE 8)

Huy se situe à l'articulation entre le Condroz et la Hesbaye, deux régions marquées par un paysage distinct. Cette articulation est renforcée par la topographie, soudainement creusée à l'endroit où passe la Meuse, la présence ancienne d'un pont à Huy permettant de la franchir pour passer d'une région à l'autre. De par cette position, la ville fut à la fois le lieu de confrontations militaires mais aussi de commerce pour l'ensemble des denrées produites dans les deux régions (vignoble, maraîchage, etc.).

Cette diversité géographique se manifeste également du point de vue de la géologie, le site qui nous intéresse se trouvant à la rencontre de deux ensembles distincts (parmi les 13 ensembles répertoriés par le SPW en Belgique) : « *l'Ensemble mosan et l'Ensemble du moyen plateau condruzien se caractérisant par « une succession de crêtes (tiges) et de dépressions allongées (chavées ou xhavées) qui correspondent respectivement à des anticlinaux de grès famenniens et de synclinaux carbonifères* »¹⁴. Plus précisément, le site du couvent des Frères Mineurs se situe sur un « *versant forestier du bord nord du vrai Condroz* », non loin de la vallée du Hoyoux, reconnue pour son activité extractive. Il résulte des données géologiques évoquées ci-dessus, une structure tectonique « *intensément plissée et faillée* »¹⁵, assez complexe à appréhender.

¹³ JORIS A., op.cit., p.138-139.

¹⁴ MOTTEQUIN B. & MARION J.-M., *Huy-Nandrin. Carte géologique de Wallonie. 48/3-4. Notice explicative*, dépôt 2011, dernière corrections 2016, p. 7

¹⁵ RUTHY I. & DASSARGUES A., *Notice explicative 48/3-4 Huy-Nandrin*, ULg, 2011, p. 27.

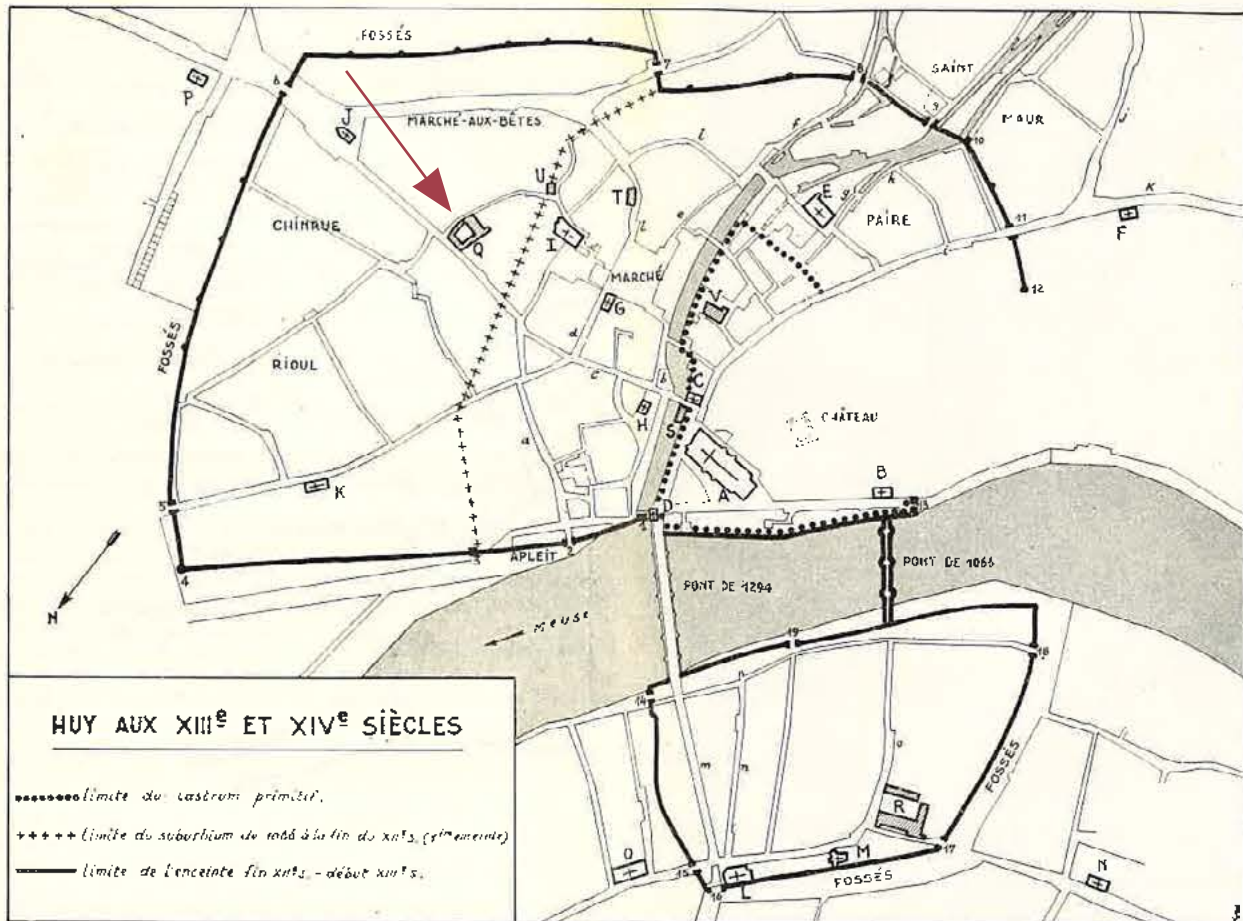


FIGURE 9 Carte de Huy aux XIII^e et XIV^e siècles. Le couvent des Frères Mineurs est légendé par la lettre Q.
 Source : JORIS A., *Huy, ville médiévale*, coll. Notre passé, Bruxelles, La renaissance du livre, 1965, carte concluant l'ouvrage.



FIGURE 10 Vue du centre historique de Huy depuis son fort.
 A : Ancien couvent des Frères Mineurs - B : Hôtel de Ville et la Grand' Place - C : Église Saint-Mengold - D : Maison Legrand dite «Près la Tour».
 Photographie : J-P. Grandmont ©

Échelle méso

À l'échelle de la ville, le site de l'ancien couvent se positionne à la limite de ce que l'on pourrait définir comme le centre historique de Huy, contenu entre la Meuse et l'actuelle avenue du Condroz. Cette limite trouve ses origines dans le tracé de la deuxième enceinte urbaine élevée à la fin du XII^e siècle, peu avant l'arrivée des Frères Mineurs à Huy. La carte rapportée par A. Joris dans l'ouvrage mentionné précédemment, propose une illustration de la ville telle qu'elle devait être aux XIII^e et XIV^e siècles (FIGURE 9). On voit donc figurer la deuxième enceinte, fraîchement construite, englobant non seulement la rive droite de la cité (Huy-Grande) mais également quelques quartiers de la rive gauche (Huy-Petite). L'auteur de la carte positionne certains édifices et axes principaux, localisant le couvent des Frères Mineurs en faisant une légère erreur, à l'Ouest de la rue que l'on devine être celle des Frères Mineurs, plutôt qu'à l'Est.

Malgré cette approximation, la carte a le mérite d'illustrer la position intra-muros de l'ancien couvent des Frères Mineurs lors de sa construction entre la fin du XII^e et le début du XIII^e siècle, non loin de la Porte Saint-Denis. Cette donnée géographique est certainement à mettre en relation avec les idées véhiculées par le courant des ordres mendiants, que nous aborderons dans le prochain chapitre¹⁶. A. Joris évoque d'ailleurs la position urbanistiquement intégrée du couvent en décrivant l'émulation de la cité au XIII^e siècle: « *on trouve aussi à présent des couvents, tel que celui des Frères Mineurs, en plein milieu des maisons* »¹⁷.

Une autre donnée livrée par cette même carte est celle de la densité d'édifices religieux dans la ville de Huy, la carte dénombrant pas moins de 16 églises.

¹⁶ Se référer au chapitre 2 de cette partie : *Le contexte historique : entre religion, économie et politique.*

¹⁷ JORIS A., op.cit., p.101.

Le couvent se situe à quelques pas de l'église Saint-Mengold, surplombant le centre historique de Huy. Il fait face au Fort construit à l'endroit de l'ancien Castrum de la ville, situé sur la colline voisine (FIGURES 10 et 11). Le site du couvent jouxte celui de la maison Legrand dite «près la Tour», bâtiment qui était comme son nom l'indique, voisin du beffroi communal¹⁸.

À propos de la géologie

La ville de Huy se trouve à proximité immédiate d'un bon nombre de roches différentes, panel que l'on peut aujourd'hui observer sur les façades des édifices du centre historique. À ce sujet, on conçoit bien qu'une étude contextuelle de l'ancien couvent est primordiale : les matériaux de construction observés sur le site qui nous intéresse, se retrouvent mis en œuvre à plusieurs reprises dans l'ensemble de la ville. Une datation relative de l'usage de certaines carrières peut donc être facilitée en comparant les observations faites sur les monuments voisins¹⁹.

¹⁸ <https://www.huy.be>

¹⁹ Pour plus de détails à ce sujet, le lecteur se référera au descriptif développé dans le troisième chapitre de la Partie II.



FIGURE 11 Vue du clocher de l'église Saint-Mengold voisine et du Fort de Huy depuis un trou de boulin de l'aile occidentale du couvent. Photographie : M. Vanel, juillet 2022.

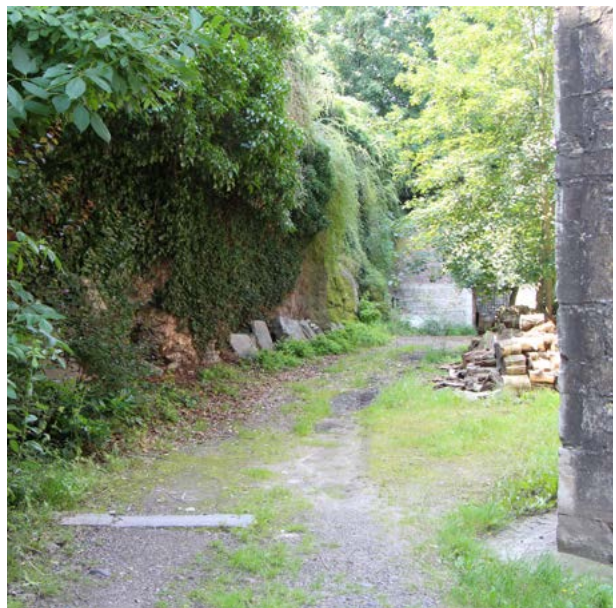
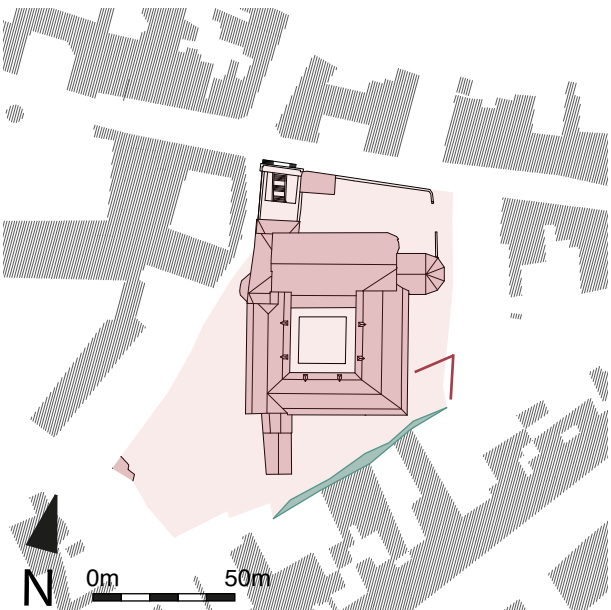
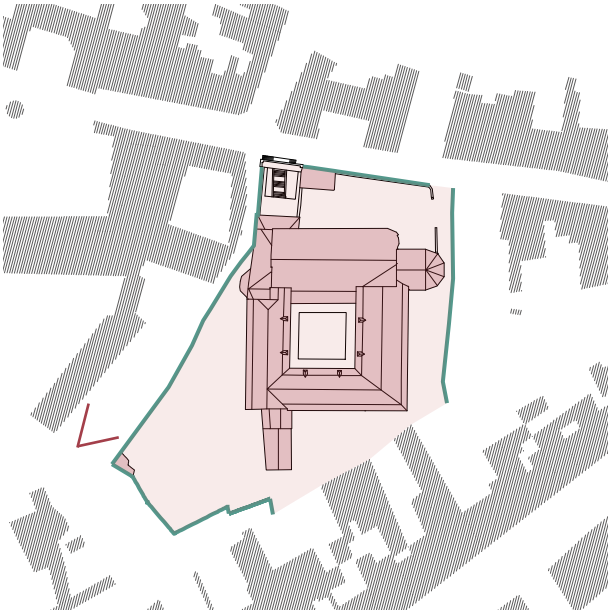
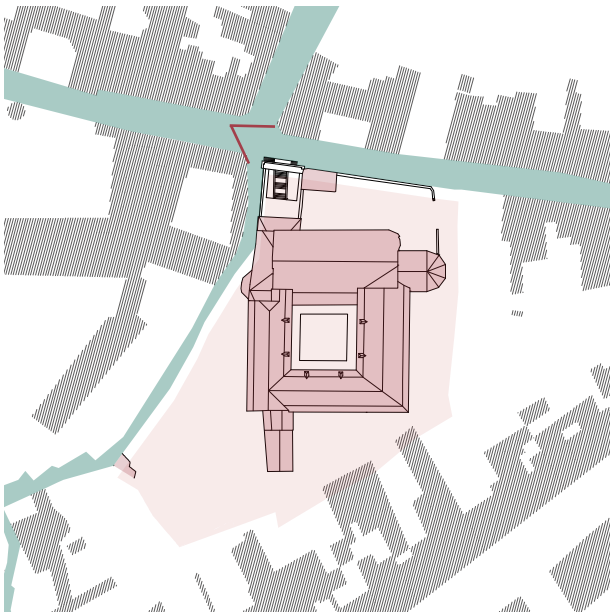


FIGURE 12 Éléments structurant le site du Couvent des Frères Mineurs.
 Photographies et infographie : M. Vanel, juillet 2021.

Échelle micro

À l'échelle de son site, l'ancien couvent des Frères Mineurs de Huy est ceint par trois éléments qui nous parlent de son histoire (FIGURE 12) :

> au Nord, par l'actuelle rue Vankeerberghen, historiquement rue des Chevaliers avant d'être rue du Tribunal²⁰. L'axe relie le centre historique de Huy à la Place Saint-Denis, ancienne paroisse devenue la place du Marché aux Bêtes. La déclivité de cette axe nous permet d'imaginer ce qu'a pu être le relief du site avant les travaux de terrassement réalisés par les premiers occupants.

> à l'Est et à l'Ouest, le site est clos par des murs de soutènement, structures qui constituent d'impressionnants témoins de ce qu'a pu être l'aménagement du site pour la construction du couvent. À l'Ouest, la rue des Frères Mineurs serpente à environ 4,80 mètres en contrebas des jardins du couvent.

> au Sud, on peut encore observer un affleurement rocheux, sans doute mis au jour lors des importants travaux d'aménagement du terrain.

Ces éléments prouvent l'ingéniosité des premiers constructeurs pour aménager la parcelle, dans un contexte parcellaire contraint. Une brève étude lithologique des roches en présence sur le site de l'ancien couvent nous permet de compléter les éléments de contexte décrits précédemment.

Une multitude de pierres peut être observée dans l'édification du couvent, essentiellement des roches sédimentaires, celles-ci étant

prédominantes en Wallonie. La région présentant une grande diversité de roches, chacune peut être mise en œuvre de manière optimale en fonction de ses caractéristiques chimiques et mécaniques. Quelques-unes sont facilement reconnaissables à l'instar des poudingues et des schistes de par leur couleur et leur grain notamment. L'exercice devient plus complexe quand il s'agit par exemple de distinguer les différentes pierres calcaires en présence. Un examen lithologique plus précis permet d'en répertorier au moins quatre types sur le site de l'ancien couvent : le calcaire communément appelé 'de Meuse' (calcaire Viséen), le calcaire dit 'du fort' (calcaire Frasnien du Dévonien), le Petit Granit du Bocq (calcaire Tournaisien) et enfin le Vinalmont (calcaire Viséen).

La localisation et mise en œuvre de ces différentes roches sera étudiée plus en détail dans la deuxième partie de cet ouvrage²¹.

²¹ Se référer au troisième chapitre de la Partie II décrivant les matériaux en présence.

²⁰ DUBOIS R., *Les rues du vieux Huy*, 1910, p.659.

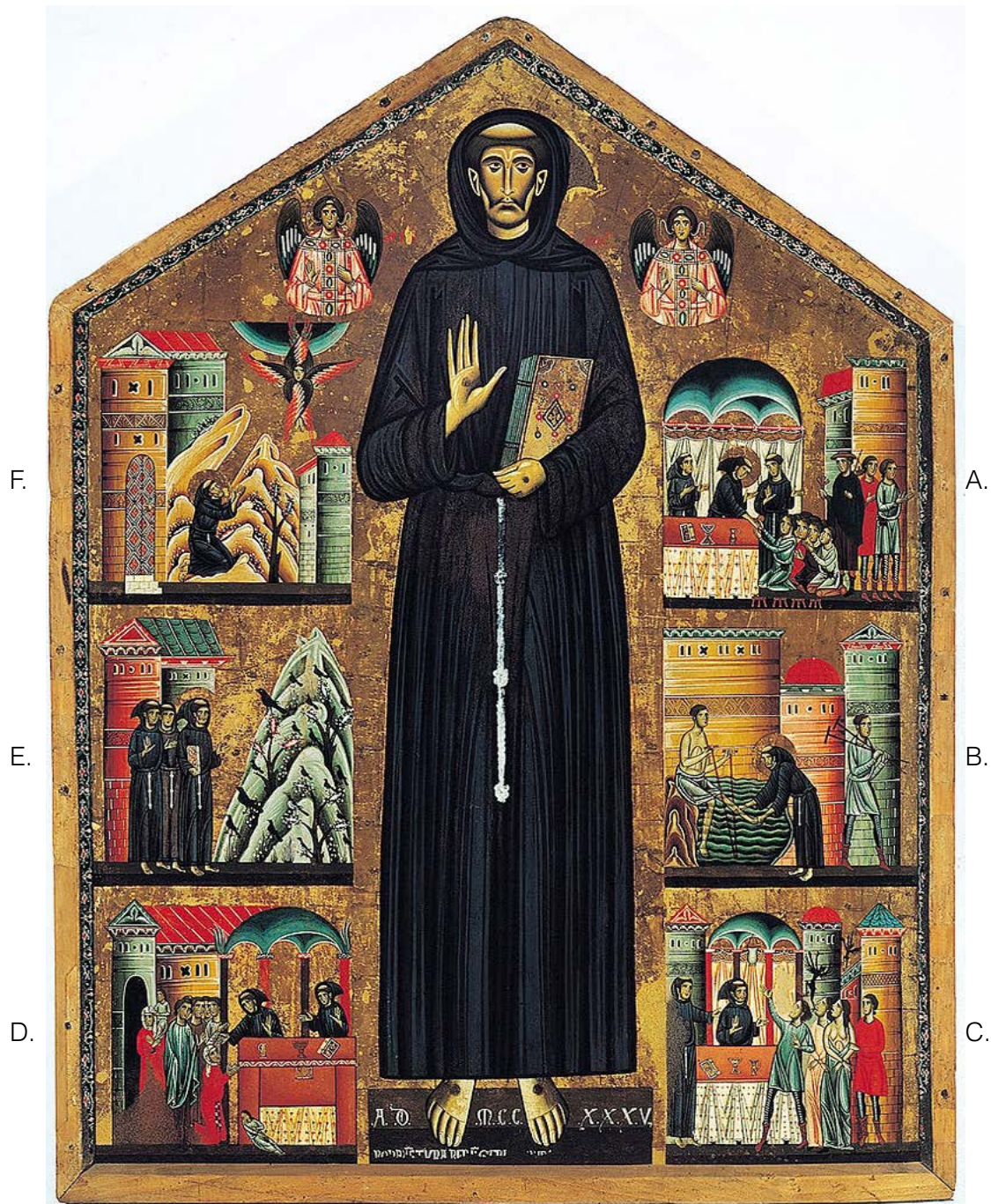


FIGURE 13 *San Francesco e storie della sua vita*, panneau de 160x123cm réalisé par Bonaventura Berlinghieri en 1235 et aujourd'hui exposé au sein de l'église Saint-François à Pescia (Italie). Cette œuvre serait la plus ancienne représentation du saint d'Assise, réalisée seulement neuf ans après sa mort.

Saint-François d'Assise est représenté dans la tenue traditionnelle des Frères Mineurs au centre du panneau. La longue corde portée autour de la taille leur vaudra la dénomination de Frères Cordeliers.

Six scènes représentant la vie du patron des Frères Mineurs ornent le panneau. Elles illustrent également les grands principes de l'ordre mendiant.

A. *Les miracles des infirmes* - B. *Les miracles des boiteux* - C. *Les miracles des obsédés* - D. *La guérison d'une petite fille* - E. *Prêcher aux oiseaux* - F. *Les stigmates*.

Source : <https://museofrancescanovirtuale.blogspot.com>

Chapitre 2 : Le contexte historique : entre religion, économie et politique

Échelle macro

Époque médiévale

Le début du XIII^e siècle s'accompagne du développement de nombreuses villes en Europe. Chacune devient le centre politique et ou économique de la région alentour, venant contrebalancer le pouvoir féodal.

Les villes deviennent de véritables plateformes commerciales avec notamment le succès des foires, support d'un réseau grandissant de commerce international.

Avec le développement de ces structures urbaines viennent également de grands changements au niveau social. La classe bourgeoise naît du développement des villes, le reste de la population se répartissant entre les ouvriers et une classe plus pauvre.

Ces bouleversements politiques, économiques et sociaux provoquent la nécessité d'adaptation du modèle religieux jusqu'alors en place, devenu inadéquat. T. Coomans évoque ce phénomène en ces mots : « *Au XIII^e siècle, l'Église doit à nouveau s'adapter à une société en pleine évolution. [...] Les centres de gravité des sociétés féodales, rurales et agricoles se déplacent vers les villes et vers une nouvelle économie basée sur le commerce, l'industrie et l'artisanat. D'un point de vue religieux, les villes, lieux de plus grande liberté et de contestation, voient se développer de nouveaux mouvements religieux, tant masculins que féminins, dont certains ne se conforment pas aux doctrines de l'Église²²* ».

C'est dans ce contexte précis que le mouvement des ordres mendiants apparaît et rencontre rapidement un grand succès. Cette donnée marque le point de départ des événements qui seront considérés par la suite et repris dans la frise chronologique à la fin de cette partie.

Ce nouveau mouvement s'organise en *Ordo* de façon très structurée. On dénombre quatre ordres mendiants majeurs ayant bénéficié très tôt de la bénédiction de l'Église Catholique :

- > les Franciscains rassemblés autour de Saint-François d'Assise dès 1209, sa Règle ayant été approuvée en 1223 ;
- > l'ordre des Prêcheurs ou Dominicains qui suivent la Règle de Saint-Dominique ;
- > les Carmes, communauté fondée en Terre-Sainte et arrivée en Occident vers 1230 ;
- > les Ermites de Saint-Augustin, ordre fondé plus tardivement, en 1256.

Après sa fondation, la famille franciscaine s'étoffe très vite en trois sous-ordres eux-mêmes divisés, au fil des siècles et des réformes religieuses, en différents groupes :

> le premier ordre est celui des Frères Mineurs. Les Frères Franciscains, Conventuels ou Cordeliers, Célestins, Capucins et Récollets en font partie. L'illustration de la **FIGURE 13** ci-contre représente les grands principes de ce premier ordre mendiant.

> le second ordre est celui des Sœurs Clarisses, équivalent féminin fondé sous la houlette de Claire d'Assise.

> enfin, un tier-ordre fut fondé pour les religieux et séculiers désirant suivre la spiritualité franciscaine.

²² COOMANS T., op.cit., p.56, proposition de traduction effectuée par mes soins, la citation étant initialement en anglais.

Revenons à ce premier ordre qui nous intéresse, celui des Frères Mineurs. En Belgique, on notera la fondation de communauté de Frères Mineurs dans les principaux centres urbains du pays dès 1220²³ : Bruges et Gand (1225), Audenaerde et Liège (vers 1230), Mons (1228), Tournai (1235), Namur (1224), Dinant et Huy (vers 1228), Nivelles (1232), Saint-Trond (1225), Louvain, Diest et Bruxelles (1228), Malines (1231). Ces communautés s'organisent en provinces et sous-provinces religieuses, appelées « *custodies* »²⁴, territoires non seulement géographiques mais également juridiques. En Belgique, on compte les *custodies* de Flandre, d'Artois, du Brabant et de Liège²⁵.

L'ordre des Frères Mineurs, accepté par le Pape dès ses prémices, survit au Concile de Lyon II en 1274, Concile qui fit pourtant disparaître bon nombre d'ordres n'ayant pas eu l'approbation pontificale.

Il convient à présent de donner quelques explications sur la qualité de « mendiant » de ce nouvel ordre, ainsi que ses grandes caractéristiques qui seront de précieuses informations pour la suite.

La première spécificité de l'Ordre explique le nom donné par Saint-François aux frères qui le suivaient : *Fratelli Minori*. Ce qualificatif illustre le principe d'extrême humilité, la volonté de rester « petits », sans pouvoir, sans prétendre à aucune forme de domination. Ce principe s'applique au sein de la communauté mais aussi avec les populations auxquelles les frères étaient confrontés, aussi diverses soient-elles. Sur base du modèle donné par leur fondateur,

les communautés de Frères Mineurs ont comme principale fonction la prédication de l'évangile, c'est-à-dire d'en faire l'annonce et de l'enseigner. Cette activité les amène à s'installer « dans la ville », au plus proche des populations, expliquant l'implantation intramuros des couvents dans la majorité des cas. Les Frères Mineurs ne vivent donc pas strictement cloîtrés ont de nombreux échanges avec la population de la ville qui les entoure, comme en témoignent souvent les archives des communautés mendiantes.

La Règle de Saint-François prône une stricte pauvreté volontaire, individuelle et collective : la propriété des bâtiments et jardins du couvent est celle du donateur selon la première législation de l'ordre des Franciscains. Plus tard, cette notion de propriété évolue, notamment en 1245, où elle devient celle de la papauté. À la mort de Saint-François d'Assise, les communautés de l'Ordre se divisent sur la définition de la pauvreté. On distingue alors les Frères Mineurs Spirituels respectant une pauvreté évangélique rigoureuse et les Frères Conventuels, ayant une définition de la pauvreté communautaire plus mitigée. Quoi qu'il en soit, malgré cette différence d'appréciation, la mendicité et la quête restent des éléments forts de la vie économique des couvents de Frères Mineurs.

Renaissance et Ancien Régime

La période de l'Ancien Régime est marquée par de nombreuses guerres en Europe. Cette situation politique et militaire instable se traduit également en matière de religion avec les réformes du XV^e siècle et les guerres de religion. Les communautés mendiantes, de part leur implantation et leur proximité avec les populations urbaines, furent particulièrement affectées par ces événements²⁶.

²³ <https://blog.famille-franciscaine.be>

²⁴ DE CEVINS M.-M. et MATZ J.-M. (sous la direction de), *Structures et dynamiques religieuses dans les sociétés de l'Occident latin, 1179 - 1449*, Presses Universitaires de Rennes, p.195-204 par BERTRAND P.

²⁵ BERTRAND P., *Commerce avec dame Pauvreté. Structures et fonctions des couvents mendiants à Liège (XIII^e - XIV^e s.)*, Liège, 2004, p.106.

²⁶ COOMANS T., *L'architecture médiévale des ordres mendiants en Belgique et aux Pays-Bas*, Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art, LXX, 2001, p. 4.

Sur le plan social et démographique, on ne peut omettre l'impact de la Peste Noire dès la fin du XIV^e siècle, venant accentuer les dégâts provoqués par les nombreuses guerres sur les villes jusqu'alors florissantes.

Du point de vue culturel, il convient de décrire l'incroyable bouleversement apporté par le courant de la Renaissance. En matière d'art, d'architecture mais aussi de philosophie, la Renaissance a certainement donné l'élan nécessaire aux villes européennes pour surmonter les difficultés des siècles de l'Ancien Régime. A. Joris décrit cela dans son ouvrage²⁷ à propos de Huy : « *pourtant d'élégants édifices s'élèvent quand même, spécimens remarquables de cette Renaissance mosane qui marque toute la vallée de son empreinte si personnelle* ». On pense par exemple à l'Hôtel de la Cloche ou encore à la Maison Batta, ancien refuge de l'abbaye du Val Saint-Lambert, tous deux situés côté Huy-Petite.

Après la Révolution française

La Révolution française résonnera dans l'entière de l'Europe et aura divers impacts notamment en matière de politique et de religion. La Principauté de Liège cède sa place au Diocèse de Liège en 1789 après la Révolution liégeoise. Nombre de communautés religieuses seront démantelées, chassées, et leurs propriétés pillées, détruites ou, au mieux, réaffectées. Nous verrons plus loin, dans l'échelle micro, ce qui est arrivé à l'ancien couvent des Frères Mineurs de Huy à cette époque.

Échelle méso

La cité médiévale

Déjà à la fin du XII^e siècle, la cité de Huy a tout d'une ville d'importance régionale. Mais c'est

seulement aux XIII^e et XIV^e siècles qu'elle atteint son apogée. Les mots d'A. Joris sont à nouveau adéquats pour synthétiser la particularité de ces siècles : « *C'est le moment où la ville, prenant pleinement et subitement conscience de la force qu'elle représente, atteint le stade de la pleine maturité*²⁸ ». Cette maturité se manifeste sous plusieurs aspects :

Sur le plan politique et militaire, la charte de franchise de 1066 aussi appelée 'Charte des Libertés' place la cité de Huy en tête du mouvement d'émancipation de la bourgeoisie urbaine dans l'Empire et même en Europe. Elle permet aux bourgeois, ayant peu de place jusqu'alors dans la structure féodale et domaniale de l'époque d'acquérir une plus grande autonomie, limitant le pouvoir princier en place. Dans les siècles qui suivent, les bourgeois deviennent de plus en plus nombreux à Huy, ce qui leur confère une puissance accrue grâce notamment à leur statut de propriétaire foncier.

Sur le plan économique et commercial, l'horizon de Huy s'étend au niveau européen avec le commerce de la draperie notamment, en pleine expansion aux XIII^e et XIV^e siècles. Les corps de métier sont de mieux en mieux organisés en témoigne l'influence du Conseil des Métiers Hutois dans les décisions politiques de la ville²⁹.

Dès la fin du X^e siècle, Huy est incorporée au domaine de l'Église de Liège. Sur le plan religieux, les XIII^e et XIV^e siècles qui suivent sont marqués par l'installation à Huy de nouvelles communautés, en lien avec les grands mouvements spirituels qui animent la chrétienté, décrits précédemment. On nommera

²⁷ JORIS A., op. cit., p.175.

²⁸ JORIS A., op. cit., p.89.

²⁹ Dans l'ouvrage cité précédemment, A. Joris rapporte plusieurs épisodes où le Conseil des Métiers Hutois, aussi appelé 'Commission des XI Hommes' influence les grandes décisions liées à la gestion de la ville. On en déduit que ce Conseil joue le rôle d'un véritable organe politique, en plus de la gestion des affaires commerciales.

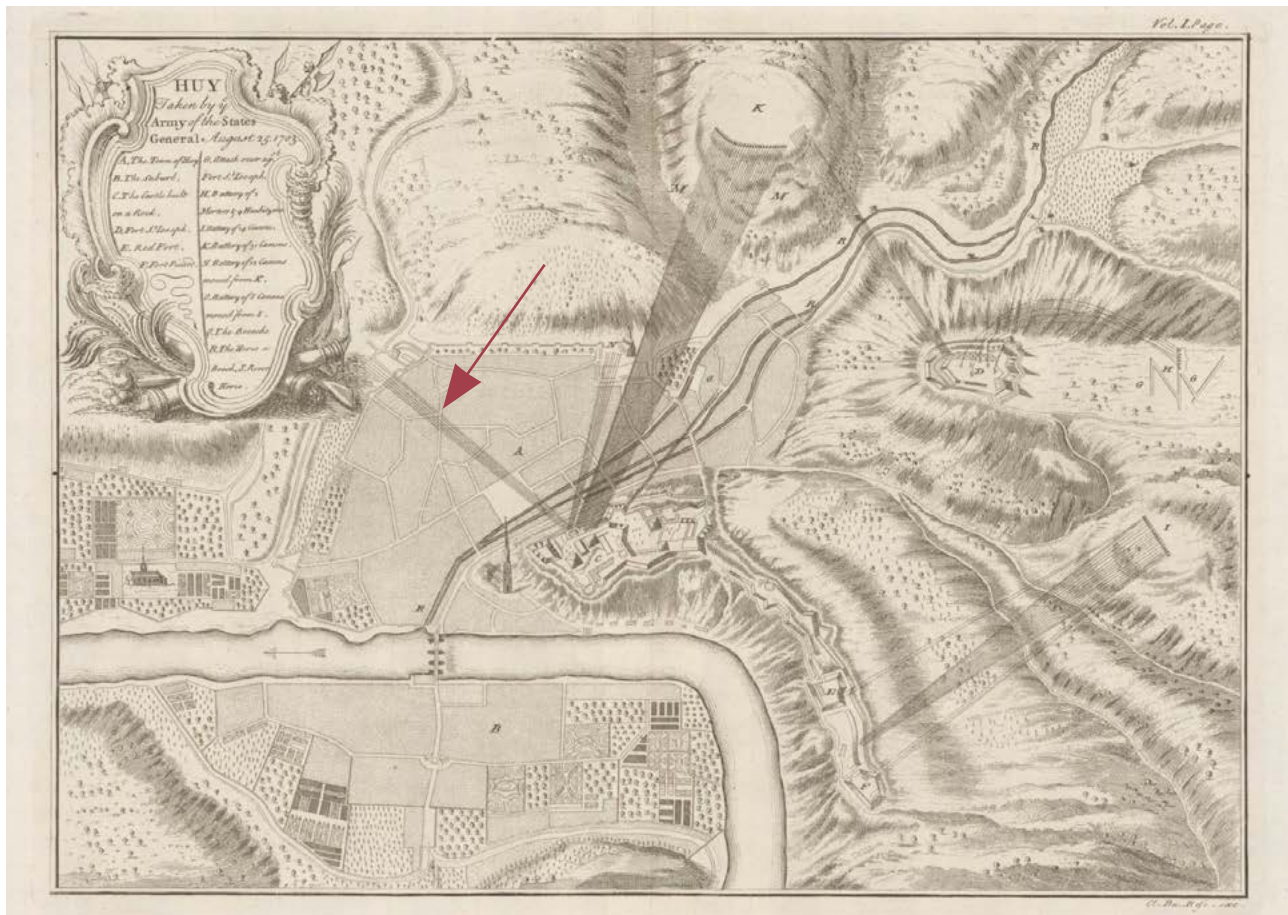


FIGURE 14 Carte de la prise de Huy du 25 août 1703. Le site du Couvent des Frères Mineurs se situe sur la trajectoire de certains tirs effectués entre le fort et une zone située près de la Porte Saint-Denis.
Source : <http://cartesius.be>



FIGURE 15 Cloître du couvent des Frères Mineurs de Huy - maçonnerie alternant briques et bandeaux de pierres calcaire de taille typique du Style Mosan.
Photographie : M. Vanel, juillet 2021.

par exemple les nombreux béguinages, refuges et les ordres mendiants dont les Franciscains, qui s'installent à Huy entre 1225 et 1234, sous l'épiscopat de Jean d'Eppe³⁰ et les Augustins de Neufmoustier, ancien prieuré du XII^e siècle élevé au rang d'abbaye en 1208. Le nombre élevé de communautés présentes à Huy au XIV^e siècle témoigne de l'importance religieuse de la ville.

P. Bertrand qualifie l'arrivée des Frères Mineurs dans la ville avec le principe d'*Insediamiento* : « *l'installation ou mieux : insertion dans le tissu urbain de communautés religieuses, de «couvents», la façon dont ces religieux se fondirent dans le décor urbain* »³¹. C'est essentiellement par le biais de leur activité de prédication que la communauté de Frères mendiants parvient à se rapprocher des laïcs et à devenir « la coqueluche de la bourgeoisie urbaine naissante »³².

En résumé, la prospérité économique des XIII^e et XIV^e siècles se traduit par des changements au niveau social, démographique et culturel. La population urbaine augmente en nombre et en niveau de vie. Dès la fin du XIII^e siècle, l'éducation est prise en charge par les béguines pour les filles de la bourgeoisie urbaine, le chapitre de Notre-Dame et l'abbaye de Neufmoustier se chargeant des jeunes garçons. Cette émulation se traduit enfin par la dilatation de l'espace urbain et l'affirmation de la ville de Huy avec la construction de la première enceinte dès la fin du XII^e siècle, comme évoqué précédemment³³.

³⁰ Les différentes sources consultées ne s'accordent pas sur une même année. J.-L. Antoine résume l'état des connaissances quant à l'arrivée de Frères Mineurs à Huy et leur installation sur le site rue des Chevaliers : ANTOINE J.-L., *L'église des Frères Mineurs de Huy*, A.C.H.S.B.A. 30, 1976, p. 14-15.

³¹ BERTRAND P., op.cit., p.103.

³² DE CEVINS M.-M. et MATZ J.-M. (sous la direction de), *Structures et dynamiques religieuses dans les sociétés de l'Occident latin, 1179 - 1449*, Presses Universitaires de Rennes, p.195-204, paragraphe n°16, par BERTRAND P.

³³ Se référer au premier chapitre de cette partie.

La ville Renaissance de l'Ancien Régime

Dès la fin du XV^e siècle et jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, la ville de Huy se trouve régulièrement au centre de plusieurs conflits d'importance européenne du fait de sa localisation³⁴. A. Joris résume en ces mots la fonction politique et militaire de la ville³⁵ : « *Tout au long de ces trois siècles, par conséquent, la fonction militaire de Huy est revenue au premier plan et c'est sous cet aspect peu enviable que s'affirme sa vocation européenne* ». On citera par exemple la prise de Huy par les Hollandais à la fin du XVI^e siècle (guerre de Quatre-Vingts Ans) et les guerres de Louis XIV (guerres de Hollande, de la Ligue d'Augsbourg et de Succession d'Espagne) ayant impacté très largement la ville de 1672 à 1718. Les ouvrages de J.-P. Rorive³⁶ racontent les grands moments de ces années de guerre, avec notamment le pillage et l'incendie de Huy en 1689, la prise de Huy en 1703 (illustrée dans la **FIGURE 14**) et la démolition de la ville décidée par les Anglo-Hollandais en 1715 et effectuée de 1717 à 1718.

Sur le plan économique et commercial, ces trois siècles voient passer tout et son contraire. En effet, après une période qu'A. Joris qualifie non pas de décadence mais plutôt d'assoupissement et d'atonie urbaine³⁷ avec le déclin du commerce de la draperie, on observe un regain de la ville et ce, grâce à sa reconversion vers la sidérurgie, la papeterie et la viticulture durant l'Ancien Régime. La période de l'Ancien Régime représente donc un moment de répit militaire pour la ville, lui permettant de se reconstruire.

³⁴ Se référer au premier chapitre de cette partie.

³⁵ JORIS A., op. cit., p.175.

³⁶ Se rapporter aux ouvrages suivants : RORIVE J.-P., *L'enfer d'une ville au siècle de Louis XIV : Huy*, éd. du Perron, Liège, 1991.

RORIVE J.-P., *Ombres et lumières en Val Mosan : histoire mouvementée du pays de Huy*, Liège, 2016.

RORIVE J.-P., *Histoire de Huy et sa région. Une destinée captivante et tumultueuse*, éd. Malherbe, Huy.

³⁷ JORIS A., op. cit., p.174.

H

Très illustres Et honnores Seigneurs

Comme nostre couvent des Freres Mineurs conventuels de S. François de la ville de Huy a pria son origine environ l'an de nostre Seigneur 1234 et que par le commandement du S.^{me} Prince Jean Appian d'heureuse memoire Escheq^{er} de Liege avont commencé en iceluy de travailler à la plus grande gloire et honneur de Dieu, a veiller au salut du prochain, et service de la bourgeoisie, en sorte que sans reproche fait il dit, il est appelle par les historiographes dignes de foy *ARMOIR* du paradis a present que par longueur et facherie du temps grande partie des dortoirs menace de crouler, cest ce qui nous fait prier tres instamment vos seigneuries vouloir selon leur bonte et puissance faire en sorte que la ville nous ellargisse quelque bonne ausmone pour assister a la reparation d'iceluy. En eschange de quoy promettons bien qu'en soyons indignes de prier le souverain seigneur du ciel et de la terre vouloir nous rendre tant en ceste vie qu'en l'autre la recompense centuple.

De Vos Seigneuries

Le tres humble suppliant et
serviteur en Dieu. frere
Pierre Le Beau gardien.

FIGURE 16 Lettre écrite par le frère Pierre Le Beau, gardien du couvent, requérant l'aide financière des seigneurs de Huy pour la restauration du couvent.
Source : Archives de l'État, Bloc d'archives BE-A0523 /T4/13 - Couvent des Frères Mineurs à Huy, n°77, archives couvrant la période des XVI^e et XVII^e siècles.

Proposition de réécriture de la lettre effectuée par mes soins :

«Très illustres et honnores (?) Seigneurs

» Comme nostre couvent des Freres Mineurs conventuels de S. François de la
 » ville de Huy a pris son origine environ l'an de nostre Seigneur 1234
 » et que par le commandement du S.^{me} Prince Jean Appian d'heureuse
 » memoire ... de Liege avont commencé en iceluy de travailler à la
 » plus grande gloire et honneur de Dieu, a veiller au salut du
 » prochain, et service de la bourgeoisie, en sorte que sans reproche fait il
 » dit, il est appelle par les historiographes dignes de foy *armoir* du
 » paradis a present que par longueur et facherie du temps grande
 » partie des dortoirs menace de crouler ; c'est ce qui nous fait prier
 » tres instamment vos Seigneuries vouloir selon leur bonte et puissance
 » faire en sorte que la ville nos ellargisse quelque bonne ausmone
 » pour assister a la reparation d'iceluy. En eschange de quoy
 » promettons bien qu'en soyons indignes de prier le souverain seigneur
 » du ciel et de la terre vouloir nous rendre tant en ceste vie
 » qu'en l'autre la recompense centuple.

» De Vos Seigneuries

» Le tres humble suppliant et
 » serviteur en Dieu. frere

La ville de Huy illustre bien le succès du courant renaissant dans la région mosane, véritable souffle prometteur sur le plan social, démographique et culturel. De nombreux édifices sont (re)construits au XVI^e et surtout au XVII^e siècle, en témoignent encore les façades présentant le style mosan avec l'alternance de briques et bandeaux de pierres calcaires que nous détaillerons dans la partie qui suit (FIGURE 15). Cette véritable révolution se marquera à Huy essentiellement au niveau des bâtiments ayant alors une certaine importance comme la Maison Batta dont nous avons déjà parlé, à l'instar du couvent qui nous occupe.

Huy après la sécularisation

Sur le plan économique et commercial, on peut dire que le XVIII^e siècle s'achève et emporte avec lui les derniers éléments de la prospérité passée.

L'aube du XIX^e siècle marque la fin de l'influence que la Principauté de Liège avait pu avoir sur la ville de Huy pendant plus de 800 ans. On conçoit aisément que cette période ait alors été un tournant important dans la politique de la ville, qui acquiert subitement une autonomie jusqu'alors peu connue.

Sur le plan religieux, l'ancienne Principauté de Liège laisse place au Diocèse de Liège en 1789. Bon nombre de communautés religieuses disparaissent de la ville au lendemain de la Révolution française, leurs bâtiments devenant alors propriété de l'État, de la Ville ou sont vendus à des particuliers.

Sur le plan social et culturel, on voit la création de nouveaux programmes urbains comme les écoles et instituts, l'éducation étant jusqu'alors essentiellement prise en charge par les différentes communautés religieuses et ce uniquement pour la classe bourgeoise. D'autres programmes comme les musées et

bibliothèques font leur apparition au cours du XIX^e siècle.

Échelle micro

Le couvent médiéval

La communauté des Frères Mineurs, arrivée à Huy au XIII^e siècle vers 1234, a une certaine influence sur le plan politique, en témoigne son statut de lieu de repli ou d'accueil des différents pouvoirs de la ville au fil des siècles. A ce propos, A. Joris rapporte que le couvent fut régulièrement utilisé comme lieu de refuge notamment lors de luttes entre les métiers hutois et les patriciens en 1297³⁸. Le couvent servit également de lieu de réunion pour la Commission des XI Hommes, dès le XIV^e siècle et ce, plusieurs siècles durant.

Les Frères Mineurs vivant essentiellement de leur activité prédicatrice ainsi que des dons, l'économie de la communauté est intrinsèquement liée à son intégration dans la ville et donc à son rôle social et « politique ». Cette donnée nous permet de comprendre pourquoi les (re)constructions successives du couvent correspondent systématiquement aux périodes de prospérité de la cité. L'impact de la communauté des Frères Mineurs sur le plan social est certain : une preuve irréfutable de cette intégration à la population urbaine est le nombre de testaments écrits dans lesquels la communauté figure, ou encore le nombre d'actes de donation à la communauté³⁹.

³⁸ « Dès 1297, les deux adversaires sont aux prises. [...] la lutte oppose le métier des bouchers à divers patriciens bien connus: Jean et Jacques de Montroyal, Nicolas Lempereur. Mise à sac de leur hôtel particulier, fuite dans le couvent des Frères Mineurs, rapidement assiégé par les bouchers». JORIS A., op. cit., p. 127.

³⁹ J. Fréson a analysé avec patience l'ensemble des documents disponibles dans les archives de la communauté et en fait une synthèse dans son article FRESON J., *Notice historique sur l'ancien monastère des Frères-Mineurs-Franciscains de Huy*, Huy, A.C.H.S.B.A. 7, 1887, p.200-263.

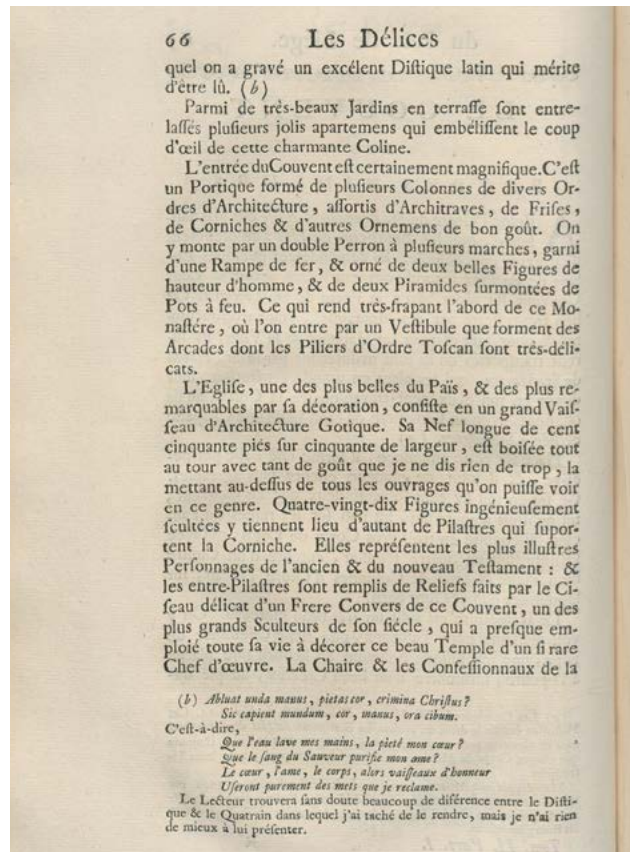
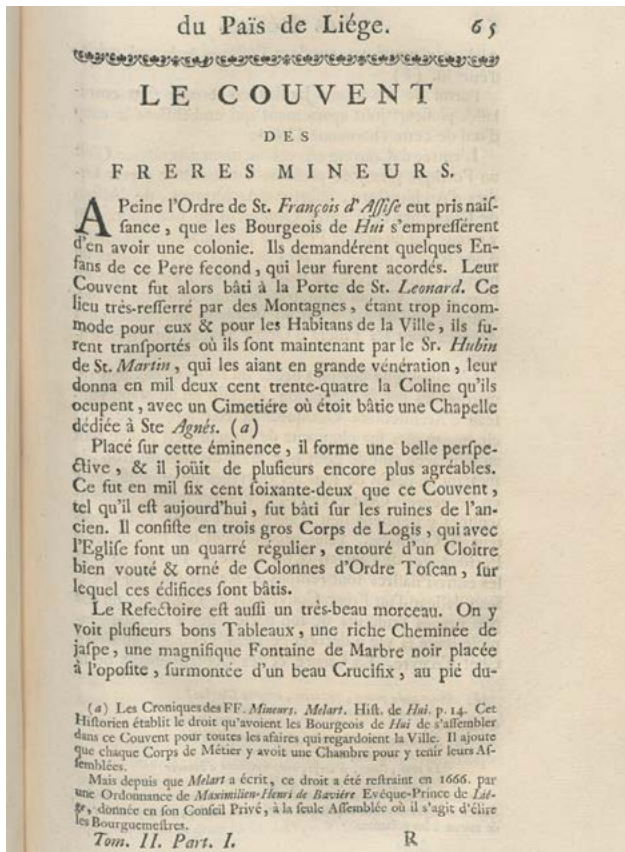


FIGURE 17 SAUMERY, *Les Délices du Pays de Liège*, tome second, impr. Everard Kints, Liège, 1738-1744, extrait p.65 et 66.
Source : www.e-rara.ch - ETH-Bibliothek Zürich

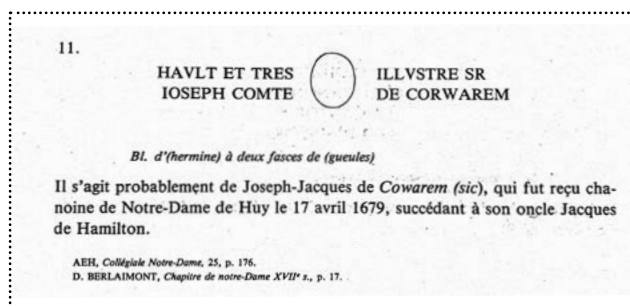
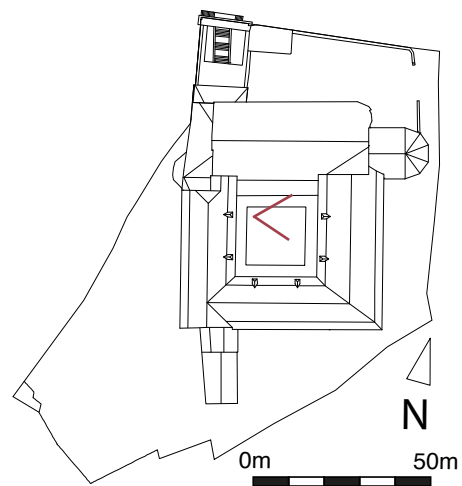


FIGURE 18 Cloître du couvent des Frères Mineurs de Huy - Exemple d'une inscription dédicatoire accompagné d'un blason.
Photographie localisée sur le schéma ci-joint : M. Vanel, juillet 2021 - Relevé et interprétation du blason : COMANNE J., *Dédicaces et Blasons de l'Ancien couvent des frères mineurs à Huy*, A.C.H.S.B.A. 41, 1987, p.32, détail de l'inscription n°11.

Le couvent sous l'Ancien Régime

L'impact des nombreux conflits militaires et religieux de l'époque sur la communauté reste incertain. En effet, peu d'éléments relatant la vie de la communauté avant le XVII^e siècle nous sont parvenus⁴⁰.

À l'instar de l'économie de la ville, les XVI^e et XVII^e siècles sont marqués par une nouvelle vague de prospérité pour la communauté. Les archives plus abondantes concernant la reconstruction quasi-totale des bâtiments conventuels entamée au XVII^e siècle vers 1640, nous permettent d'affirmer un état de ruine avancé des bâtiments moyenâgeux, la raison et l'ampleur des dégâts restant cependant encore incertains (FIGURE 16). On peut néanmoins avancer l'hypothèse que les différents conflits militaires de la fin du XVI^e siècle et du début du XVII^e aient pu accentuer la détérioration des bâtiments.

Quoi qu'il en soit, la reconstruction témoigne de la richesse de la communauté religieuse, s'écartant quelque peu de la Règle primitive établie par Saint-François d'Assise, prescrivant une vie simple et dénuée d'artifices. Les étapes de cette campagne de travaux seront détaillées dans la troisième partie de ce travail⁴¹.

La description du monument faite par Saumery au XVIII^e siècle indique la présence accrue d'éléments de décor, témoignant ainsi d'une architecture plus ostentatoire⁴² (FIGURE 17, détaillée dans la dernière partie de ce travail et reprise en annexe n°2). L'auteur ne tarit d'ailleurs pas de qualificatifs élogieux pour décrire les bâtiments et leur ornement. Cette richesse tient sans doute également de l'ancienneté et donc,

on peut supposer, de la très bonne intégration de la communauté parmi la population urbaine.

L'influence de la communauté religieuse sur le plan social reste importante au fil des siècles, en témoigne la description que fait Saumery des décors de l'église. L'édifice semble rempli de chapelles financées par les riches familles de la ville, son sol à priori couvert de dalles funéraires. J. Comanne décrit également l'abondance d'inscriptions dédicatoires et de blasons au sein du couvent, dans le cloître en particulier⁴³ (FIGURE 18).

Culturellement parlant, le style de la reconstruction du couvent au XVII^e siècle est une preuve de l'inscription de la communauté dans les tendances de son temps. Malgré les quelques modifications apportées au monument, nous pouvons encore aujourd'hui apprécier le bel exemple d'architecture de la «Renaissance mosane» qu'il incarne.

L'édifice après la sécularisation

Comme pour beaucoup de couvents et abbayes, les derniers Frères durent quitter les lieux en 1796, au lendemain de la Révolution française. Sur le plan économique, on peut supposer que les quelques années précédant la sécularisation n'ont pas été les plus prospères. Les finances de la communauté allant de pair avec l'économie hutoise, on conçoit les difficultés qu'ont pu avoir les derniers Frères à entretenir l'ensemble conventuel. Les quelques années d'abandon précédant la réaffectation des bâtiments qui va suivre au début du XIX^e siècle n'ont pu d'ailleurs qu'accentuer le délabrement des bâtiments.

⁴⁰ Seules quelques chroniques permettent d'émettre des hypothèses qu'il conviendrait de vérifier.

Se référer à l'ouvrage de ANTOINE J.-L., op. cit., p. 19-20.

⁴¹ Se référer notamment à l'analyse n°3 qui concerne l'étude de J. Fréson, dans le premier chapitre de la Partie III.

⁴² SAUMERY, *Les Délices du Pays de Liège*, tome second, impr. Everard Kints, Liège, 1738-1744, p. 65-69.

⁴³ Se référer notamment aux articles A.C.H.S.B.A. suivants :

COMANNE J., *Dédicaces et Blasons de l'Ancien couvent des frères mineurs à Huy*, A.C.H.S.B.A. 41, 1987, p.15-53.

WIGNY E., *Monuments et épitaphes des Wissocque et du marquis de Trazegnies*, A.C.H.S.B.A. 5, p. 224-236.

CHRONOLOGIE GÉNÉRALE

Huy est incorporée au domaine de l'Église de Liège¹

Charte de franchise accordée à la ville¹

Première grande enceinte de la ville¹

F. d'Assise réunit différentes fraternités autour de lui

Fondation de l'ordre des Frères Mineurs
Approbation de la règle de S' François

Arrivée des Frères Mineurs à Huy
Installation dans l'église St-Jacques-au-Tilleul

Réformes des ordres mendiants dans les Pays-Bas bourguignons - 'Grande fracture'²

Guerres de religion dans les Pays-Bas bourguignons²

Les Hollandais prennent le château de Huy³

Début de la campagne de reconstruction du couvent moyenâgeux.

Guerres de Louis XIV jusqu'en 1718³

Pillage et mise à feu de la ville par Louis XIV³

Prise de Huy (guerre de Succession d'Espagne)

Traité d'Anvers - destruction des forts et du château³

Révolution française

Le couvent et l'église deviennent propriété de l'État

Bâtiments conventuels achetés par la ville de Huy à l'État.

Classement du couvent le 1^{er} août 1933

Projets d'aménagement pour l'École Industrielle

985

1066

fin XII^e siècle

1209

1221
1223

vers 1234

1297

XIV^e siècle
(dès le)

XV^e siècle

XVI^e siècle

1595

1640

1666

1672

1689

1703

1715

1789

1796

1814

1830

1832 - 1838

1860

1872 ?(1875)

1875

1933

1934

1941

1950's

Légende :

Histoire de la ville

Histoire des Franciscains

Histoire du couvent

Source monumentale / millésimes

OCCUPATIONS DU COUVENT

Couvent utilisé comme refuge par les patriciens hutois suite à des émeutes populaires

«Commission des XI Hommes» et ces réunions dans l'enceinte du couvent

Restriction des droits d'accès du Conseil des Métiers Hutois au couvent

Les 10 derniers Frères sont chassés

Écuries dans l'ancienne église

Justice de Paix

Le couvent est converti en maison d'arrêt

Logements dans l'ancienne église

Bibliothèque et de la Banque Populaire (> 1914)

Musée communal

École professionnelle pour jeunes filles (>1959)

Locaux occupés par les Boys-Scouts et la Société Hutoise des Beaux Arts

Dépôt des archives de l'État occupe l'étage de l'église

¹ JORIS A., *op.cit.*, 1965.

² COOMANS Th., *op.cit.*

³ RORIVE J.P., *L'enfer d'une ville au siècle de Louis XIV : Huy*, op.cit.

Chapitre 3 : Synthèse : bref historique

La fonction religieuse de l'édifice s'éteint avec le départ des derniers Frères, les bâtiments et le site devenant propriété de l'État. S'ensuivront alors plusieurs réaffectations plus publiques dont la plus importante est certainement la reconversion du couvent en maison d'arrêt (gendarmerie, Justice de Paix et prison) au début du XIX^e siècle :

Dès 1830 : maison d'arrêt ;

Dès 1860 : logements dans l'ancienne église, seul reste l'appartement du concierge aujourd'hui ;

De 1875 à 1914 : bibliothèque et banque populaire ;

Depuis 1933 : musée communal ;

De 1934 à 1959 : école professionnelle pour jeunes filles ;

1987 : aménagement d'un dépôt pour les archives de l'État à l'étage de l'ancienne église ; Il sera ensuite remplacé par les archives de la ville de Huy ;

Aujourd'hui, divers occupants se partagent les lieux : plusieurs associations, le Musée Communal, les archives de la ville, le Service des Plantations de la ville, etc.

Il apparaît clairement que le destin du couvent des Frères Mineurs est intrinsèquement lié à celui de son contexte urbain, lui-même fortement influencé par les grandes mouvances territoriales et européennes. En témoigne la justesse avec laquelle la conclusion faite par A. Joris au sujet de la cité pourrait s'appliquer au couvent des Frères Mineurs : « *Huy est resté le commun dénominateur de fonctions multiples qui se succèdent, se juxtaposent, ou se combinent selon les époques*⁴⁴ ».

La frise chronologique ci-contre fait la synthèse des données contextuelles majeures abordées dans les chapitres que nous venons de parcourir. (FIGURE 19). Elle les met en relation avec les premiers éléments que nous avons concernant le monument. Comme annoncé au début de ce travail, elle sera complétée dans les parties qui suivent, au fur et à mesure de notre synthèse.

Pour compléter les données contextuelles discutées précédemment, il convient de faire un état des lieux des bâtiments et du site que nous avons sous les yeux aujourd'hui. La partie qui suit permettra au lecteur d'avoir les connaissances nécessaires à propos de la situation architecturale existante, afin de bien visualiser le sujet qui sera ensuite traité dans les différentes études de la troisième partie.

⁴⁴ JORIS A., op. cit., p.13.

PARTIE II : DESCRIPTIF DU MONUMENT ACTUEL

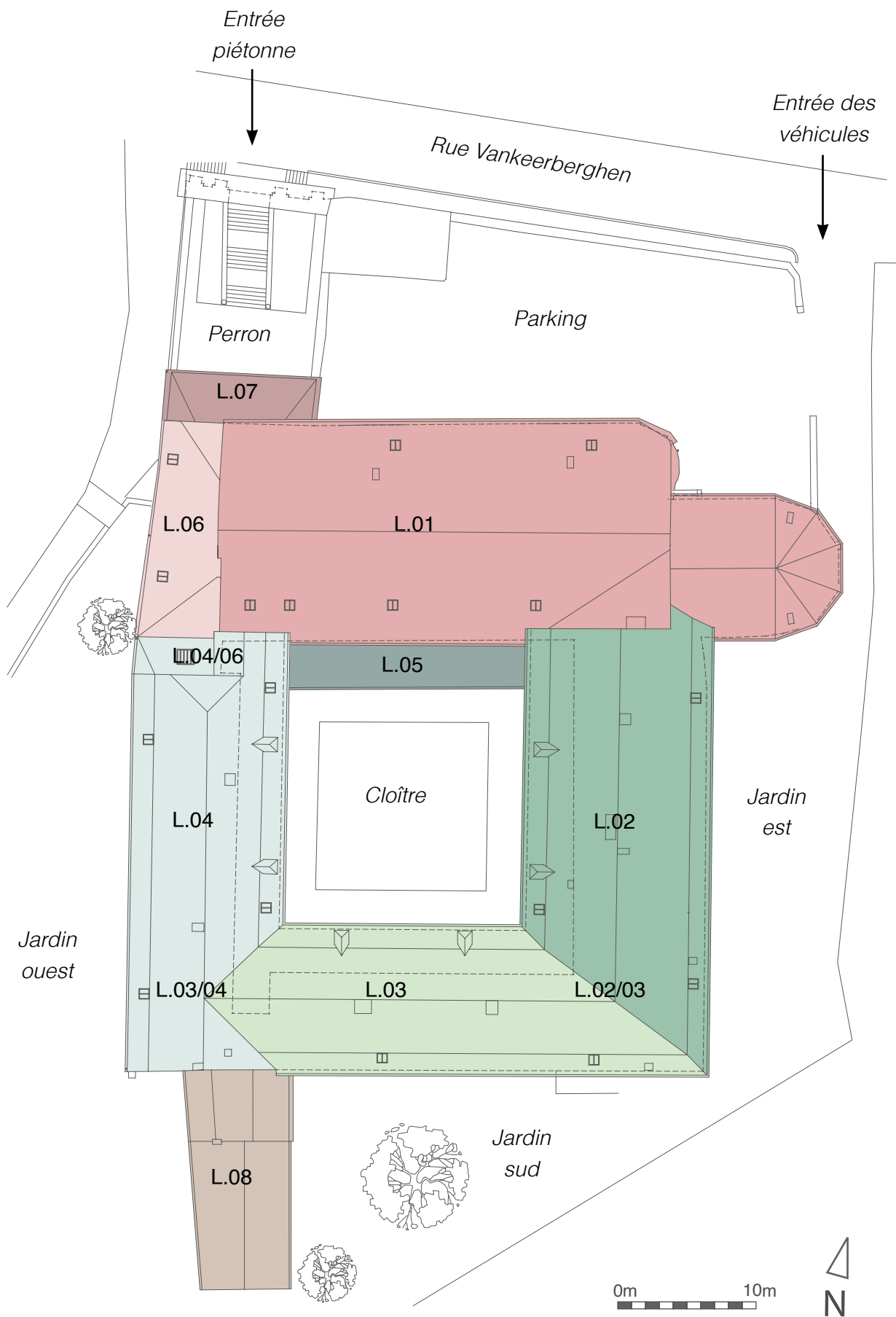


FIGURE 20 Huy, ancien Couvent des Frères Mineurs, plan des toitures - repérage des différentes zones de travail.
 Relevé et plans : bureau Ciplat sa, M. Vanel - Infographie : M. Vanel

Le monument que nous avons aujourd'hui sous les yeux, hérité des Frères Mineurs et des occupants qui leur succédèrent, est organisé de la manière suivante : au Nord de la parcelle on trouve l'église orientée n'ayant plus sa fonction culturelle d'origine. Au Sud de l'église, les bâtiments conventuels s'articulent autour d'un cloître. L'ensemble conventuel est entouré de plusieurs espaces extérieurs, le perron, le parking et les jardins.

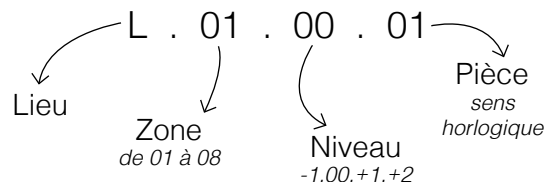
Les pages qui suivent s'attellent à décrire les différentes entités constitutives du monument, leurs caractéristiques principales et ce, d'un point de vue purement architectural. Aucune analyse archéologique ni travail d'interprétation ne seront entamés pour le moment.

Pour pouvoir décrire le monument de façon systématique, il convient d'arrêter un principe de numérotation des espaces et de leurs élévations. À l'échelle du couvent, ce repérage sera établi pour les espaces principaux afin de ne pas surcharger le lecteur avec des détails inutiles. Pour le cas d'étude qui sera développé dans le troisième chapitre de cette partie, nous emploierons le même système de numérotation mais de manière détaillée, permettant ainsi de repérer précisément les éléments discutés.

Le marque-page fourni reprend le principe de nomenclature et les zones proposées dans la **FIGURE 20**. Il est destiné à accompagner le lecteur tout au long de l'ouvrage pour faciliter l'identification et le repérage des éléments discutés.

Repérage des espaces en plan

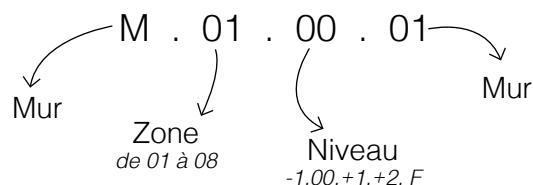
La numérotation suivante sera utilisée pour désigner un espace du monument en plan :



Les espaces situés à la jonction de deux bâtiments seront nommés de manière particulière : par exemple, l'angle **L.02/03** correspond à l'articulation entre l'aile **L.02** et l'aile **L.03**. Ceci permettra de traiter les espaces de manière neutre, sans tirer de conclusions trop hâtives en les rattachant à l'une ou l'autre aile.

Repérage des élévations

De manière analogue, on désignera les murs et élévations par la nomenclature suivante :



La lettre F nous permettra de désigner le mur sur toute sa hauteur, de manière générale, peu importe le niveau concerné.

Cette nomenclature sera utilisée de manière plus détaillée dans la troisième partie de ce travail, dans le cadre de notre cas d'étude au niveau de l'angle sud-ouest de l'ancien couvent.

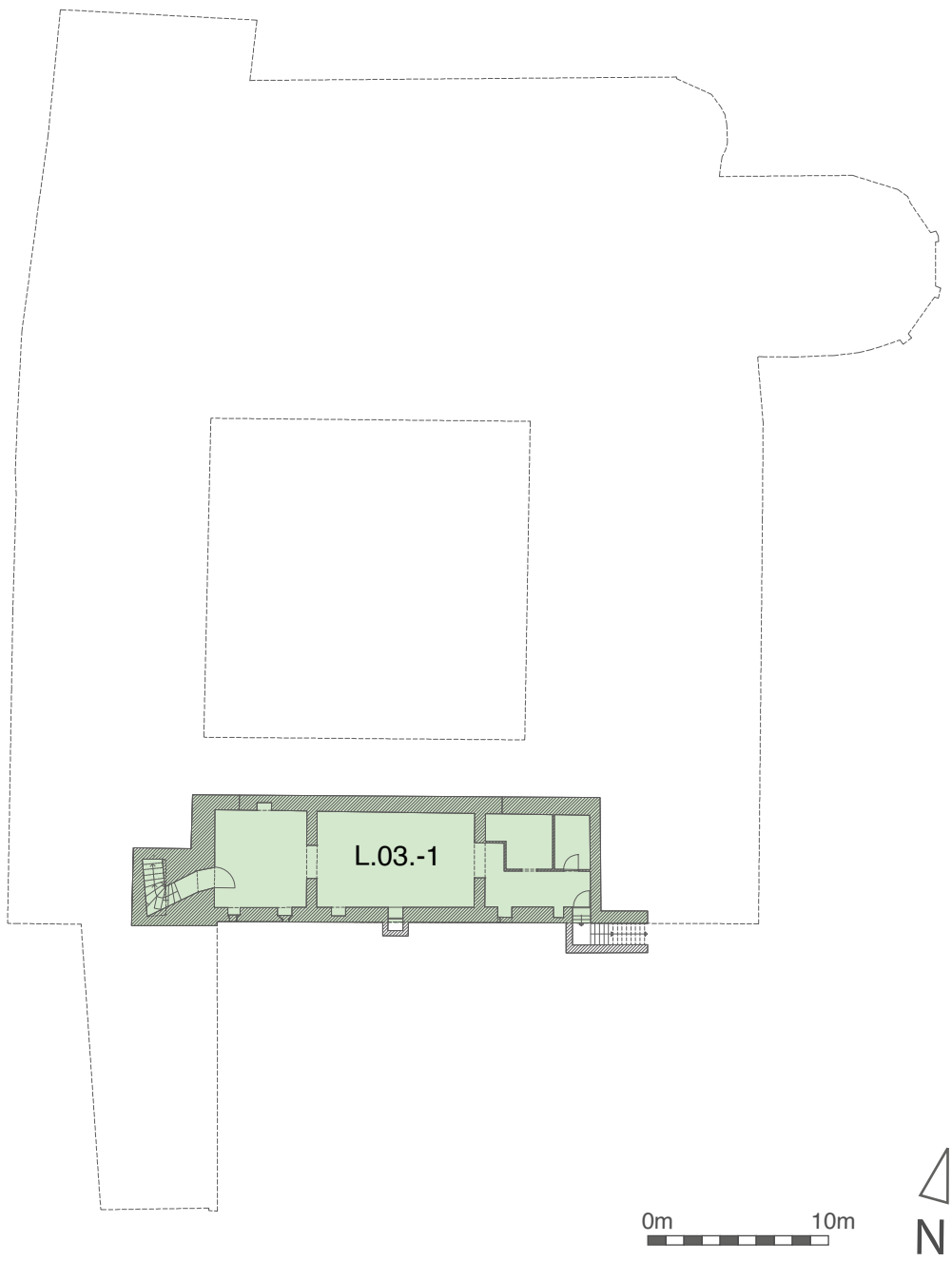


FIGURE 21 Huy, ancien Couvent des Frères Mineurs, plan du sous-sol.
Relevé et plans : bureau Ciptet sa, M. Vanel - Infographie : M. Vanel

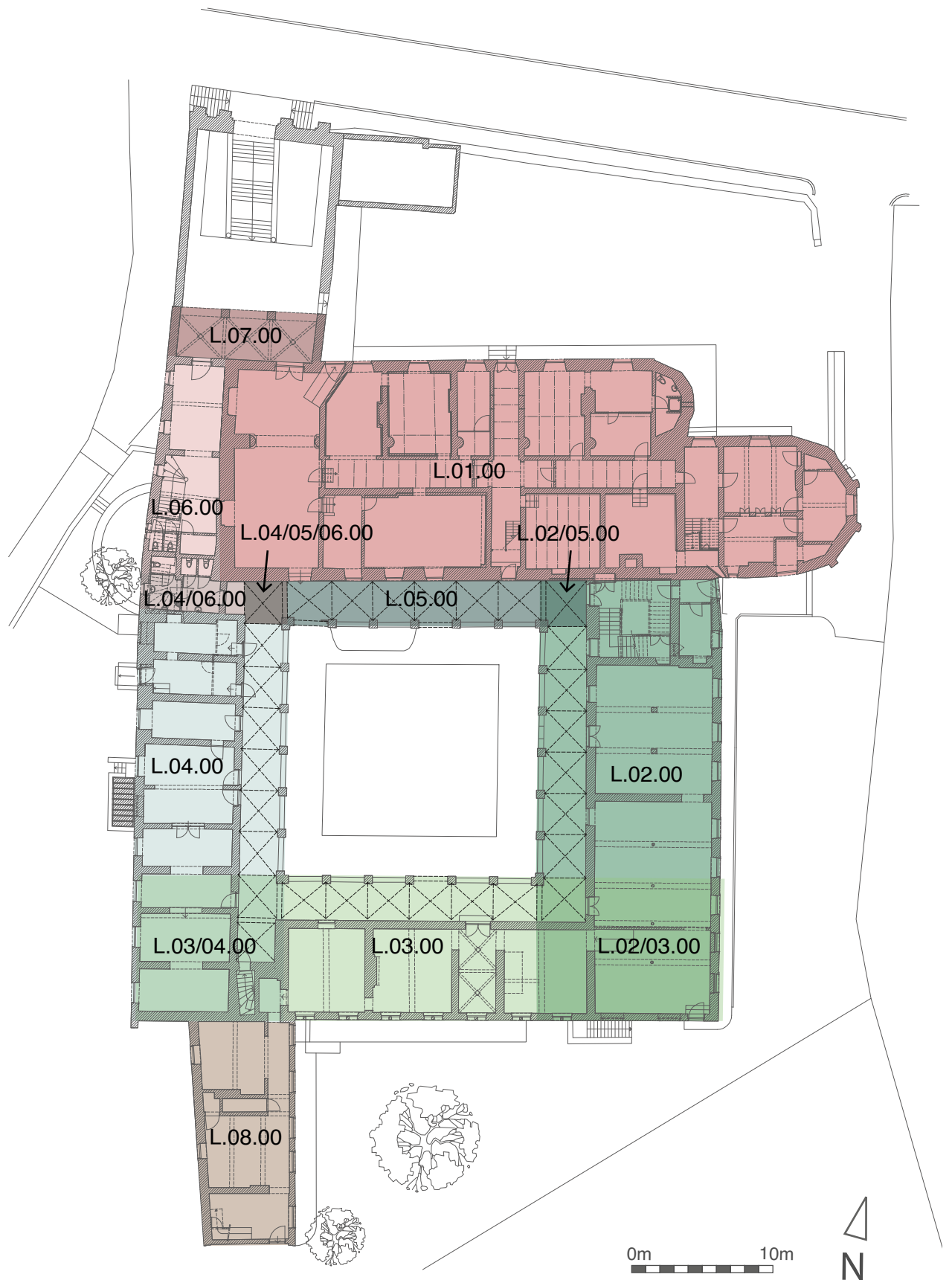


FIGURE 22 Huy, ancien Couvent des Frères Mineurs, plan du rez-de-chaussée.
 Relevé et plans : bureau Ciplat sa, M. Vanel - Infographie : M. Vanel

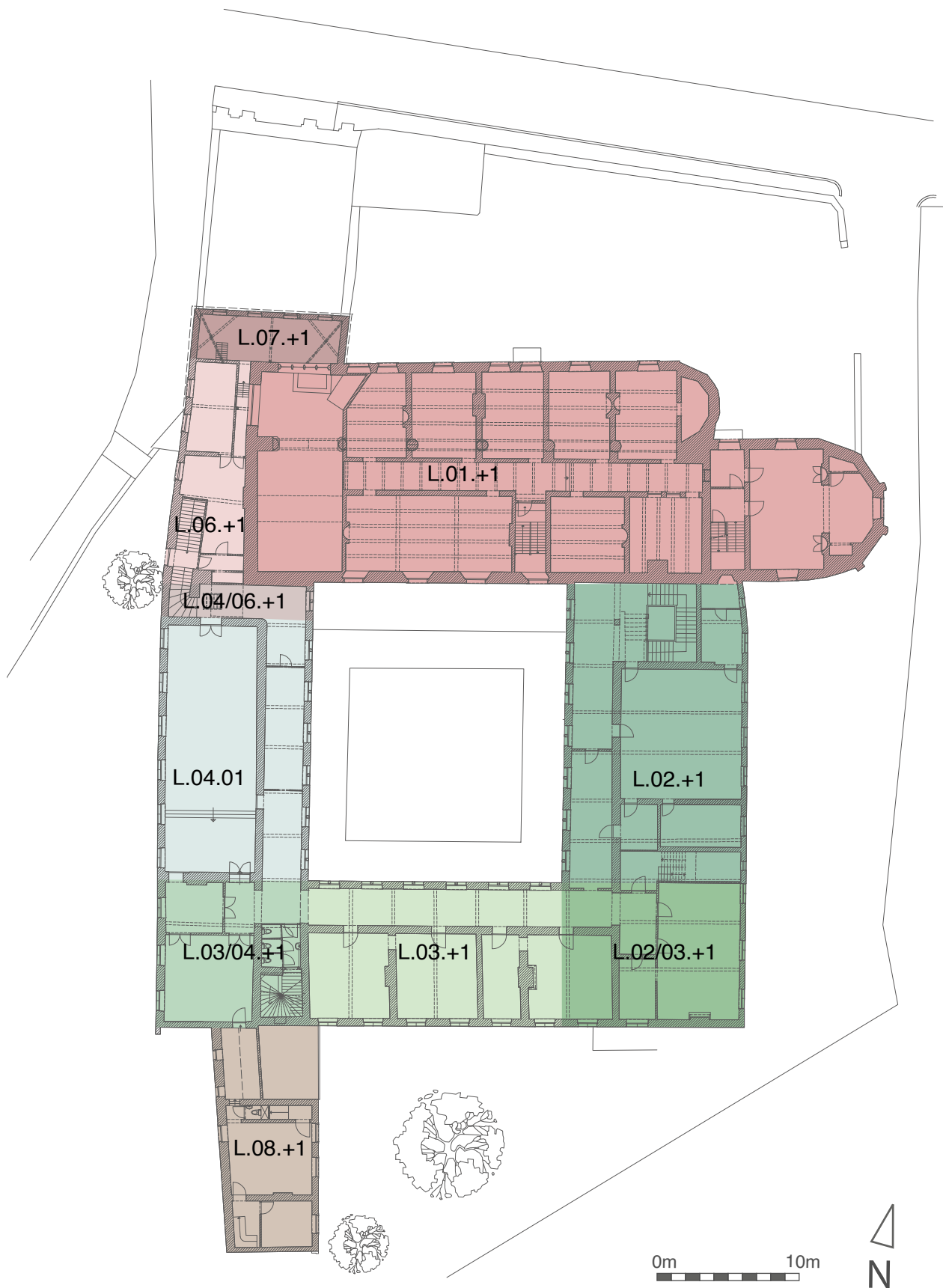


FIGURE 23 Huy, ancien Couvent des Frères Mineurs, plan de l'étage.
 Relevé et plans : bureau Cipllet sa, M. Vanel - Infographie : M. Vanel

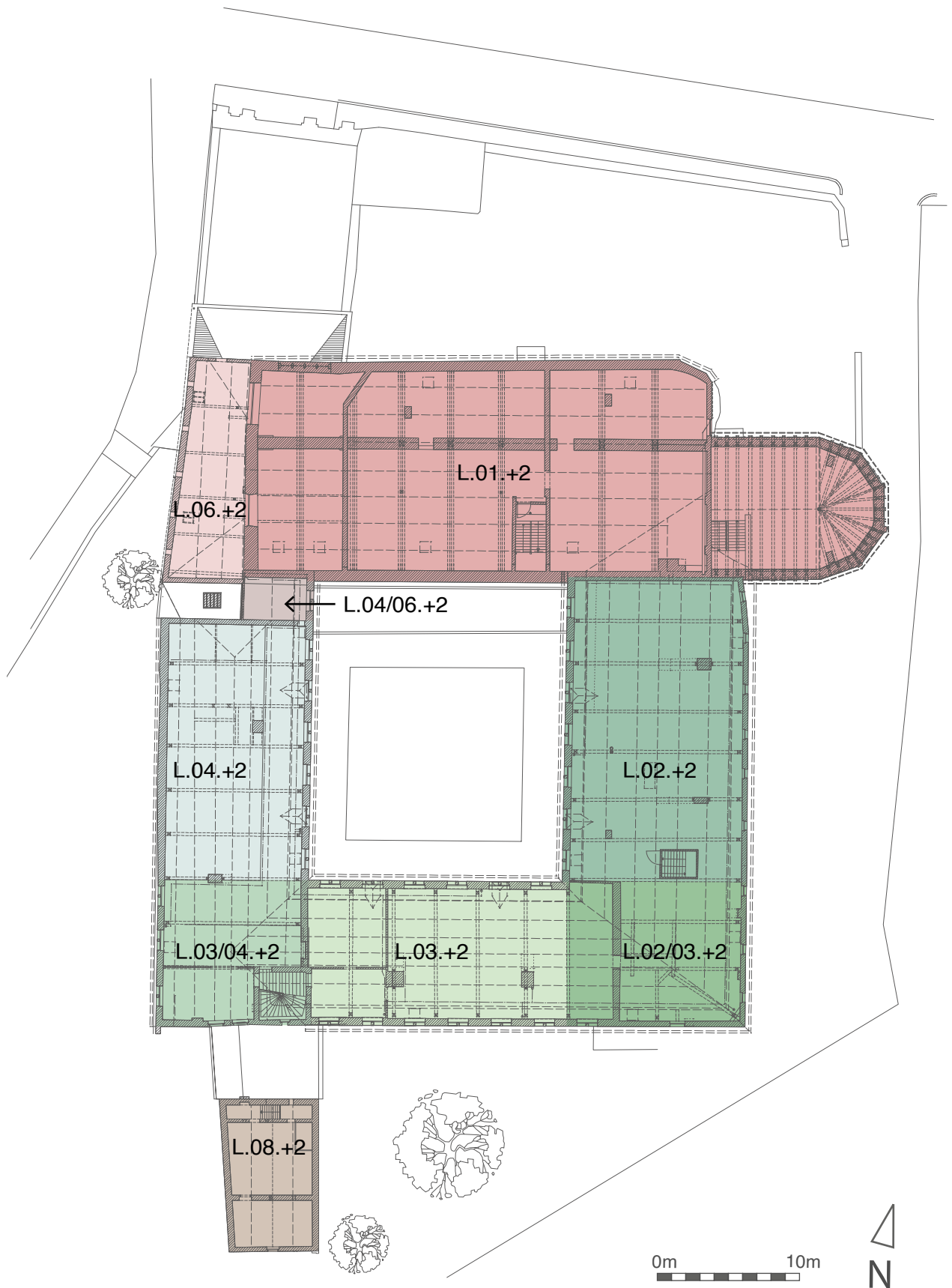


FIGURE 24 Huy, ancien Couvent des Frères Mineurs, plan des comble.
 Relevé et plans : bureau Cipllet sa, M. Vanel - Infographie : M. Vanel

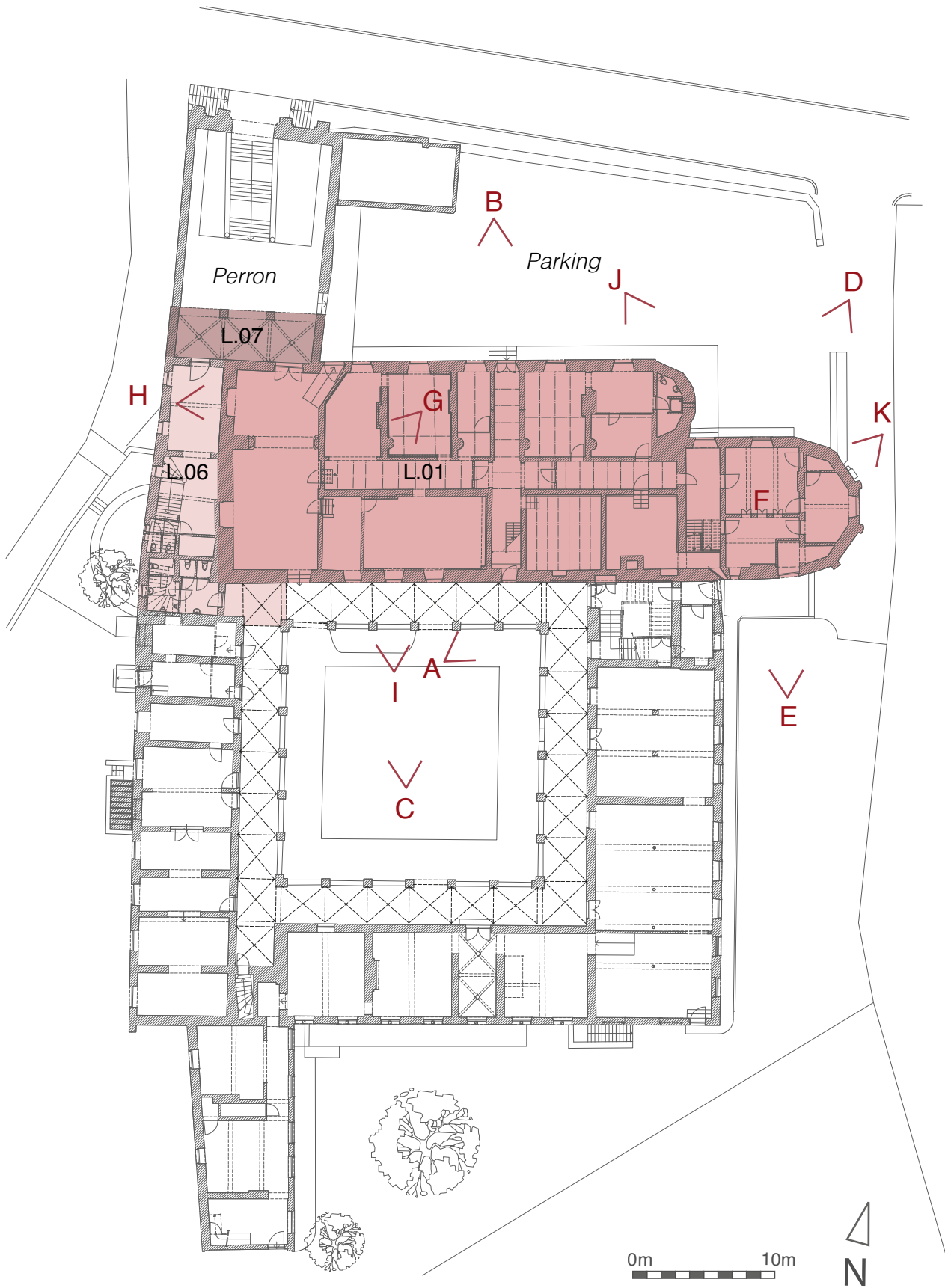


FIGURE 25 Plan du rez-de-chaussée de l'ancien Couvent des Frères Mineurs avec les zones L.01, L.06 et L.07 en couleur - repérage des photographies. Relevé et plans : bureau Ciplat sa, M. Vanel - Infographie : M. Vanel

Chapitre 1 : L'ancienne église et ses annexes

L'ancienne église en plan (FIGURES 20 à 24) :

L'ancienne église s'organise de la manière suivante : une nef principale à six travées prolongée par un chœur de deux travées et par un chevet polygonal à cinq pans. Le bâtiment présente un collatéral au Nord, lui-même terminé par une abside polygonale, à quatre pans cette fois-ci. Ces espaces ne sont plus aujourd'hui dédiés au culte. Ils ont été subdivisés en une série de pièces, distribuées par deux couloirs en croix (FIGURE 25).

En coupe :

À l'exception de sa première travée qui présente encore sa hauteur originelle et qui fait office de passage couvert vers le cloître, le bâtiment est actuellement divisé en trois niveaux :

- le rez de chaussée aménagé en salles d'expositions temporaires du Musée communal, logement pour le concierge et locaux techniques ;
- l'étage, occupé par les archives de la Ville ;
- l'espace des combles, non affecté.

Le photo club de Huy occupe les deux premiers niveaux du chœur de l'église, les combles n'étant pas affectés.

En élévation (FIGURES 27 & 28) :

L'ancienne église se distingue des bâtiments conventuels par son caractère hétérogène. En effet, ses façades constituent un beau témoin de l'histoire du couvent, présentant à première vue, une multitude de matériaux. Le mur gouttereau de l'élévation nord de l'église est globalement couvert d'une couche d'enduit, dont le mauvais état nous permet de percevoir différents éléments de la façade sous-jacente, dont

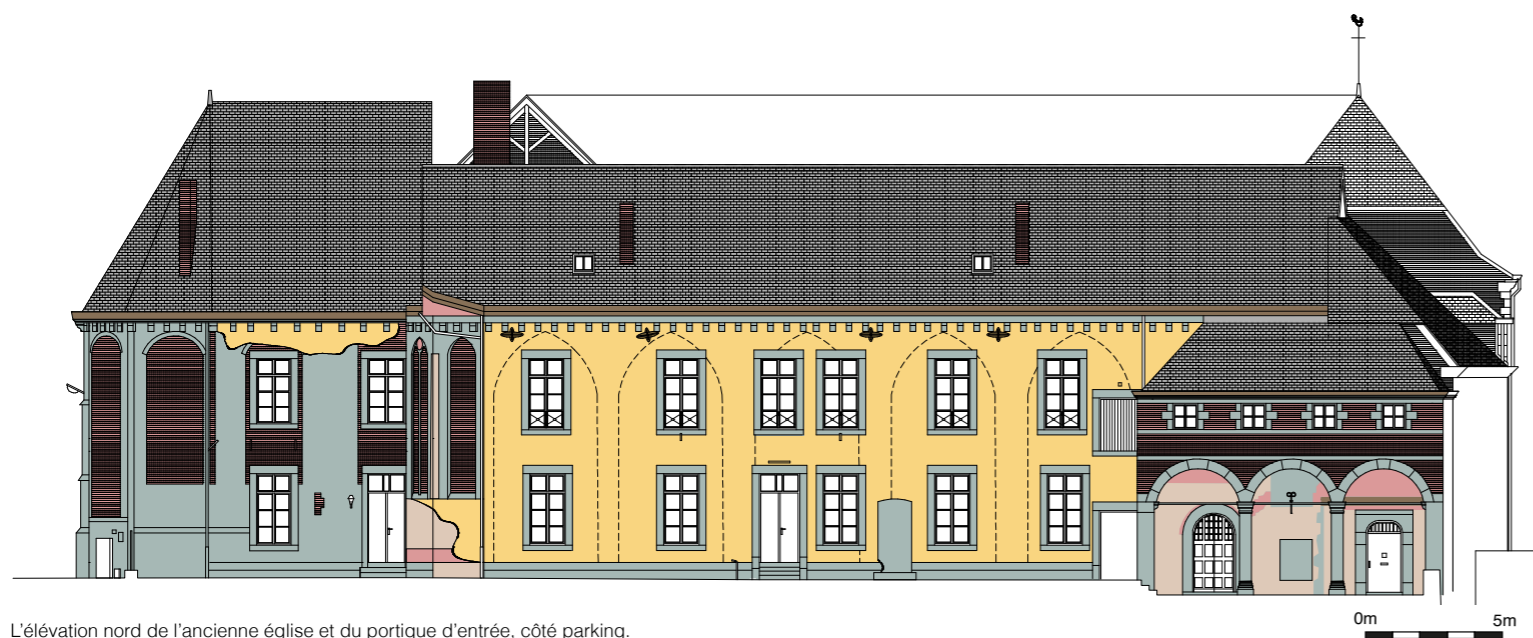
notamment le dessin de cinq arcs brisés. Cette façade est, à chaque niveau, percée de baies rectangulaires délimitées par un encadrement en pierre calcaire. On dénombre sept travées, dont la dernière, la plus occidentale, vient casser la régularité établie par les six premières.

Côté cloître, l'élévation sud de l'église n'est pas enduite, permettant d'avoir une meilleure visibilité sur les différentes maçonneries qui constituent la façade et ce, malgré la galerie nord du cloître, adossée au mur gouttereau de l'église. La façade du rez-de-chaussée est rythmée par des percements du même genre que ceux observés côté nord. A l'étage, au-dessus de la toiture couvrant la galerie du cloître, on distingue quatre baies en tiers-point, sans remplage.

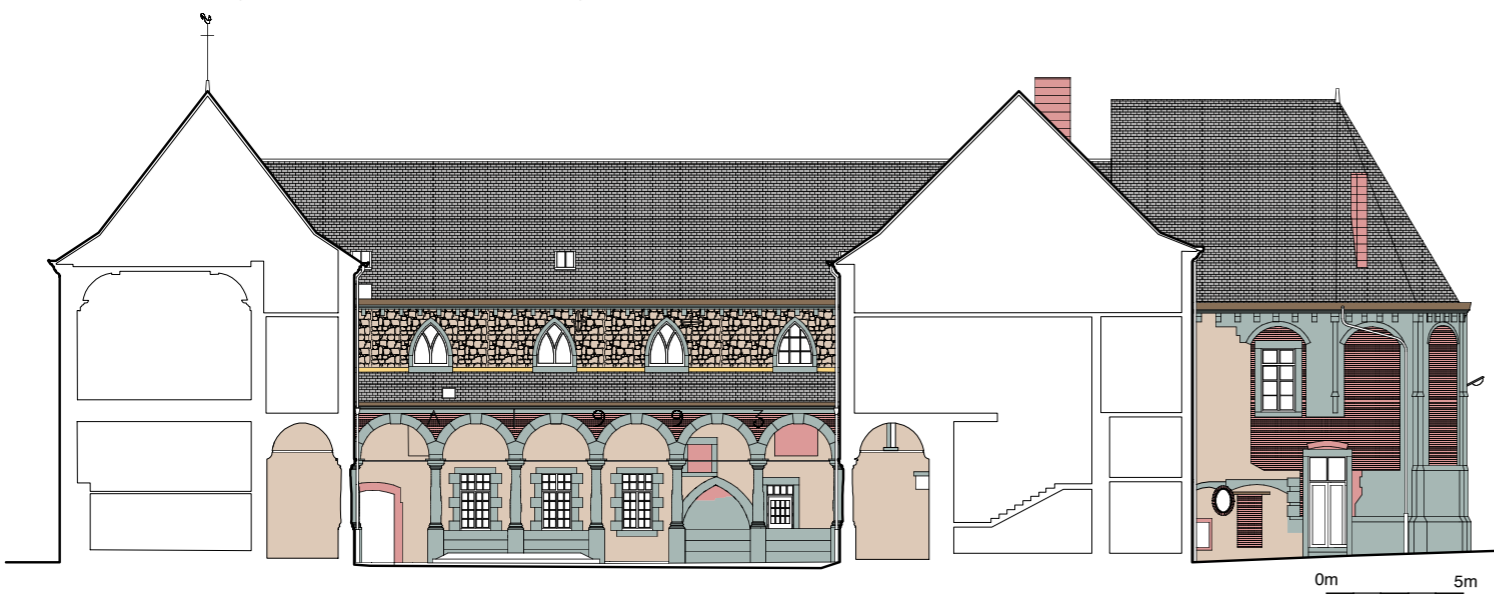
Le volume de la nef et celui de son collatéral sont aujourd'hui regroupés sous une même toiture d'ardoise en bâtière. Le chœur est également couvert par une toiture à deux versants désaxée par rapport à celle de la nef (FIGURE 26). Elle se termine par une croupe polygonale à cinq pans couvrant l'abside. On distingue donc trois façades pignons à l'ancienne église : les pignons occidental et oriental de la nef, et dans le même plan que ce dernier, le pignon occidental du chœur.



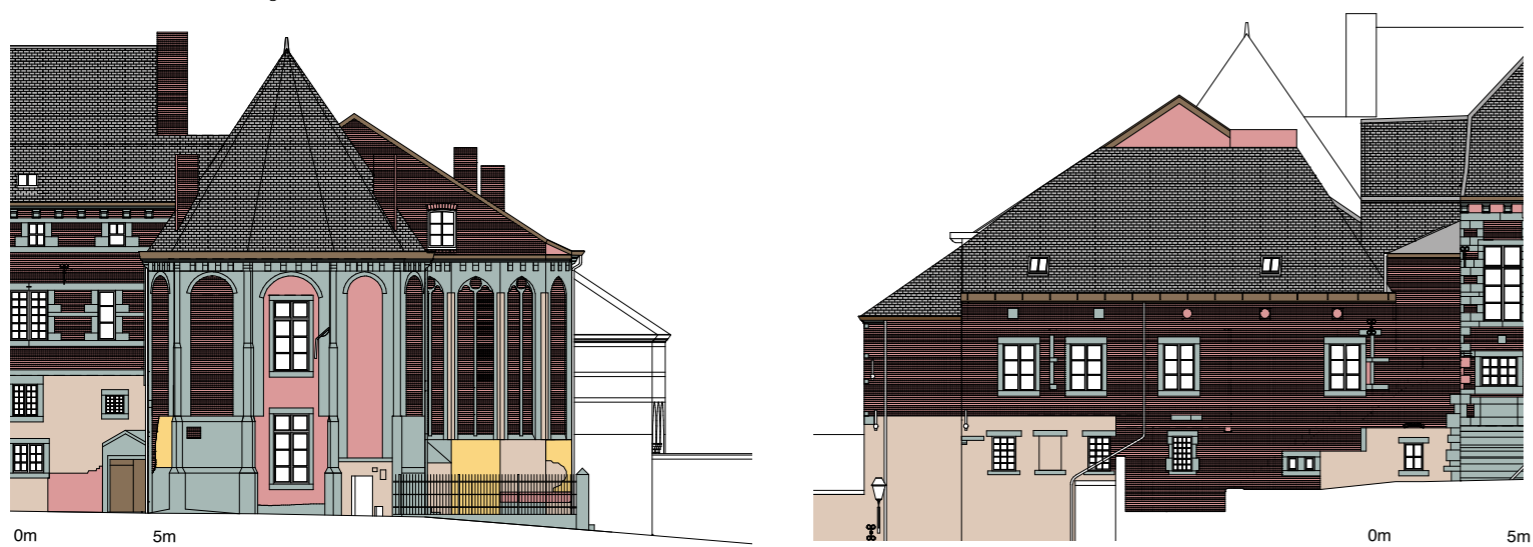
FIGURE 26 Désaxement des bâtières couvrant la nef et le chœur.
Photographie : M. Vanel, février 2021.



L'élévation nord de l'ancienne église et du portique d'entrée, côté parking.



L'élévation sud de l'ancienne église, côté cloître et élévation sud du chevet.



L'élévation est du chevet de l'ancienne église, côté jardin.

L'élévation ouest de l'annexe de l'église et du portique.



FIGURE 27 Élévations de l'église et ses annexes et repérage des principaux matériaux qui les constituent.
Relevé et plans : bureau Ciplat sa, M. Vanel - Infographie : M. Vanel



L'élévation nord de l'ancienne église, côté parking et rue Vankeerberghen, décembre 2020.



L'élévation méridionale de l'ancienne église, côté cloître, mai 2021.



Élévations nord et sud du chevet de l'ancienne église, décembre 2020.



FIGURE 28 Élévations de l'ancienne église et de son chevet.
Photographies : M. Vanel

Les spécificités de l'ancienne église :

L'ancienne église regorge d'éléments particuliers qui seront détaillés dans la suite de cette partie. En voici une liste des principaux (FIGURE 29) :

- la charpente du chœur, dont l'abattage des arbres a été daté par analyse dendrochronologique entre 1267 et 1281. Cette charpente est de type chevrons-formant-fermes⁴⁵ comportant à l'origine un berceau lambrissé en plein-cintre dont on ne peut plus observer que les aisseliers et jambettes courbes, encore criblés de clous (FIGURE 29.F).

- les anciennes colonnes de l'ancienne église sont toujours en place et visibles, malgré l'actuelle division des espaces, depuis l'entrée et certaines salles des archives (FIGURE 29.G).

- au niveau du gouttereau nord de l'église, dans la première travée de la nef, une ancienne baie en tiers-point de l'église dont le remplage n'a pas disparu. Elle est abritée dans le volume du portique qui sera décrit par la suite (L.07.+1) ;

- une baie similaire (FIGURE 29.H) au niveau du pignon occidental du collatéral de l'église (L.06.+2) ;

- les baies en tiers-point en partie haute de la façade méridionale de la nef (FIGURE 29.I) ;

- les anciennes baies tiers-point de la façade nord, aujourd'hui murées (FIGURE 29.J) et partiellement recouvertes par l'enduit de façade ;

- la baie murée avec arc brisé-surbaissé au rez-de-chaussée, donnant sur le cloître ;

- les contreforts de l'abside du chœur, dont on ne perçoit parfois plus que l'amorce ou même seulement la trace lorsqu'ils ont été démolis (FIGURE 29.K).

L'annexe de l'église (L.06) :

En plan, le volume annexe s'adosse au pignon occidental de l'église et s'organise en trois niveaux, les deux premiers étant actuellement affectés à l'asbl Epofor : le rez-de-chaussée occupé par un hall, un grand escalier et des sanitaires, l'étage par divers petits locaux de stockage ainsi qu'un escalier reliant l'annexe à l'aile occidentale du couvent. Les combles ne sont pas affectés.

En élévation, sa façade occidentale vient dans la prolongation de celle de l'aile ouest L.04. Elle surmonte le mur de soutènement délimitant le site de l'ancien couvent de la ruelle des Frères Mineurs en contrebas. L'élévation est constituée d'une maçonnerie mixte de différentes pierres en partie inférieure, jusqu'au premier étage. Une maçonnerie de brique constitue la façade de l'étage (FIGURES 27 et 28).

Le volume est couvert par une toiture en appentis à croupes s'appuyant contre le pignon occidental de l'ancienne église.

Le portique d'entrée (L.07)

Au nord de l'église et de l'annexe précédemment évoquée, un corps de portique à colonnade abrite l'entrée de l'ancien couvent. L'ouvrage présente trois travées sur deux niveaux, le premier étant ouvert sur le perron, le second étant un niveau de combles à surcroît.

La colonnade est constituée de deux colonnes rondes monolithiques en pierre calcaire légèrement galbées. Le chapiteau s'apparente à l'ordre toscan, et est construit comme suit : astragale, gorgerin, un seul filet, échine en quart de rond et l'abaque carré. Les socles

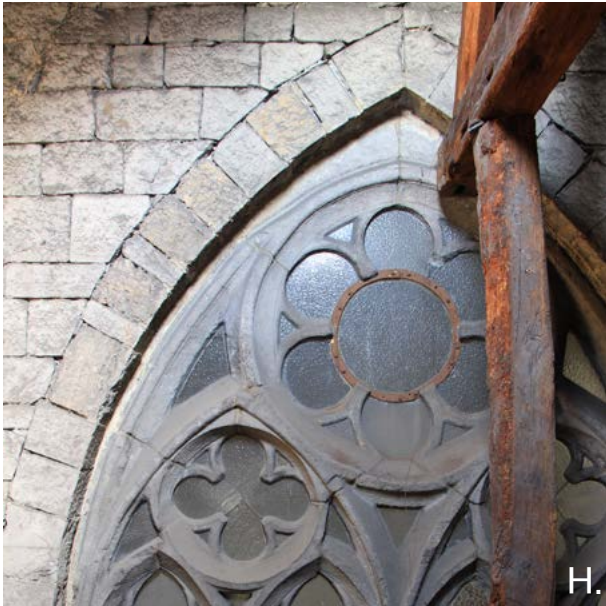
⁴⁵ HOFFSUMMER P., *Dendrochronology, basics and applications in archaeology*, dans le cadre du cours LPATR2272 - Matériaux et techniques traditionnels des gros-œuvre et second-œuvre, ULg, 2020.



La charpente du chœur (1267-1281d).



Le chapiteau d'une colonne, depuis un local des Archives de la Ville.



Baie du pignon occidental de l'église.



Baie ogivale de la façade méridionale de l'église, côté cloître.



Sur la façade nord de l'église, les baies ogivales derrière l'enduit.



Sur la façade de l'abside du chœur, des contreforts partiellement visibles.

FIGURE 29 Éléments particuliers observés dans l'ancienne église du couvent.
Photographies : C. Bolle, mars 2020 (charpente du chœur), M. Vanel, juillet 2020.

des deux colonnes, d'une hauteur de 20 cm, sont également carrés. Les bases attiques sont formées, de bas en haut, d'une plinthe carrée, d'un tore, une gorge entre filets et d'un second tore (FIGURE 30).

La colonnade forme une arcade avec arc également en pierre calcaire, appareillé en plein-cintre, les trois claveaux à la clef ainsi que les deux claveaux de sommier comportant chacun un blason⁴⁶. Aux extrémités du portique, les deux arcs latéraux reposent à moitié sur le mur et à moitié sur une console. Des tirants métalliques relient les appuis des arcs.

Trois voûtes d'arêtes à quatre quartiers en briques couvrent le portique. Les branches en tuffeau retombent sur les consoles en pierre calcaire mentionnées précédemment. Ces voûtes présentent une clef carrée en tuffeau.

La façade nord est percée de quatre petites baies au niveau de son surcroît. L'élévation du portique est rythmée par trois bandeaux, le premier passant juste au dessus de la clef des arcs, les deux derniers étant au niveau de l'appui et du linteau des baies supérieures.

Le mur gouttereau nord de l'ancienne église, visible à l'arrière du portique est percé de deux portes menant vers les zones **L.01.** et **L.06.** Les maçonneries des murs sont un vrai « patchwork » de différents appareillages qu'il conviendrait d'analyser plus en détails⁴⁷. Le portique est couvert par un appentis d'ardoises à croupes.

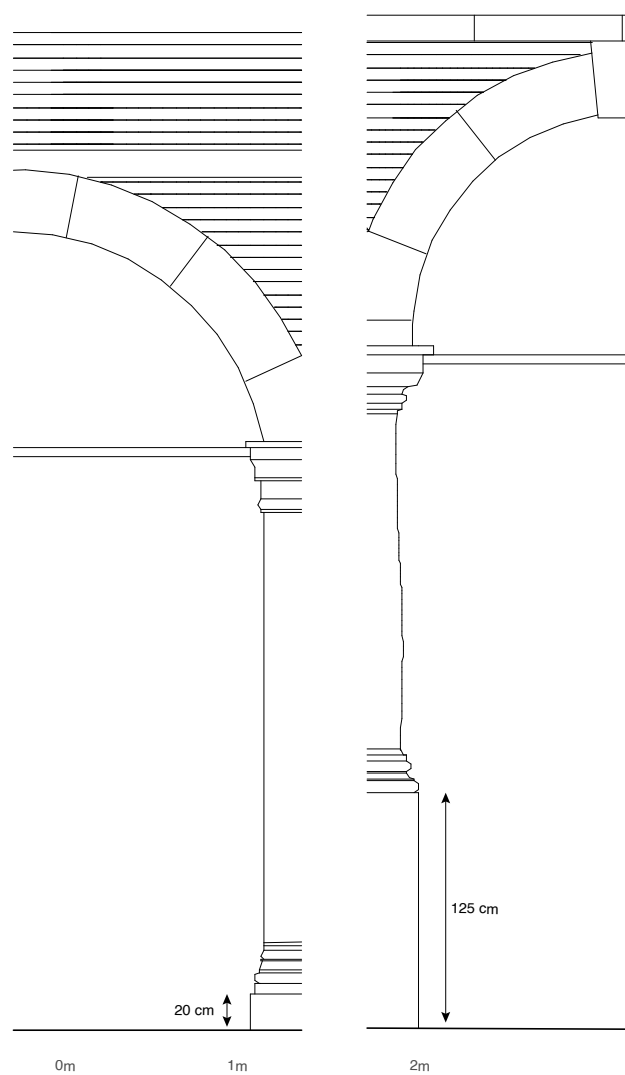


FIGURE 30 Comparaison graphique des colonnes toscanes du portique (à gauche) et de celles du cloître (à droite). Relevé, plans et infographie : M. Vanel

⁴⁶ La glyptographie de ces blasons et inscriptions dédicatoires sera abordée au premier chapitre de la partie suivante,

⁴⁷ Cette analyse ne sera pas menée dans le cadre du présent travail. Pour autant, elle est mentionnée dans le chapitre 1 de la partie III (analyse n°5), comme une étude préalable à mener en vue de la restauration du monument.

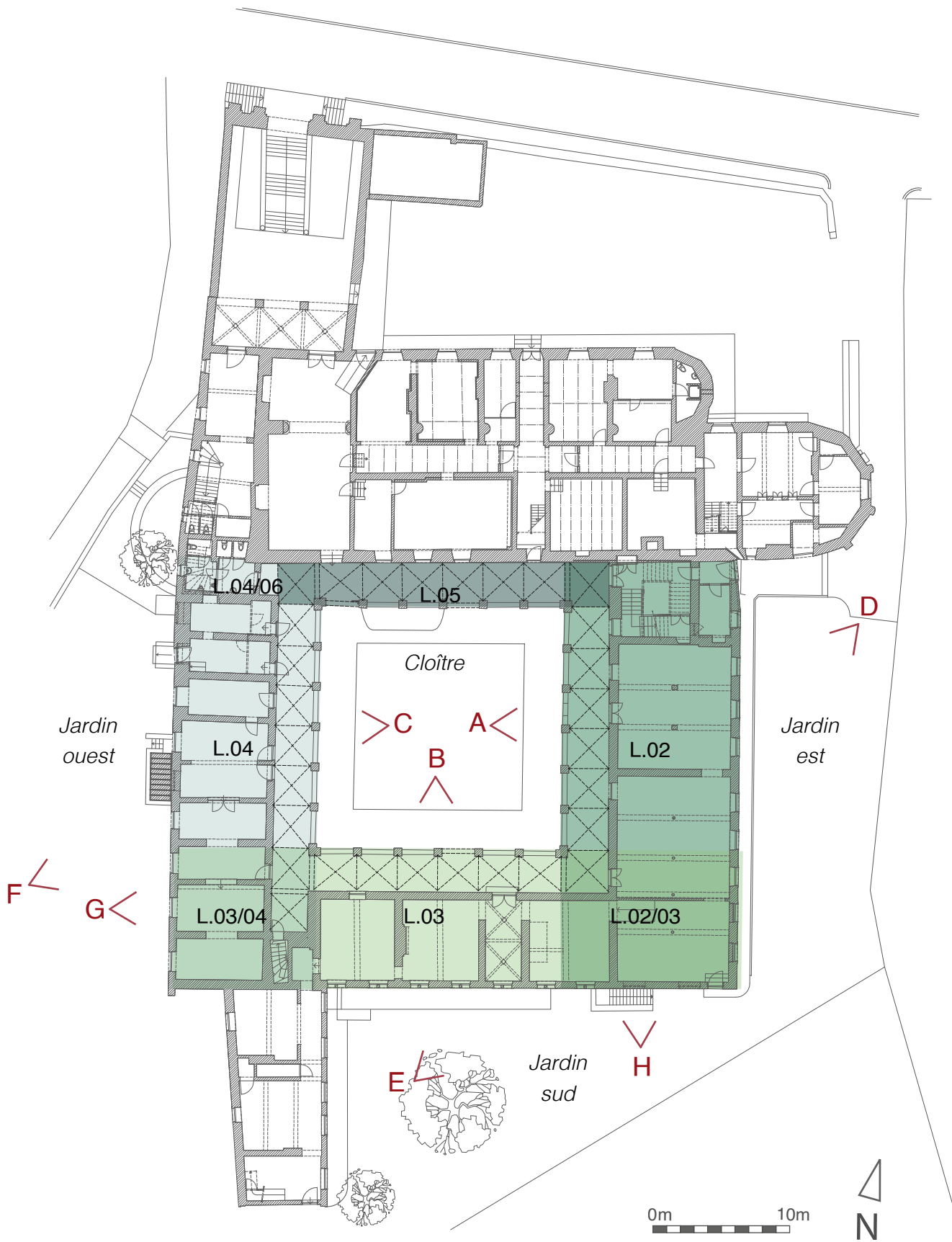


FIGURE 31 Plan du rez-de-chaussée de l'ancien Couvent avec les zones L.02, L.03, L.04 et L.05 ainsi que les angles en couleur - repérage des photographies qui suivent. Relevé et plans : bureau Cipllet sa, M. Vanel - Infographie : M. Vanel

Chapitre 2 : Les bâtiments conventuels, leurs annexes et les jardins

Par bâtiments conventuels, j'entends les bâtiments qui abritèrent les fonctions quotidiennes de l'ancienne communauté religieuse, à savoir les bâtiments **L.02**, **L.03** et **L.04** situés au Sud de l'église. De manière traditionnelle, ils s'organisent autour d'un cloître, ici de forme carrée, chaque côté mesurant 17,70 mètres.

En plan (FIGURES 20 à 24) :

Les bâtiments conventuels se présentent comme suit, sur trois niveaux :

- au rez-de-chaussée, le cloître est bordé par une galerie couverte et ouverte sur l'espace central. Elle est délimitée d'un côté par une colonnade de style toscan et de l'autre par un mur percé de plusieurs portes et fenêtres. La galerie est divisée en 6 travées par côté, auxquelles il faut ajouter une travée pour chaque angle. L'espace intérieur du rez est divisé de manière différente selon l'aile que l'on considère. Globalement, les pièces occupent toute la largeur du bâtiment, et sont donc distribuées via la galerie du cloître.

- l'étage vient couvrir la galerie, sa superficie est donc plus grande que celle de l'espace intérieur du rez-de-chaussée. Les pièces sont orientées vers les jardins et sont distribuées par un couloir intérieur qui borde la façade côté cloître. Cette distribution périphérique se superpose donc au déambulateur de la galerie ouverte du rez-de-chaussée.

- les combles sont très peu aménagés et sont donc, sauf exception, laissés en de grands volumes ouverts, rythmés par les fermes de charpente. Il y a un volume de combles par aile.

La toiture des bâtiments conventuels nécessite plus d'explications (FIGURE 32). L'aile orientale est couverte par une toiture d'ardoises en bâtière qui se connecte à celle de l'aile méridionale. L'aile orientale présente une façade pignon au Nord, du côté de l'ancienne église. L'aile occidentale est quant à elle également couverte d'une toiture en bâtière mais avec une croupette au Nord. Sa toiture se prolonge jusqu'à son pignon sud. La toiture de l'aile méridionale vient donc mourir sur celle de l'aile occidentale. Les trois toitures, bien que connectées différemment, présentent toutes une pente adoucie en bas de versant : c'est l'expression extérieure de leur charpente à coyaux.

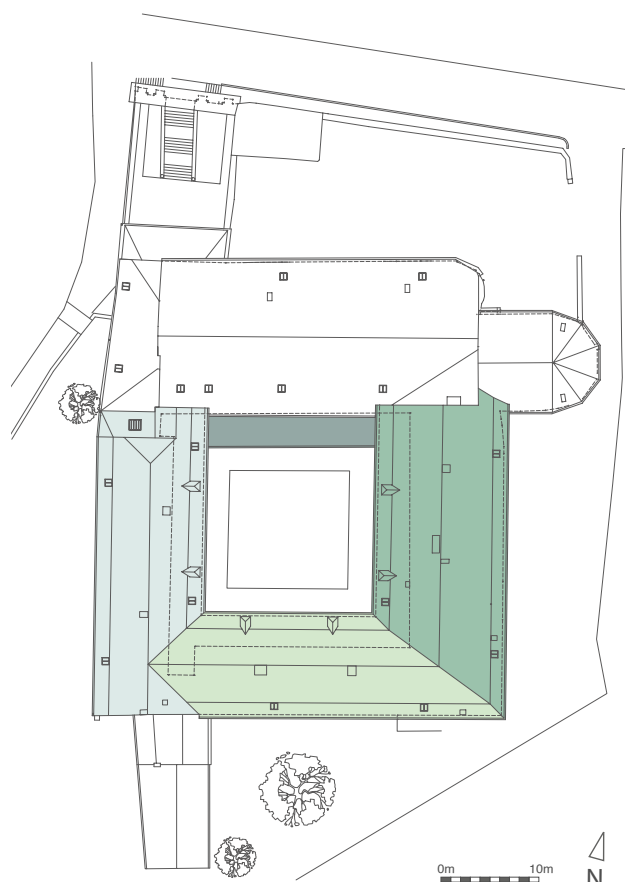


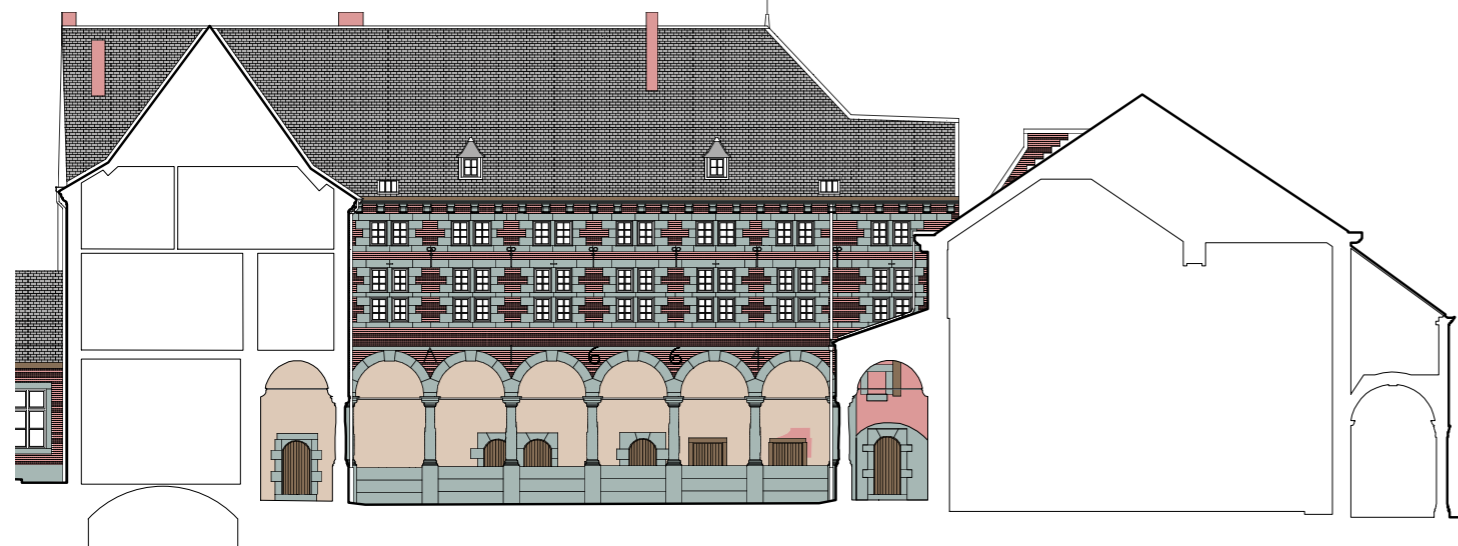
FIGURE 32 Plan de toiture des anciens bâtiments conventuels.
Relevé et plans : bureau Ciplat sa, M. Vanel - Infographie : M. Vanel



L'élévation de l'aile orientale, côté cloître.



L'élévation de l'aile méridionale, côté cloître.



L'élévation de l'aile occidentale, côté cloître.



FIGURE 33 Élévations des bâtiments conventuels, côté cloître et repérage des principaux matériaux qui les constituent.
Relevé et plans : bureau Ciplat sa, M. Vanel - Infographie : M. Vanel



L'élévation de l'aile orientale, côté cloître, millésimée 1687.



L'élévation de l'aile méridionale, côté cloître, millésimée 1669.



L'élévation de l'aile occidentale, côté cloître, millésimée 1664.

FIGURE 34 Élévations des bâtiments conventuels, côté cloître.
Photographies : M. Vanel, mai 2021.

En élévation sur le cloître (FIGURES 33 et 34) :

L'élévation des bâtiments conventuels du côté cloître est plutôt homogène et se présente comme suit :

- au rez-de-chaussée, la colonnade de six travées de style toscan. Les colonnes sont comparables à celles du portique d'entrée à l'exception de leur socle, beaucoup plus haut (125 cm en moyenne, voir FIGURE 30). Le fût des colonnes est également plus galbé que celles du portique. De même, les arcs qui surmontent la colonnade ressemblent à ceux décrits précédemment à la différence près que le claveau de la clef est légèrement saillant, pendant et passant. Des blasons et inscriptions dédicatoires ornent les clefs et sommiers. Un muret en maçonnerie calcaire assis de grande dimension comble l'espace entre deux colonnes.

- à l'étage, chaque travée est percée d'une fenêtre à croisée dont les piédroits, la traverse et le meneau sont en pierre calcaire.

- dans le même alignement vertical, les combles sont éclairés par des fenêtres plus petites, ayant également les piédroits et le meneau en pierre calcaire.

- l'élévation des étages présente une maçonnerie mixte caractéristique du style mosan avec son alternance de bandeaux de pierre calcaire et remplissage de briques. Le premier bandeau surmonte les arcs de la galerie. Les bandeaux suivants s'alignent avec l'appui, la traverse, le linteau des baies de l'étage. Enfin, les deux derniers bandeaux s'alignent avec l'appui et le linteau des baies éclairant les combles.

- en partie haute, les façades sont rythmées par des corbeaux en pierre calcaire, dont la mouluration sera détaillée plus loin. Une corniche en pierre, également moulurée, soutient le chéneau.

- les ailes sont couvertes par les toitures à bâtière en ardoise décrites plus haut, chaque côté étant percé de deux lucarnes à croupe et épi.

En élévation sur les jardins (FIGURES 35 et 36) :

Côté jardin, les élévations des bâtiments conventuels sont plus hétérogènes, comportant chacune leurs spécificités. Celle de l'aile orientale est composée de la manière suivante :

- un soubassement en pierre (maçonnerie mixte) de la hauteur du rez-de-chaussée, surmonté d'un bandeau en pierre calcaire. Le mur est percé de huit fenêtres aux dimensions particulièrement étirées en hauteur.

- l'étage reprend la maçonnerie mixte pierre calcaire-briques avec des percements similaires à ceux observés du côté cloître, à l'exception des croisées de pierre qui n'ont pas été conservées du côté jardin.

- le comble à surcroît est percé de petites fenêtres sans meneau cette fois-ci.

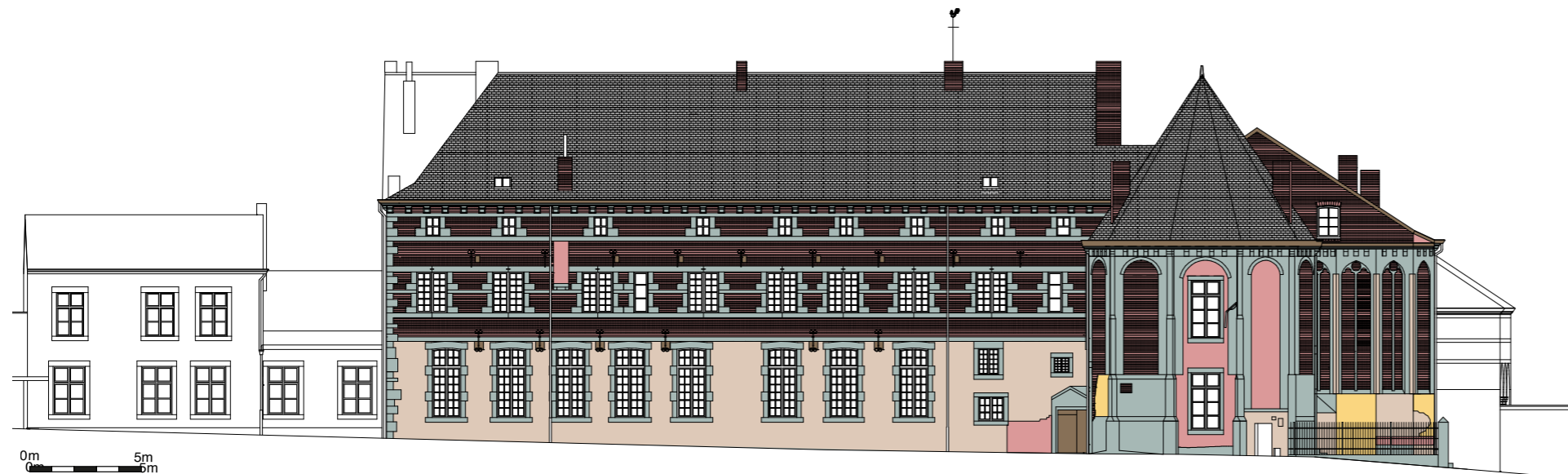
- les corbeaux qui rythment la façade en partie supérieure sont beaucoup moins travaillés que ceux du côté du cloître (voir analyse ci-après).

L'élévation côté jardin de l'aile méridionale est plus systématique si l'on ne considère pas les zones **L.02/03** et **L.03/04** aux articulations avec les ailes attenantes :

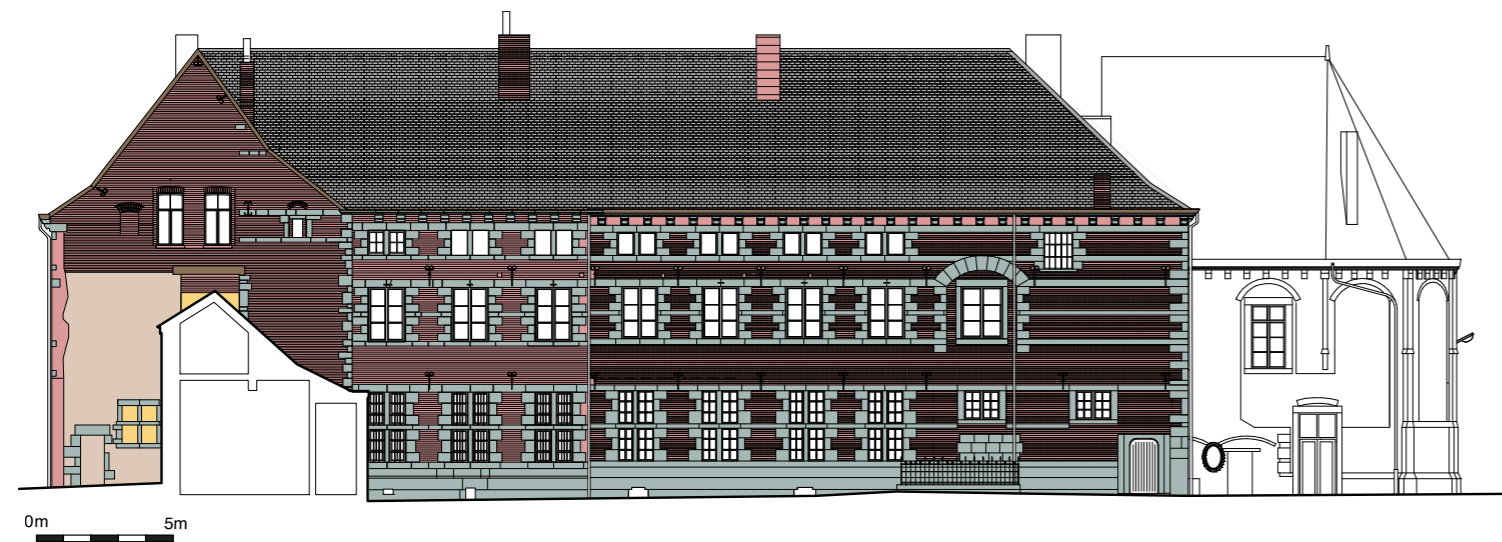
- au rez-de-chaussée, on observe un soubassement en pierre calcaire de trois assises. La façade est percée de fenêtres à croisées de pierre calcaire.

- à l'étage on retrouve les mêmes baies que celles décrites pour l'étage de l'aile orientale côté jardin, dont les croisées n'ont pas été conservées.

- le comble à surcroît est quant à lui éclairé



L'élévation de l'aile orientale, côté jardin.



L'élévation de l'aile méridionale, côté jardin.



L'élévation de l'aile occidentale et de la Maison Pattard, côté jardin.



FIGURE 35 Élévations des bâtiments conventuels, côté jardin et repérage des principaux matériaux qui les constituent. Relevé et plans : bureau Ciplat sa, M. Vanel - Infographie : M. Vanel



L'élévation de l'aile orientale, côté jardin.



L'élévation de l'aile méridionale, côté jardin.



L'élévation de l'aile occidentale, côté jardin.

FIGURE 36 Élévations des bâtiments conventuels, côté jardin. Photographies : M. Vanel, décembre 2020

de baies similaires à celles observées du côté cloître.

- La maçonnerie mixte décrite précédemment est mise en œuvre sur toute la hauteur de la façade, les bandeaux s'alignant successivement avec l'appui, la traverse et le linteau des fenêtres de chaque étage.

- les corbeaux en pierre calcaire adoptent un profil qui diffère de celui des corbeaux du côté cloître (FIGURE 37). En effet, côté cloître, la partie saillante présente une mouluration plus fine, taillée sur les trois faces visibles de l'élément. Côté jardins, la mouluration ainsi que la taille sont plus angulaires et sont présentes seulement sur une face du corbeau, les faces latérales étant simplement taillées de façon rectiligne. Les corbeaux diffèrent aussi dans le porte-à-faux créé : côté cloître, la saillie est de 20cm tandis que côté jardins, elle mesure 28cm. La pierre de la corniche est également moulurée dans sa partie saillante, mais cette fois, de manière identique côté cloître et côté jardins.

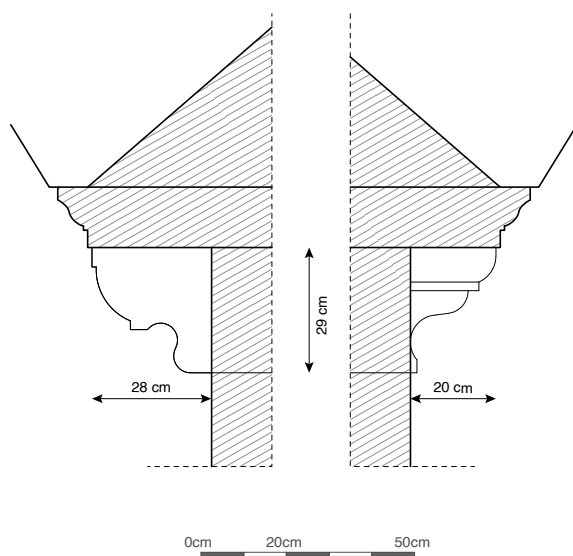


FIGURE 37 Comparaison du profil de la partie saillante des corbeaux côté jardins (à gauche) et côté cloître (à droite).
Relevé et plans : J-L. Vanden Eynde, M. Vanel - Infographie : M. Vanel

Enfin la façade côté jardin de l'aile occidentale est certainement celle qui fut la plus soignée :

- on remarque également le soubassement en pierre calcaire au rez-de-chaussée. Les baies du rez-de-chaussée, sans doute initialement similaires à celles de l'aile méridionale, ont été modifiées en baies bi-partites. La partie inférieure est toujours celle de la baie d'origine, toutefois sans son meneau. La partie supérieure a été transformée en une baie dont les piédroits, l'appui et le linteau sont monolithiques.

- à l'étage, on observe deux types de baies : trois baies similaires à la façade sud et six baies rehaussées, pour éclairer l'ancienne Salle de Justice, aujourd'hui occupée par l'asbl Epofor.

- le comble est percé de baies identiques à celles de l'aile méridionale, côté jardin.

- les corbeaux mis en œuvre sont également similaires à ceux de l'aile méridionale, côté jardin.

- la maçonnerie mixte est employée depuis le soubassement jusqu'à la corniche. Entre le bandeau du linteau des baies du rez et celui de l'appui des baies de l'étage, la façade est rythmée par une série de boutisses de calcaire carrées, légèrement saillantes. Elles sont ornées de blasons qui seront décrits dans l'article de J. Comanne, abordé dans la prochaine partie.

On peut observer qu'à chaque fois, les élévations des zones aux articulations sont beaucoup plus hétérogènes et ont été davantage remaniées. Leur description précise serait trop laborieuse dans le cadre de ce chapitre, le lecteur se référera donc aux chapitres suivants :

- chapitre 2 de la Partie III pour la description des élévations de la zone **L.03/04** ;

- chapitre 3 de la Partie III dans lequel on évoquera brièvement les particularités des zones **L.01/02** et **L.02/03**.



Ancre de la façade de l'aile occidentale donnant sur le cloître formant le millésime A1664.



Boutisses calcaires pour certaines ornées d'inscriptions dédicatoires, sur la façade côté jardin de l'aile occidentale.



Grande baie surmontée d'un arc segmentaire en façade de l'aile méridionale, zone L.02/03, côté jardin.



Cave de l'aile méridionale L.03.

FIGURE 38 Éléments particuliers observés au niveau des bâtiments conventuels.
Photographies : M. Vanel, juin 2022.

Après cette description générale des bâtiments conventuels, il convient de les passer en revue individuellement afin de lister, pour chacun, quelques éléments particuliers comme nous l'avons fait précédemment au sujet de l'ancienne église (FIGURE 38).

Particularité de l'aile orientale (L.02)

- les ancrés correspondant aux poutres du plancher de l'étage forment le millésime 1687 en façade, côté cloître.
- la porte mitrée à la jonction entre l'aile orientale et l'église, avec linteau et piédroits en pierre calcaire.

Particularité de l'articulation L.02/03

- une grande baie, aujourd'hui murée perce la façade sud. On observe encore les piédroits et l'arc segmentaire en pierre calcaire, l'appui ayant disparu.

Particularité de l'aile méridionale (L.03)

- les ancrés correspondant aux poutres du plancher de l'étage forment le millésime 1669 en façade, côté cloître.
- l'aile méridionale est le seul bâtiment construit sur un niveau de caves. Le sous-sol est accessible depuis le cloître via l'escalier situé dans la zone **L.03/04** et également via un escalier extérieur que l'on rejoint depuis le jardin sud.
- lorsque que l'on entre dans l'aile sud par la porte centrale, on découvre une pièce couverte par deux voûtes comme celles observées dans le cloître, au-dessus de la galerie. Cet élément particulier témoigne de l'ancien passage qui existait entre le cloître et les jardins.

Particularité de l'articulation L.03/04

L'intersection entre les ailes méridionale et occidentale fait l'objet d'une étude de cas et sera donc traitée en détail dans le troisième chapitre de cette partie. Pour autant on peut tout de même rapporter la présence d'un escalier

particulier, menant de l'étage aux combles. Nous y reviendrons par après puisqu'il constitue le cœur de notre étude de cas.

Particularité de l'aile occidentale (L.04)

- les ancrés correspondant aux poutres du plancher de l'étage forment le millésime 1664 en façade, côté cloître.
- côté jardin, les inscriptions dédicatoires représentées sur les boutisses calcaires carrées constituent un élément particulier de l'aile occidentale.

Particularités de la galerie nord (L.05)

Une galerie s'adosse à l'église au nord du cloître, venant compléter le déambulatoire qui le ceint. Des ancrés ornent la façade et forment le millésime 1923. À la différence des autres ailes, la galerie nord n'est pas surmontée d'un bâtiment et est couverte par un toit en appentis à un versant.

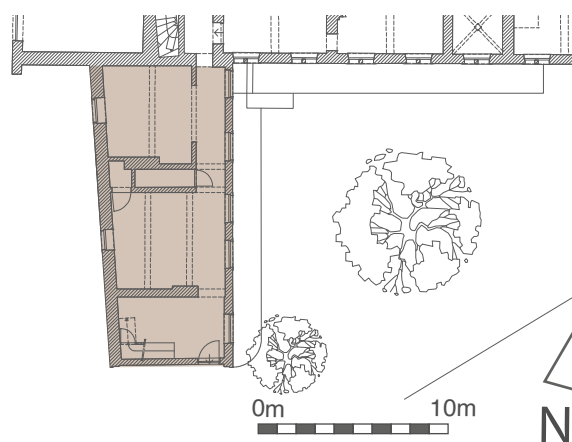


FIGURE 39 Plan du rez-de-chaussée de la zone L.08.
Relevé et plans : bureau Cipler sa, M. Vanel - Infographie : M. Vanel

La Maison dite 'Pattard' (L.08 - FIGURE 39)

Au sud du site, un bâtiment en deux volumes fait le lien entre la façade sud de l'aile occidentale et la limite du site. Cette annexe est appelée «Maison Pattard», du nom de l'ancien propriétaire de la parcelle.

Le volume principal présente deux niveaux couverts par une toiture en bâtière d'ardoises. Le second volume, coincé entre le premier et le pignon sud de la zone **L.03/04**, est à un niveau avec combles, couvert par une bâtière.



Le jardin est, bordé par l'aile orientale du monument et un mur de soutènement, décembre 2020.



Le jardin sud, délimité par l'aile méridionale du monument, la Maison Pattard et l'affleurement rocheux, décembre 2020.



Le jardin ouest plus généreux, s'ouvrant depuis la façade occidentale vers la vue et le centre-ville, mars 2021.

FIGURE 40 Les trois jardins entourant le monument.
Photographies : M. Vanel

Les espaces extérieurs

Le site est ceint au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des murs de soutènement. Au sud, c'est l'affleurement rocheux qui délimite la parcelle⁴⁸. Les bâtiments de l'ancien couvent sont implantés au centre du site, laissant à leur périphérie, des espaces extérieurs.

Le parking

A l'échelle du site, l'église se positionne en retrait par rapport à la rue Vankeerberghen. L'espace laissé entre les deux est aujourd'hui occupé par un parking.

L'entrée (FIGURE 41)

L'entrée principale du site se fait à l'angle nord-ouest de la parcelle. Il faut passer le portail, gravir un large escalier à trois volées pour accéder au perron du monument avant d'entrer dans l'enceinte de l'ancien couvent, en passant sous le portique **L.07**.

Le portail est un ouvrage entièrement construit en pierre calcaire. Ses quatre colonnes toscanes annelées engagées, l'entablement et sa corniche débordante constituent les principaux éléments de sa façade à rue, de style Louis XIII. Il aurait été surmonté d'un attique central à fronton cintré flanqué de deux obélisques, éléments aujourd'hui disparus⁴⁹.

Les jardins (FIGURE 40)

On distingue trois espaces extérieurs que nous appellerons jardins par le fait qu'ils soient plantés bien que tous ne soient pas utilisés en tant que tels. Le jardin est et le jardin sud jouxtent respectivement les ailes orientale et méridionale du monument. Ils sont assez étroits, contraints entre les bâtiments et la limite du site.

Le jardin ouest est quant à lui plus généreux, et s'étend en terrasse sur la ruelle des Frères Mineurs et le centre-ville de Huy.



FIGURE 41 L'entrée principale du site, le portail depuis la rue Vankeerberghen, les escaliers, le perron et le portique à colonnade. Photographies : M. Vanel, février 2021.

⁴⁸ Se référer à la description faite pour l'échelle micro au premier chapitre de la Partie I.

⁴⁹ Selon la description que l'on pouvait lire sur un panneau affiché lors de la restauration du dit portail. Cette hypothèse sera vérifiée grâce à la gravure de R. Leloup, détaillée dans la prochaine partie.



FIGURE 42 Élévation de l'angle nord-est du cloître : la brique, la pierre, le bois, le fer et l'ardoise sont mis en œuvre conjointement.
Photographie : M. Vanel, juillet 2020.

Chapitre 3 : Les matériaux en présence

Comme esquissé précédemment et illustré par la **FIGURE 42**, les élévations du monument présentent une multitude de matériaux différents.

Le repérage des matériaux sur les façades des **FIGURES 27, 33 et 35** n'illustre que les principaux à savoir : l'ardoise, la brique, le bois, la pierre calcaire taillée, la maçonnerie de pierre mixte et l'enduit à la chaux.

Il convient donc à présent de décrire plus en détails les matériaux constitutifs du monument. Cette connaissance approfondie est indispensable pour la suite du travail qui s'appliquera notamment à essayer de dater leur mise en œuvre. Les différents matériaux seront abordés de bas en haut, dans l'ordre où l'œil du visiteur les rencontre ou dans celui de leur mise en œuvre logique.

Les maçonneries en pierres⁵⁰

La pierre, de quelque nature qu'elle soit, est le premier matériau rencontré en observant les bâtiments du site. Elle constitue les grandes lignes des élévations, au sens propre comme figuré. En effet, la pierre est l'élément structurant des façades, depuis le soubassement jusqu'à la corniche, en passant par les bandeaux successifs. Au niveau des murs de soutènement et de soubassement, la pierre est employée comme matériau principal et structurel. Il en va d'une autre manière pour les maçonneries de façade où la pierre est essentiellement utilisée comme parement ou pour les encadrements

de baies. L'observation des bâtiments et des murs de soutènement nous permet de lister les différentes pierres suivantes :

Le poudingue fait partie de la famille des roches détritiques terrigènes consolidées, « provenant de l'accumulation de débris de roches préexistantes » comme on le conçoit facilement en observant le matériau.

Dans les élévations du monument, on distingue le poudingue 'rougeâtre' correspondant à la formation de Burnot (affleurant du Dévonien, sur une bande orientée NW-SE⁵¹) et le poudingue 'verdâtre' que l'on appelle plus communément Poudingue de Marchin.

De par sa composition en conglomérat de gros éléments arrondis, le poudingue n'est pas mis en œuvre de manière très sophistiquée. On le retrouvera en effet au niveau des maçonneries de mur, sous forme de moellons grossièrement équarris (**FIGURES 43 et 44**).

Les roches siliceuses rouges (schiste et grès) font également partie de la famille des roches détritiques terrigènes consolidées. La principale différence par rapport au poudingue évoqué précédemment tient de leur structure plus évoluée, avec des grains de dimension nettement plus petite⁵².

A l'instar du poudingue rouge, elles font partie des 'roches rouges de Burnot', équivalents des 'Old Red Sandstones' des Anglais⁵³. La formation de Burnot affleure notamment dans la

⁵⁰ La description des différentes pierres a été réalisée avec le concours de F. Tourneur et l'aide de l'ouvrage DE JONGHE S., GEHOT H., GENICOT L. Fr., WEBER P., TOURNEUR F., *Pierres à bâtir traditionnelles de la Wallonie, manuel de terrain*, Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, 1995.

⁵¹ RUTHY I. & DASSARGUES A., op.cit., p. 22.

⁵² DEJONGHE L., *Guide de lecture des cartes géologiques de Wallonie*, 3^{ème} édition, 2007, p.11.

⁵³ Propos recueillis auprès de TOURNEUR F.

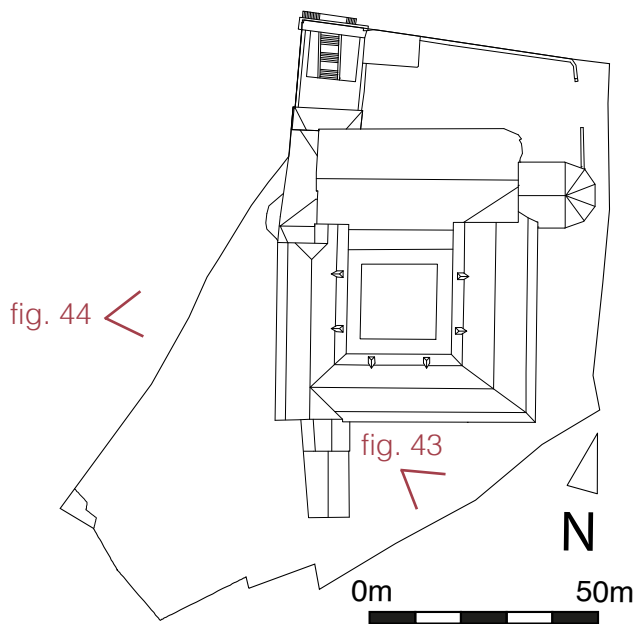


FIGURE 43 Affleurement du Dévonien au Sud du site où l'on observe deux pierres rouges de la formation de Burnot : le Poudingue en partie basse et un schiste lie-de-vin au-dessus. Ces deux pierres se retrouvent mises en œuvre dans les maçonneries moyenâgeuses des bâtiments adjacents.

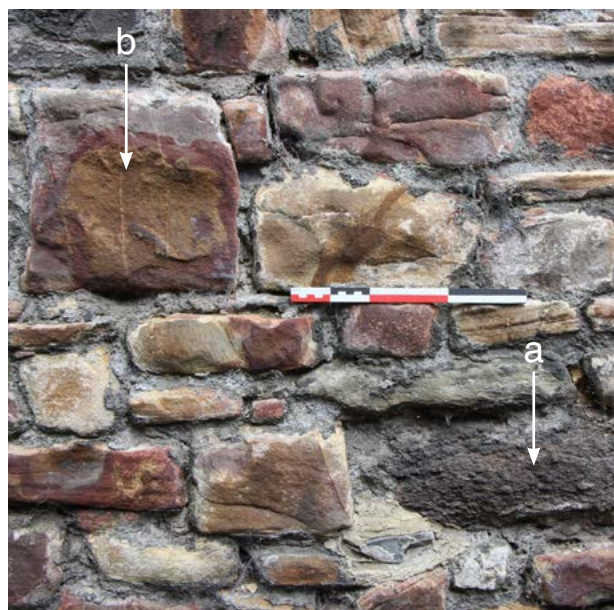


FIGURE 44 Mur de soutènement du site depuis la ruelle des Frères Mineurs : on remarque le poudingue (a) et le schiste lie-de-vin (b) mis en œuvre conjointement. Photographies localisées sur le schéma ci-dessus : M. Vanel, juillet 2021 et mai 2024.

vallée du Hoyoux toute proche.

Ces pierres sont habituellement peu utilisées en construction. Pourtant, si on les retrouve à plusieurs endroits dans les maçonneries des bâtiments, souvent mises en œuvre en moellonage tout venant, c'est sûrement pour des raisons pratiques. En effet, un simple coup d'œil à la formation rocheuse qui affleure au Sud du site nous permet d'émettre l'hypothèse d'un matériau extrait (hyper) localement pour une mise en œuvre directe (FIGURE 43). L'affleurement rocheux présente un continuum entre les poudingues précédemment évoqués en partie basse puis des schistes en partie haute en passant par des grès. Cette hypothèse explique pourquoi la dimension des pierres mises en œuvre est si variable, produits d'une extraction artisanale. On peut également expliquer l'utilisation de cette ressource par les nombreux travaux de déblais et terrassements ayant eu lieu au XIII^e siècle, lors de l'installation du couvent sur le site à forte déclivité de la rue des Chevaliers. L'emploi de cette ressource, sans nul doute présente en grande quantité, a donc permis la transformation d'un rebut à évacuer en matériau de construction à coût nul.

À l'inverse du calcaire de Meuse que l'on retrouve également dans les maçonneries du couvent, le schiste n'est pas une pierre qui se réemploie facilement. On peut donc supposer que les maçonneries dans lesquelles on l'observe sont originelles ou le résultat d'un premier et unique réemploi. On comprend alors qu'un pareil indice constitue un véritable trésor pour les archéologues, n'ayant « plus qu'à » traquer la présence de cette pierre pour corroborer d'autres études portant sur la chronologie de construction de l'ouvrage.

Le calcaire de type 'Meuse', fait partie de la grande famille des roches biogènes carbonatées. Dans l'échelle stratigraphique de la Wallonie, on le situe dans le Carbonifère,

Dinantien à l'étage du Viséen moyen. Cette roche calcaire, extraite autrefois de part et d'autre de la Meuse entre Namur et Engis, présente des caractéristiques très variables selon les bancs exploités. On trouvera en effet les variations suivantes : taille des grains allant de fin à grossier, une structure d'homogène à laminé, une patine grisâtre, allant du gris clair à un gris plus soutenu⁵⁴ et un comportement mécanique allant de résistant à médiocre⁵⁵.

Sur le site de l'ancien couvent des Frères Mineurs de Huy, on retrouve cette pierre soit sous forme de moellons dans des maçonneries tout venant, soit taillée dans des appareillages plus sophistiqués. On la qualifie de calcaire de type 'Meuse', provenant de la rive gauche, par opposition avec la roche décrite ci-après.

Il est difficile de déterminer la provenance exacte des calcaires mis en œuvre au couvent au XVII^e siècle. En effet, peu d'archives renseignent les lieux d'extraction avant les cartes de Ferraris à la fin du XVIII^e siècle. Ces dernières indiquent bon nombre de rochers et carrières en amont de Huy. Il serait cependant trop hasardeux d'affirmer que les endroits repérés étaient déjà en activité au XVII^e siècle lors de la reconstruction du couvent. On peut seulement supposer que l'approvisionnement se faisait dans des carrières en amont de Huy sur la Meuse.

Le calcaire de type 'Fort' est appelé de la sorte car affleurant en rive droite au niveau de l'éperon rocheux sous la citadelle de Huy. Il est également employé sur le site de l'ancien couvent. Tout comme le calcaire de type 'Meuse', il fait partie des roches biogènes carbonatées mais cette fois, du Dévonien supérieur, à l'étage

⁵⁴ TOURNEUR F., *Bref rapport sur les pierres du portail du Musée de Huy*, 21 août 2012 sur demande du comité d'accompagnement du certificat patrimoine en cours pour la restauration du portail d'entrée et du mur d'enceinte.

⁵⁵ TOURNEUR F., *Études lithologiques de monuments historiques: quelques exemples en Région Wallonne*, Bulletin de la CRMSF n°16.2, 1998-1999, p. 27.



FIGURE 45 Façade nord du chevet de l'église : mise en œuvre simultanée du calcaire de 'type Meuse' (a) et de 'type Fort' (b).
 Photographies : M. Vanel, mai 2024.

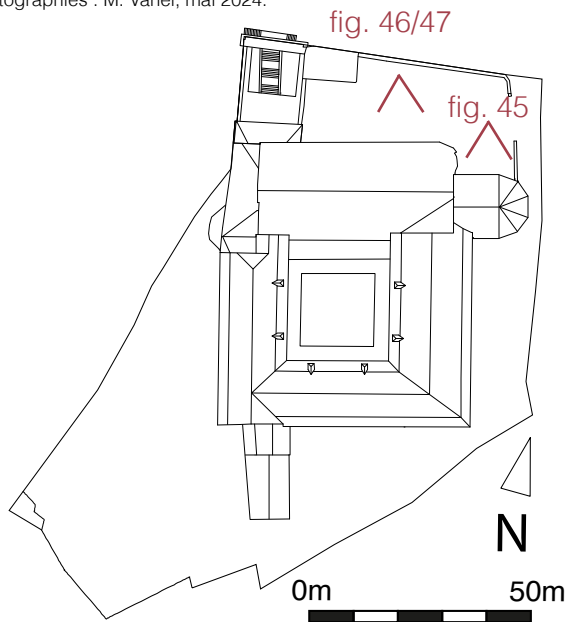


FIGURE 46 Petit granit du Bocq utilisé pour l'encadrement de la baie.
 Photographies localisées sur le schéma ci-dessus : M. Vanel, mai 2024.



FIGURE 47 Le Vinalmont reconnaissable par ses stries obliques.

du Frasnien⁵⁶. On le distingue du calcaire mentionné ci-dessus grâce à sa patine jaunâtre. De par la proximité des lieux d’affleurement et d’extraction avec le site qui nous intéresse, il paraît cohérent de retrouver à plusieurs reprises cette roche dans les structures maçonnées du couvent. Pour situer son emploi dans la construction, on sait que ce calcaire a été largement mis en œuvre au XVIII^e siècle dans la campagne de restauration de la collégiale entamée en 1762, le Chapitre ayant d’ailleurs (ré)ouvert une carrière pour son propre compte à cette occasion « *près de la porte de Namur, à flanc de montagne* »⁵⁷.

Ces deux variantes de roches calcaires sont mises en œuvre conjointement dans des parements médiévaux fort réguliers sur les élévations de l’ancienne église (FIGURE 45) comme on peut également l’observer sur la collégiale de Huy. Quel intérêt y avait-il à utiliser simultanément le calcaire provenant de deux carrières et rives différentes ? Si l’on imagine un appauvrissement des ressources disponibles dans la carrière la plus proche (celle de la rive droite et donc le calcaire de type ‘Fort’), on aurait tendance à plutôt imaginer une maçonnerie avec les calcaires ‘jaunâtres’ en partie basse puis ‘grisâtres’ en partie haute. Or il n’en est pas ainsi, les deux types de calcaire étant mélangés sans qu’une logique puisse être tirée de leur mise en œuvre.

Le Petit Granit du Bocq est quant à lui une roche biogène carbonatée du Carbonifère Inférieur, de l’étage Hastière du Tournaisien⁵⁸. Comme le précise L. Dejonghe, ce calcaire tient son nom du fait de la grande quantité de fragments de tiges de crinoïdes qui scintillent au soleil et donnent à la pierre un aspect un peu semblable

à celui du granit⁵⁹. Il est reconnaissable sur les élévations du monument étudié de par son grain plus hétérogène et sa gangue plus sombre⁶⁰ (FIGURE 46). Il fut également mis en œuvre pour les renforts de la collégiale de Huy. On peut supposer avec assez de certitudes qu’il aurait été extrait dans la vallée du Hoyoux. En termes d’indications chronologiques, le Petit Granit viendrait assez largement supplanter l’utilisation du calcaire de Meuse vers la moitié du XIX^e siècle, dans la mise en œuvre des encadrements de baie notamment⁶¹. Sur celles de l’ancien couvent, on note la présence d’une large ciselure périmétrique d’environ 5,5 cm.

Le Vinalmont, est la quatrième roche calcaire que l’on peut observer sur le site de l’ancien couvent des Frères Mineurs de Huy. Cette roche qui porte le nom de son lieu d’extraction, provient du Viséen comme le calcaire de type ‘Meuse’.

Très facilement identifiable grâce à ses ‘rayures’ obliques, on trouve le Vinalmont mis en œuvre à différents endroits, notamment pour constituer le soubassement de l’église (FIGURE 47, large ciselure de 6 cm en moyenne) mais aussi au niveau des encadrements de nombreuses baies des façades donnant sur le cloître ou encore pour le socle des colonnes de la galerie nord du cloître.

Quant à l’époque d’utilisation de ce matériau, on a peu de calcaire Vinalmont utilisé pour les restaurations avant le début du XX^e siècle en région liégeoise. A l’instar des schistes rouges, le relevé des structures dans lesquelles le Vinalmont est employé nous donne un précieux indice de datation par géochronologie.

⁵⁶ DEJONGHE L., op. cit., p.26.

⁵⁷ Citation de FRÉSON J. dans TOURNEUR F., op.cit., p. 31.

⁵⁸ TOURNEUR F., op. cit.

⁵⁹ DEJONGHE L., op. cit., p.15.

⁶⁰ DOPERÉ F., *Dater les édifices du Moyen Âge par la pierre taillée*, coll. Précisions, éd. Safran, 2018, section par TOURNEUR F., *Le contexte géologique des calcaires dévoniens et carbonifères*, p.291.

⁶¹ DE JONGHE S., GEHOT H., GENICOT L. Fr., WEBER P., TOURNEUR F., P., op.cit., p. 186.

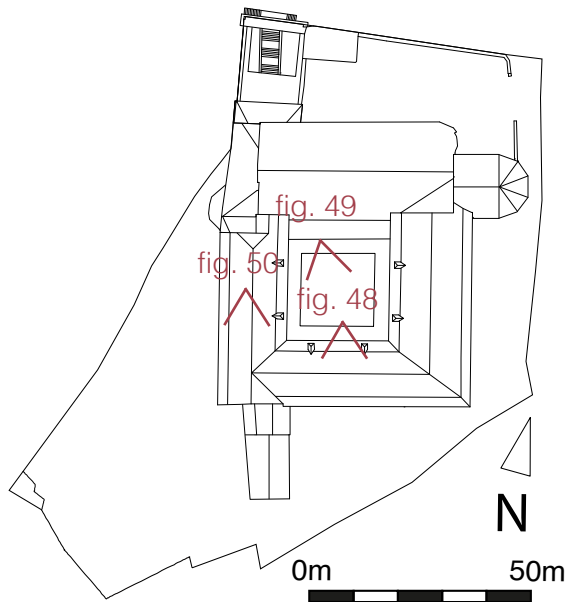


FIGURE 48 Le tuffeau employé pour les nervures des voûtes du cloître et de cet ancien passage vers les jardins.
 Photographies localisées sur le schéma ci-dessus : M. Vanel, juillet 2022.



FIGURE 49 Maçonnerie de brique des élévations du cloître.
 Photographies localisées sur le schéma ci-dessus : M. Vanel, mai 2021.

FIGURE 50 Charpente en bois de chêne de l'aile occidentale. On note la présence d'un voligeage sur le pan occidentale, celui côté cloître n'en présentant pas.

Le tuffeau, provenait probablement de Montagne Saint-Pierre, une colline située entre Maastricht et Liège. Durant de nombreux siècles, il était acheminé par voie d'eau, le long de la Meuse, jusqu'à Dinant. C'est un calcaire crayeux aussi appelé « pierre blanche ». Sur le site de l'ancien couvent, on retrouve des tuffeaux mis en œuvre notamment au niveau des nervures des voûtes quadripartites des galeries du cloître (FIGURE 48) et sûrement pour les fenestragés médiévaux de l'église, l'hypothèse restant tout de même à vérifier. Grâce à leur caractère tendre, plus léger et facile à tailler que les pierres bleues, les tuffeaux se retrouvent souvent employés en partie haute des structures et pour des éléments davantage travaillés⁶².

Le travertin est employé à plusieurs endroits dans les maçonneries tout venant de l'ancien couvent sous forme de moellons épars, jamais sous forme de pierre taillée. On retrouve cette roche calcaire dans la vallée du Hoyoux toute proche, sans doute lieu d'approvisionnement pour l'ancien couvent.

Les maçonneries en briques

La brique est le second matériau qui saute aux yeux en observant les bâtiments du site. Elle est le composant principal de l'essentiel des murs intérieurs et de façade. Elle est également employée comme matériau parement en façade et comme matériau de remplissage des voûtes.

Sous le nom générique «brique» sont en réalité rassemblées plusieurs maçonneries qui varient l'une par rapport à l'autre selon les critères suivants :

- les caractéristiques de la brique en elle-même : dimensions, couleur, texture ;
- la façon dont les briques sont appareillées ;
- les caractéristiques du joint : taille, couleur,

texture, présence de granulats et mise en œuvre.

Comme décrit précédemment, la maçonnerie que l'on retrouve le plus souvent dans les élévations du monument est la brique de parement mise en œuvre avec la pierre calcaire taillée. Nous appellerons cette maçonnerie «mixte» par le fait qu'elle alterne les bandeaux de pierre et les remplissages de brique. En voici les principales caractéristiques, relevées au niveau des maçonneries des façades donnant sur le cloître (façades à première vue homogènes, FIGURE 49) :

- appareillage croisé ;
- briques rouges légèrement orangées sur lesquelles on observe quelques traces d'une ancienne peinture de couleur rouge tirant vers le marron « sang de boeuf ». Historiquement, elle était obtenue à partir de pigments d'ocre rouge ;
- joint couleur sable à beige selon les endroits ;
- joint plein beurré tiré à la pointe ;
- les dimensions des briques ont été relevées sur un échantillon d'une quinzaine d'éléments, les mesures étant prises à l'axe des joints. En moyenne, nous avons les dimensions suivantes: 25 x 7 x 12 cm. La dimension des briques doit donc être légèrement inférieure. Il semblerait que l'on puisse associer cette brique au *Type A* défini dans le chapitre 2 de la Partie III, de dimensions moyennes 24 x 5,5 x 11 cm. Bien d'autres type de maçonneries seront évoquées, notamment dans l'étude de cas qui sera traitée dans la prochaine partie

Les éléments en bois

En façade, le bois est surtout observé au niveau des menuiseries de portes et fenêtres. Ce matériau est également employé dans la constitution des chéneaux et rives de toiture. On note quelques linteaux en bois visibles depuis l'extérieur, mais ces observations restent très localisées.

⁶² WILMET A., dans le cadre du cours LPATR2272, *op. cit.*

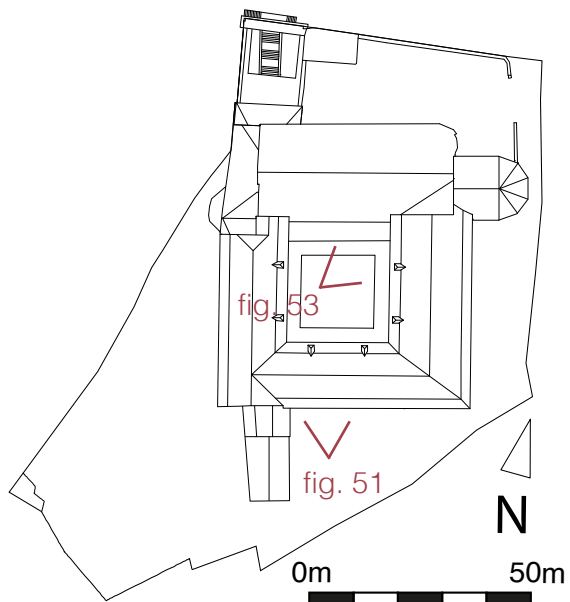


FIGURE 51 Ancre et agrafe en fer forgé.
Photographie : M. Vanel, juin 2022.



FIGURE 52 Épi de faitage en plomb retrouvé dans les réserves du musée communal. Élément daté de 1614 ou 1814 et signé Nicolas Rigau (?)
Photographie : J-L. Vanden Eynde, mars 2021.



FIGURE 53 Couvertures en ardoises naturelles. A gauche, celle de l'église au clou, à droite, celle de l'aile orientale, au crochet.
Photographies localisées sur le schéma ci-dessus : M. Vanel, février 2021.

Le bois est en réalité davantage utilisé pour la structure des bâtiments, non visible depuis l'extérieur. Ce matériau constitue les planchers, les charpentes et les linteaux de la plupart des baies. À l'exception du plancher de l'étage de l'église, renforcé avec du béton lors de l'installation des archives de l'État, l'ensemble des planchers est fait de bois, à priori de chêne. Des quelques observations que nous avons pu faire au niveau des trémies et lacunes des finitions, le complexe de sol est constitué de poutres, solives et lattes de plancher. Il ne semble pas y avoir d'ais d'entrevous. La plupart des poutres et plafonds sont recouverts d'un lattis en bois sur lequel un torchis mélangeant chaux et poils d'animaux a été appliqué. Les charpentes des bâtiments sont également en chêne pour la plupart, en sapin localement pour les éléments récents ainsi que pour les voligeages (FIGURE 50). C'est l'observation des marques de charpente et de la manière dont les éléments sont assemblés les uns aux autres qui nous permettra de faire des hypothèses quand à la datation relative des ouvrages. Une analyse dendrochronologique a également été réalisée pour les bois de la charpente du chœur de l'ancienne église, nous l'aborderons dans la partie qui suit.

Les éléments métalliques

Les éléments métalliques se retrouvent au sein de l'ancien couvent de manière ponctuelle, pour des éléments architecturaux de petite dimension le plus souvent.

Le fer est utilisé en une multitude d'endroits, souvent structurellement, en tant que renfort. On l'observe pour tous les tirants mis en œuvre au niveau des arcades et voûtes des galeries du cloître et du portique d'entrée. Le fer forgé est également employé pour les ancrages de façade qui rythment et ornent les élévations. On le repère au niveau des linteaux de certaines baies, l'agrafe permettant de liasonner les deux

parties lorsque la croisée de pierre n'a pas été conservée (FIGURE 51). Enfin on retrouve les gonds des anciens contrevents au niveau de plusieurs baies ainsi que pour les barreaux.

Le faîte et les jonctions de toiture (au niveau des cheminées, des rives, des chéneaux, etc.) sont traités avec du plomb. On observe également ce matériau aux épis qui ornent certaines jonctions de toiture (FIGURE 52).

Les couvertures en ardoise

Bien qu'également de source minérale, ce travail traite le sujet des ardoises séparément des pierres puisqu'elles sont mises en œuvre uniquement en couverture et qu'elles ne sont pas maçonnées.

L'ensemble des bâtiments du monument est couvert par des ardoises naturelles. On n'observe aucune ardoises artificielles sur le site. N'ayant pas eu l'occasion d'accéder aux toitures, les données qui sont listées ci-dessous sont peu précises et sont le fruit d'observations faites depuis les jardins ou les combles des bâtiments :

- ardoises de couleur anthracite ;
- ardoises posées sur plancher, probablement au clou historiquement ;
- les ardoises retrouvées en plusieurs endroits dans les combles sont épaulées, caractéristique nécessaire pour la pose au clou, permettant de garantir un plaquage correct ;
- on note l'emploi de crochets à certains endroits, notamment au niveau de la couverture de l'aile orientale (FIGURE 53).

Le chapitre qui s'achève ici clôture la description du contexte et de l'état actuel du site et de ses bâtiments d'un point de vue purement architectural. L'état des lieux ainsi effectué établit la base nécessaire à la compréhension de la partie suivante qui constitue le cœur du travail que vous tenez entre les mains.

PARTIE III : ÉTUDES DE LA SOURCE MONUMENTALE



FIGURE 54 Vue de la galerie occidentale du cloître, un des endroits particulièrement étudié par J.Comanne (Analyse n°6).
Photographie : AWaP/Guy Focant ©

Chapitre 1 : État de l'art, les études antérieures

La présente partie s'articule en trois chapitres, chacun reprenant une temporalité, par ordre chronologique :

- le premier chapitre traitera du passé en faisant un état de l'art des études déjà réalisées ;
- le second chapitre constitue l'apport présent que nous faisons à la connaissance déjà accumulée. C'est en quelque sorte la pierre que nous ajoutons au cairn de la connaissance à propos de l'ancien couvent ;
- enfin, le troisième et dernier chapitre cloturera ce travail en envisageant le futur et les études complémentaires qu'il conviendrait de réaliser. Il achève le tour d'horizon des études préalables au futur projet de restauration.

Voici ci-dessous la liste des études et analyses qui seront abordées dans ce premier chapitre pour établir l'état des connaissances que nous avons à ce jour à propos du monument. Afin de rester le plus neutre possible dans la manière de les aborder, elles seront parcourues par ordre chronologique suivant leur date de publication.

ANALYSE n°1 : SAUMERY, *Les Délices du Pays de Liège*, tome second, impr. Everard Kints, Liège, 1738-1744, p. 65-69.

ANALYSE n°2 : WIGNY E., *Monuments et épitaphes des Wissocque et du marquis de Trazegnies*, A.C.H.S.B.A. 5, 1882-1883, p. 224-236.

ANALYSE n°3 : FRESON J., *Notice historique sur l'ancien monastère des Frères-Mineurs-Franciscaïns de Huy*, Huy, A.C.H.S.B.A. 7, 1887, p.200-263.

ANALYSE n°4 : GASPARD J., *Notices sur le couvent des FF. Mineurs de Huy*, A.C.H.S.B.A. 16, 1908, p. 107-115.

ANALYSE n°5 : ANTOINE J.L., *L'église des Frères Mineurs de Huy*, A.C.H.S.B.A. 30, 1976, p. 11-46, première partie de son mémoire intitulé *L'introduction du style gothique à Huy : l'église des Frères Mineurs et Saint-Maur*, encadré par L. Fr. GENICOT, UCL, 1977.

ANALYSE n°6 : COMANNE J., *Dédicaces et Blasons de l'Ancien couvent des frères mineurs à Huy*, A.C.H.S.B.A. 41, 1987, p.15-53.

ANALYSE n°7 : *Le patrimoine monumental de la Belgique*, tome 15, Province de Liège, arrondissement de Huy, entité de Huy, éd. Mardaga, Liège, 1990, p.229-238.

ANALYSE n°8 : ORBAN V., *Le couvent des Frères Mineurs de Huy : étude architecturale*, mémoire encadré par L. Fr. GENICOT, UCL, 2002.

ANALYSE n°9 : COOMANST., *Huy : la charpente de l'ancienne église des Frères Mineurs*, *Chronique de l'Archéologie Wallonne* 10, 2002, p. 125-127.

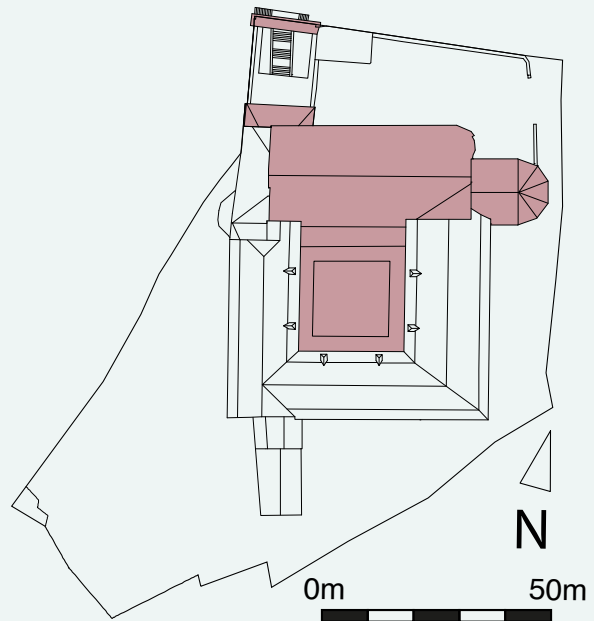
ANALYSE n°10 : Bureau d'architecture Ciolet Blaffart s.a., extrait du travail préparatoire au dossier de restauration des toitures, phase 1, 2010.

ANALYSE n°1 :

Titre de l'étude : *Le couvent des Frères Mineurs.*
(cfr. Annexe 2)

Auteur, qualité : Pierre Lambert de Saumery,
homme de lettres ayant vécu de la fin du XVII^e à
la moitié du XVIII^e siècle.

Parution : tome second, impr. Everard Kints,
Liège, 1738-1744, p. 65-69.



Contexte de l'étude : l'article est un extrait de l'ouvrage monumental *Les Délices du Pays de Liège*, qui s'intéresse à la description de monuments de l'Evêché-Principauté de Liège. Il convient de rappeler que l'auteur a visité et écrit ces lignes lorsque la communauté des Frères Mineurs occupait encore le couvent. Sa description est importante dans le sens où elle est réalisée un demi siècle après la grande campagne de reconstruction du couvent (2/2 XVII^e siècle) et un demi siècle avant la sécularisation et la fin de l'occupation des lieux par la communauté.

Zone(s) évoquée(s) :

L'auteur évoque essentiellement l'église du couvent (**L.01**), son portail et portique d'entrée (**L.07**). Le cloître, les jardins et le réfectoire sont abordés sans beaucoup de détails.

Structuration de l'étude : /

Principales sources utilisées :

Les Chroniques des FF. Mineurs. Melart. Hift. de Hui, p.14. La référence à ces chroniques est la seule source citée par l'auteur.

Principaux apports :

L'auteur évoque la présence d'une chapelle dédiée à Sainte Agnès ainsi qu'un cimetière sur le site de la rue des Chevaliers, à l'endroit où les Frères édifièrent leur couvent.

Il date la reconstruction du couvent en 1662, précisant que l'ancien était en ruine.

Saumery décrit la beauté du réfectoire, décoré de plusieurs tableaux, d'une cheminée de jaspe et d'une fontaine de marbre noir. Il évoque également la beauté du portail et du portique d'entrée **L.07**, qu'il nomme « Vestibule ».

Il décrit l'église comme étant un « *grand vaisseau d'Architecture Gothique* » avec une nef de 150 pieds de longueur par 50 de largeur. Elle est décorée de façon remarquable, en témoigne la description de l'auteur qui qualifie l'église « *d'une des plus belles du Pays* ». On note les éléments suivants dans la nef :

- 90 figures sculptées illustrant des personnages bibliques semblent orner les pilastres qui montent jusqu'à la corniche ;
- des reliefs à priori taillés dans des panneaux

en bois par un frère de la communauté ornent les espaces entre pilastres ;

- une chaire et des confessionnaux en bois également si l'on comprend sa description ;
- quatre tableaux : *La Vierge se présentant à J.C. ressuscité* de Rubens, *Saint-Pierre qui guérit les malades à la porte du temple* de Douffet, *Descente de croix*, et *Saint-Antoine de Padoue* de Bertolet.

Un jubé sépare la nef du chœur, orné de deux autels (latéraux) ;

Le chœur est décrit comme suit :

- il est doté d'un « *pourtour de marbre* » ;
- il est rythmé par des pilastres de 12 pieds de hauteur surmontés de niches dont le décor semble présenter des couronnes, festons, fleurs, fruits, chandeliers. Ces niches contiennent également une représentation (?) des Saints patrons de la famille Wissocque.

L'auteur décrit ensuite « *le Sanctuaire* » de l'église dans lequel trône le maître-autel. De part et d'autre de celui-ci, il évoque deux mausolées dédiés à la famille Wissocque, le premier à Gilbert de Wissocque et le second à sa mère dont nous parlerons dans l'analyse n°2.

Le sol de tout le bâtiment semble couvert de pierres tombales parmi lesquelles se distinguent deux sépultures en particulier :

- celle de Hubin de Saint-Martin, sous la première marche du sanctuaire, décrit comme fondateur du couvent ;
- celle de Martin de Liverlo au milieu du chœur, personnage ayant fait bâtir le portique d'entrée selon les dires de l'auteur.

Commentaires :

Il est bien connu que l'auteur des descriptions a une certaine tendance à romancer voir exagérer certains faits. Il faut donc considérer cet article avec les précautions qui s'imposent.

Par exemple, au début de sa description, il affirme que les Frères ont bâti un couvent à la porte Saint-Léonard lors de leur installation à Huy. A. Joris et J-L. Antoine démontrent que cette donnée n'est pas fondée et que les Frères auraient occupé un lieu déjà existant près de la porte Saint-Léonard avant de s'installer durablement rue des Chevaliers. La nuance est tout de même importante.

Malgré ses largesses, la description de l'auteur est intéressante car elle nous permet d'en apprendre davantage sur le décor et le mobilier qui ornent l'église et le réfectoire du couvent. Même si certains qualificatifs sont peut-être exagérés, leur mention prouve leur existence.

L'ordre choisi pour décrire les espaces du couvent est également surprenant et peut paraître arbitraire, le réfectoire étant par exemple décrit avant même le portail d'entrée. De ce choix, il faut sans doute retenir que ce devait être une pièce importante ou du moins, une pièce qui a marqué l'auteur.

Dans sa description de l'église, l'auteur mentionne des mesures en pieds pour décrire les dimensions du bâtiment.

On connaît trois types de pieds employés couramment en région liégeoise au fil des siècles avant l'utilisation de notre système métrique actuel :

- avant le XVI^e siècle, c'est le pied moyenâgeux, mesurant 28,4 cm qui est utilisé ;
- vers 1530, le pied de Saint-Hubert s'impose, mesurant 29,5 cm. En complément de celui-ci, mais semble-t-il davantage employé pour les mesures agraires, on utilisera le pied de Saint-Lambert, légèrement plus petit, de 29,2 cm⁶³.

⁶³ BOLLE C., *Vestiges médiévaux et du 16^e siècle à Liège : analyse comparative entre «la licorne» et des édifices représentatifs*, dans l'ouvrage BAUWENS C. (dir.), *La licorne. Secrets et découvertes. Étude archéologique de l'ancien couvent des frères cellites à Liège*, SPW, Jambes, 2011, Archéologie 40, p. 301-302.

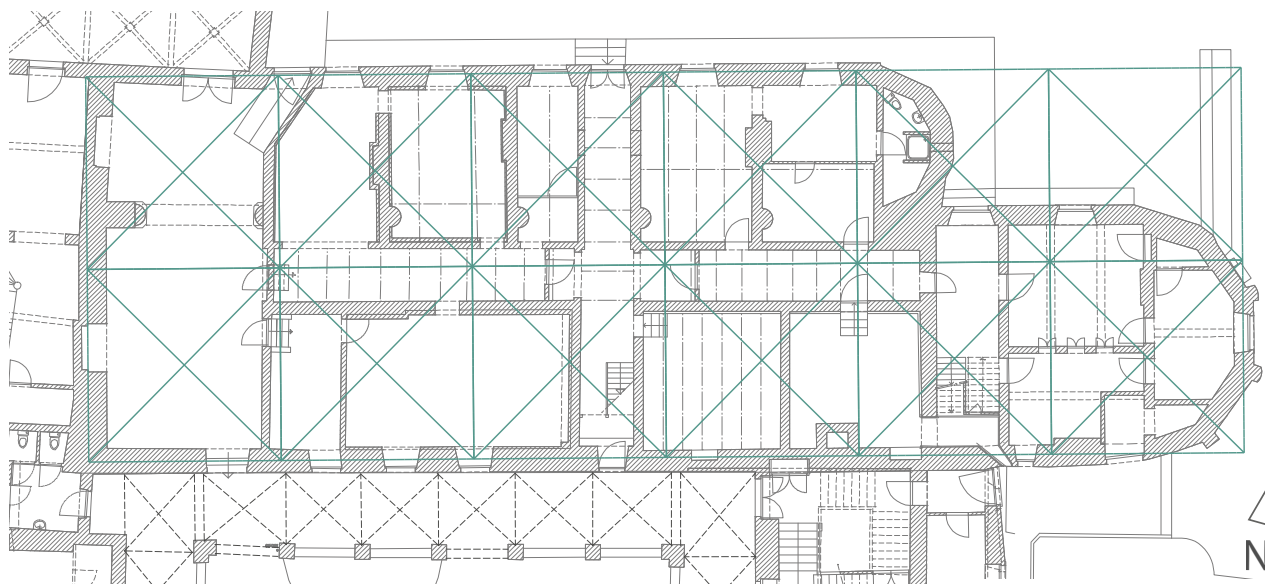


FIGURE 55 Rapide application des mesures données par Saumery sur base du pied de Saint-Hubert. Chaque carré bleu représente 25 pieds.

Relevé et plans : bureau Ciplét sa, M. Vanel - Analyse et infographie : M. Vanel.

0m 10m

Connaissant la période à laquelle Saumery réalise ses nombreuses descriptions pour *Les Délices du País de Liège*, il serait logique qu'il utilise le pied de Saint-Hubert. Il a d'ailleurs certainement dû mesurer l'édifice *in situ* lors de sa visite au XVIII^e siècle. En appliquant ce pied au plan de l'édifice on s'aperçoit que les proportions de 150 par 50 pieds évoquées par l'auteur sont plausibles, bien qu'elles ne collent pas parfaitement au nu intérieur ou extérieur des murs. C'est normal puisque ceux-ci ont été édifiés au Moyen-Âge, donc sur base de mesures utilisant le pied moyenâgeux de 28,4 cm. Ce rapide exercice ne constitue pas une analyse métrique du bâtiment. Il permet seulement de mettre en valeur une petite erreur de l'auteur : les mesures données concernent l'entièreté de l'édifice, chœur, chevet et collatéral nord compris (FIGURE 55). L'auteur fait donc sans doute une approximation en qualifiant seulement la nef avec ces dimensions.

Dans le chœur, l'auteur décrit des pilastres de 12 pieds de hauteur. Cette mesure équivalente à 3,54 m si l'on considère le pied de Saint-Hubert, ne semble pas très haute. Sans connaître le niveau de sol du chœur à cet époque par rapport à celui de la nef, on ne peut que faire des hypothèses hasardeuses. Nous considérerons donc cette mesure avec précaution.

POUR RÉSUMER

Apports à retenir :

Avant 1234 : chapelle et cimetière sur le site de la rue des Chevaliers ;

1662 : début de la campagne de reconstruction du couvent alors en ruine ;

Couvent du XVIII^e siècle (1/2) : richesse des décors de l'église et du réfectoire. L'église se compose de la nef, du chœur, de son abside et du collatéral nord avec les dimensions que nous lui connaissons aujourd'hui.

Études complémentaires à mener :

- relevé précis et étude métrologique des éléments datant de l'origine de l'église, à mener en parallèle en plan, coupe et élévation, de l'ensemble jusqu'au détail : charpente du chœur, baies, colonnes, remplages, etc.

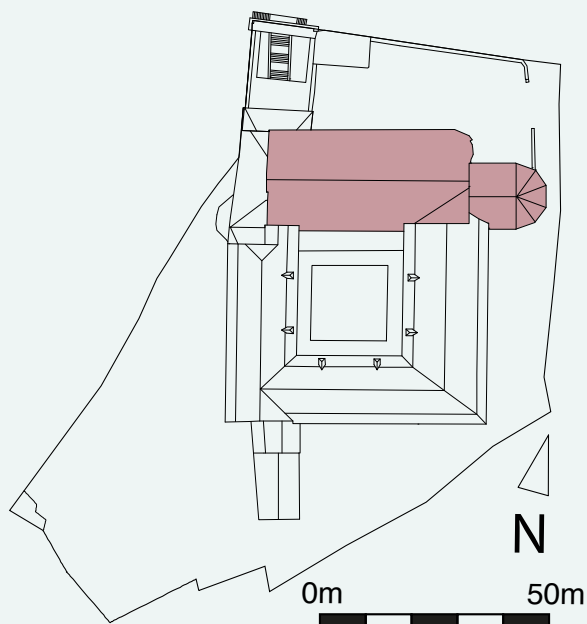
- sondages dans les complexes de mur et de sol pour déterminer si certains éléments décrits par Saumery sont toujours présents, sous les couches ajoutées au fil des ans.

ANALYSE n°2 :

Titre de l'étude : *L'église des Frères-Mineurs à Huy. Monuments et épitaphes des Wissocque et du marquis de Trazegnies.* (cfr. Annexe 3)

Auteur, qualité : Emile Wigny, auteur de quelques articles parus dans les A.C.H.S.B.A entre 1881 et 1898 dans les tomes 3 à 12.

Parution : A.C.H.S.B.A., tome 5, 1882-1883, p. 224-236.



Contexte de l'étude : transcription par l'auteur du procès-verbal dressé le 17 décembre 1777 par P. N. Devaux, notaire suite à sa visite au couvent. Ce procès-verbal décrit le monument édifié par Guilbert de Wissocque (1611-1661), chanoine de l'église cathédrale de Saint-Lambert à Liège, dans la deuxième moitié du dix-septième siècle. Cet article vient juste après celui de Saumery dans l'ordre chronologique choisi pour ce travail. C'est le fruit du hasard, mais cela tombe à pic, la visite du notaire suivant celle de Saumery d'une trentaine d'années seulement.

Zone(s) évoquée(s) :

L'auteur décrit les mausolées de la famille Wissocque situés dans le chœur de l'église (**L.01**).

Structuration de l'étude :

E. Wigny entame son article en rapportant la description de l'église faite par Saumery et dont nous venons de parler. Il retranscrit ensuite, en respectant le texte et l'orthographe, le procès-verbal dressé par P.N. Devaux.

Principales sources utilisées :

SAUMERY, *Les Délices du Pays de Liège*, tome second, impr. Everard Kints, Liège, 1738-1744, p.65-69.

Principaux apports :

Le notaire rapporte la présence d'un premier mausolée de 12 pieds de haut par 6 pieds de large situé au nord du maître-autel, intégré dans le mur de l'église si l'on comprend bien le sens de la phrase « *enfoncé dans la muraille* ». Il décrit son ornementation ainsi que les armoiries et épitaphes qui l'entourent. Ce mausolée serait celui de Gilbert de Wissocque.

De l'autre côté du maître-autel, il décrit un mausolée comparable au précédent, à la mémoire de la mère de Gilbert de Wissocque.

La description se s'arrête pas aux deux mausolées : elle détaille les décors situés dans le chœur et sur le jubé, éléments d'ailleurs déjà évoqués rapidement par Saumery.

On ne détaillera pas la description ici, le lecteur se référera à l'article disponible en annexe 3.

On retiendra seulement que les matériaux employés sont d'une grande qualité, de l'or et du marbre étant mentionnés. Autre élément important, le jubé qui sépare le chœur de la nef est décoré de plusieurs bustes représentant non pas des figures religieuses mais celles de la famille Wissocque. Pour synthétiser, on comprend donc que le chœur de l'église est essentiellement décoré d'éléments en rapport avec la famille Wissocque. Cette donnée est une preuve irréfutable de l'intégration de la communauté des Frères Mineurs parmi les aristocrates et grandes figures religieuses de son temps.

L'auteur donne quelques compléments d'informations en parallèle de sa retranscription, parmi lesquels l'information suivante nous semble intéressante à relever : il fait l'hypothèse du commencement des travaux de reconstruction de l'église en 1654.

Commentaires :

Il convient de discuter rapidement du sujet même de l'article : la sépulture d'un ancien chanoine de la cathédrale Saint-Lambert à Liège, élu chantre de cette église en 1644 et de sa mère. Il est étonnant qu'un tel personnage, n'étant pas originaire de Huy, n'y ayant pas passé sa vie, ait choisi l'église du couvent des Frères Mineurs comme dernière demeure. Ce choix nous laisse supposer que l'église et peut-être sa communauté étaient reconnues au-delà de la ville de Huy. Et que la description élogieuse du monument faite par Saumery n'est sans doute pas si éloignée de la réalité de l'église du XVIII^e siècle.

POUR RÉSUMER

Apports à retenir :

1654 : début de la reconstruction de l'église;

1661 : on édifie les mausolées et décors du chœur et du jubé en rapport avec la famille Wissocque, sûrement fort influente sur la communauté des Frères Mineurs de Huy.

Études complémentaires à mener :

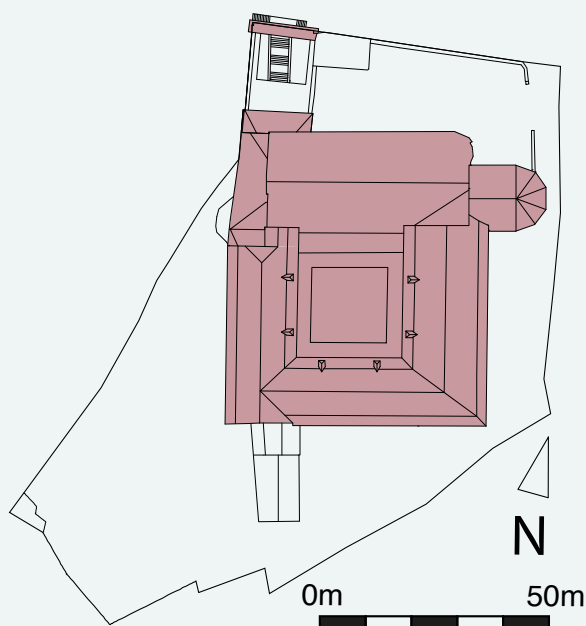
Recherches archivistiques pour approfondir nos connaissances des liens existants entre la communauté et la famille Wissocque aussi écrit *de Wissocq*. Cette dernière a-t-elle participé au financement de la reconstruction de l'église?

ANALYSE n°3 :

Titre de l'étude : *Notice historique sur l'ancien monastère des Frères-Mineurs-Franciscaïns de Huy.*

Auteur, qualité : Jules Fréson (1827-1916), fut, entre autres, avocat, juge d'instruction et président fondateur du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts en 1875⁶⁴. Il est l'auteur de nombreux articles parus dans les A.C.H.S.B.A entre 1875 et 1914 dans les tomes 1 à 18 ainsi que de plusieurs autres ouvrages à propos du patrimoine hutois.

Parution : A.C.H.S.B.A., tome 7, 1887, p.200-263.



Contexte de l'étude : /

Zone(s) évoquée(s) :

L'ensemble des bâtiments conventuels avec une attention plus importante portée sur l'église.

Structuration de l'étude :

Analyse structurée en cinq chapitres et un appendice évoquant l'étude précédente :

CHAPITRE 1^{er} : Fondation du couvent.

Notes historiques jusqu'à l'an 1630.

CHAPITRE II : Notes historiques depuis l'an 1630 jusqu'à la suppression du Couvent.

CHAPITRE III : Liste des admissions.

CHAPITRE IV : L'église.

CHAPITRE V : Les Sépultures.

Principales sources utilisées :

- Archives du couvent des Frères Mineurs. L'auteur évoque sans doute les fonds de la communauté disponibles aux Archives de l'État.

Principaux apports :

CHAPITRE 1^{er} : Fondation du couvent. - Notes historiques jusqu'à l'an 1630.

paragraphe 1

- Présence d'un cimetière et de la chapelle Sainte-Agnès sur la propriété avant l'installation des Frères Mineurs. Fait démontré par la présence d'anciens tombeaux en pierre de sable retrouvés sous les galeries du cloître lors de travaux pour enterrer un « canal ».

- Emménagement des Frères Mineurs rue des Chevaliers au plus tard en 1244.

paragraphe 2

L'auteur liste les principales règles de vie de la communauté des Frères Mineurs à Huy. En faisant cette description, on peut pointer certains éléments qui nous intéressent du point de vue de l'organisation spatiale du couvent :

- Il évoque plusieurs fois la présence de « cellules ». Cet élément nous indique qu'il n'existait pas un seul dortoir mais bien plusieurs pièces attitrées à chaque Frère, dédiées à l'étude, aux exercices religieux et sans doute aux moments d'isolement.

- L'auteur mentionne également l'existence

⁶⁴ Informations sur l'auteur tirées du descriptif donné à propos d'une de ses œuvres, *Légende du XIV^e siècle*, adaptée en Créations Sonores par la Bande du Centre culturel de Huy. <https://shows.acast.com/face-b>

d'un « parloir », lieu où les personnes interdites d'entrée dans le couvent pouvaient se présenter et communiquer avec les Frères, après autorisation du supérieur.

paragraphe 3

J. Fréson détaille ses trouvailles dans les archives de la Communauté, pour ce qui est d'avant 1630. Certains documents nous apportent des informations précieuses au sujet de l'histoire des lieux :

- acte antérieur à 1393 évoquant les dernières volontés de Damoiselle Agnès de Montroyal, bourgeoise de Huy, décédée et élisant sépulture en l'église des Frères Mineurs. L'auteur interprète le texte en soulignant que l'église est en réparation à cette époque ;
- l'auteur rapporte divers échanges ayant eu lieu en 1437 concernant l'achat et la fabrication d'un grand chandelier pour l'église. Il apparaît que la communauté doit emprunter à plusieurs reprises de l'argent à un bourgeois de Huy pour financer cet achat. Ce fait ponctuel nous en dit long sur l'état des finances de la communauté à ce moment-là.

CHAPITRE II : Notes historiques depuis l'an 1630 jusqu'à la suppression du Couvent.

Plusieurs documents livrent des informations quant à l'organisation de la communauté :

- la composition de la communauté en 1653, constituée de 30 personnes dont 6 en déplacements en Europe, nous indique les rôles particuliers suivants : gardien, prédicateur annuel, vicaire, dépositaire, sommelier et sacristain, procureur, sous-diacre, profès, cleric profès, laïc portier, laïc jardinier, cuisinier.
- en 1668, la communauté dénombre 30 personnes, et les fonctions suivantes sont citées : custode, secrétaire, procureur, organiste.

L'auteur évoque une série de réformes mises en place au début du XVII^e siècle. Elles témoignent de la nécessité de changement, sans doute due

à des abus passés. Parmi elles, on note :

- l'installation de trois serrures au Grenier, dont les clefs sont réparties entre plusieurs personnes. Ceci nous apprend donc l'existence d'un espace verrouillé où la communauté stockait les grains et denrées en sa possession.
- la réglementation des lieux où peuvent s'entendre les confessions. Par celle-ci, on apprend l'existence de « *l'antiplace de la sacristie* », sans doute une pièce voisine, où les Frères peuvent entendre les confessions des plus notables.
- en 1669, la communauté décide de ne pas donner l'accès aux nouvelles chambres du cloître pour la réunion des Métiers qui devait s'y tenir.

Une série de documents depuis 1631 jusqu'à 1691 détaillent assez précisément les étapes de la grande campagne de reconstruction du couvent au XVII^e siècle :

- l'achèvement de *la grande chambre du côté de la porte* ;
- la *restauration de la deuxième* avec le remplacement de *croisades de bois* des fenêtres par des croisées de pierre, la construction d'une nouvelle cheminée et le remplacement du carrelage ;
- l'ameublement des *chambres des hostes*, en passe d'être terminées⁶⁵ pour, l'on comprend, 12 lits ;
- l'entretien de la sacristie et de l'église (plusieurs anniversaires, rentes, droits funéraires, et autres revenus de la communauté furent alloués à la maintenance de ces deux bâtiments) ;
- plusieurs réparations à faire « *aux toits de l'église et de l'habitation* » en 1631 et 1632. Par habitation, on mentionne les bâtiments conventuels ;
- le 21 mai 1633, les Pères du couvent évoquent

⁶⁵ L'auteur cite des passages du rapport consulté dans les archives de la communauté, sans pour autant en donner la source exacte. Le lecteur se rapportera donc à la page 211 de l'étude.

l'idée de « *changer le clocher, de transporter le chœur derrière l'autel* » ;

- le 27 août 1638, est mentionnée la réalisation d'importants travaux de réparation dans l'église, la cuisine et dans les caves du couvent et la construction d'un nouveau grenier ;

- en 1640, construction de la grande muraille qui domine la propriété de M. de Fraiture ;

- le 11 septembre 1641, la communauté décide des interventions suivantes : la peinture et l'accommodation du jubé dans le style du maître-autel de l'église des Pères Jésuites-Anglais de Liège, la fabrication de stalles hautes et basses pour le chœur. Le Père Gardien récolta de nombreux dons pour faire fabriquer et sculpter ces stalles qui devaient être splendides ;

- en 1642, transformation de la houillerie (le réduit à charbon), de la librairie (la bibliothèque), du parloir et du grenier. On note surtout la restauration lourde de l'orgue cette même année ;

- en 1646, on mentionne la construction du dortoir ;

- vers 1650, on entreprend la construction de « *la galerie aux neufs colonnes, dite sur les caves* », aussi appelée « *l'ambulatoire sur les trois caves dans la cour* » ;

- en 1651, la galerie dite « *de dessus les caves* » est pavée ;

- en 1658, la communauté entreprend la construction du portail d'entrée du couvent, ouvrage monumental financé en partie par le Doyen Martin de Liverlo et par la communauté pour le reste ;

- en 1660, lors d'un inventaire du mobilier, on nomme les pièces suivantes : « *la chambre à la porte* » contenant 3 lits, « *la chambre des malades ou du milieu* » avec 3 lits également, « *la chambre sur la galerie* » comportant 1 lit ;

- en 1662, les Pères et Frères profès de la communauté décident de construire un nouveau dortoir « *sur les colonnes dans le jardin, du costez du chasteau* ». Les travaux du « *bâtiment neuf en tel forme que les colonnes*

seraient dressées du costé du vieux cloistre moderne » commencèrent en avril 1663.

- en 1664, un nouvel escalier est construit près de la sacristie pour monter vers le dortoir, à la place de l'ancien, trop raide et en mauvais état.

- le 23 novembre 1666, les Frères décident de la construction de la galerie nord du cloître.

- en 1687, on alloue les fonds pour la construction du « *quatrième quartier du cloître* », les trois autres ayant déjà été exécutés auparavant.

- en 1691, on livra et fit bénir une nouvelle cloche pour remplacer celle qui avait été brisée en 1688.

CHAPITRE III : Liste des admissions.

L'auteur détaille la procédure d'admission d'une nouvelle personne au sein de la communauté.

J. Fréson liste ensuite l'ensemble des admissions ayant eu lieu entre 1630 et 1788, le dernier novice ayant été admis le 15 décembre 1786.

CHAPITRE IV : L'église.

L'auteur se base sur la description de l'église faite par Sauméry dans les *Délices du Pays de Liège* pour en tirer ce qu'il considère comme vrai et intéressant au regard des archives consultées. On reprend ci-dessous les éléments apportant des nouvelles informations :

- bâtiment complètement restauré entre 1633 et 1644 ;

- une chaire de vérité de 1669 surmontée d'un dôme, gravée des armoiries de Martin de Liverlo, principal donateur ;

- des confessionnaux très remarquables dont un installé vers 1669 près de la chapelle dite « de huit heures » ;

- 1642 ou 1643, construction du maître-autel orné des armoiries de la famille de Brion, principal donateur ;

- deux autels latéraux consacrés en 1636, l'un dédié communément à Saint-François, et l'autre à Sainte-Anne. L'auteur mentionne que l'on trouva de nombreuses reliques sous ces deux autels ;

- au moins deux cloches, dont la plus grosse avait été refondue en 1691.

CHAPITRE V : Les Sépultures.

L'auteur évoque les sépultures localisées à divers endroits du couvent :

- dans l'église, sans précision sur l'emplacement ;
- sous les mausolées de l'église ;
- dans le chœur, pour certaines devant le maître-autel ;
- devant la chaire de vérité ;
- dans la sacristie ;
- devant la porte d'entrée du couvent.

Commentaires :

Jules Fréson semble avoir mené une recherche archivistique poussée. Pour m'être également confrontée aux documents évoqués par l'auteur, je salue sa capacité à extraire, dans des documents manuscrits pour la plupart incompréhensibles, les informations rapportées ici.

POUR RÉSUMER

Apports à retenir :

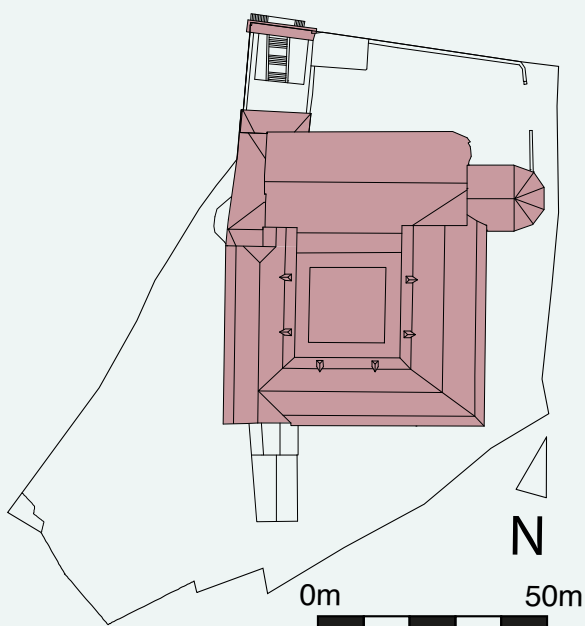
- Un peu avant 1393** : église en réparation ;
- Milieu du XV^e siècle** : les finances de la communauté ne sont pas au beau fixe ;
- XVII^e siècle** : la communauté est composée de 30 personnes lors de la reconstruction des bâtiments conventuels ; elle a assez d'influence sur les affaires de la ville que pour refuser l'accès au couvent à la Commission des XI Hommes ;
- 1631-1632** : plusieurs réparations aux toits de l'église ;
- 1633** : reconstruction du clocher de l'église ;
- 1636** : consécration de deux nouveaux autels ;
- 1641** : fabrication du jubé et des stalles de l'église ;
- 1642** : transformation de la houillerie, bibliothèque, parloir et du grenier. Construction du maître-autel de l'église ;
- 1646** : construction du dortoir ;
- 1650** : construction d'une galerie à 9 colonnes du côté des caves du couvent (aile sud). Elle sera pavée l'année suivante ;
- 1658** : construction du portail d'entrée ;
- 1663-1664** : reconstruction de l'aile occidentale dans laquelle est prévu un nouveau dortoir ;
- 1664** : construction d'un escalier à l'angle nord-est des bâtiments conventuels ;
- 1666** : construction de la galerie nord du cloître contre l'église ;
- 1669** : fabrication d'une chaire de vérité et de confessionnaux pour l'église ;
- 1687** : construction de la galerie orientale du cloître, venant achever le déambulatoire.

ANALYSE n°4 :

Titre de l'étude : *Notices sur le couvent des FF. Mineurs de Huy.* (cfr. Annexe 4)

Auteur, qualité : Joseph Gaspard fut architecte et membre de la commission administrative du musée communal de Huy. Il est le co-auteur du projet de restauration de l'ancien couvent au début du XX^e siècle, avec L. Shoenmaekers.

Parution : A.C.H.S.B.A., tome 16, 1908, p. 107-115.



Contexte de l'étude : cette étude fut réalisée une quinzaine d'années avant l'intervention de l'auteur pour la restauration de l'ancien couvent. Les informations qu'elle contient sont donc relativement précieuses car datant d'avant la modification des bâtiments.

L'auteur semble être également un partisan de l'installation d'un musée communal dans les bâtiments, affectation qui se concrétisera en 1933.

Zone(s) évoquée(s) :

L'ensemble des bâtiments conventuels avec une attention plus importante portée sur l'église.

Structuration de l'étude : /

Principales sources utilisées :

- SAUMERY, *Les Délices du Païs de Liège*, tome second, impr. Everard Kints, Liège, 1738-1744, p.65-69.

Principaux apports :

Au sujet de l'installation de la communauté :

- 1225, arrivée des Frères Mineurs à Huy tout d'abord à l'ancienne porte Saint-Jacques ;

- 1234, donation de la «*colline de la rue des Chevaliers*» par Hubin de Saint-Martin.

Au sujet de la reconstruction du XVII^e siècle :

- 1662, reconstruction du couvent par l'architecte Servais de Harre selon le plan traditionnel des maisons conventuelles ;

- les pièces principales sont le réfectoire et la salle capitulaire ;

- du couvent moyenâgeux ne subsistent que certaines parties de l'église : les murs extérieurs et les deux piliers de l'ancienne écurie. L'auteur prétend que l'on a démolì la nef sud de l'église pour construire une partie du cloître ;

- l'auteur fait une proposition de plan indiquant la disposition supposée des différentes pièces du rez-de-chaussée du couvent après sa reconstruction ;

- 1664, construction du portail dans le style Louis XIII. L'auteur insiste sur l'aspect précurseur du style de l'ouvrage, édifié assez tôt compte tenu de la période florissante du style Louis XIII en France et ensuite en Belgique ;

- les voûtes du cloître étaient en brique recouvertes d'enduit d'après l'auteur ;

- il mentionne le fait que les murs de la galerie

étaient recouverts de peintures, aujourd'hui effacées par le badigeonnage ;

- l'auteur met en évidence le fait que le sol de l'église, 60 cm plus bas que le niveau de la gendarmerie, est probablement resté intact sous ce dernier ;

- l'auteur fait l'hypothèse de la localisation de la salle capitulaire au rez-de-chaussée de l'aile orientale. Il rapporte l'observation d'un plafond orné et de l'existence de dalles funéraires au sol de cet espace.

Commentaires :

Sur la forme tout d'abord : l'auteur nuance peu ses propos. Il affirme par exemple des dates qui font débat sans mentionner le questionnement qui les accompagne. Il fait d'ailleurs plusieurs erreurs, la construction du portail étant datée avec assez de certitudes de 1658 et non pas de 1664 (voir les archives de la communauté ainsi que l'article précédent). De la même manière, les propos de l'auteur sont peu documentés et reliés à leur source.

Concernant le contenu de son article, on peut émettre les commentaires suivants :

- l'aile occidentale est habituellement l'aile la plus publique, puisque la plus proche de l'entrée. J. Fréson rapporte d'ailleurs que les réunions des XI Hommes (Conseil des Métiers Hutois) avaient été interdites dans cette aile. Le fait que l'auteur positionne les convers dans l'aile méridionale peut donc poser question. Aucune mention de la présence de Frères Convers n'est d'ailleurs faite dans le rapport de J. Fréson. On sait, grâce à nos observations (voir chapitre qui suit), ainsi que celles de J. Fréson, que l'étage de l'aile occidentale comportait un dortoir. Ce devait sûrement être celui des convers s'il y en avait au sein de la communauté des Frères Mineurs de Huy. Il est donc plus logique que le rez-de-chaussée de l'aile occidentale accueille également la partie des convers, derrière le parloir ou du moins les

pièces permettant d'accueillir les personnes extérieures au couvent.

- L'aile orientale est la plus sacrée, car elle est en lien direct avec l'église. Le fait que l'auteur y positionne la salle capitulaire semble donc être une proposition plausible. Il argumente ce choix en rapportant la présence de pierres tombales retrouvées au sol de cette pièce et de mouluration pour orner le plafond. À l'étage, il est assez logique que l'on retrouve un dortoir, peut-être celui construit en 1646, connecté à l'église, la sacristie et la salle capitulaire par l'escalier reconstruit en 1664⁶⁶.

- L'aile méridionale est la plus éloignée de l'entrée du couvent. Il est donc peu probable qu'elle abrite la partie des convers comme proposé par l'auteur. On aurait plutôt tendance à y placer le réfectoire, connecté à la cuisine qui serait à l'angle sud-ouest du couvent.

À propos de l'hypothèse de l'existence d'une nef au sud du vaisseau principal de l'église, on peut également émettre certaines réserves. Comme détaillé dans l'article de J. Fréson, les Frères décident de construire une galerie au nord du cloître en 1666. Les archives de la communauté n'évoquent apparemment pas l'existence d'un collatéral à cet endroit, ni la nécessité de la démolir pour y construire la galerie. L'analyse de Jean-Louis Antoine qui suit fait une bonne synthèse à ce sujet. La galerie nord du cloître, aurait été construite en appentis sur le mur gouttereau de l'église.

L'auteur fait également des erreurs dans la description des piliers de l'ancienne écurie. Le complément apporté à l'analyse de Jean-Louis Antoine permettra de rectifier la description erronée de J. Gaspard.

⁶⁶ Se référer à l'analyse de J. Fréson.

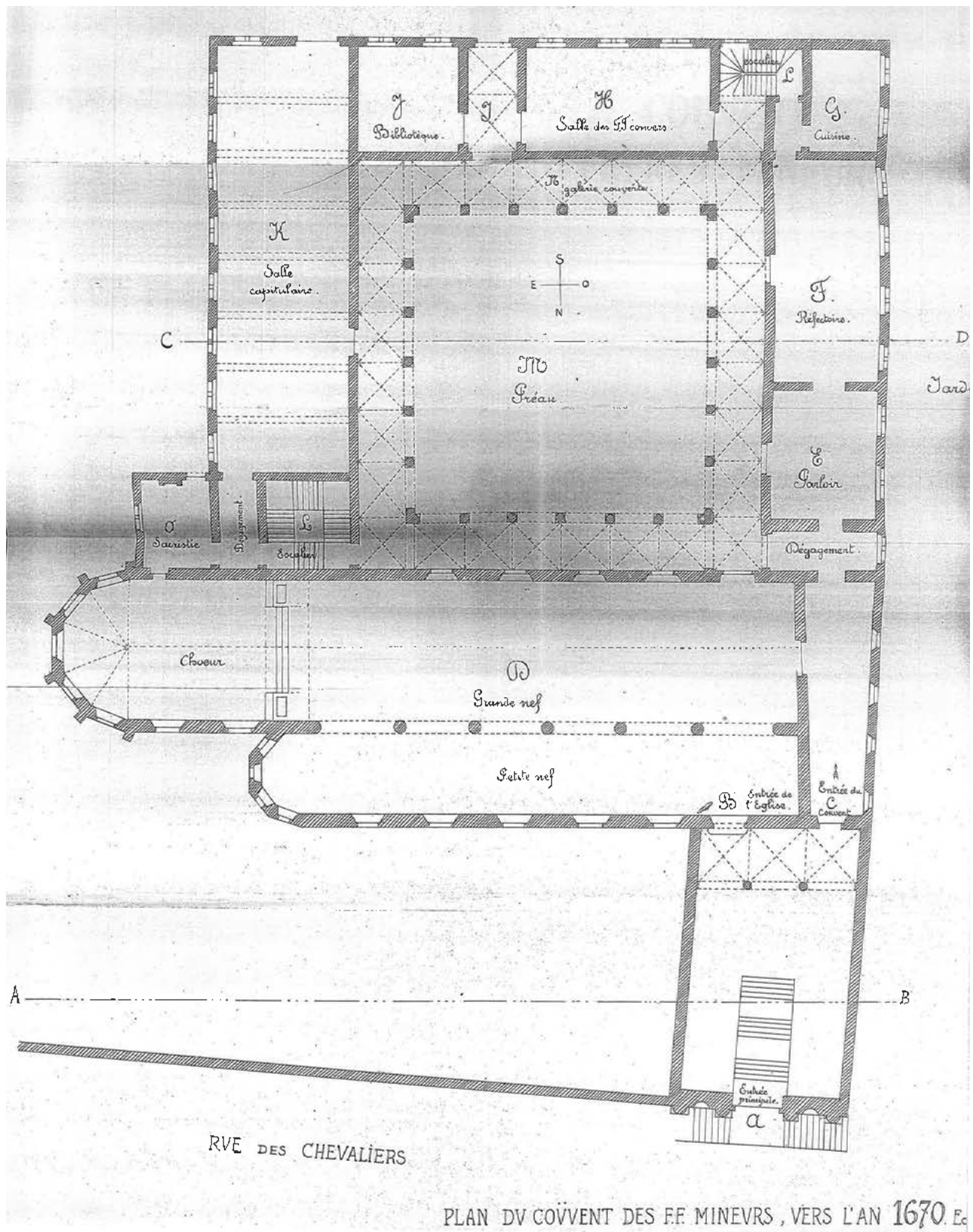


FIGURE 56 GASPARD J., Plan du couvent des FF. Mineurs, vers l'an 1670, extrait de l'article du même auteur, Notices sur le couvent des FF. Mineurs de Huy, A.C.H.S.B.A. 16, 1908.

Pour conclure, l'analyse de J. Gaspard nous semble approximative à plusieurs égards. Les éléments qu'elle rapporte seront donc pris en compte avec beaucoup de précautions, en veillant à toujours les confronter à d'autres sources plus solides.

Mise en relation avec certains documents en notre possession :

Précisions sur l'histoire de la galerie nord du cloître :

- J. Fréson nous renseigne que la galerie a été construite en 1666, contre le mur gouttereau de l'église ;
- la carte postale ci-dessous (FIGURE 57) nous apprend qu'au temps de la maison d'arrêt, la galerie du XVII^e siècle n'existait plus, une annexe ayant été construite à l'angle nord-ouest du cloître.
- les observations de terrain (millésime des ancres, présence de Vinalmont, taille des pierre plus « sèche », inscriptions dédicatoires manquantes, etc.) indiquent que la galerie nord a été restituée en 1923 lors de la grande restauration du XX^e siècle menée par J. Gaspard notamment.

POUR RÉSUMER

Apports à retenir :

1662 : reconstruction du couvent par l'architecte Servais de Harre selon le plan traditionnel des maisons conventuelles ;

Études complémentaires à mener :

- sondages au niveau du sol actuel de l'église pour déterminer si l'hypothèse de l'auteur est vraie : avec le sol de l'ancienne église resté intact sous les couches ajoutées au XIX^e siècle.

- sondages au niveau du sol et du plafond de la pièce repérée par l'auteur comme étant l'ancienne salle capitulaire.

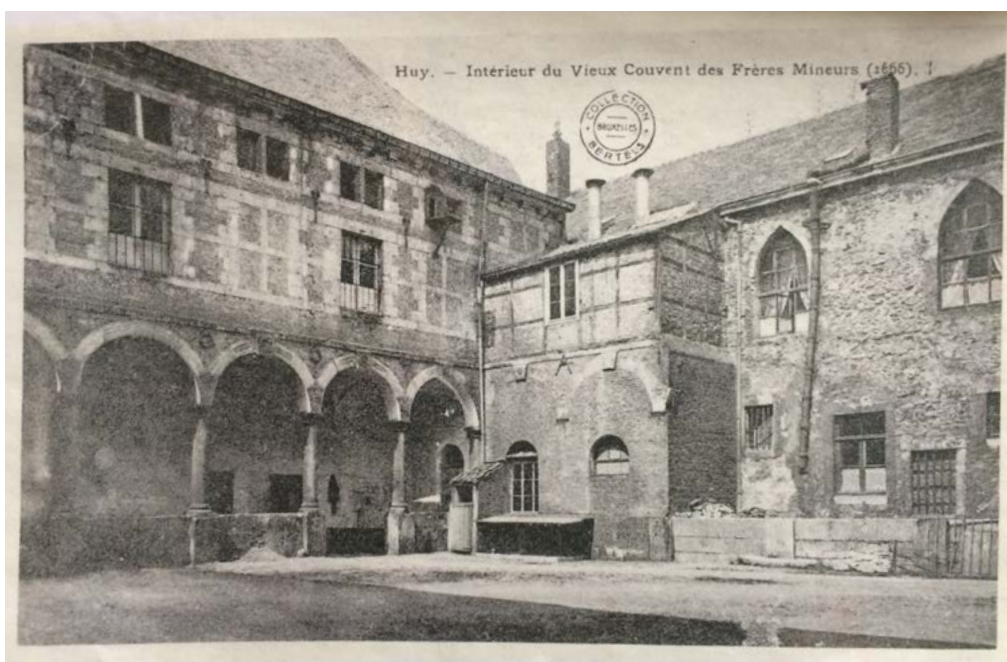


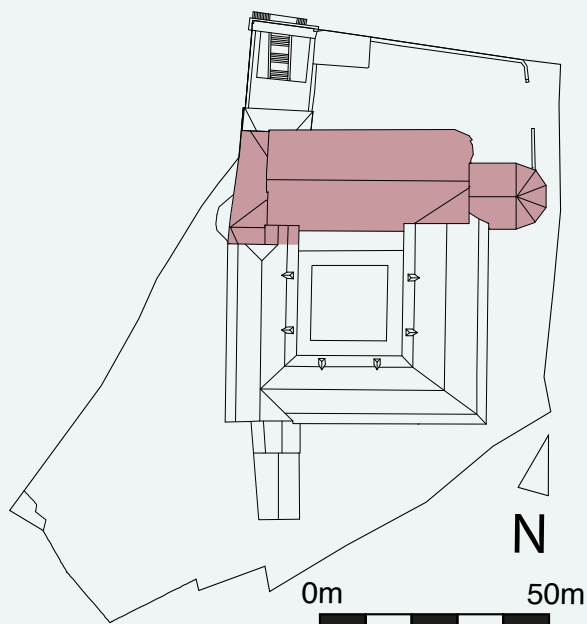
FIGURE 57 Carte postale datée de 1866 (?) montrant une vue de l'angle nord-ouest du cloître de l'ancien couvent, au moment où il devait être utilisé en tant que maison d'arrêt. Consultée au Musée Communal de Huy.

ANALYSE n°5 :

Titre de l'étude : *L'église des Frères Mineurs de Huy.* (cfr. Annexe 5)

Auteur, qualité : Jean-Louis Antoine, est également l'auteur d'un article paru dans les A.C.H.S.B.A. à propos de l'église Saint-Mort à Huy.

Parution : A.C.H.S.B.A., tome 30, 1976, p. 11-46.



Contexte de l'étude : Première partie de son mémoire intitulé *L'introduction du style gothique à Huy : l'église des Frères Mineurs et Saint-Mort*; encadré par L. Fr. GENICOT, UCL, 1977.

Zone(s) évoquée(s) :

L'auteur s'intéresse à l'histoire du couvent dans sa globalité avec un intérêt d'avantage porté sur l'ancienne église du couvent dont il réalise une analyse archéologique.

Structuration de l'étude :

L'analyse est structurée en cinq chapitres et suivie d'une conclusion :

CHAPITRE 1^{er} : Introduction.

CHAPITRE II : Le site.

CHAPITRE III : Données historiques.

CHAPITRE IV : Description de l'église.

CHAPITRE V : Étude archéologique.

Principales sources utilisées :

- FRESON J., *Notice historique sur l'ancien monastère des Frères-Mineurs-Franciscains de Huy*, Huy, A.C.H.S.B.A. 7, 1887, p.200-263.

- GASPARD J., *Notices sur le couvent des FF. Mineurs de Huy*, A.C.H.S.B.A. 16, 1908, p. 107-115.

- SAUMERY, *Les Délices du Pays de Liège*, tome second, impr. Everard Kints, Liège, 1738-1744, p.65-69.

- JORIS A., *Huy, ville médiévale*, Bruxelles, La renaissance du livre, 1965.

- D'OUTREMEUSE J., *Ly Myreur des Histors*, éd. A Borgnet et S. Bormans, Bruxelles, t.V, 1967, in 4' (C.R.H.).

- MELART L., *Histoire de la ville et casteau de Huy*, Liège, 1641.

- Les archives de la communauté, consultées à l'époque aux Archives de l'État à Huy, et aujourd'hui conservées à Liège.

Principaux apports :

CHAPITRE 1^{er} : Introduction.

L'auteur introduit l'objectif de sa recherche. Il met en valeur le fait que l'ancienne église du couvent n'a jamais été étudiée en bonne et due forme du point de vue architectural.

CHAPITRE II : Le site.

J-L. Antoine résume brièvement l'installation de la communauté sur le site de la rue des Chevaliers. C'est le premier auteur à faire mention des travaux de terrassement qui ont

probablement dû être réalisés pour aménager le site. C'est également le premier à évoquer l'ancienne affectation de l'actuel parking, au Nord de l'église. Il affirme la présence du cimetière (de la communauté sans doute) à cet emplacement, sans pour autant donner la source de cette information.

CHAPITRE III : Données historiques.

2. Les origines

L'auteur discute dans cette section de l'arrivée de la communauté des Frères Mineurs à Huy et de son installation non loin de l'église Saint-Jacques puis, par après, sur le site de la rue des Chevaliers. Il compare différentes versions de l'histoire de la communauté données par Gilles d'Orval, Jean d'Outremeuse et Laurent Mélaré pour essayer de dégager une hypothèse la plus solide possible. Les seules données qu'on peut avancer avec assez de certitudes sont les suivantes :

- la communauté s'établit d'abord vers l'église Saint-Jacques à son arrivée à Huy ;
- la construction de l'église à son emplacement actuel a débuté en 1244 au plus tard.

3. De la fondation au début du XVII^e siècle

L'auteur souligne, comme l'a déjà fait J. Fréson, la pauvreté des sources archivistiques qui concernent la communauté avant le XVII^e siècle. Il met en avant le fait que l'église devait être construite en 1297 puisque des patriciens hutois s'y sont réfugiés.

4. De 1630 à la suppression du couvent (1796)

L'auteur reprend les éléments déjà rapportés par J. Fréson dans son article (voir Analyse n°3), conclusions tirées sur base des archives de la communauté. Il souligne que la communauté n'est plus constituée que de 10 frères lors de leur expulsion en 1796.

5. De la suppression du couvent à nos jours

L'auteur détaille les affectations des bâtiments

après sa sécularisation. Il mentionne notamment une campagne importante de travaux de 1835 à 1837, où l'on subdivise l'église en créant un étage. Il évoque également la restauration de l'ancien couvent en 1923-1924, menée par L. Schoenmackers et J. Gaspard (voir Analyse n°4).

CHAPITRE IV : Description de l'église.

2. Les transformations de 1835

L'auteur détaille les caractéristiques des travaux de réaffectation de l'ancienne église en gendarmerie, écuries et fenil :

- travaux qui conservent un maximum d'éléments existants, en faisant beaucoup de réemploi. On vient par exemple percer le gouttereau nord de l'église d'une série de nouvelles baies que l'on place dans les anciennes arcades des fenêtres de l'église ;
- la toiture de l'église est modifiée à cette époque, rassemblant la nef et son collatéral sous une même bâtière qui dénote par rapport à la toiture du chœur⁶⁷ ;
- l'ensemble des remaniements effectués sur la façade nord de l'église, et ils sont nombreux, sont camouflés par l'application d'un enduit de chaux.

3. L'église à la fin de l'Ancien Régime

L'auteur décrit l'état présumé de l'église avant la sécularisation. Il s'attarde sur les éléments suivants :

- les colonnes de l'ancienne église, toujours visibles dans l'espace qui fut affecté en écuries et fenil au XIX^e siècle ;
- les deux verrières en tiers-points éclairant la première travée du collatéral nord ;
- les immenses fenêtres qui éclairent le collatéral nord de l'église et celles en lancettes au niveau de son absidiole ;

⁶⁷ Se référer à la description du monument faite dans la seconde partie.

- les contreforts de l'absidiole du collatéral et ceux du chevet polygonal du chœur.

CHAPITRE V : Étude archéologique.

L'auteur démontre tout d'abord que J. Gaspard s'était trompé au sujet de l'existence d'un collatéral au sud de l'église. En effet, il affirme la contemporanéité des baies en tiers-point au sud de l'église et du mur gouttereau qui les contient. En observant le mur de fond de la galerie nord du cloître, on remarque rapidement que l'appui de ces baies était situé plus bas à l'origine. Il est donc impossible qu'un collatéral ait été construit au sud de l'édifice.

Jean-Louis Antoine s'intéresse ensuite à la jonction entre la nef de l'église et le collatéral nord. Par une suite d'observations qu'il serait trop long de détailler ici, il démontre que les deux parties de l'édifice correspondent à deux campagnes de construction différentes.

Il conclut son analyse archéologique en donnant la chronologie de construction suivante :

- existence d'une église halle primitive dès le milieu du XIII^e siècle dont on peut toujours observer le gouttereau sud percé de quatre baies (seule la partie haute de ces baies persiste au-dessus de la galerie), le pignon occidental constitué d'un moellonage hétéroclite et sans doute l'angle nord-est où l'on distingue un corbeau originel (FIGURE 58). Il fait l'hypothèse d'un chevet plat comme terminaison à l'Est de cette église primitive.
- une première transformation de l'édifice au début du XIV^e siècle, époque à laquelle serait construit le collatéral nord. La couverture de cette nouvelle construction serait à priori constituée d'une série de bâtières perpendiculaires à la nef, larges d'une travée chacune.
- à la fin du XIV^e siècle, ou début du XV^e, le chœur est construit tel qu'il l'est aujourd'hui avec une abside polygonale. On transforme également le collatéral à cette époque, le rehaussant au



FIGURE 58 On distingue encore une partie du mur de l'église primitive, coincé ente l'absidiole du collatéral nord et le chœur de l'église. Photographie : M.Vanel, décembre 2020.

niveau de la nef et le coiffant d'une bâtière longitudinale, en place de la série de bâtières transversales.

- la campagne de reconstruction du couvent au XVII^e siècle n'épargne pas l'édifice : l'auteur émet l'hypothèse d'un grand remaniement au niveau des toitures, et de son parement.
- au XIX^e siècle, le bâtiment est transformé en gendarmerie. Les nombreux changements apportés à l'ancienne église seront camouflés derrière un enduit.

Commentaires :

L'article de Jean-Louis Antoine, malgré les réserves qu'il a émis en me le décrivant, est d'une grande qualité si l'on regarde aux autres études déjà produites. Il s'appuie sur de nombreuses sources, qui sont mises à l'épreuve les unes des autres au fil de nos lectures. A son époque, le travail de l'auteur permet de faire un pas considérable en avant en ce qui concerne l'histoire architecturale de l'église du couvent. Grâce à l'étude dendrochronologique et celle de T. Coomans⁶⁸, on sait aujourd'hui

⁶⁸ Se référer à l'analyse n°9 qui suit.

que l'hypothèse de J-L. Antoine concernant la construction du choeur de l'église vers la fin du XIV^e siècle est fausse. Dans l'apport n°1, nous tenterons d'amener quelques éléments de réflexions supplémentaires pour, j'espère, compléter qualitativement les recherches de J-L. Antoine à propos de l'église.

POUR RÉSUMER

Apports à retenir :

1244 - 1297 (au plus tard) : construction de l'église primitive à son emplacement actuel, tout d'abord sans son collatéral nord ;

XIV^e siècle : construction du collatéral nord couvert par une série de bâtières perpendiculaires (première transformation de l'église) ;

Fin du XIV^e / début du XV^e siècle : construction du choeur et de son abside polygonale. Transformation de la toiture du collatéral ;

XVII^e siècle : remaniements au niveau du parement et de la toiture de l'église ;

XIX^e siècle, l'église sécularisée est réaffectée en gendarmerie. Les anciennes baies sont murées, de nouvelles viennent percer les anciennes arcades. On camoufle les interventions en appliquant un enduit à la chaux.

1835-1837, la division de l'église en deux étages est effectuée.

1923-1924 : restauration des bâtiments par L. Schoenmackers et J. Gaspard ;

Études complémentaires à mener :

- recherches archivistiques et sondages au niveau de l'actuel parking pour préciser l'hypothèse de la localisation d'un ancien cimetière à cet endroit.

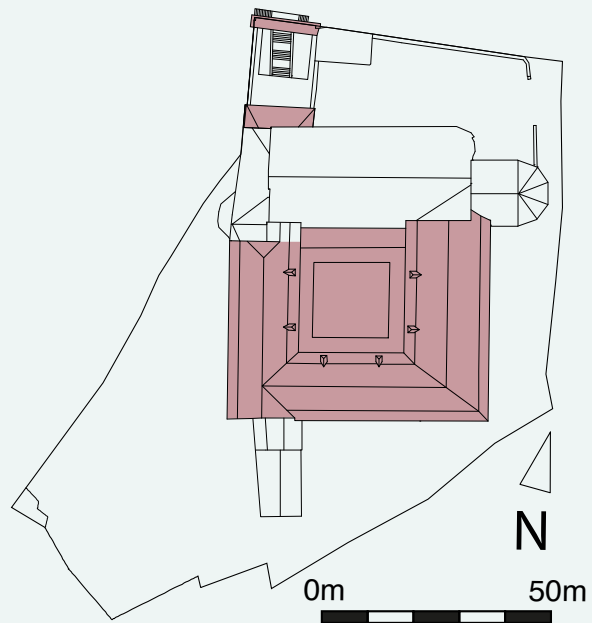
ANALYSE n°6 :

Titre de l'étude : *Dédicaces et Blasons de l'Ancien couvent des frères mineurs.*

(cfr. Annexe 6)

Auteur, qualité : Jacques Comanne (1948-1990) fut licencié en Philosophie et Lettres, puis dans un second temps, en Histoire de l'Art et Archéologie. Il est internationalement reconnu comme un spécialiste de la glyptographie, l'étude des dessins, messages, graffitis gravés dans la pierre⁶⁹.

Parution : A.C.H.S.B.A., tome 41, 1987, p.15-53.



Contexte de l'étude :

L'auteur fit partie d'un service scientifique chargé de la préservation des monuments et des sites et de l'inventaire du patrimoine monumental au sein de la Communauté Française. Dans ce cadre, il participa à la rédaction de plusieurs tomes *Le patrimoine monumental de la Belgique* dont celui sur la ville de Huy. Il fut membre du Cercle Hutois des Sciences et Beaux Arts, pour lequel il écrivit trois articles parus dans les A.C.H.S.B.A entre 1983 et 1987 dans les tomes 37 à 41.

Zone(s) évoquée(s) :

Les éléments décrits dans l'article sont localisés aux endroits suivants :

- principalement dans le cloître ;
- au niveau du portique d'entrée **L.07** ;
- sur les boutisses calcaire qui ornent la façade côté jardin de l'aile occidentale **L.04**.

Structuration de l'étude :

Après une brève introduction, J. Comanne entame son analyse en discutant des apprentissages tirés de ses observations (pages 18 à 26).

Le reste de l'étude détaille une à une 58 inscriptions de manière systématique :

- repérage de l'inscription sur un plan ;
- schématisation de la forme de l'inscription si c'est un blason et essai de reconstitution des écritures ;
- description en italique des dessins observés ;
- complément d'information apporté par l'auteur quand c'est possible, pour donner des éléments de contextes (détails à propos de la personne, de la famille à laquelle l'inscription se rapporte).

Principales sources utilisées :

- FRESON J., *Notice historique sur l'ancien monastère des Frères-Mineurs-Franciscains de Huy*, Huy, A.C.H.S.B.A. 7, 1887, p.200-263.
- ANTOINE J.L., *L'église des Frères Mineurs de Huy*, A.C.H.S.B.A. 30, 1976, p. 11-46,

⁶⁹ <https://www.vinalmont.be/actualites/jacques-comanne-histoire-dune-passion-passion-de-lhistoire>

Principaux apports :

Dans cet article, l'auteur présente un relevé des blasons et inscriptions dédicatoires qui ornent l'ancien couvent. Au delà de l'apport descriptif considérable de cette analyse, J. Comanne tire plusieurs conclusions de ses observations :

- la première nous apprend que 57 des 58 inscriptions étudiées commémorent la générosité de donateurs, notamment ceux ayant participé financièrement aux travaux de reconstruction du couvent au XVII^e siècle ;
- la seconde tente d'organiser en différentes catégories, les mécènes dont on relève une dédicace sur les façades de l'ancien couvent :
 - > des membres de la communauté des Frères Mineurs de Huy ou de communautés franciscaines voisines (sont citées surtout les communautés de Dinant et Liège) ;
 - > des abbés et prélats⁷⁰ intervenant au titre de chefs spirituels des principales communautés liégeoises ;
 - > des membres du Chapitre de Notre-Dame à Huy ou de Chapitres voisins ;
 - > des notables hutois ou de villes voisines ;
 - > quelques laïcs ou religieux ayant travaillé pour le couvent ou encore habitant la paroisse.

Les informations apportées par l'auteur sur l'évolution des bâtiments :

- lors de la campagne de restauration de 1923-1924, on reconstruit une partie de la galerie nord du cloître ainsi que plusieurs voûtes des galeries nord et est. Plusieurs inscriptions ont donc sans doute été détruites à ce moment-là ;
- les inscriptions figurant à la clef des voûtes de la galerie occidentale comportent toutes la date de 1670. L'auteur en conclut que six ans se sont écoulés entre la construction de la galerie (millésimée 1664) et son voûtement ;
- des informations fournies par J. Comanne sur les personnes et leur parcours, on en déduit que les

différentes communautés franciscaines étaient fort liées, échangeant régulièrement des frères. En témoignent certaines descriptions comme celle de Jérôme Pauli (inscription n°49) ou encore celle d'André Rouvroix (inscription n°51).

Commentaires :

Dans son article, Jacques Comanne établit un relevé des inscriptions dédicatoires précis et systématique. Il croise les données collectées avec des sources fiables comme par exemple l'article de J. Fréson évoqué précédemment. De plus l'auteur n'hésite pas à nuancer son propos.

Pour aller plus loin :

L'auteur de l'article suggère rapidement qu'il pourrait être intéressant, quoique risqué, de mettre en relation certaines données comme, par exemple, comparer la somme de la donation ou la qualité du donateur avec les caractéristiques de l'inscription dédicatoire (grandeur, finesse, et surtout sa localisation). Dans cette même idée, il peut être pertinent de mettre en rapport la date à laquelle la donation a été réalisée, pour autant qu'elle soit connue, avec la localisation de l'inscription qui en découle. Prenons l'exemple de l'inscription n°26 : J. Comanne décrit les armes de Michel Taxilis qui ornent la clef d'un des arcs de la galerie occidentale du cloître. Grâce aux données rapportées dans l'étude de J. Fréson (voir Analyse n°3), on sait que 500 florins ont été donnés par M. Taxilis le 13 mars 1664 et que la totalité de cette somme a été investie dans « *la nouvelle construction* » du couvent⁷¹.

Cette donnée peut-elle constituer un élément de plus pour dater la reconstruction de l'aile occidentale? Dans notre cas, il s'avère que le millésime 1664 visible sur la façade de l'aile occidentale valide notre hypothèse.

⁷⁰ Un prélat est un haut dignitaire ecclésiastique dans l'Église Catholique (cardinal, archevêque,...). Source : *Le Robert*

⁷¹ FRESON J., *Notice historique sur l'ancien monastère des Frères-Mineurs-Franciscains de Huy*, Huy, A.C.H.S.B.A. 7, 1887, p.229.












FIGURE 59 Mise en relation diverses données concernant les inscriptions dédicatoires : leur localisation, leur datation, et la qualité du mécène concerné. Ajout des inscriptions n°59 et 60 par mes soins.
 Relevé et plans : bureau Ciplest sa, M. Vanel - Données : J.Comanne et J. Fréson - Infographie et mise en relation : M. Vanel

Pour autant, cet exercice doit être mené avec précaution afin de ne pas tirer des conclusions trop hâtives. L'inscription dédicatoire peut avoir été réalisée bien après la donation comme ce fut le cas pour celle de Servais de Harre (inscription n°12).

Le plan de repérage initialement fourni par l'auteur est ici complété afin de faire figurer ensembles, sur un même document, les données suivantes (FIGURE 59) :

- la localisation de l'inscription ;
- sa datation si elle est connue ;
- la qualité du donateur en lien avec l'inscription.

LÉGENDE	
<u>LOCALISATION DE L'INSCRIPTION</u>	
	Inscription située sur le sommier de l'arc
	Inscription située sur la clef de l'arc
	Inscription située sur la clef de la voûte
<u>NUMÉROTATION & DATATION</u>	
32 M1670	Inscription n°32 où figure le millésime 1670
32 D1670	Inscription n°32 datée grâce aux sources
<u>QUALITÉ DU DONATEUR EN LIEN AVEC L'INSCRIPTION</u>	
	Franciscain, membre de la communauté de Huy ou d'une communauté voisine
	Abbés et prélats
	Membres du Chapitre de ND de Huy ou d'un Chapitre voisin
	Notable hutois ou d'une ville voisine
	Autre type de donateur ayant un rapport avec le couvent
	Cas particulier
32	Inscription illisible ou ancienne inscription remplacée

De la mise ensemble des informations, on peut tirer les conclusions suivantes, pour certaines déjà ébauchées par l'auteur : il semble qu'il y ait une volonté de hiérarchiser les inscriptions selon la qualité du donateur.

En effet, l'essentiel des inscriptions dédicacées à des Frères Mineurs de la communauté ou d'une communauté voisine sont localisées à la clef des voûtes de la galerie. Cette position est bien moins visible que celle en façade, où il semble que la communauté ait décidé d'exposer les dédicaces aux donateurs les plus notables. Peut-être y a-t-il également une volonté symbolique de réserver les clefs de voûte - donc la pierre centrale et structurelle de la voûte - aux personnes qui ont fait vivre la communauté, qui appartiennent à la grande famille franciscaine. Les inscriptions de la façade de l'aile occidentale semblent également suivre une certaine organisation : les clefs des arcs sont ornés de dédicaces aux abbés et prélats, les sommiers faisant quant à eux figurer essentiellement des notables de Huy.

Ensuite, les dates rapportées aux inscriptions nous permettent de mettre en évidence les éléments qui suivent :

- le voûtement de la galerie occidentale du cloître a été achevé en 1670, soit 6 ans après l'achèvement de la galerie ;
- dans la galerie nord, on note plusieurs inscriptions manquantes, sans doute détruites et non restituées lors de la restauration de 1923-1924. On peut néanmoins émettre l'hypothèse que le voûtement de cette galerie a également été terminé en 1670, les millésimes d'inscription aux deux extrémités faisant figurer cette date, soit 4 ans après l'achèvement de la galerie⁷² ;
- grâce à la datation de l'inscription n°26, on peut supposer que l'ensemble des inscriptions de la façade de l'aile occidentale ont été réalisées

⁷² Se référer à l'article de FRESON J., op.cit., p.232. ou aux apports de son étude, listés dans l'Analyse n°3 de ce chapitre.

de façon contemporaine à l'achèvement de la galerie, soit en 1664 ;

- les deux inscriptions visibles au niveau des sommiers des arcs du portique d'entrée se rapportent à des militaires, et sont toutes deux datées de 1705. De la première partie de ce travail, on sait que la ville venait de vivre la prise de Huy en 1703 dans le cadre des guerres de Louis XIV. Ces deux inscriptions sont donc peut-être liées à cet épisode de l'histoire de la ville, d'autant plus que les deux militaires appartiennent à des troupes d'occupation. Des études précédemment évoquées, on sait que la construction de ce portique daterait de 1705. On peut donc supposer que les inscriptions n°1 à 5 ont été apposées ensemble, lors de la construction du portique.

La profusion d'inscriptions sur les élévations de l'aile occidentale, que ce soit du côté du cloître ou de son jardin semble indiquer que les travaux relatifs à la reconstruction de cette première aile du couvent ont été l'occasion d'un grand nombre de donations. Sur les élévations côté jardin des autres ailes, on n'observe aucune inscription particulière.

Est-ce à cause d'un nombre moindre de donations que les autres ailes comportent des inscriptions dédicatoires uniquement du côté du cloître? Ou bien est-ce parce que le jardin principal, celui qui est le plus public, se situe côté ouest que l'on a particulièrement orné ce bâtiment? Cette question restera, j'en ai bien peur, sans réponse.

Enfin, l'absence d'inscription à certains endroits nous indique les zones ayant été restaurées, reconstruites après le XVII^e siècle (FIGURE 60). Cette donnée reste bien entendu à confirmer par des observations au niveau des matériaux ainsi que leur mise en œuvre.

J. Comanne commence son article en précisant



FIGURE 60 Galerie nord du cloître, l'inscription 10 orne le sommier de gauche. L'arcade suivante a été restaurée. Photographie : M. Vanel

POUR RÉSUMER

Apports à retenir :

1664 : (re)construction du bâtiment occidental, sur base de nombreuses donations ; achèvement de la galerie occidentale du cloître ;

1670 : achèvement du voûtement de la galerie occidentale et nord du cloître ;

1705 : construction du portique d'entrée, après la prise de Huy de 1703, financé en partie par des militaires ;

Après le XVII^e siècle : restauration et reconstruction d'une partie des galeries nord et orientale du cloître lors d'une campagne d'embellissement.

Études complémentaires à mener :

- analyse des matériaux et techniques de taille constitutifs des éléments ornés et adjacents (arcs et nervures du cloître par exemple).

que l'inventaire des inscriptions se veut exhaustif. Il semblerait pourtant que l'auteur ait oublié deux inscriptions (FIGURE 61). On trouve en effet une inscription sur la clef des deux voûtes qui couvrent ce qui devait être un passage entre le cloître et les jardins à travers l'aile méridionale, passage d'ailleurs représenté par J. Gaspard. Sans doute que l'auteur n'a pas eu accès à cet espace intérieur.

Pour ces deux inscriptions supplémentaires, prêtons-nous donc au jeu du blasonnement pour compléter l'étude de Jacques Comanne :



FIGURE 61 Les deux inscriptions dédicatoires oubliées par J. Comanne, à la clef des voûtes d'un ancien passage entre le cloître et le jardin méridional. Photographies : F. de Barsy - Analyse et proposition de blasonnement : M. Vanel avec l'aide d'E. Joos de ter Beerst.

n°59.



IOES LARDINIA CIVIS
HUYENS .

Blason (d'argent) à deux chaperons (de gueules) posés en 2 et 3, une bande (de gueules) chargée de deux maillets, un franc-quartier (d'argent) à la fleur de lis (d'azur).

L'inscription se réfère, de la même manière que le blason n°37 voisin, à un citoyen hutois de la famille *Lardinya*⁷³ auquel les armoiries se rapportent.

⁷³ Mention faite dans la table des meubles de DE LIMBOURG P., op. cit.

n°60.



F . FRANCISCVS DE CHAMP
COQVS

Blason (d'argent) à trois lions couronnés (de gueules).

Ces armoiries se rapportent à la famille *Deschamps*⁷⁴ dont faisait sans doute partie le frère franciscain dont il est question ici. Il fut cuisinier, la fonction apparaissant toujours en dernier comme sur les autres inscriptions mentionnant des Frères (voir n°41 par exemple).

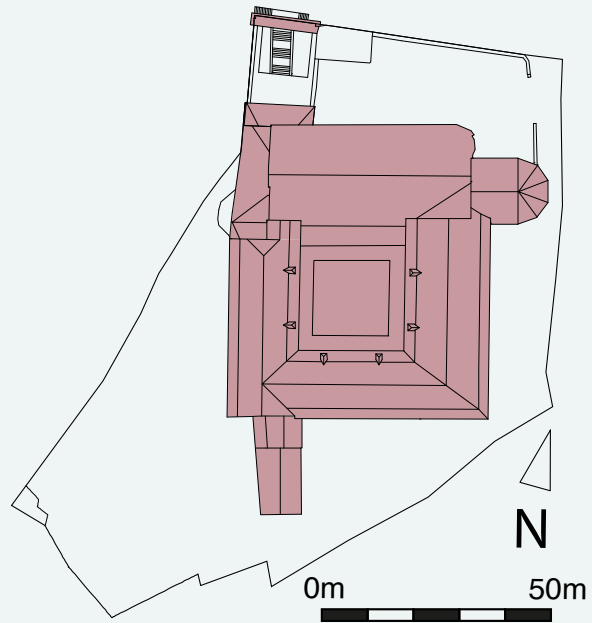
⁷⁴ Mention faite dans la table des meubles de l'ouvrage DE LIMBOURG P., *Armoriaux liégeois*, Société des Bibliophiles liégeois, Liège, 1934.

ANALYSE n°7 :

Titre de l'étude : *Ancien couvent des Frères Mineurs* dans *Le patrimoine monumental de la Belgique*, tome 15, Province de Liège, arrondissement de Huy, entité de Huy.
(cfr. Annexe 7)

Auteur, qualité : article signé J.C, probablement Jacques Comanne⁷⁵.

Parution : description effectuée dans le cadre de l'inventaire du patrimoine culturel immobilier, prospection effectuée en 1990, éd. Mardaga, Liège, 1990, p.229-238.



Contexte de l'étude : /

Zone(s) évoquée(s) :

L'ensemble du couvent est décrit.

Structuration de l'étude :

Le rapporteur introduit son article par un bref historique depuis la création du couvent jusqu'à la restauration et réaffectation des bâtiments au début du XX^e siècle.

Il s'attelle ensuite à la description des bâtiments qui constituent le monument :

1. Murs et portail,
2. Portique,
3. Eglise,
4. Couvent,
5. Cloître.

Principales sources utilisées :

- SAUMERY, *Les Délices du Pays de Liège*, tome second, impr. Everard Kints, Liège, 1738-1744, p.65-69.
- FRESON J., *Notice historique sur l'ancien monastère des Frères-Mineurs-Franciscaïns de Huy*, Huy, A.C.H.S.B.A. 7, 1887, p.200-263.
- ANTOINE J.L., *L'église des Frères Mineurs de Huy*, A.C.H.S.B.A. 30, 1976, p. 11-46.

- COMANNE J., *Dédicaces et Blasons de l'Ancien couvent des frères mineurs à Huy*, A.C.H.S.B.A. 41, 1987, p.15-53.

Principaux apports :

La description du monument, basée sur plusieurs articles déjà analysés dans ce chapitre, n'apporte pas beaucoup de nouvelles informations que nous n'ayons pas encore abordées. Par contre, le rapporteur livre une description stylistique pointilleuse et précise des bâtiments et espaces extérieurs qui composent le monument.

Commentaires :

Le rapporteur établit une description assez complète du monument, en se limitant pour autant à ses façades, comme c'est souvent le cas pour les articles de l'Inventaire.

Néanmoins, on note plusieurs fautes ou approximations dans le vocabulaire utilisé, ainsi que dans la manière générale de décrire les bâtiments. Le travail en dresse ici une liste non exhaustive, dans le but d'améliorer l'article pour le rendre conforme à ce que nous pouvons observer du monument actuel :

⁷⁵ se référer à l'analyse n°6 pour plus d'informations sur cet auteur.

Un premier élément qu'il convient de discuter est la maladresse du système de points cardinaux choisi par le rapporteur pour décrire le monument dans la première partie de l'article. En effet, il place le Nord au niveau de ce que nous considérons être l'Est impliquant notamment que l'église serait orientée selon l'axe Nord-Sud. Il est vrai que l'ancien couvent ne s'implante pas précisément selon les points cardinaux. Pour autant, l'orientation choisie pour ce travail nous semble coller davantage à la réalité. Cet article est d'ailleurs le seul à considérer une telle orientation.

A propos du portail d'entrée :

- « *élevé en 1658 par Martin de Liverlo, doyen de Huy* ». Il faut nuancer cette information, comme le fait J. Fréson dans son article⁷⁶. En effet, Martin de Liverlo aurait seulement participé en partie aux frais de construction du portail.

- « *Grille suivie d'une volée d'escalier dr. donnant accès au niveau de l'église* ». On rectifiera cette phrase par « *Grille suivie d'un large escalier de trois volées droites, donnant accès au niveau perron devant l'entrée du couvent* ». La largeur de l'escalier est une donnée importante à notre sens, rendant le cheminement vers le monument assez spectaculaire.

La description de l'église est précise, fortement inspirée de l'étude de J.L. Antoine. Seules quelques minimales rectifications seraient à apporter :

- l'auteur décrit une « *arcade en tiers-point murée* » au rez-de-chaussée, sur le mur gouttereau sud de l'église. En analysant les proportions de cet ancien passage, on voit qu'il s'agit d'avantage d'une baie avec un arc brisé surbaissé.

- à l'heure où j'écris ces mots, la ville de Huy vient d'achever la restauration des corniches et

chéneaux du mur gouttereau nord de l'église et du portique d'entrée. La description de l'inventaire devrait donc être ajustée en fonction.

A propos des bâtiments de l'ancien couvent, voici les corrections à apporter :

- « *où les ancras du cloître au-dessus des colonnades datent la construction de 1664 à 1687* ». Au vu des éléments mis en lumière par les études précédentes, il serait opportun de préciser que c'est une reconstruction des bâtiments du couvent.

- A propos de la baie mitrée de l'aile orientale, côté jardin, l'auteur affirme qu'elle a été déplacée du fait de la présence d'une maçonnerie de brique à sa gauche. Il serait plus prudent de formuler cela sous forme d'une hypothèse, les murs attenants ayant été fortement remaniés, en témoignent le nombre de matériaux différents et de raccords. De plus l'auteur avance que la baie est en grès. Une analyse plus fine nous montre qu'elle est constituée de calcaire.

- « *Mur-bahut de trois assises en grand appareil calcaire, sur lequel reposent les colonnes* ». L'utilisation du terme « *mur-bahut* » pour désigner l'ouvrage entre les colonnes du cloître est une erreur à notre sens si l'on reprend la définition du Pérouse de Monclos⁷⁷. Comme décrit dans le chapitre précédent, on utilisera le terme « *muret* », plus adéquat pour désigner ce mur bas d'entre-colonnes.

L'auteur reprend les fonctions proposées par J. Gaspard: il prend donc pour acquis la position du réfectoire et du parloir dans l'aile occidentale, plaçant la partie des convers et la bibliothèque dans l'aile méridionale. Comme discuté précédemment, il y a lieu d'émettre des doutes sur cette proposition de répartition des fonctions du couvent du XVII^e siècle.

⁷⁶ Se référer à la note de l'auteur dans l'article de FRESON J., op.cit., p.225.

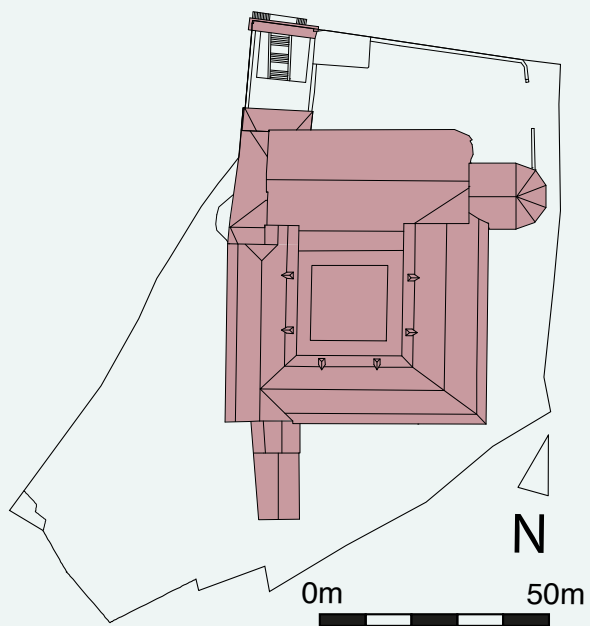
⁷⁷ PEROUSE DE MONTCLOS J-M., *Architecture, description et vocabulaire méthodiques*, Paris, 2011, p.171.

ANALYSE n°8 :

Titre de l'étude : *Le couvent des Frères Mineurs de Huy : étude architecturale.*

Auteur, qualité : Valérie Orban

Parution : UCL, Institut d'archéologie et d'histoire de l'art, 2002.



Contexte de l'étude : mémoire réalisé en vue de l'obtention du grade de licenciée en Histoire de l'Art et Archéologie. Travail encadré par L. Fr. GENICOT.

Zone(s) évoquée(s) :

L'ensemble du couvent est décrit.

Structuration de l'étude :

L'autrice choisit de réaliser une étude purement architecturale et stylistique de l'ancien couvent. Elle passe en revue l'église puis chaque bâtiments de l'ensemble conventuel en mêlant description architecturale et connaissances historiques issues des études passées. Le dernier chapitre établit une brève description stylistique des bâtiments, ensuite comparés à d'autres monuments de la région liégeoise.

Principales sources utilisées :

- SAUMERY, *Les Délices du País de Liège*, tome second, impr. Everard Kints, Liège, 1738-1744, p.65-69.

- FRESON J., *Notice historique sur l'ancien monastère des Frères-Mineurs-Franciscaïns de Huy*, Huy, A.C.H.S.B.A. 7, 1887, p.200-263.

- ANTOINE J.L., *L'église des Frères Mineurs de Huy*, A.C.H.S.B.A. 30, 1976, p. 11-46.

- GASPARD J., *Notices sur le couvent des FF. Mineurs de Huy*, A.C.H.S.B.A. 16, 1908, p. 107-115.

Principaux apports :

V. Orban précise que la parcelle offerte aux Frères Mineurs se situe entre la première et le seconde enceinte médiévale, en témoigne l'observation du mur visible à l'arrière du site, contre l'affleurement rocheux.

Elle avance que pour compenser l'obtention de ce terrain qui bénéficie d'une place fort convoitée en pleine ville, la communauté des Frères Mineurs s'engage à « réserver une chambre à chaque corporation⁷⁸ pour leurs délibérations et votes ». Cette donnée n'est pas sourcée par l'autrice, ne nous permettant pas d'aller vérifier ses dires, ni de les préciser. Cependant, l'idée d'une telle compensation reste cohérente avec les données archivistiques rapportées par J. Fréson à propos de l'accès au couvent accordé à la Commission des XI Hommes.

⁷⁸ Comprendre « chaque corporation des Métiers Hutois ».

Un autre élément intéressant est une précision que l'auteur donne concernant l'organisation spatiale des couvents urbains : elle explique que le réfectoire n'est pas systématiquement positionné dans l'aile sud, à l'opposé de l'église comme c'est le cas dans la plupart des abbayes. Malheureusement, elle ne cite pas la source, il ne nous est donc pas possible de confirmer cette donnée.

Commentaires :

A l'instar du présent travail, V. Orban choisit d'étudier le site de façon globale faisant ainsi le pont entre certaines études préexistantes. Son travail a donc l'immense mérite de confronter les études de J. Fréson, J-L. Antoine et J. Gaspard notamment. L'auteur établit également une description stylistique précise de certains ouvrages comme celle du portail d'entrée de l'ancien couvent.

Pour autant, les descriptions réalisées restent souvent générales, par manque de temps d'étude⁷⁹. Le travail n'apporte pas beaucoup d'éléments en plus de ceux donnés par les études citées. De plus, pour les quelques nouveaux éléments rapportés, peu de sources sont données, ne nous permettant pas de vérifier ses dires ni d'approfondir son travail. Il résulte de cela plusieurs approximations et petites erreurs, ayant été sans doute retranscrites sans être confrontées à des observations de terrain. Par exemple, l'auteur écrit que les croisées de pierre des fenêtres ont été retirées au XVIII^e siècle. Or, par une rapide observation de terrain, nous remarquons que la suppression des croisées est postérieure au placement des barreaux, éléments ajoutés au XIX^e siècle. Un autre exemple illustre le manque d'approfondissement de la description

effectuée : l'escalier situé à l'angle sud-ouest du couvent est daté du XIX^e siècle dans le travail de V. Orban. L'auteur a sans doute dû se cantonner à l'observation de la première volée de l'ouvrage, entre le sous-sol et le rez-de-chaussée, effectivement relativement récente. Comme nous le verrons en détail dans le chapitre suivant, plusieurs éléments permettent de rapidement remarquer le caractère ancien de l'escalier de l'ancienne tourelle.

POUR RÉSUMER

Apports à retenir :

L'accès au couvent autorisé à la Commission des XI Hommes résulte d'une compensation demandée à la communauté en échange du terrain intramuros sur lequel les Frères Mineurs se sont installés au XIII^e siècle.

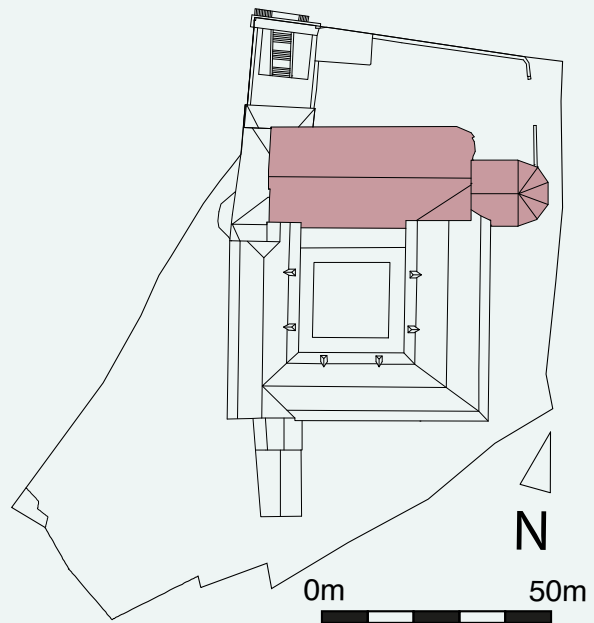
⁷⁹ L'auteur du travail nous a confié n'avoir pas eu assez de temps pour approfondir certaines observations et se plonger dans une étude plus précise et adaptée à son profil d'étudiante en archéologie et histoire de l'art.

ANALYSE n°9 :

Titre de l'étude : *Huy : la charpente de l'ancienne église des Frères Mineurs.* (cfr. Annexe 8)

Auteur, qualité : Thomas Coomans de Brachène, est professeur titulaire au département d'architecture de la KU Leuven. Il enseigne l'histoire de l'architecture, la théorie et l'histoire de la conservation ainsi que l'archéologie du bâti.

Parution : Chronique de l'Archéologie Wallonne 10, 2002, p. 125-127.



Contexte de l'étude : cet article fait partie des publications effectuées par l'auteur dans le cadre de sa recherche sur l'architecture religieuse et monastique médiévale. C'est dans ce cadre-ci que l'auteur a demandé la réalisation d'une analyse dendrochronologique de la charpente de l'ancienne église, dont le rapport est disponible en Annexe 8 également.

Zone(s) évoquée(s) :

Charpente du chœur de l'ancienne église.

Structuration de l'étude : /

Principales sources utilisées :

- ANTOINE J.L., *L'église des Frères Mineurs de Huy*, A.C.H.S.B.A. 30, 1976, p. 11-46,
- EECKHOUT J. & HOUBRECHTS D., *Analyse dendrochronologique de l'église de Frères Mineurs à Huy*, rapport du 5.07.2021 pour le site n°437, Laboratoire de dendrochronologie de l'ULg.

Principaux apports :

Concernant l'analyse dendrochronologique : l'analyse a été faite sur la partie restante de la charpente de l'ancienne église, c'est-à-dire la charpente du chœur : l'abattage des arbres a été estimé entre 1267 et 1281d., séquence d'analyse synchronisée avec l'étalon régional Meuse de P. Hoffsummer.

L'auteur s'applique ensuite à caractériser la géométrie de la charpente, illustrée par des relevés. Les commentaires de Th. Coomans s'appuient sur les déductions de J-L. Antoine abordées précédemment :

- charpente de type chevrons formant fermes ;
- berceau lambrissé originellement en plein cintre ;
- charpente entièrement en bois de chêne ;
- charpente en deux parties : d'un côté, 9 fermes pour couvrir les deux travées droites du chœur, et de l'autre, 5 pans appuyés sur une ferme maîtresse pour couvrir l'abside.

Sur base d'observations in situ, l'auteur émet l'hypothèse que les pièces visibles depuis le chœur, c'est-à-dire la partie inférieure du

poinçon et l'entrait de la ferme maîtresse, étaient peintes.

Enfin, T. Coomans reporte les résultats du relevé des marques d'assemblages. Aucun système cohérent n'est déduit de ces observations.

L'auteur rattache la charpente à la liste des charpentes lambrissées du XIII^e siècle en région mosane. L'originalité de celle du chœur de l'église des Frères Mineurs de Huy réside dans la composition des pans lambrissés au-dessus du chevet.

POUR RÉSUMER

Apports à retenir :

1267 - 1281d : abbatage des arbres ayant servi à la construction de la charpente du chœur.

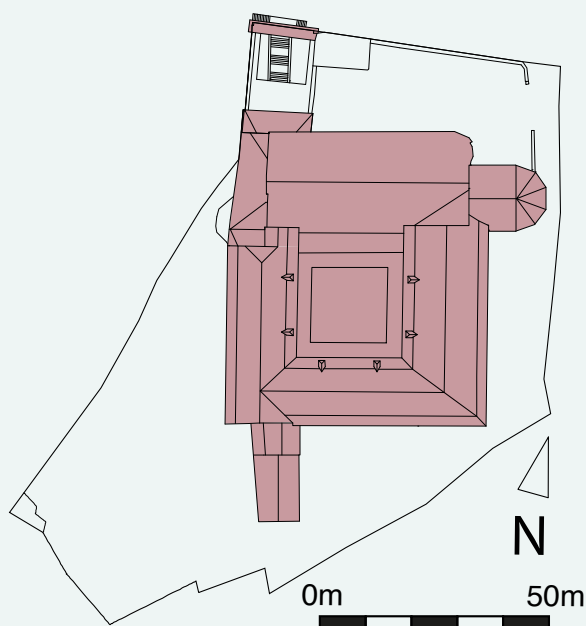
Les parties visibles depuis le chœur étaient sans doute peintes.

ANALYSE n°10 :

Titre de l'étude : (cfr. Annexe 9)

Auteur, qualité : Bureau d'architecture
Ciplet Blaffart s.a.

Parution : 2010



Contexte de l'étude : cette étude est extraite du travail préparatoire au dossier de restauration des toitures, qui constitue la première phase d'une restauration plus globale. Finalement, cette étude n'a pas abouti à la restauration initialement prévue.

Zone(s) évoquée(s) :

Charpentes de l'ancien couvent.

Structuration de l'étude : l'étude se structure en fiches, chacune détaillant l'état d'une ferme de charpente. On dénombre 63 fiches, toutes structurées de la même manière :

- schéma de la ferme de charpente ;
- plusieurs photos de celle-ci ;
- description de ses particularités et éventuelles pathologies.

Principales sources utilisées : /

Principaux apports :

La consultation des fiches établies par le bureau Ciplet Blaffart permet de caractériser l'ensemble

des fermes de charpente de l'ancien couvent, du point de vue de leur forme et pathologies structurelles.

Commentaires :

Cette étude résulte d'un travail de relevé conséquent qu'il convient de saluer. Toutes les fermes des bâtiments ont été dessinées, avec leurs spécificités.

Pour autant, l'étude mériterait d'être complétée, le plus grand effort ayant déjà été fait. A notre sens, les éléments suivants sont nécessaires pour compléter l'étude déjà menée, en vue d'une restauration qualitative :

- relevé des marques de charpente à tous les niveaux ;
- description plus précise des éléments composant la charpente, du bois utilisé (chêne, résineux, etc.) ;
- l'étude se concentre principalement sur les fermes de charpente, dans un seul plan. Il conviendrait de l'étendre aux autres éléments qui constituent la charpente pour avoir une vue globale en 3 dimensions : pannes, voligeage, etc.

Synthèse : à propos des études antérieures

On voit que grand nombre d'études analysées dans ce chapitre se basent sur les mêmes sources. Elles se citent également souvent entre elles, brouillant la piste de la source originelle de l'information. Ceci a comme inconvénient de générer certaines affirmations infondées, une hypothèse formulée par une première personne étant retranscrite comme une affirmation par la suivante. A l'opposé, certains articles ne citent pas toutes leurs sources, rendant impossible la vérification de certaines données.

Pour autant, l'analyse de ce corpus d'études nous permet d'établir un état de l'art des connaissances que nous avons actuellement à propos de l'ancien couvent.

Avant de reprendre la frise chronologique introduite dans la première partie de ce travail, nous aimerions compléter certaines études analysées précédemment. En effet, réaliser un travail de synthèse sans se plonger dans l'univers de chaque auteur et autrice relève de l'impossible. Nous avons donc confronté les différentes études entre elles, questionné plusieurs experts et ce, afin compléter les connaissances jusqu'ici acquises, à la manière d'une équipe pluridisciplinaire.

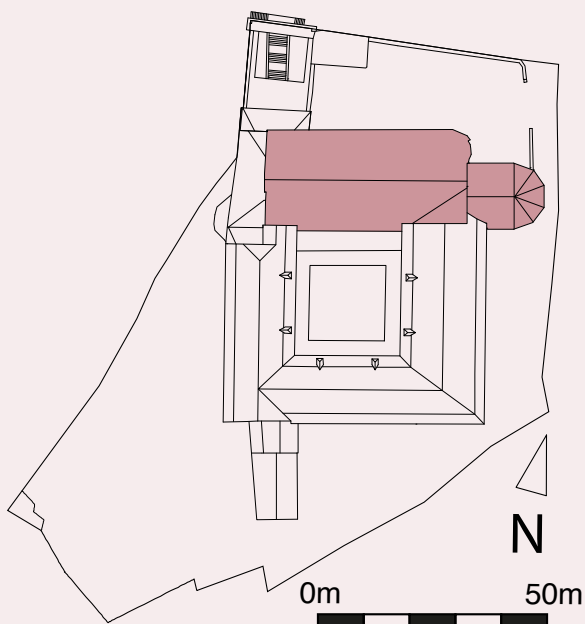
Les pages qui suivent proposent donc un apport aux études précédentes. Bien entendu, l'idée n'est pas d'analyser le monument sous toutes ses coutures, ce travail étant beaucoup trop ambitieux pour une seule personne, dans le cadre d'un mémoire de fin d'étude. Les apports sont ponctuels, localisés, permettant je l'espère, de faire un pas de plus en avant.

APPORT n°1 :

A propos de l'église

Études mobilisées :

- Analyse n°3 : FRESON J., op.cit.
- Analyse n°5 : ANTOINE J.L., op.cit.
- Analyse n°9 : COOMANS T., op.cit.



Mise en relation avec l'analyse des techniques de taille réalisée avec l'aide de Frans Doperé. :

Observations réalisées sur les éléments repérés dans la [FIGURE 62](#).

De l'observation des colonnes #A et #B :

- Colonnes ayant un profil différent pour la moulure supérieure du socle ainsi que pour l'ornementation de leur chapiteau. On émet l'hypothèse d'une différence de temporalité entre la construction des deux colonnes.

- Plusieurs éléments constitutifs du tambour semblent avoir été ajustés pour correspondre à une certaine courbure. Ceci pourrait indiquer que les colonnes ont été mises en œuvre avec des éléments de réemploi.

- Certaines pierres semblent avoir été polies, peut-être lorsque cette partie de l'édifice a été utilisée comme écurie au XIX^e siècle.

- Concernant les techniques de taille observées, les deux colonnes présentent une taille pointée, sans trace à priori de ciseau grain d'orge ([FIGURE 64](#)). La ciselure périmétrique, réalisée

au ciseau, est plus large sur la colonne #A que sur la colonne #B. Sur base du référentiel établi par Frans Doperé⁸⁰, la taille pointée ne permet pas de préciser une datation, cette technique étant observée aux XIII^e, XIV^e siècles surtout mais également jusqu'au XVI^e siècle. La largeur de la ciselure périmétrique nous indique quant à elle le XIII^e siècle pour la colonne #A (catégorie 2-3cm) et plutôt la fin du XIII^e - début du XIV^e siècle pour la colonne #B (catégorie 1⁵ à 2cm)⁸¹.

>> La colonne #A daterait du XIII^e siècle. On peut donc supposer qu'elle appartient à la structure de l'église mono-nef primitive construite avant 1250⁸².

⁸⁰ DOPERÉ F., *Dater les édifices du Moyen-Âge par la pierre taillée*, coll. Précisions, 2018, p. 324 à 332.

⁸¹ D'après le référentiel sus-mentionné et les propos recueillis directement auprès de F. Doperé lors d'une visite sur site, le 22 juillet 2021.

⁸² COOMANS T., *Huy : la charpente de l'ancienne église des Frères Mineurs*, Chronique de l'Archéologie Wallonne 10, 2002, p. 125-127.

>> La colonne #B daterait de la fin du XIII^e - début du XIV^e siècle. On pourrait émettre l'hypothèse de sa mise en œuvre lors de l'extension latérale de la nef avec la construction d'une nef latérale au Nord de l'église au XVI^e siècle.

>> Plusieurs pierres constitutives des deux colonnes semblent être des éléments de réemploi, ayant été ajustées pour convenir à leur emplacement actuel.

De l'observation de la baie #C :

- Un écart est observé entre les pierres constitutives de l'arc et le réseau de la baie (FIGURE 66). On peut faire l'hypothèse de l'existence d'une baie originelle dans laquelle on serait venu mettre un nouveau réseau.

- Le meneau le plus occidental est différent sous plusieurs aspects des quatre autres meneaux (FIGURE 65). On supposera que les quatre meneaux orientaux ont été remplacés, celui de droite n'ayant pas été restauré.

- Concernant les techniques de taille observées, la taille pointée ainsi que la largeur de la ciselure périmétrique du meneau occidental semblent indiquer la fin du XIII^e - début du XIV^e siècle. Les autres meneaux taillés au ciseau seraient plutôt un remplacement datant du XV^e ou XVI^e siècle⁸³. Les traces de ciseau grain d'orge observées sur les parties courbes du réseau ainsi qu'une ciselure périmétrique de catégorie 1-1⁵cm nous amènent à situer la taille de cet ouvrage au XIV^e siècle.

>> Le meneau occidental ainsi que le réseau pourrait donc dater de la première partie du XVI^e siècle, les autres meneaux ayant été remplacé au XV^e ou XVI^e siècle.

⁸³ Le ciseau ou le marteau taillant sont les outils de prédilection des tailleurs de pierre pour le calcaire de Meuse dès le XV^e siècle comme finition (dès le XIV^e siècle mais plutôt en taille préalable). WILMET A., dans le cadre du cours LPATR2272 - Matériaux et techniques traditionnels des gros-œuvre et second-œuvre, ULg, 2020.

>> Hypothèse 1 : les éléments de la baie (meneaux et réseau) étaient situés à un autre endroit au début du XVI^e siècle, et puis on les a déplacés ultérieurement à l'endroit où nous pouvons les observer aujourd'hui.

>> Hypothèse 2 : ces éléments ont été mis en place au début du XVI^e siècle à l'endroit actuel, dans une baie pré-existante.

De l'observation de la baie #D (US.10) :

- Les meneaux semblent être d'origine, sans observation d'éléments restaurés.

- Concernant les techniques de taille observées, la taille pointée ainsi que la largeur de la ciselure périmétrique des meneaux semblent indiquer la fin du XIII^e - début du XIV^e siècle. L'emploi d'une gradine de largeur 2.5cm pour la sculpture de certaines parties de la rosace centrale confirme cette fourchette (FIGURE 67).

>> Au contraire de la baie #C, les éléments constitutifs de la baie #D semblent cohérents et tous dater de la fin du XIII^e ou du début du XIV^e siècle. A ce stade, il est compliqué de préciser cette datation et de savoir si la baie date de l'église mono-nef primitive (auquel cas elle aurait été déplacée à sa place actuelle, sur le pignon occidental de la nef latérale nord) ou du début du XIV^e siècle, lors de l'agrandissement latéral de l'église.

De l'observation du parement du chœur #F :

- La taille brochée oblique ainsi que la présence d'une ciselure périmétrique très large sur les éléments observés nous indique une taille des pierres entre la fin du XV^e siècle et le XVII^e siècle (FIGURE 68).

- Observation d'un double arc au niveau des baies de l'ancienne église (FIGURE 69). On peut supposer que ces remaniements ont été réalisés lors de la campagne de reconstruction du couvent au XVII^e siècle.

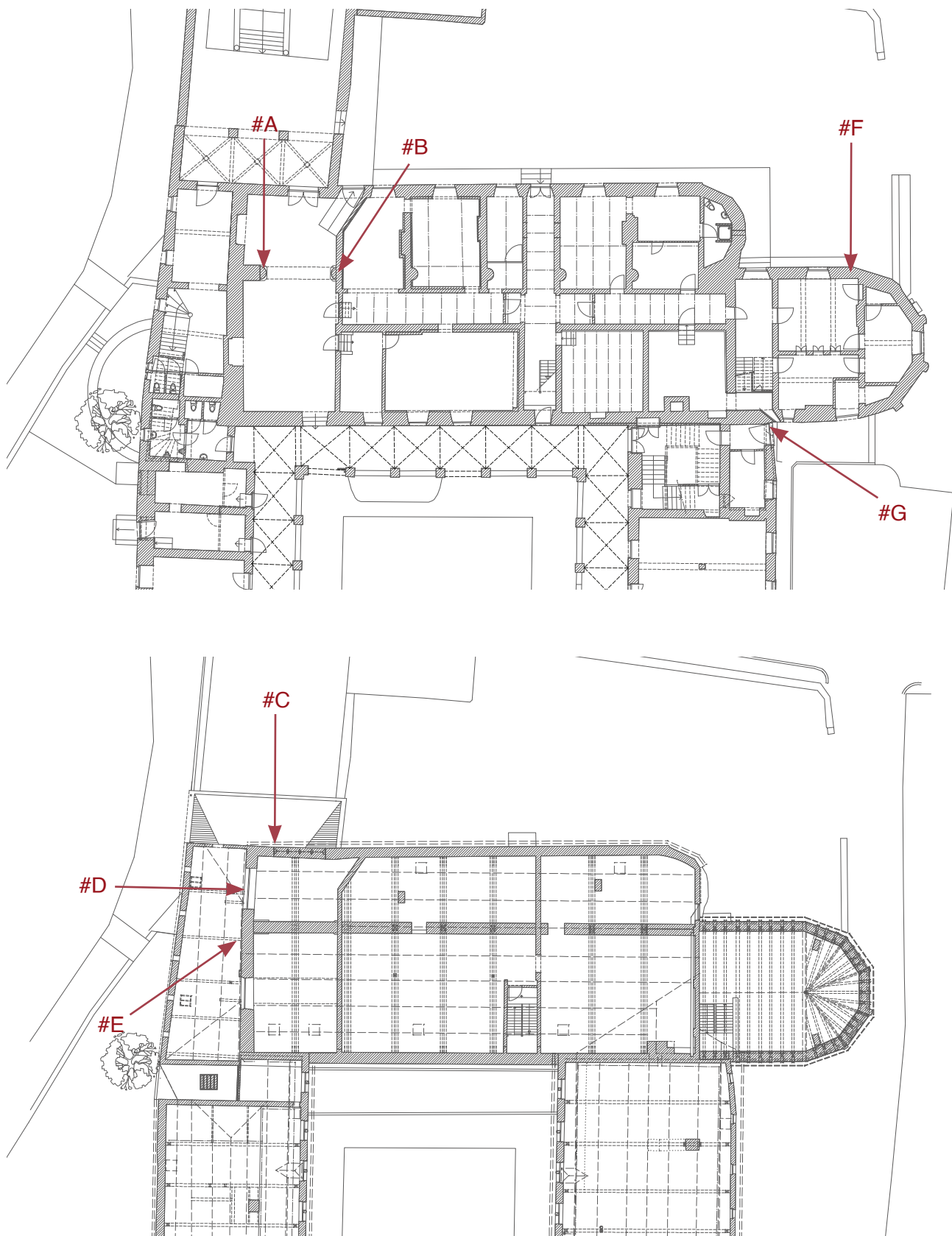


FIGURE 62 Repérage des éléments observés dans le cadre de l'analyse des techniques de taille des pierres calcaires menée avec Frans Doperé.
 Plan du rez-de-chaussée (en haut) et des combles (en bas).
 Relevé et plans : bureau Ciplat sa, M. Vanel - Infographie : M. Vanel

Analyse des techniques de taille des pierres calcaires de l'ancienne église supposées dater du Moyen-Age

Localisation au sein du monument	Élément analysé	Technique de taille/outil	Largeur moyenne ciselure périmétrique (CP en cm)	Description de l'élément
#A Ancienne église Colonne attenante au pignon occidental	Socle de la colonne	Taille pointée (pic ou broche) (FIGURE 64)	2 ⁵ /2/2 ⁵ /2 ³ cm Moyenne : 2 ³³ cm Catégorie : 2-2 ⁵ cm	Profil de la moulure supérieure : petit tore - petit tore - grand tore
	Tambour de la colonne	Taille pointée (pic ou broche)	3/2 ⁷ /3/2 ⁵ /2 ⁶ cm Moyenne : 2 ⁷⁶ cm Catégorie : 2 ⁵ -3cm	> Pierres polies à certains endroits > Pierres avec anomalies : rectification de la courbe : hypothèse d'un réemploi?
#B Ancienne église Colonne entre la 1 ^{ère} et la 2 ^{nde} travée de la nef	Socle de la colonne	Taille pointée (pic ou broche) CP au ciseau	1 ⁶ /2/2cm Moyenne : 1 ⁸⁷ cm Catégorie : 1 ⁵ -2cm	Profil de la moulure supérieure : petit tore - cavet - grand tore
	Tambour de la colonne	> Taille pointée (pic ou broche) > Pas de ciseau grain d'orge	2/1 ⁵ /1 ³ /2 ⁵ /2/2cm Moyenne : 1 ⁸⁸ cm Catégorie : 1 ⁵ -2cm	Pierre avec anomalie : rectification de la courbe : hypothèse d'un réemploi?
#C Ancienne église Travée occidentale Baie nord	Meneau occidental	Taille pointée	Moyenne : 1 ² cm Catégorie : 1-1 ⁵ cm	Meneau différent des autres.
	4 autres meneaux (FIGURE 65)	Ciseau		Hypothèse du remplacement de ces 4 meneaux, leur taille différant du meneau occidental.
	Réseau (FIGURE 65)	Ciseau grain d'orge (parties courbes)	Sur les parties plates 1 ² /1 ⁴ /1/1 ² /1 ⁴ /1 ¹ cm Moyenne : 1 ³⁸ cm Catégorie : 1-1 ⁵ cm	Épaisseur entre le réseau et l'arc maçonné de la baie : hypothèse d'ajout d'un nouveau réseau dans une baie pré-existante (FIGURE 66).
#D Ancienne église Travée occidentale Baie occidentale	Meneaux (FIGURE)	> Taille pointée > Ciseau sur le listel	2 ⁵ /2 ⁴ /2 ² /2/1 ⁹ /1/5/1 ⁵ 2/1 ³ /2 ⁴ cm Moyenne : 1 ⁹⁷ cm Catégorie : 1 ⁵ -2cm	Pierres d'origine, pas de pièces restaurées.
	Arc	Taille pointée ou brochée		
	Réseau (FIGURE 67)	> Taille pointée (parties courbes) > Quelques traces de ciseau sur les parties plates de la rosace > Certaines parties de la rosace sculptées avec une gradine à 4 dents (largeur outil 2 ⁵ cm)		
#E Ancienne église Pignon occidental	Maçonnerie du pignon	Taille brochée (suivant une ligne)		> Pierres fort abîmées > Ardoises mises comme des tuiles
#F Ancienne église Parement du chœur	Maçonnerie du parement (FIGURE 68)	Taille brochée (linéaire oblique)	Très large	> Double arc des baies de l'église : hypothèse de cordeaux plus haut à l'origine?
#G Jonction entre l'aile orientale et le chœur de l'église Baie mitrée	Linteau et piédroits	Ciseau grain d'orge (linteau)	3cm	

FIGURE 63 Rapport d'analyse - tableau reprenant les principales observations
Relevé et analyse : M. Vanel, F. Doperé - Infographie : M. Vanel



FIGURE 64 Taille pointée au niveau de la colonne #A



FIGURE 65 En dessous de la mire, taille au ciseau sur les 4 meneaux gauche de la baie #C. Au-dessus, taille du réseau au ciseau grain d'orge.

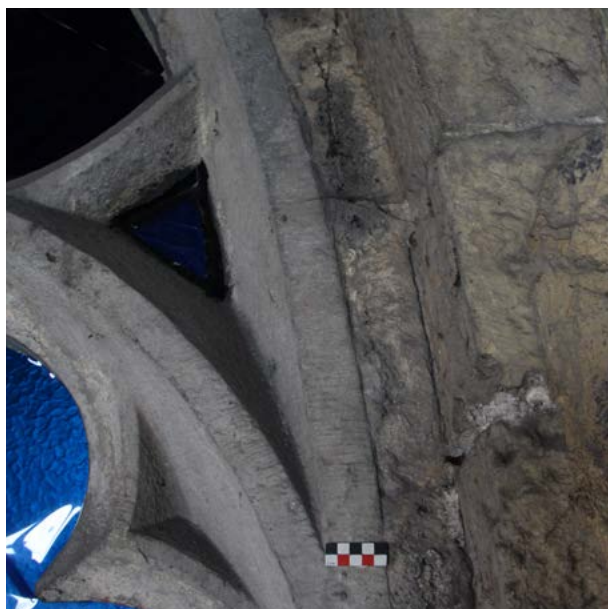


FIGURE 66 Épaisseur entre le réseau et l'arc maçonné de la baie #C.

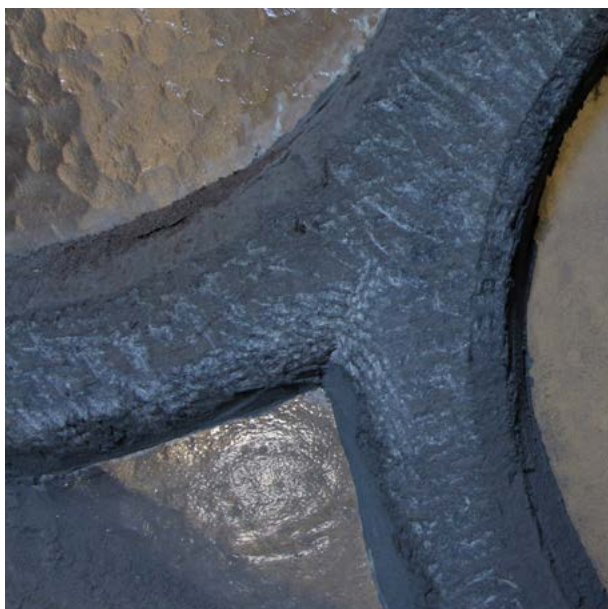


FIGURE 67 Rosace de la baie #D - Traces de gradine à 4 dents.



FIGURE 68 Parement du chœur - Taille brochée oblique et CP très large. Photographies : M. Vanel, juillet 2021 et mai 2024.



FIGURE 69 Chevet du chœur - observation d'un double arc.

Mise en relation avec l'analyse des décors sculptés au niveau des chapiteaux des colonnes de l'église - par Aline Wilmet (voir Annexe 10) :

Les observations faites par Aline Wilmet confirment les hypothèses émises dans le cadre de l'analyse des techniques de taille des calcaires présents dans l'ancienne église des Frères Mineurs. L'ajout du collatéral nord daterait de la fin du XIII^e siècle ou tout début du XIV^e siècle.

Mise en relation avec l'analyse dendrochronologique réalisée par J. Eeckhout & D. Houbrechts en 2021 (voir Annexe 8) :

Comme nous l'avons vu dans l'étude de Th. Coomans, l'analyse a été réalisée après la publication de l'étude de Jean-Louis Antoine. Elle vient apporter une précision non négligeable à la datation qu'il propose pour la construction du chœur de l'église. L'analyse est menée au niveau de la charpente du chœur : l'abattage des arbres a été estimé entre 1267 et 1281d (séquence d'analyse synchronisée avec l'étalon régional Meuse de P. Hoffsummer).

Le chœur et son abside polygonale auraient donc été construits à la suite de la nef de l'église au XIII^e siècle, et non à la fin du XIV^e ou début du XV^e siècle comme avancé à l'époque du travail de J-L. Antoine.

Mise en relation avec une brève analyse métrologique de la baie #D réalisée par mes soins :

Pour couronner ce complément apporté à l'analyse de J-L. Antoine, j'ai réalisé un relevé de la baie occidentale du collatéral nord. (FIGURES 70 et 71). Il s'avère que la composition des rosaces qui ornent la baie est calculée selon une proportion qui se base sur le pied médiéval. Cette donnée vient renforcer les hypothèses de datation évoquées précédemment.



FIGURE 70 Façade occidentale du collatéral nord de l'église. La baie qui l'éclaire généreusement a été relevée et confrontée à une rapide analyse métrologique.
Photographie : M. Vanel, mai 2024.

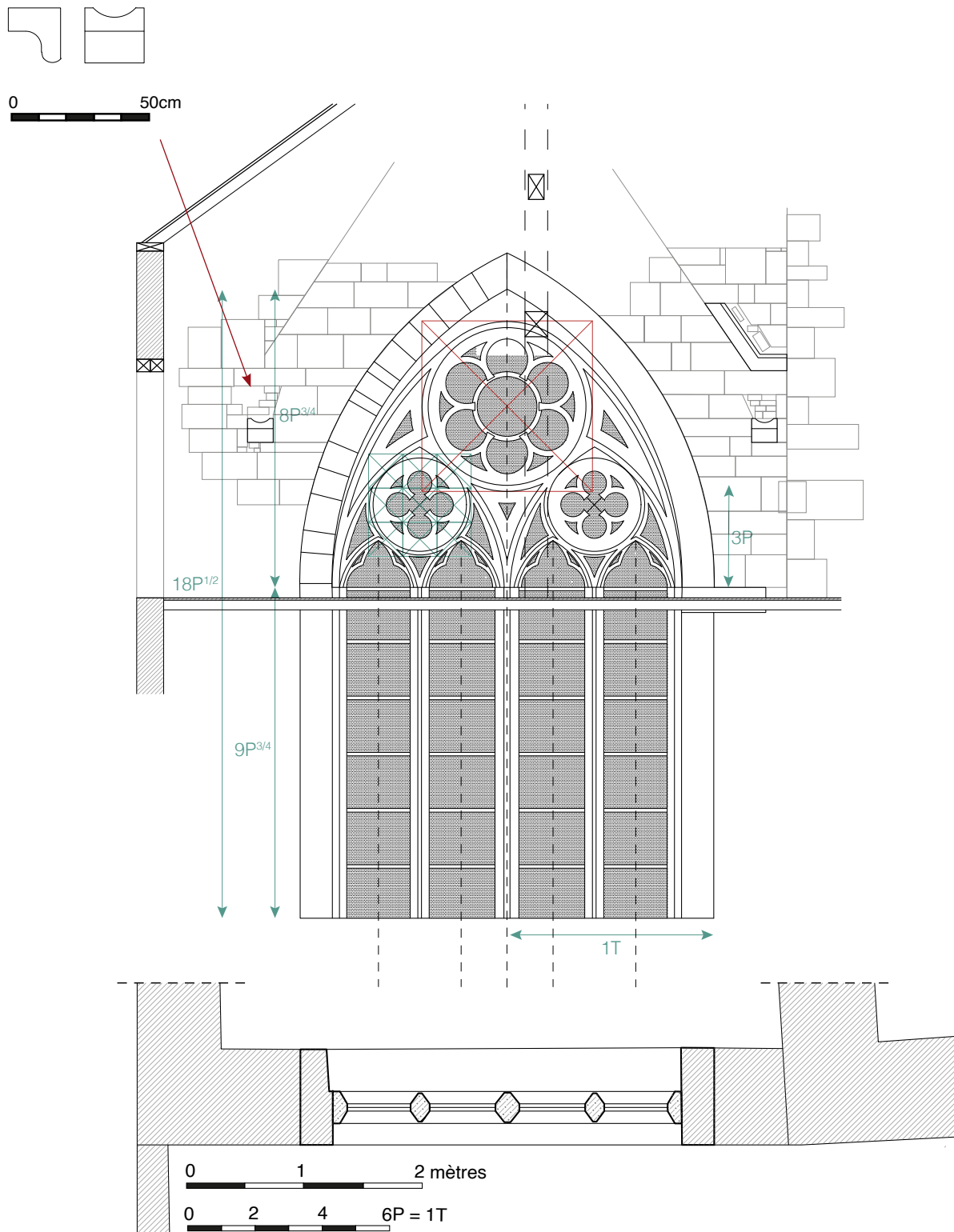
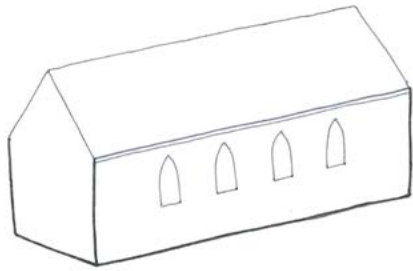
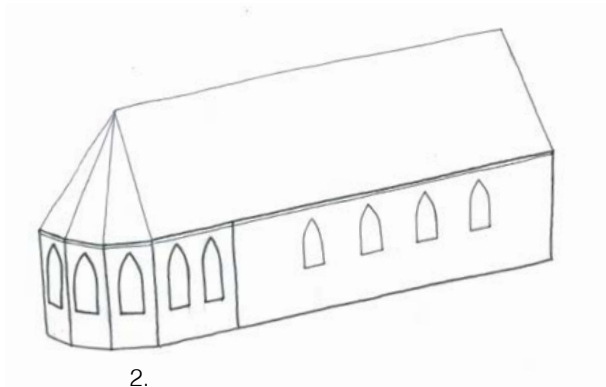


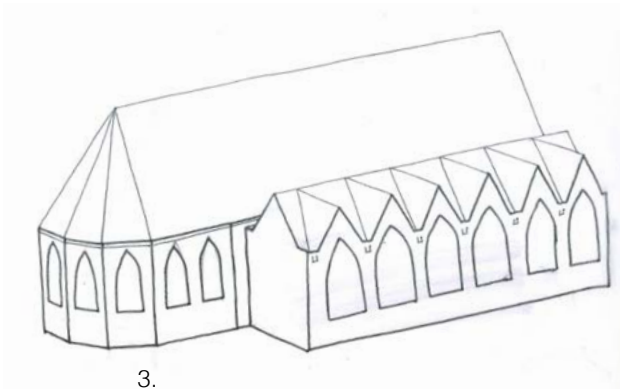
FIGURE 71 Brève analyse métrologique de la baie #D de la façade occidentale du collatéral de l'ancienne église. Élévation (en haut) et plan (en bas) de la baie. Les carrés bleus mesurent un pied médiéval de côté, le carré rouge en faisant cinq. Les assises du parement sont schématisées à titre indicatif ici. Seules celles de la partie gauche de l'arc ont été relevées précisément. P = pied médiéval, T = toise (équivalent de 6 pieds)
Relevé, plans et infographie : M. Vanel



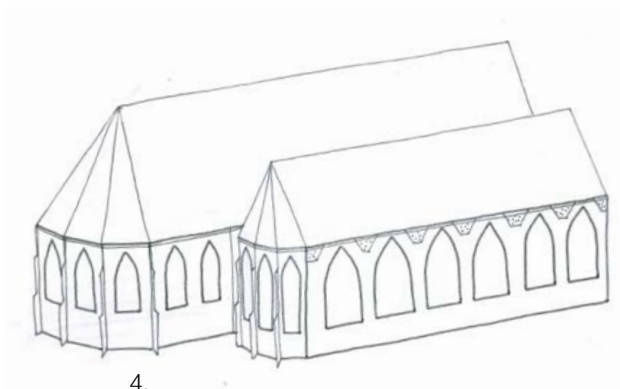
1.



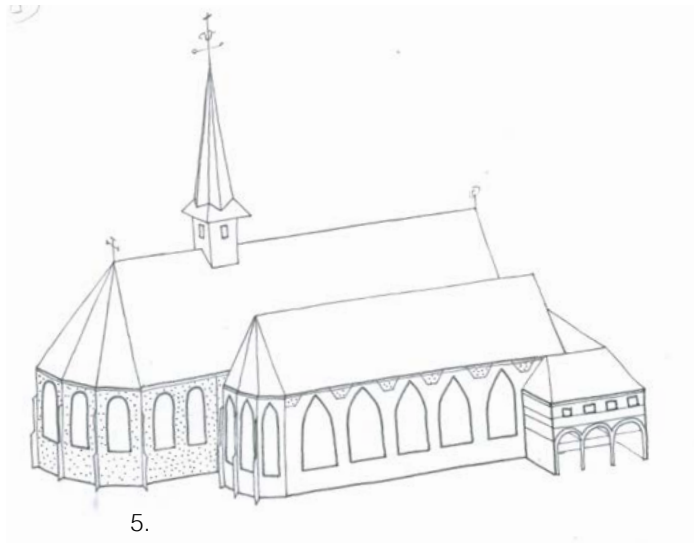
2.



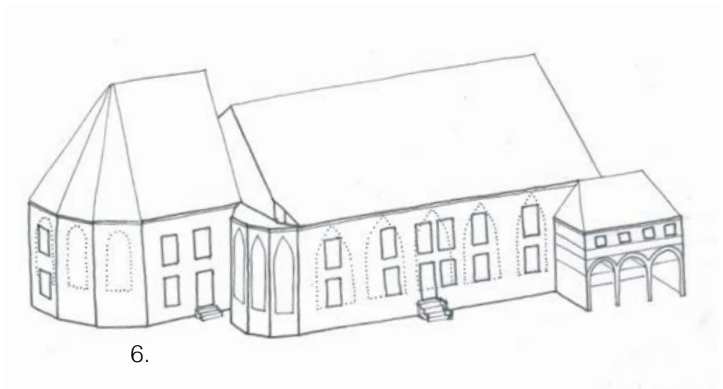
3.



4.



5.



6.

FIGURE 72 Vues schématiques résumant notre proposition concernant l'évolution architecturale de l'église du couvent des Frères Mineurs de Huy. Schémas : M. Vanel

POUR RÉSUMER

Apports à retenir (FIGURE 72) en conclusion des études précédentes et de nos apports :

1. Église primitive mono-nef à chevet plat dès le milieu du XIII^e siècle.

2. Première intervention avant 1281(d) : ajout d'un chœur de deux travées et d'une abside polygonale.

3. À la fin du XIII^e siècle ou au tout début du XIV^e siècle, le collatéral nord de l'église est construit. Il aurait été couvert d'une série de bâtières transversales dans un premier temps.

4. À la fin du XIV^e siècle, ou au début du XV^e, l'absidiole du collatéral est construite et la toiture de celui, restaurée en une bâtière longitudinale. Pour cela, le collatéral est légèrement rehaussé.

5. Au XVII^e siècle, on effectue on remplace le clocher de l'église (non représenté dans les étapes précédente, cette donnée restant hypothétique). Le parement de l'église est reconstruit et les baies du chœur sont modifiées.

En 1705, on édifie le portique d'entrée au Nord-Ouest de l'église.

6. Au XIX^e siècle, l'église sécularisée est réaffectée en gendarmerie. Les anciennes baies sont murées, de nouvelles viennent percer les anciennes arcades. On camoufle les interventions en appliquant un enduit à la chaux.

En 1835-1837, la division de l'église en deux étages est effectuée.

1923-1924 : restauration des bâtiments par L. Schoenmackers et J. Gaspard ;

Études complémentaires à mener :

- recherches archivistiques et sondages au niveau de l'actuel parking pour préciser l'hypothèse de la localisation d'un ancien cimetière à cet endroit.

- relevé précis des différentes baies de l'église : baies murées du gouttereau nord, de l'absidiole du collatéral, du chevet du chœur avec leur double arc et enfin celles du gouttereau sud. Ce relevé permettrait une analyse métrique ainsi qu'une étude des pierres et techniques de taille employées. Ceci permettrait de vérifier les conclusions avancées ci-contre et sans aucun doutes, d'apporter nombre de données supplémentaires.

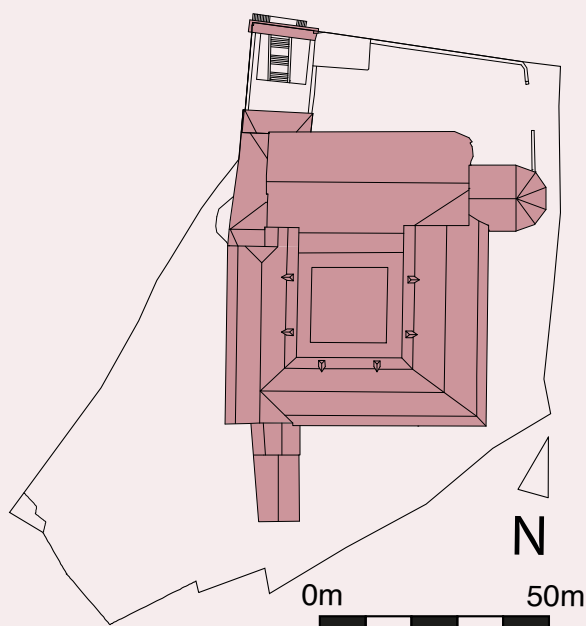
- analyse archéologique de la partie du mur gouttereau nord de l'ancienne église, visible à l'arrière du portique avec les deux portes menant vers les zones L.01. et L.06.

APPORT n°2 :

A propos de l'organisation du couvent du XVII^e siècle

Études mobilisées :




- Analyse n°1 : SAUMERY, op.cit.
- Analyse n°3 : FRESON J., op.cit.
- Analyse n°4 : GASPARD J., op.cit.
- Analyse n°8 : ORBAN V., op.cit.



Essai de restitution spatiale des fonctions du couvent des Frères Mineurs au XVII^e siècle :

Sur base notamment des nombreuses recherches archivistiques de J. Fréson (voir l'analyse n°3) ainsi que la proposition de plan de J. Gaspard pour le couvent du XVII^e siècle (voir l'analyse n°4), tentons ici une proposition de plan illustrant l'organisation du couvent au XVII^e siècle (FIGURES 73 à 76). Les couleurs employées permettent d'avertir le lecteur du degré de certitude avec lequel nous situons chaque fonction.

Légende :

-  Existence et localisation de la fonction certaines
-  Existence de la fonction certaine mais localisation incertaine
-  Existence et localisation de la fonction incertaines

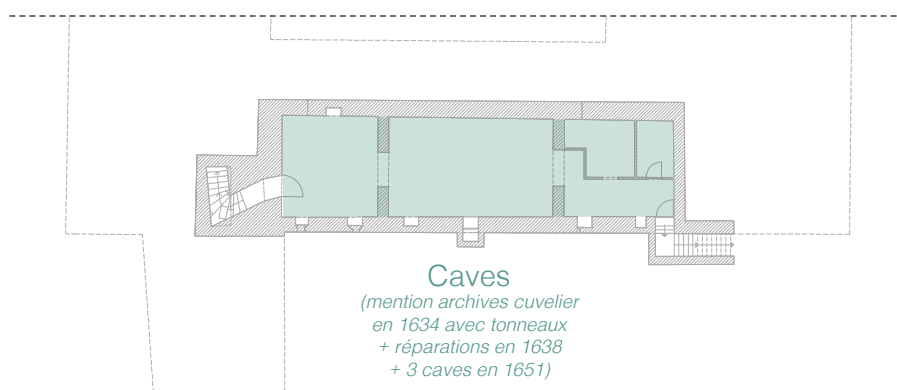
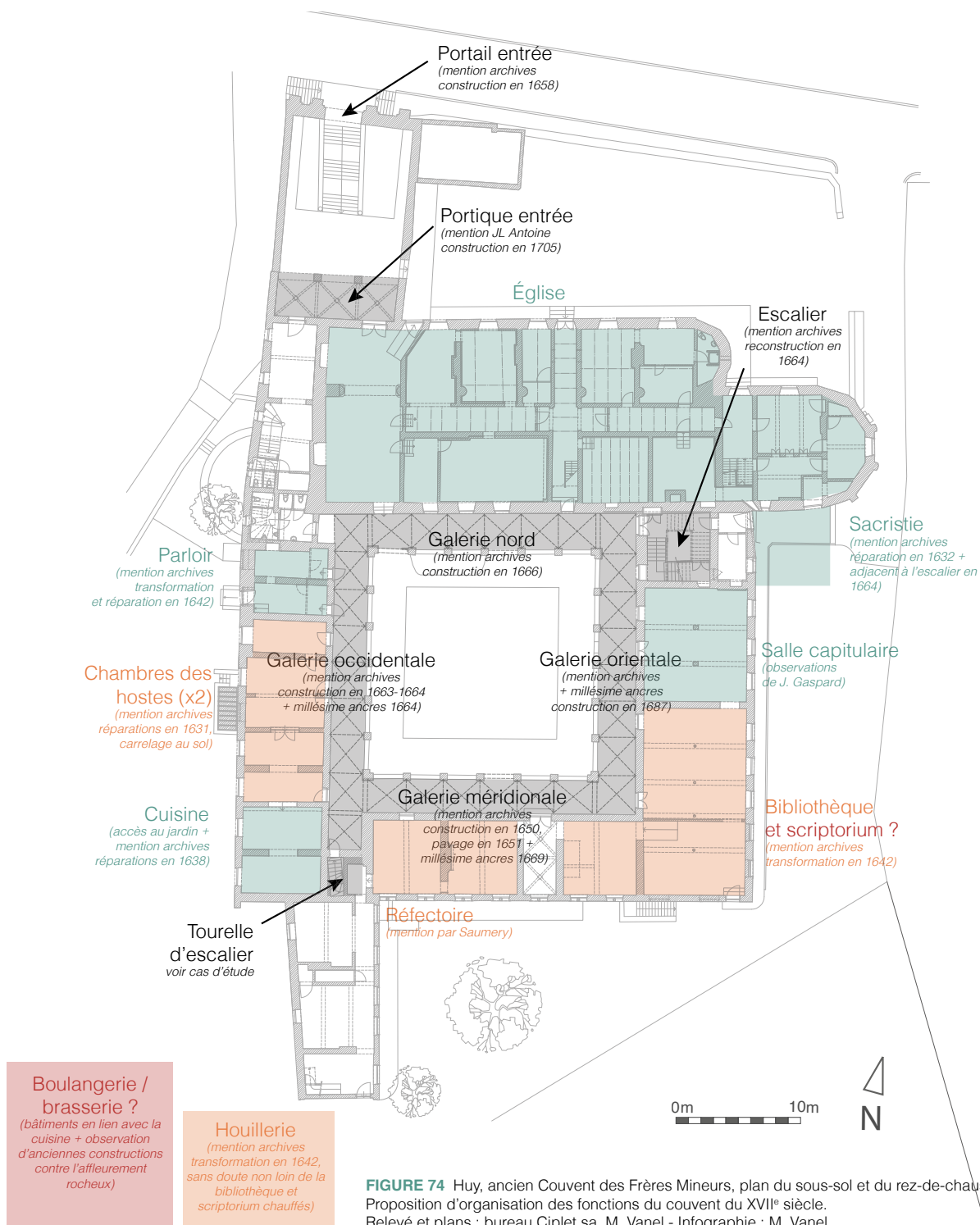


FIGURE 73 Huy, ancien Couvent des Frères Mineurs, plan du sous-sol. Proposition d'organisation des fonctions du couvent du XVII^e siècle. Relevé et plans : bureau Ciplat sa, M. Vanel - Infographie : M. Vanel



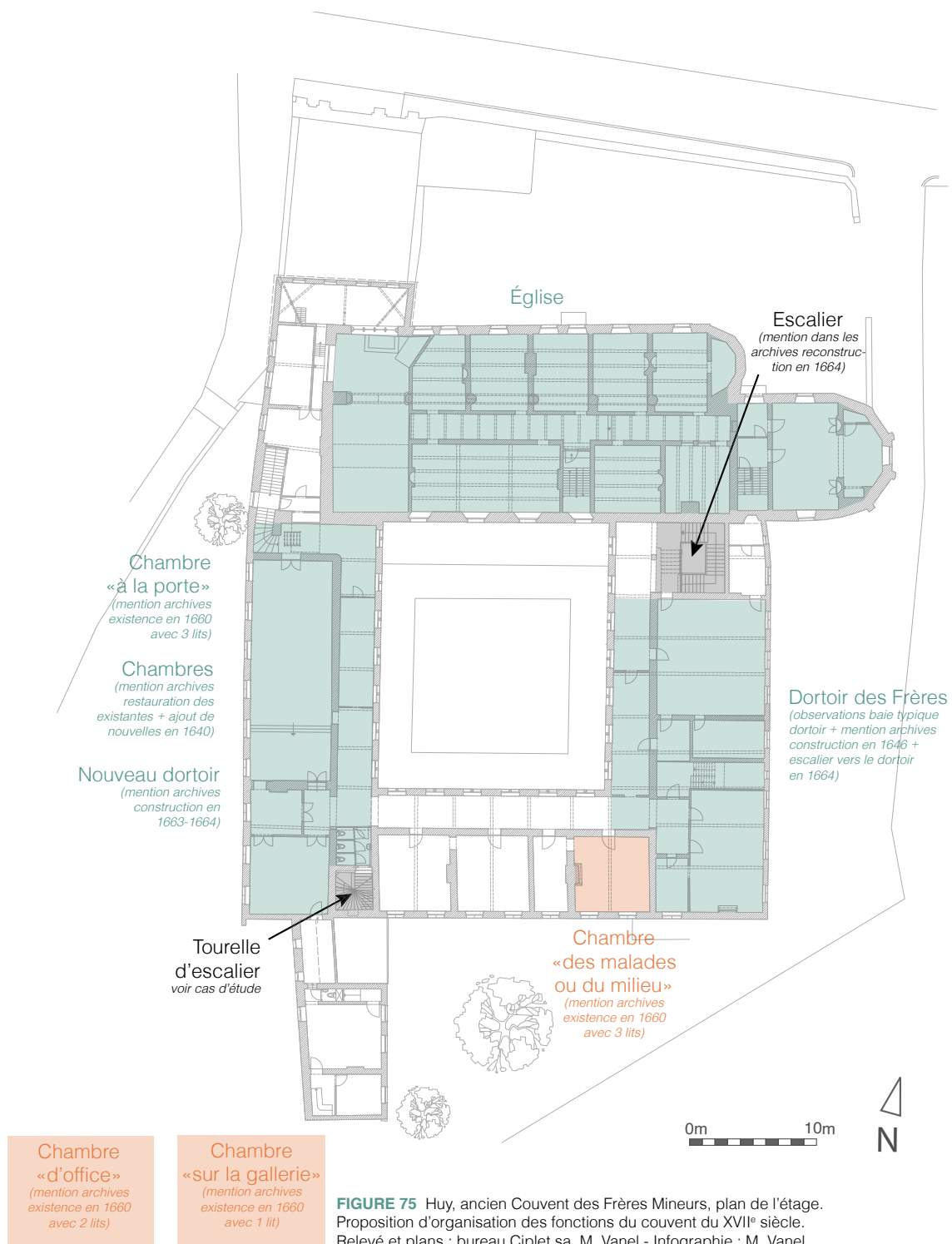


FIGURE 75 Huy, ancien Couvent des Frères Mineurs, plan de l'étage. Proposition d'organisation des fonctions du couvent du XVII^e siècle. Relevé et plans : bureau Ciptel sa, M. Vanel - Infographie : M. Vanel

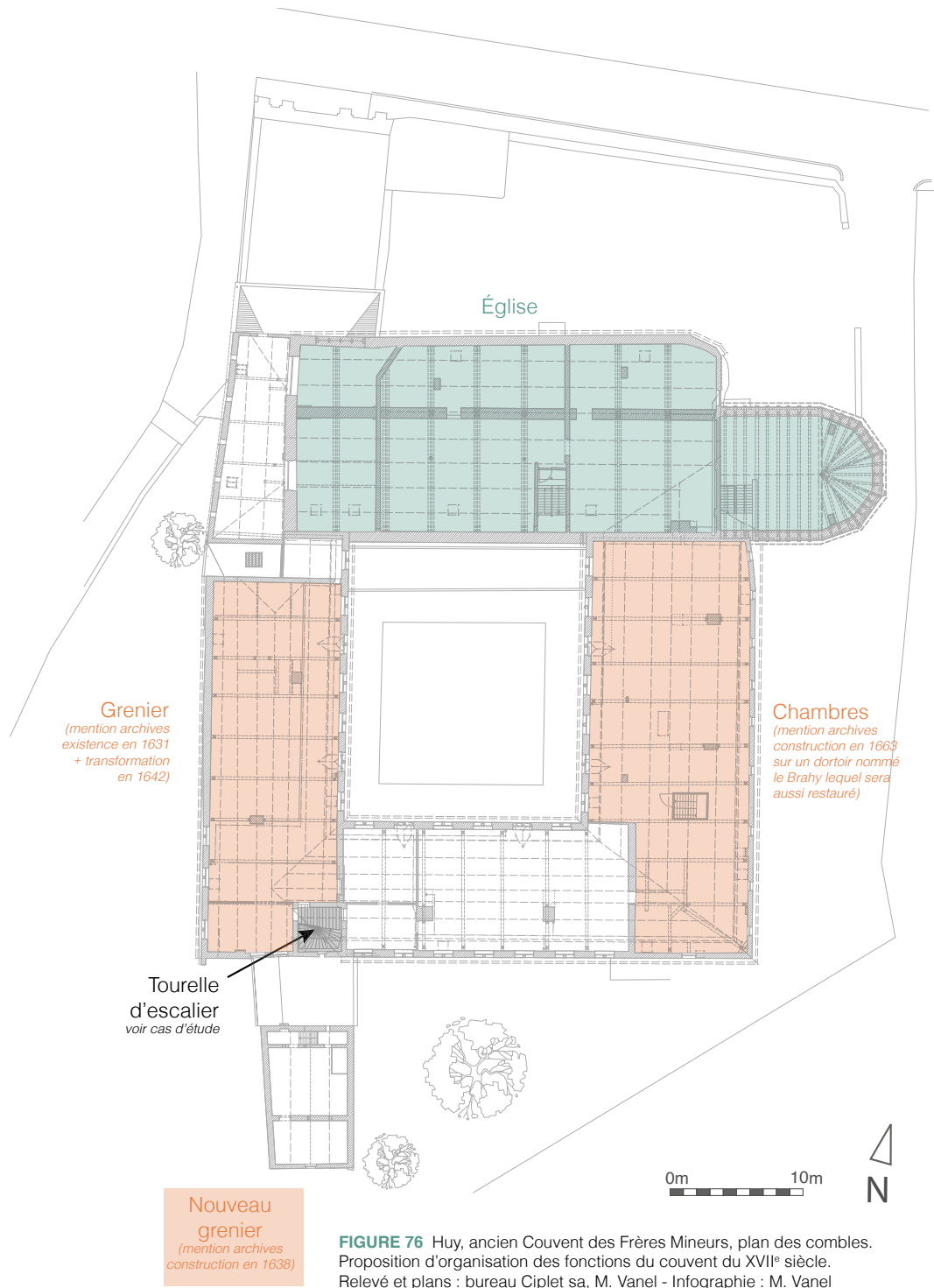


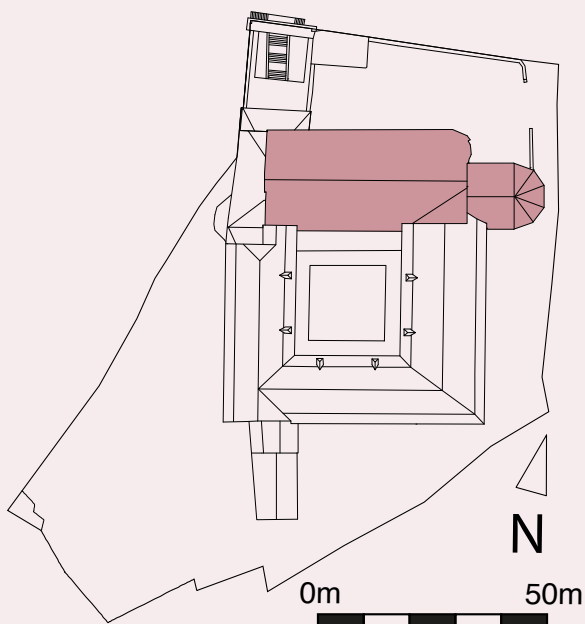
FIGURE 76 Huy, ancien Couvent des Frères Mineurs, plan des combles. Proposition d'organisation des fonctions du couvent du XVII^e siècle. Relevé et plans : bureau Cipllet sa, M. Vanel - Infographie : M. Vanel

APPORT n°3 :

A propos des marques de charpente

Études mobilisées :

- Analyse n°9 : COOMANS T., op.cit.
- Analyse n°10 : Bureau Cipllet Blaffart s.a., op cit.



Bref relevé des marques de charpente :

Le relevé a été effectué sur les pièces accessibles donc uniquement les marques situées en pied de ferme (jambe, blochet, premier entrait, [FIGURE 78](#)). En rouge, les marques appartenant à la charpente du chœur du XIII^e siècle. En bleu, celles des charpentes de la reconstruction du XVII^e siècle.

Plusieurs fermes sont encore recouvertes d'un lattis et torchis ne permettant pas l'observation des marques.

Nous avons relevé certains éléments particuliers :

- au niveau de la charpente de l'aile orientale, en plus des marques repérées dans le schéma ci-contre, on observe des séries de cercles, toujours marqués sur la jambe ([FIGURE 77](#)), mais pas forcément du même côté que la marque principale.
- Hormis cette observation, les marques de l'aile orientale sont assez cohérentes, partant du chœur jusqu'à l'angle méridional. L'angle est par contre constitué de nombreux éléments de réemploi et peu de marques ont pu être relevées.

- Les marques des ailes méridionale et occidentale ne présentent à première vue pas de cohérence évidente. Il faudrait compléter le relevé pour pouvoir émettre une hypothèse.

- Nous n'avons eu accès que brièvement aux combles de l'ancienne église. Un relevé des marques de charpente n'a donc pas été possible, cependant, une marque particulière avait retenu notre attention, suggérant l'emploi de bois résineux d'origine balte.



FIGURE 77 Marques circulaires relevées sur la jambe d'une ferme de l'aile orientale. Photographie : M. Vanel, mai 2024.

CHRONOLOGIE GÉNÉRALE

Huy est incorporée au domaine de l'Église de Liège¹
 Charte de franchise accordée à la ville¹
 Première grande enceinte de la ville¹
 F. d'Assise réunit différentes fraternités autour de lui
 Fondation de l'ordre des Frères Mineurs
 Approbation de la règle de S' François
 Arrivée des Frères Mineurs à Huy
 Installation dans l'église St-Jacques-au-Tilleul

985
 1066
 fin XII^e siècle

1209
 1221
 1223

vers 1234

1234

1244

avant 1250

avant 1281
 d'1267-1281

1297

XIV^e siècle
 (des le)

XV^e siècle

XVI^e siècle

1595

1640

1650

1651

1657

1658

1664

1666

1669

1672

1687

1689

1705

1715

1738-1744

1789

1796

début XIX^e s.

1814

1830

1832 - 1838

1860

1872 ? (1875)

1875

1886 ? (1887)

1908

1923-1924

1933

1934

1941

1949

1950's

1976

1987

2002

2010

2016-2017

OCCUPATIONS DU COUVENT

Les Frères emménagent rue des Chevaliers

Couvent utilisé comme refuge par les praticiens hutois suite à des émeutes populaires

«Commission des XI Hommes» et ces réunions dans l'enceinte du couvent

RECONSTRUCTION DU COUVENT

Reconstruction du mur de soutènement, transformation de la houiellerie, librairie, parloir et d'un grenier

'Galerie aux 9 colonnes' à partir de l'aile occidentale

Pavage de la galerie

Creusement du canal pour évacuer les eaux usées

Portail d'entrée en style Louis XIII

Nouveau dortoir avec nouvel escalier

Galerie occidentale achevée

Galerie nord

Galerie sud achevée

Galerie orientale achevée

Petit porche à arcades distribuant les entrées de l'église et de l'aile est

Huy est incorporée au domaine de l'Église de Liège¹
 Charte de franchise accordée à la ville¹
 Première grande enceinte de la ville¹

F. d'Assise réunit différentes fraternités autour de lui
 Fondation de l'ordre des Frères Mineurs
 Approbation de la règle de S' François
 Arrivée des Frères Mineurs à Huy
 Installation dans l'église St-Jacques-au-Tilleul

985
 1066
 fin XII^e siècle

1209
 1221
 1223

vers 1234

1234
 1244

avant 1250
 avant 1281
 d'1267-1281

1297
 XIV^e siècle
 (des le)

XV^e siècle
 XVI^e siècle

1595
 1640

1650
 1651

1657
 1658

1664
 1666

1669
 1672

1687
 1689

1705
 1715

1738-1744
 1789

1796
 début XIX^e s.

1814
 1830

1832 - 1838
 1860

1872 ? (1875)
 1875

1886 ? (1887)
 1908

1923-1924
 1933

1934
 1941

1949
 1950's

1976
 1987

2002
 2010

2016-2017

Les Frères emménagent rue des Chevaliers

Couvent utilisé comme refuge par les praticiens hutois suite à des émeutes populaires

«Commission des XI Hommes» et ces réunions dans l'enceinte du couvent

Reconstruction du mur de soutènement, transformation de la houiellerie, librairie, parloir et d'un grenier

'Galerie aux 9 colonnes' à partir de l'aile occidentale

Pavage de la galerie

Creusement du canal pour évacuer les eaux usées

Portail d'entrée en style Louis XIII

Nouveau dortoir avec nouvel escalier

Galerie occidentale achevée

Galerie nord

Galerie sud achevée

Galerie orientale achevée

Petit porche à arcades distribuant les entrées de l'église et de l'aile est

¹JORIS A., Huy, ville médiévale, Bruxelles, La renaissance du livre, 1965.

²COOMANS Th., Life inside the cloister. Understanding monastic architecture: Traditions, reformation, adaptive re-use, Leuven university press, 2018.

³RORIVE J.P., L'enfer d'une ville au siècle de Louis XIV : Huy, éd. du Perron, Liège, 1991.

Synthèse :

Les apports des études passées, résumés dans chaque encart et complétés par mes soins avec l'aide des experts cités, nous livrent suffisamment d'informations pour ébaucher une proposition d'historique de la source monumentale. Nous pouvons compléter la frise chronologique entamée dans la première partie de ce travail.

À présent nous aimerions ajouter notre contribution aux différents travaux évoqués précédemment. L'ancien couvent étant vaste, nous avons choisi de centrer notre étude de cas sur une partie restreinte : l'articulation sud-ouest du monument. Jusqu'à présent, cette zone a suscité peu d'intérêt de la part des auteurs et autrices⁸⁴, et pourtant...

⁸⁴ On trouve une mention de l'articulation sud-ouest dans l'inventaire du patrimoine (analyse n°7) ainsi que dans le mémoire de V. Orban (analyse n°8).

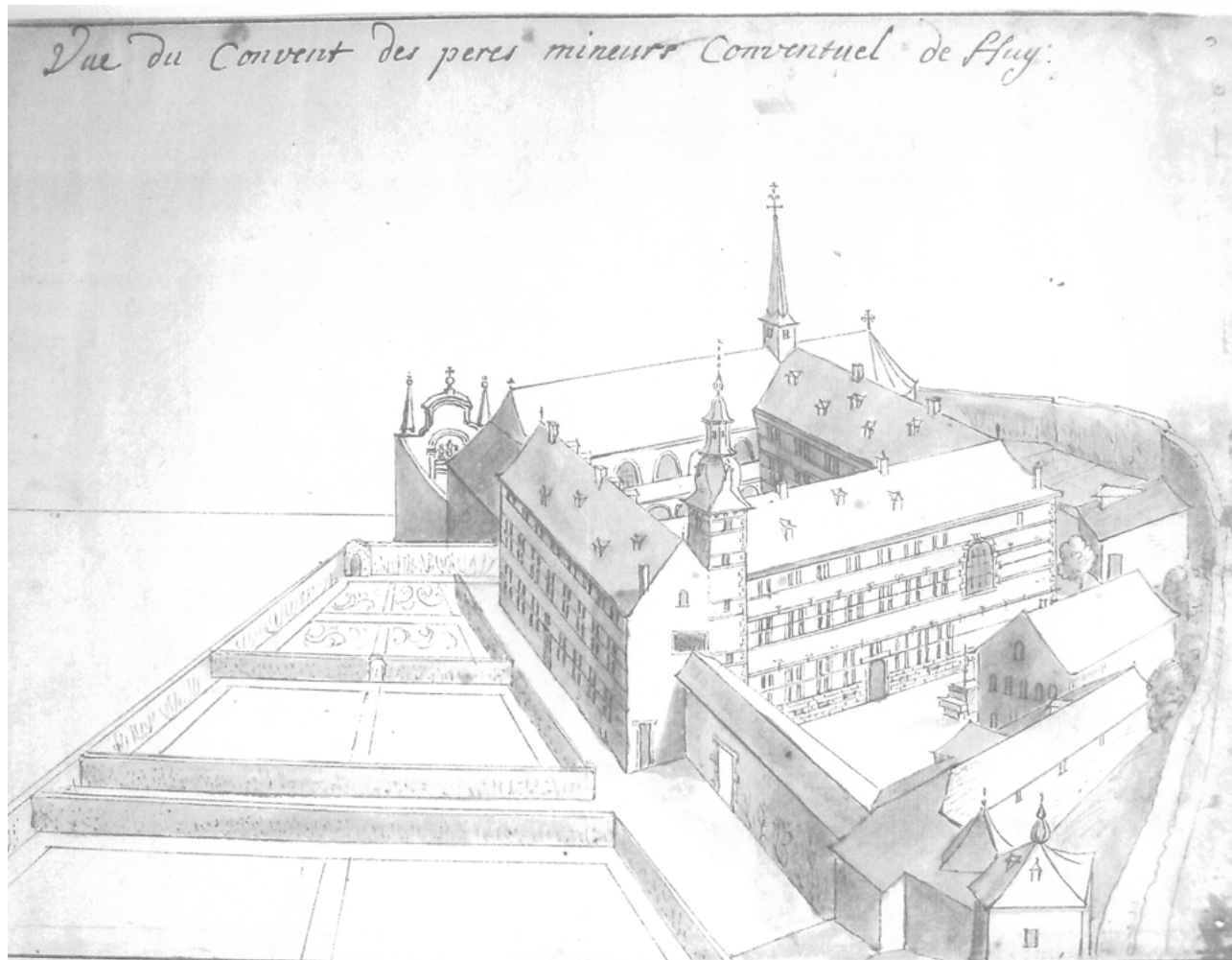


FIGURE 79 LELOUP R. (attribué à), *Vue du couvent des peres mineurs Conventuel de Huy*, dessin de 19 x 24.5 cm. Dessin consulté dans les archives du Musée Communal de Huy.

Chapitre 2 : Étude de cas, l'articulation sud-ouest

On pourrait se demander pourquoi avoir choisi d'étudier cet angle du monument, où l'on n'observe plus qu'un vieil escalier en bois, coincé entre les sanitaires de l'actuel musée communal et ses combles poussiéreux. Il est vrai que l'ancien couvent des Frères Mineurs regorge de trésors bien plus intéressants à première vue comme ceux évoqués dans les études du chapitre précédent. D'ailleurs, c'est sans doute pour cette raison que peu d'attention a jusqu'alors été portée à cette partie de l'ancien couvent de Huy.

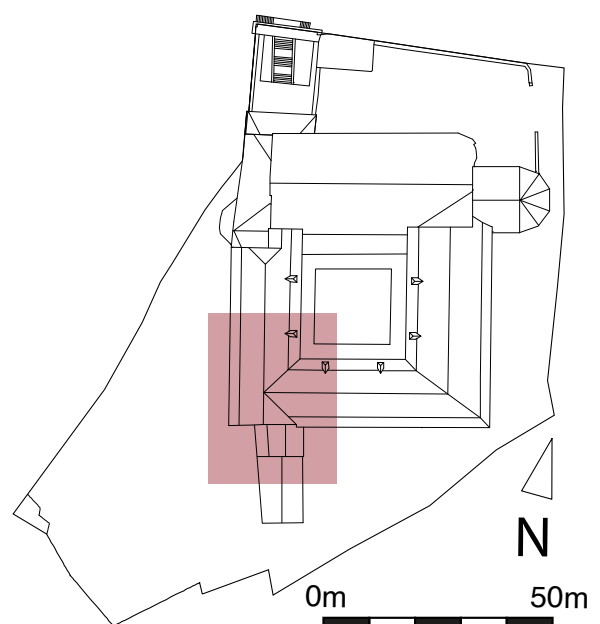
En 2010, le musée communal qui occupe l'ancien couvent reçoit par donation un dessin pour le moins stupéfiant. Il est très rapidement attribué au célèbre Remacle Leloup, dessinateur du début du XVIII^e siècle de nombreuses gravures dont certaines ont été choisies pour illustrer l'ouvrage *Les Délices du Pays de Liège* de Saumery dont nous avons parlé dans l'Analyse n°1. Le dessin semble être un brouillon de préparation (FIGURE 79). Cependant, ce document nous donne une représentation assez crédible de ce qu'était le couvent des Frères Mineurs de Huy vers 1745, soit moins d'un siècle après la grande campagne de reconstruction des bâtiments qui occupa la seconde moitié du XVII^e siècle.

À la rencontre entre l'aile occidentale et l'aile méridionale du couvent, R. Leloup représente une tourelle coiffée d'une toiture à bulbe, malheureusement disparue aujourd'hui. Le «simple» escalier évoqué précédemment devient subitement beaucoup plus intrigant, celui-ci se situant exactement à l'emplacement de l'ancienne tourelle.

Je décide donc d'analyser plus en détail l'angle sud-ouest de l'ancien couvent, qui semble avoir quelques données encore inconnues à nous livrer.

Le dessin de Remacle Leloup étant daté d'après la reconstruction du couvent au XVII^e siècle, l'étude de cet angle nous permettra sans aucun doute de préciser les étapes du grand chantier renaissant, ébauchées dans le chapitre précédent. L'analyse vise également à illustrer plus en détail une zone «charnière» du couvent, pour en comprendre les particularités architecturales, et ce, au fil des transformations qui ont rythmé les siècles.

L'étude procède en deux étapes : premièrement une analyse documentaire qui sera ensuite complétée par une approche archéologique du bâti. La conclusion de ce chapitre constituera un apport supplémentaire à prendre en compte en relation avec les auteurs évoqués dans le chapitre précédent.



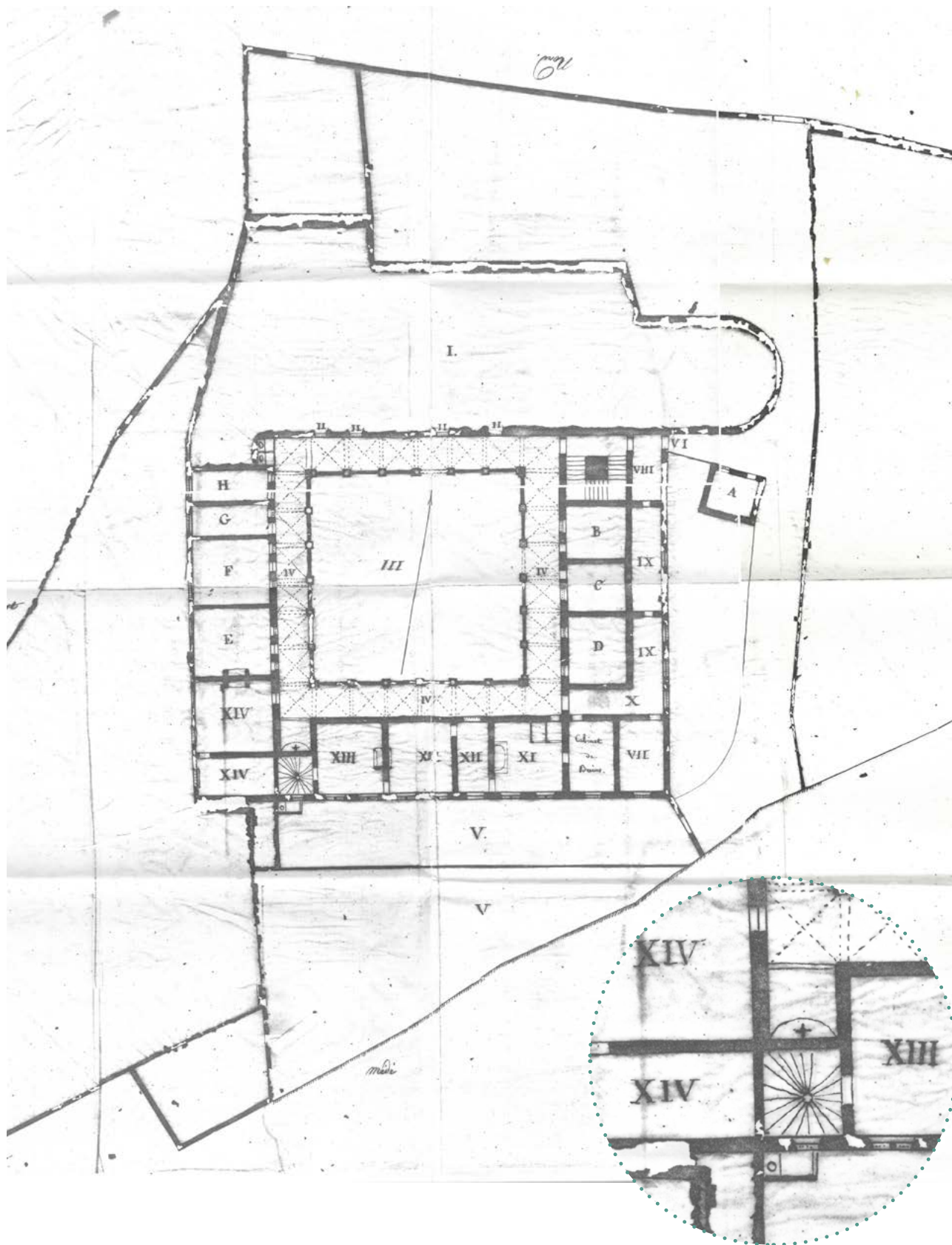


FIGURE 80 J.E RÉMONT, Plan de la maison d'arrêt joint au cahier des charges pour les travaux de rénovation, dossier d'archives relatif à la transformation du couvent en maison d'arrêt au XIX^e siècle par J. Vierset et J.E. Rémont, consulté au Musée communal de Huy (dossier complet en annexe n°13).

Brève analyse documentaire

LELOUP R. (non signé), *Vue du couvent des peres mineurs Conventuel de Huy*, dessin de 19 x 24.5cm, détaillée dans ENGEN L., *Un dessin doublement inédit de Remacle Leloup représentant le couvent des Frères Mineurs de Huy*, A.C.H.S.B.A. 59, p.77-88.

Dans son article des Annales C.H.S.B.A., Luc Engen date le dessin de R. Leloup d'environ 1745. Au niveau de la zone qui nous intéresse, on remarque une tour faisant la jonction entre les ailes occidentale et méridionale (FIGURE 81). L'ouvrage dépasse en hauteur les ailes attenantes et se termine par une toiture à bulbe. Telles que représentées par R. Leloup, la tour et sa toiture viennent quelque peu concurrencer le clocher de l'église visible en arrière-plan. Sur le dessin, l'élévation sud de la tour ne semble reprendre ni les alignements de la façade de l'aile méridionale ni l'esthétique du pignon de l'aile occidentale. Le décalage des bandeaux de pierre, toujours visible aujourd'hui parmi les traces restantes de la tour, paraît même maladroit. On remarque également ce qui s'apparente à un chaînage d'angle entre la tourelle et l'élévation sud de l'aile méridionale.

Dossier d'archives relatif à la transformation du couvent en maison d'arrêt au XIX^e siècle par J. Vierset et J.E. Rémont, consulté au Musée communal de Huy (voir Annexe 11).

Environ un siècle plus tard, après la sécularisation de l'ancien couvent, les bâtiments sont transformés et réaffectés en maison d'arrêt. En juin 1838, J.E Rémont, architecte, produit le plan repris dans la FIGURE 80 accompagnant un cahier des charges des travaux pour la rénovation et réaffectation du couvent.

Un escalier en vis contenu dans une pièce carrée y est représenté, l'ouvrage s'articulant autour d'un noyau central. Cet escalier s'apparente à priori à celui qui permet, encore aujourd'hui, d'accéder aux combles depuis le premier

étage, à l'intersection des ailes occidentale et méridionale. Un accès est représenté entre la cage d'escalier et la pièce attenante, numérotée XIII et décrite comme le logement du Concierge dans la légende fournie. Sur le dessin, cette porte semble être le seul moyen d'accéder à l'escalier. Depuis la cage d'escalier, une fenêtre s'ouvre en façade sud, de largeur inférieure aux baies voisines, sans meneau central.

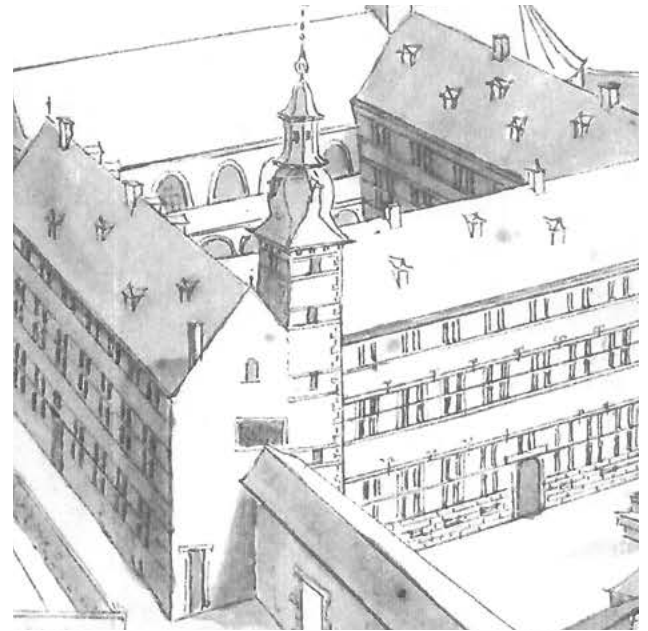


FIGURE 81 LELOUP R., op.cit. : Agrandissement sur la tourelle d'escalier à l'angle sud-ouest du couvent.

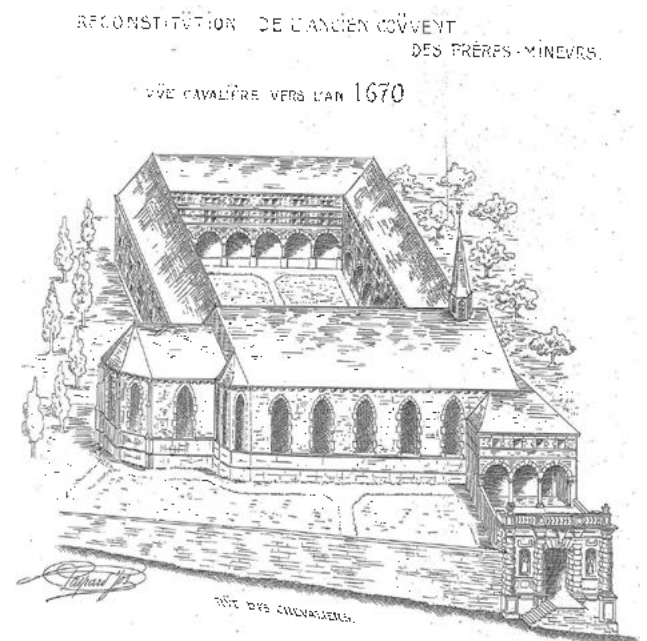


FIGURE 82 GASPARD J., *Reconstitution de l'ancien couvent des frères-mineurs vers l'an 1670* extrait de l'article du même auteur, *Notices sur le couvent des FF. Mineurs de Huy*, A.C.H.S.B.A. 16, 1908.

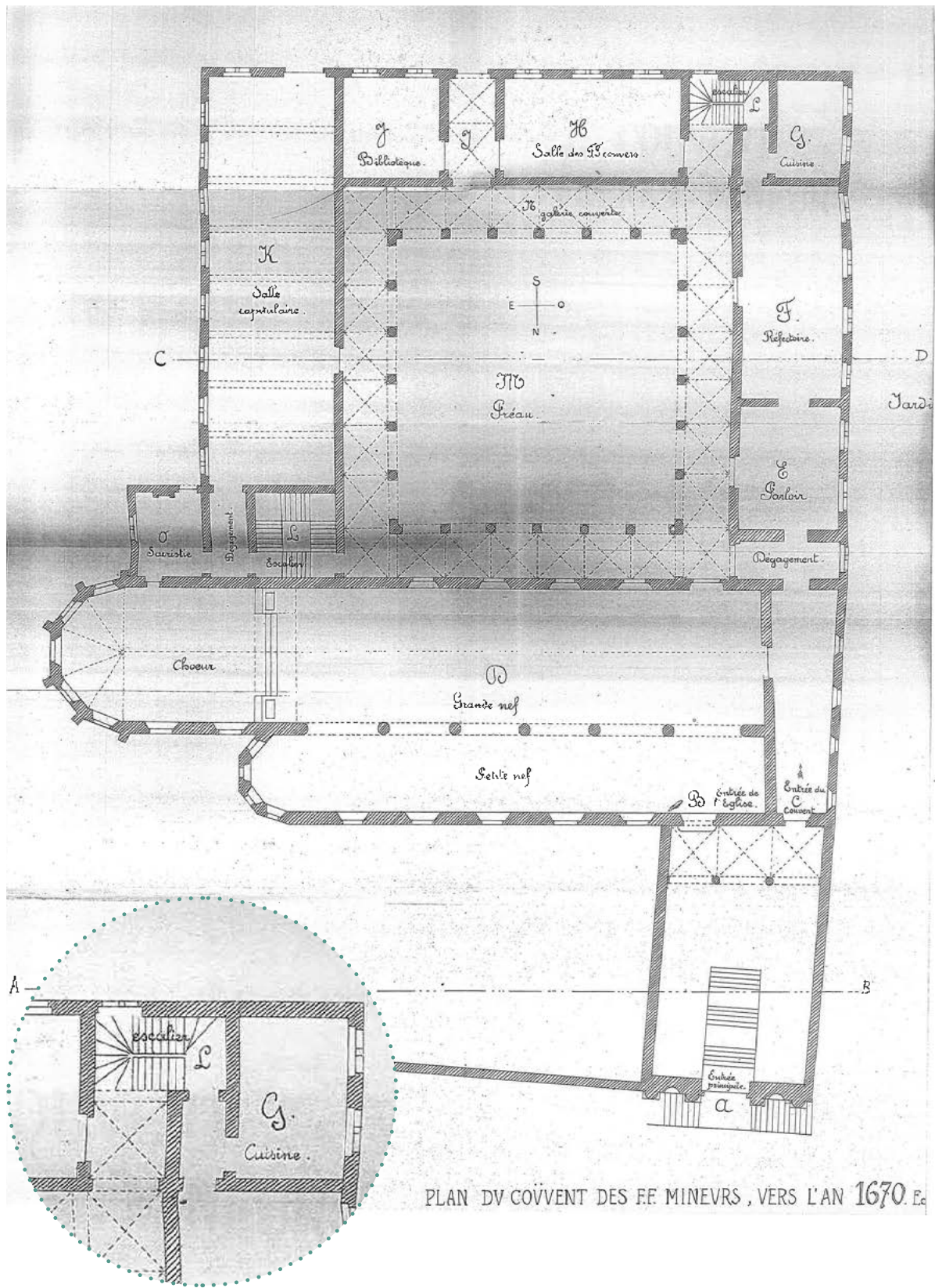


FIGURE 83 GASPARD J., *Plan du couvent des FF Mineurs, vers l'an 1670* extrait de l'article du même auteur, *Notices sur le couvent des FF Mineurs de Huy*, A.C.H.S.B.A. 16, 1908.

La Maison dite « Pattard » (**L.08**) ne semble pas encore figurer sur ce plan qui accompagne le cahier des charges daté de 1838. À la place, un petit local jouxte la cage d'escalier, accessible depuis l'espace extérieur légendé « *Cour et jardin des Femmes* ». On peut imaginer que c'était une latrine.

GASPARD J., *Notices sur le couvent des FF. Mineurs de Huy*, A.C.H.S.B.A. 16, 1908, p. 107-115.

Dans l'article des Annales C.H.S.B.A accompagnant les deux documents graphiques discutés ci-après, l'auteur, architecte chargé de la restauration des bâtiments au début du XX^e siècle, ne s'attarde pas sur la zone qui nous intéresse. Ceci n'est pas une surprise, les espaces de circulation présentant peu d'intérêt en comparaison de l'église ou encore du portail d'entrée du couvent.

Cependant, en analysant les deux documents qui illustrent son article, on peut tout de même tirer certaines conclusions.

GASPARD J., *Plan du couvent des F.F. Mineurs, vers l'an 1670* (FIGURE 83).

La reconstitution de plan faite par J. Gaspard représente un escalier à double quart tournant repris par la légende « *L - escalier* » dans la zone qui nous intéresse. L'escalier semble relier la pièce nommée « *G - Cuisine* » à la pièce se situant à l'étage supérieur. Les codes de représentation graphique utilisés par l'auteur ne nous permettent pas de préciser davantage. La cage d'escalier, de forme rectangulaire, n'est pas aveugle : une baie de largeur similaire aux ouvertures voisines s'ouvre en façade sud sur l'espace nommé « *Jardins* ». Du côté nord, donnant sur le cloître, le plan proposé par l'auteur prête à confusion : aucun mur de cage ne borde l'escalier en partie basse. On pourrait supposer qu'à l'instar de la pièce annotée J permettant la sortie sur les jardins, le volume contenant l'escalier est ouvert sur les galeries du cloître et

sert d'accès aux cuisines. L'ouvrage serait donc à tournant gauche.

L'auteur ne représente que deux escaliers dans le couvent pour accéder aux étages supérieurs, l'un à l'angle nord-est du cloître semblant être l'escalier principal, et l'autre, celui qui nous intéresse, à l'angle sud-ouest. Du fait de ce nombre restreint d'escaliers par rapport à l'envergure du bâtiment, on peut supposer que l'escalier qui nous occupe n'était pas uniquement destiné au service, malgré son emplacement près des cuisines.

GASPARD J., *Reconstitution de l'ancien couvent des frères-mineurs vers l'an 1670* (FIGURE 82).

La vue cavalière accompagnant l'article de J. Gaspard ne nous permet pas de préciser l'organisation interne de la cage d'escalier. On notera cependant qu'à la différence de Remacle Leloup, l'auteur ne représente pas de tourelle à la jonction des ailes occidentale et méridionale. Ayant pu démontrer la précision des dessins de Remacle Leloup, nous considérerons les documents proposés par J. Gaspard au début du XX^e siècle avec les précautions qui s'imposent.

Brève analyse stylistique

A propos de la toiture de la tourelle d'escalier.

Sur son dessin, R. Leloup illustre la tourelle couverte par d'une élégante toiture. Même si elle n'est pas fort détaillée, nous pouvons tout de même faire une description stylistique des éléments représentés.

La toiture se compose de cinq parties dont les trois premières sont à pans :

- la première se base sur les 4 murs de la tourelle, de plan carré donc. Sa terminaison semble être de plan circulaire. Pour passer de l'un à l'autre, la toiture forme un dôme à l'impériale⁸⁵, galbée suivant une courbe convexe puis contre-courbe concave ;
- un lanterneau (hexagonal ?) constitue la seconde partie de l'ouvrage. Chaque pan de celui-ci semble être ouvert par une petite fenêtre ;
- la troisième partie couvre le lanterneau avec un dôme qui suit à nouveau une courbe convexe puis contre-courbe légèrement concave ;
- ces 3 parties sont surplombées d'un petit bulbe. Malheureusement, l'échelle du dessin ne permet pas de préciser s'il s'agit d'un élément de toiture (composé d'une charpente et d'une couverture) ou plutôt d'une excroissance de l'épi décoratif. Quoi qu'il en soit, la présence de cet élément nous permet de relier la toiture représentée par R. Leloup à la famille des toitures « à bulbe indépendant » telle que Z. Jonckheere la définit dans son travail⁸⁶.
- Enfin, R. Leloup représente un élément linéaire qui s'élève, telle une flèche. Il ne semble pas y avoir de croix à son sommet.

Concernant une éventuelle datation, nous pouvons avancer que le style de l'ouvrage s'ancre dans l'esthétique de l'architecture

baroque, présente sur le territoire belge aux XVII^e et XVIII^e siècles suivant des influences venues d'autres pays du Saint Empire Romain Germanique. Le château de Modave établit non loin et l'église de l'abbaye de Beaufays sont des exemples d'architecture baroque de la même région.

Concernant les matériaux utilisés pour cette toiture, il est difficile de trancher sur la seule base du dessin de R. Leloup. L'usage d'un voligeage en bois flotté ou sapin avec une couverture métallique en plomb ou cuivre était courant à cette époque en Belgique. Sinon on retrouve également nombre de couvertures d'ardoises fixées au clou de fer avec un voligeage en chêne.



FIGURE 84 Escalier en bois à l'étage de la zone d'étude choisie. L'approche archéologique s'applique à décrire les unités que sont par exemple l'escalier et ses assemblages ou l'arc en brique visible en partie basse du mur, à l'arrière plan. Photographie : M. Vanel, décembre 2020.

⁸⁵ JONCKHEERE Z., *Première étude sur les toitures à bulbe de nos régions*, mémoire encadré par D. VANDENBROUCKE, UCL LOCI Bruxelles, 2014, p.9.

⁸⁶ JONCKHEERE Z., op. cit., p.15.

Approche archéologique

La zone **L.03/04** concernée par l'étude de cas se situe à la rencontre entre l'aile méridionale des bâtiments conventuels **L.03**, l'aile occidentale **L.04**. La Maison dite Pattard (**L.08**), vient se connecter aux anciens bâtiments conventuels à cet endroit.

La zone choisie s'organise en quatre niveaux: le sous-sol, le rez-de-chaussée, l'étage et le comble.

Au sous-sol, la zone étudiée comprend un couloir voûté menant vers un escalier en pierre calcaire. Celui-ci permet de relier les caves situées sous l'aile méridionale aux galeries du cloître, au rez-de-chaussée. L'escalier qui mène du rez-de-chaussée à l'étage n'existe pas ou plus. La cage de l'escalier intérieur est donc très haute sous plafond, puisqu'elle est couverte par le couvrant rez, à +5,00m du niveau de référence.

A l'étage, la zone étudiée concerne la cage d'un second escalier, superposé à celui qui vient d'être décrit. Cet escalier est en bois de chêne et permet de monter jusqu'aux combles depuis l'étage (**FIGURE 84**). On a donc deux compartiments distincts verticalement, chacun constituant la cage d'un escalier.

Nous nous concentrerons tout d'abord sur l'analyse morphologique et archéologique de chacun de ces deux escaliers avant de s'atteler à l'analyse des élévations intérieures et extérieures de la zone d'étude.

Repérage des éléments

Pour désigner les éléments spécifiques qui seront discutés dans cette approche archéologique, nous utiliserons le concept d'unité stratigraphique, chacun portant un numéro, la première étant l'US.01. Les unités peuvent avoir des échelles différentes et sont définies d'après une analyse subjective. Pour que le lecteur puisse bien identifier chaque unité, un index illustré est disponible en annexe 12.

Une unité se rapporte à une temporalité qui lui est propre de par ses caractéristiques. Par une approche archéologique, on tentera d'associer chaque unité à une époque, un fait daté ou si cela n'est pas possible, de les comparer entre elles. On pourra ainsi établir une datation relative ou absolue de chaque élément traité.

L'approche se base sur une campagne de relevés effectuée afin de pouvoir représenter la zone en plan, coupe et élévation (**FIGURES 85 à 94**).

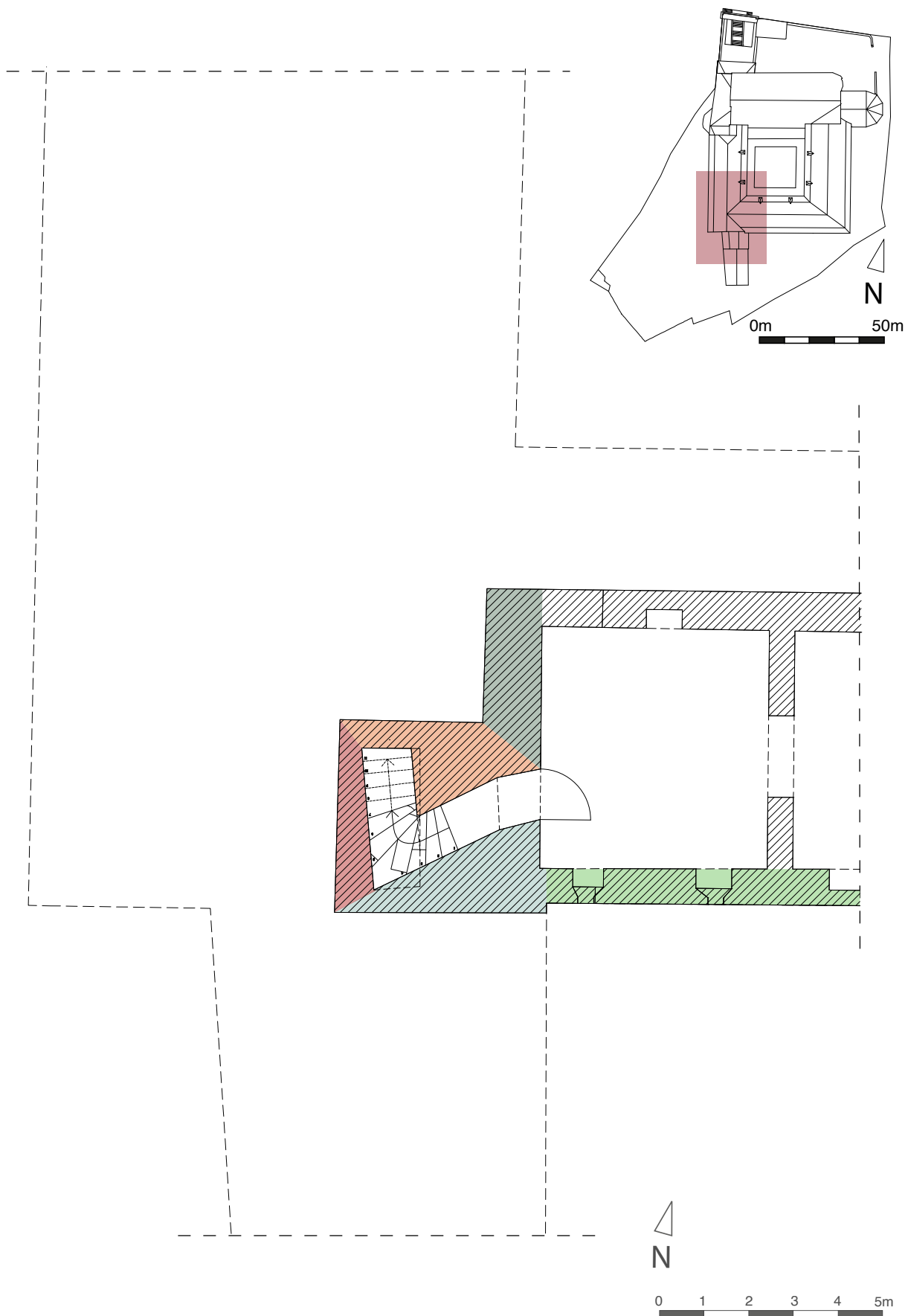


FIGURE 85 Plan du sous-sol de la zone L.03/04 - découpage selon la nomenclature des pièces et élévations.
 Relevé et plans : bureau Ciptet sa, J-L. Vanden Eynde, M. Vanel - Infographie : M. Vanel

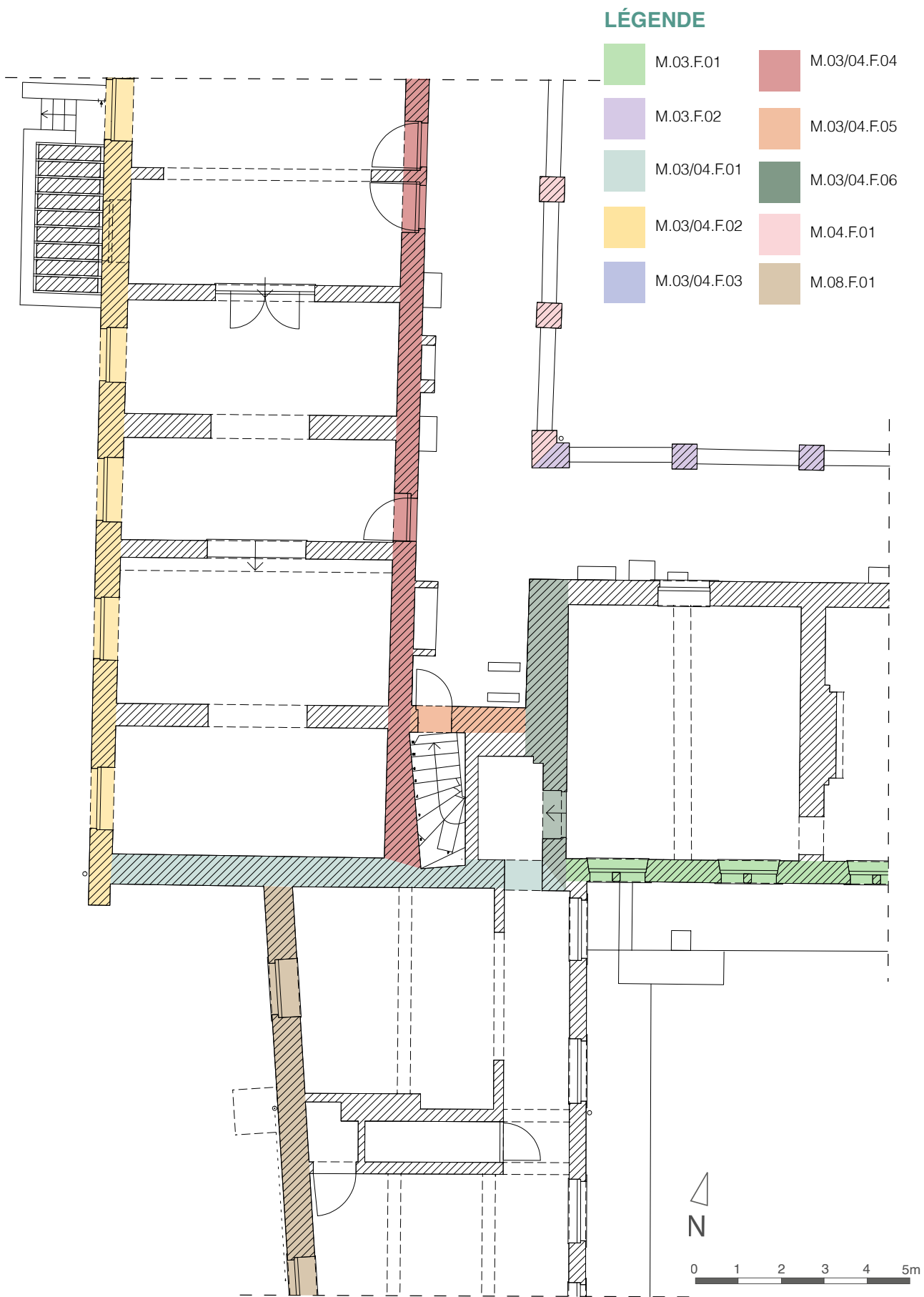


FIGURE 86 Plan du rez-de-chaussée de la zone L.03/04 - découpage selon la nomenclature des pièces et élévations.
 Relevé et plans : bureau Ciplat sa, J-L. Vanden Eynde, M. Vanel - Infographie : M. Vanel

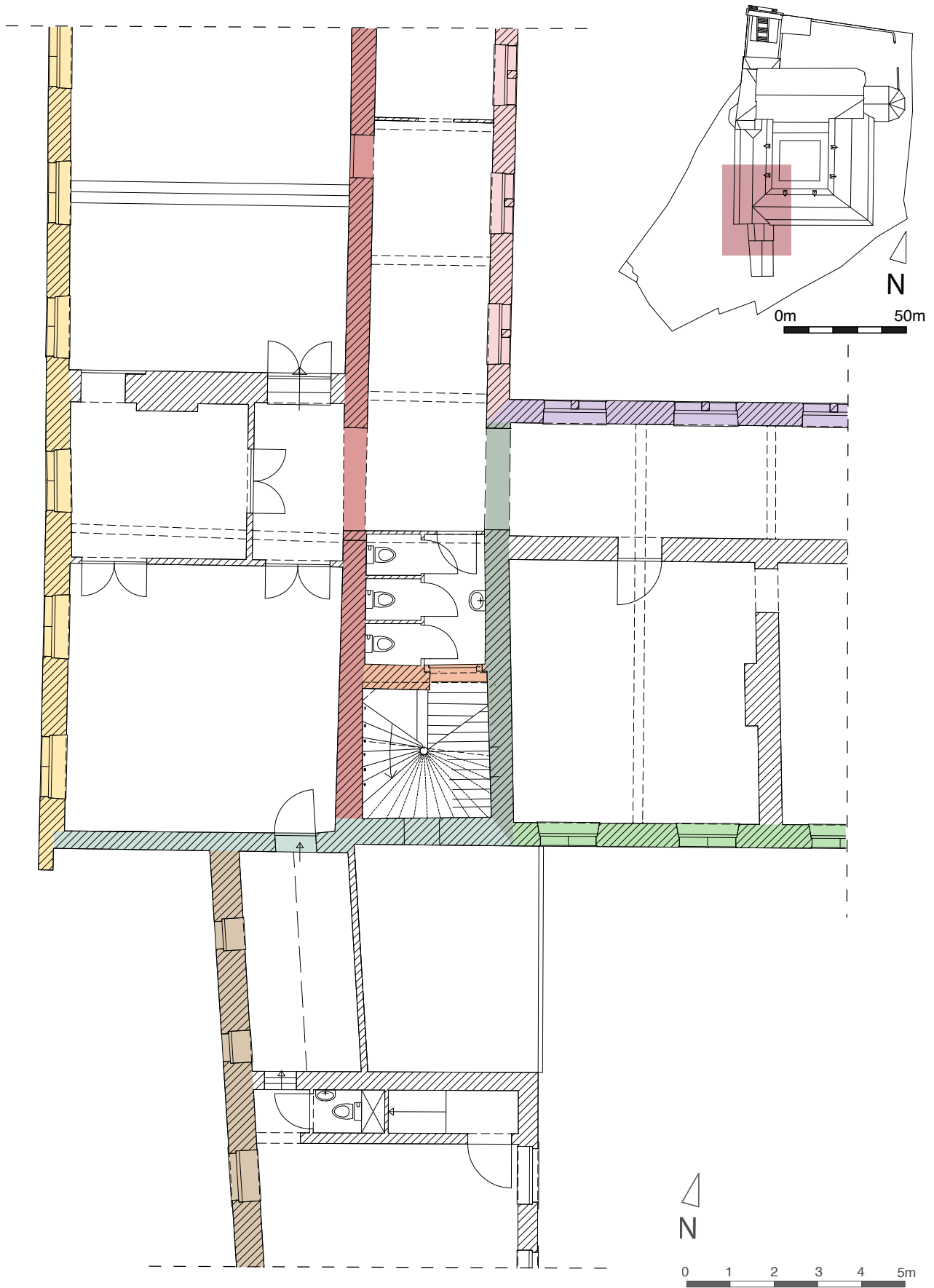


FIGURE 87 Plan de l'étage de la zone L.03/04 - découpage selon la nomenclature des pièces et élévations.
 Relevé et plans : bureau Ciptet sa, J-L. Vanden Eynde, M. Vanel - Infographie : M. Vanel

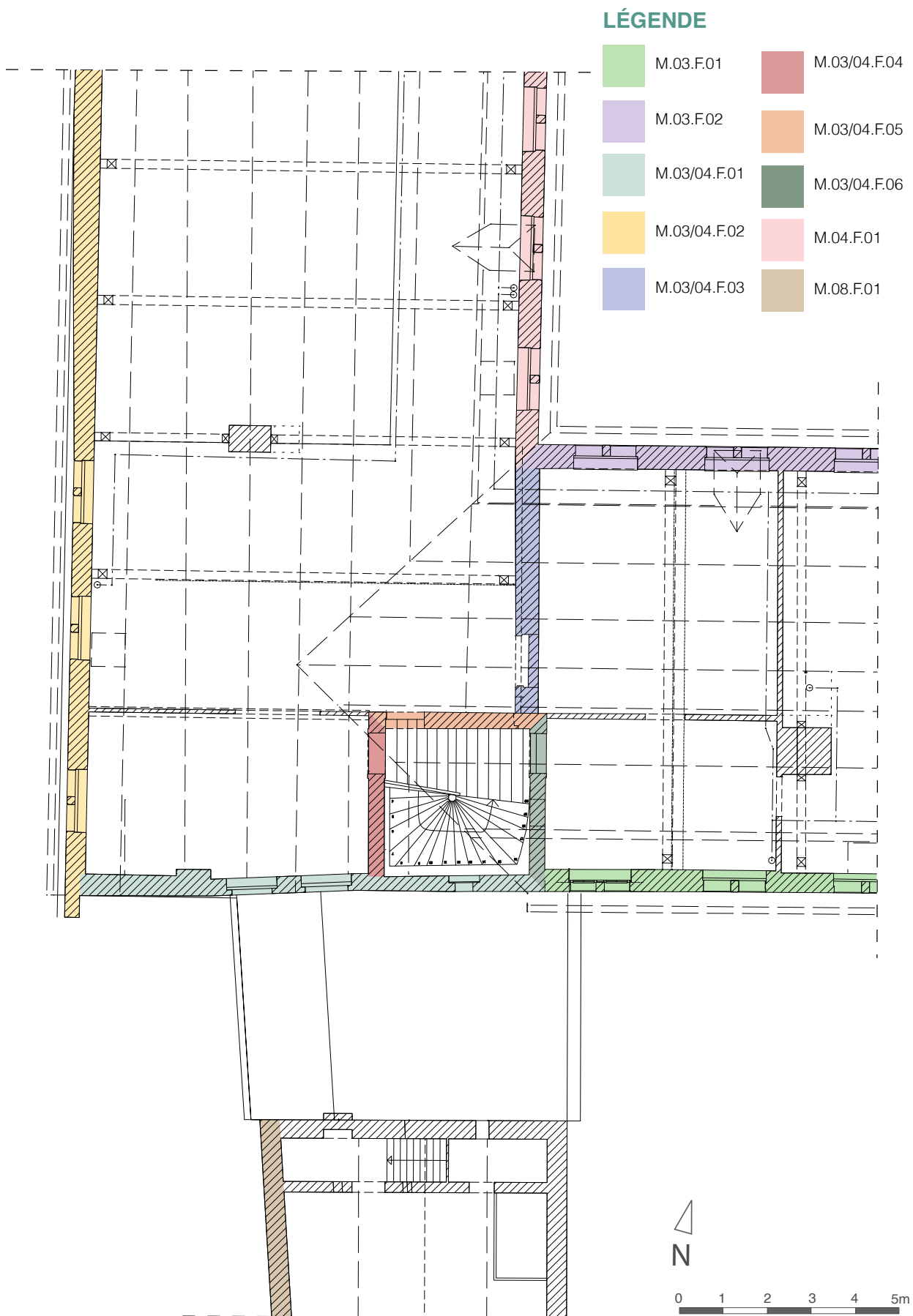


FIGURE 88 Plan des combles de la zone L.03/04 - découpage selon la nomenclature des pièces et élévations.
 Relevé et plans : bureau Ciplat sa, J-L. Vanden Eynde, M. Vanel - Infographie : M. Vanel

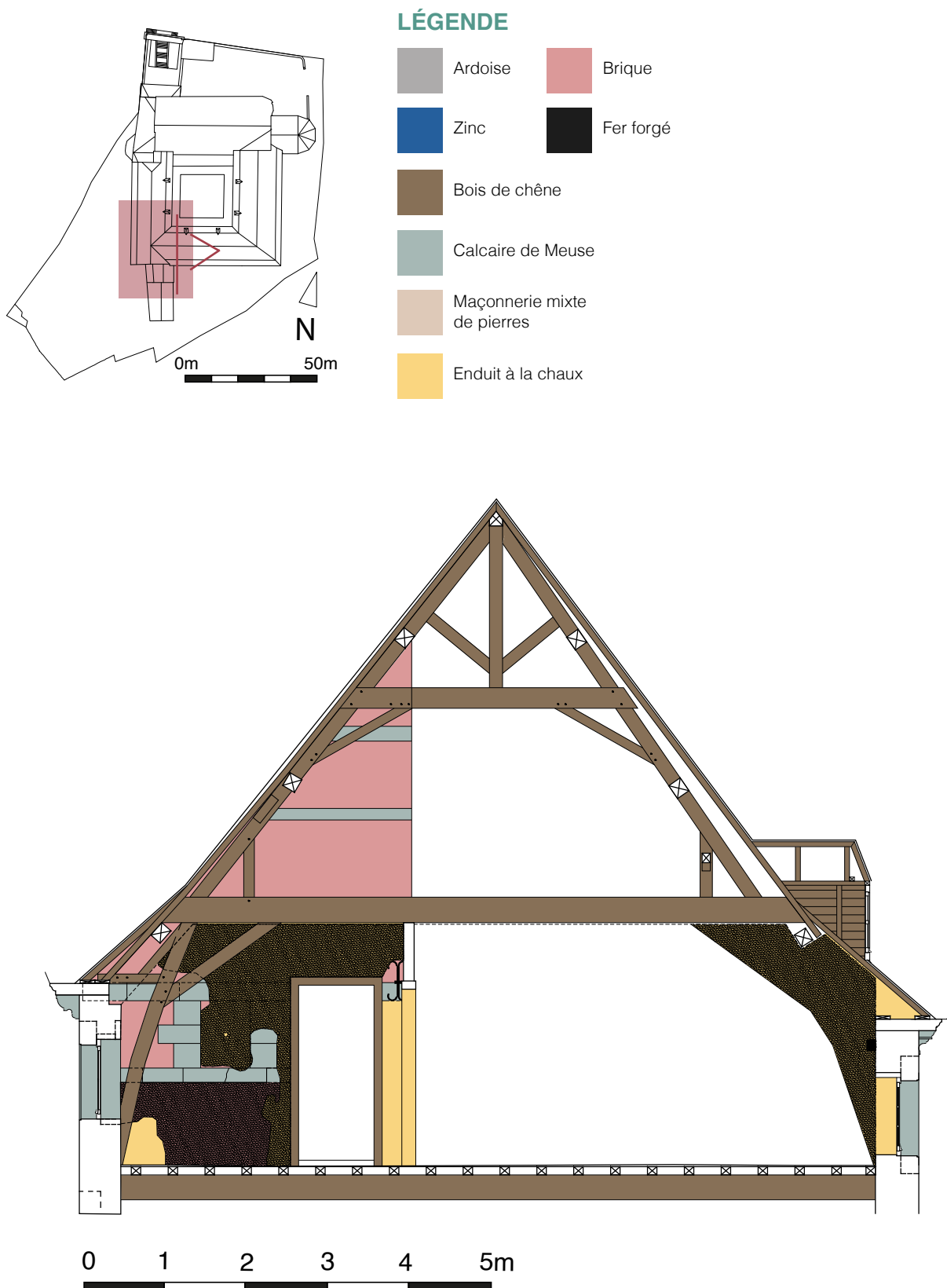


FIGURE 89 Coupe AA' dans la cage d'escalier de la zone L.03/04 - repérage des matériaux employés.
 Relevé et plans : bureau Ciplat sa, J-L. Vanden Eynde, M. Vanel - Infographie : M. Vanel

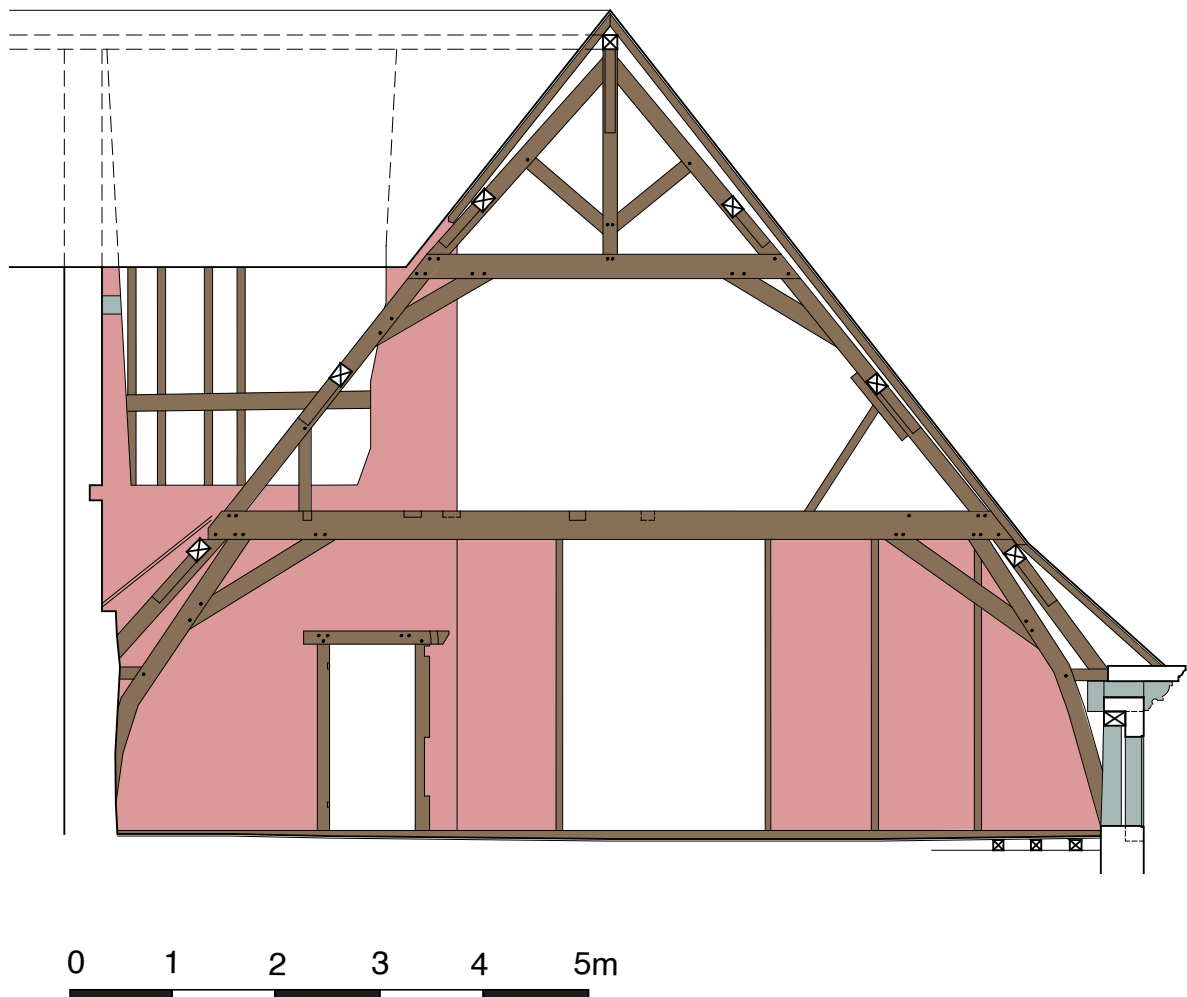
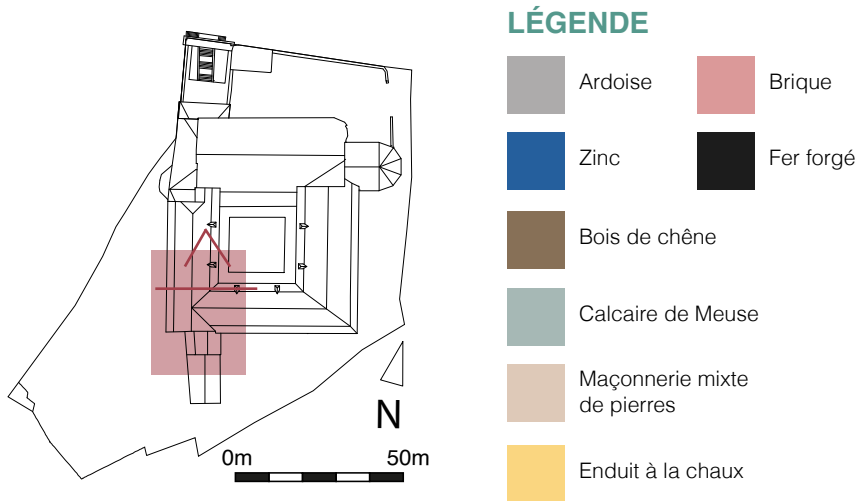


FIGURE 90 Coupe BB' de la zone L.03/04 - repérage des matériaux employés.
 Relevé et plans : bureau Ciptet sa, J-L. Vanden Eynde, M. Vanel - Infographie : M. Vanel

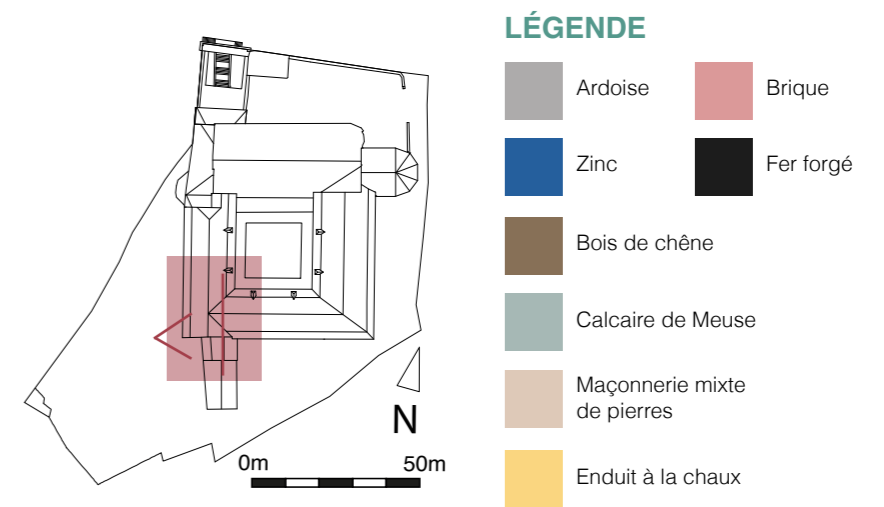
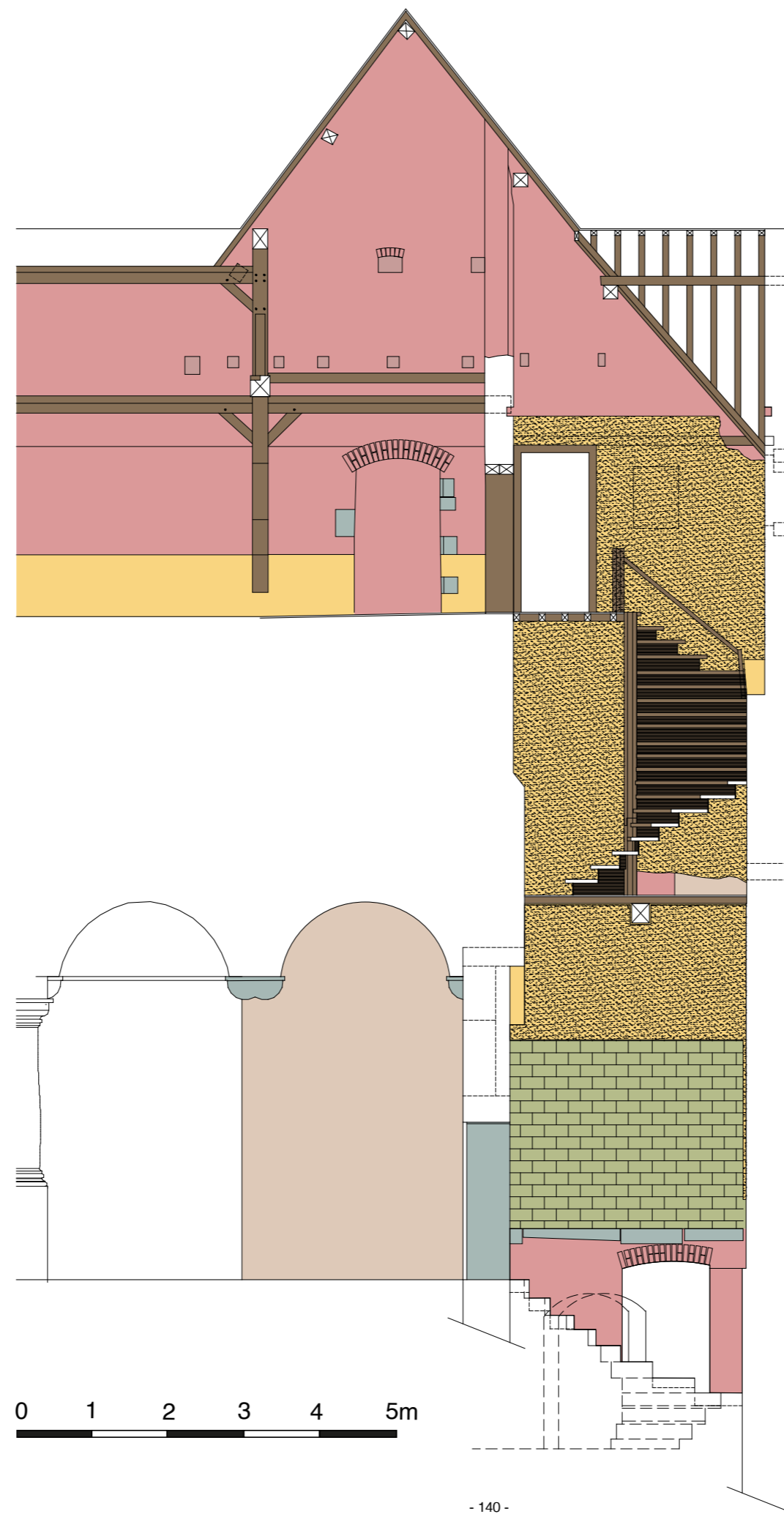


FIGURE 91 Coupe CC' dans l'aile occidentale - repérage des matériaux employés.
 Relevé et plans : bureau Ciplat sa, J-L. Vanden Eynde, M. Vanel - Infographie : M. Vanel

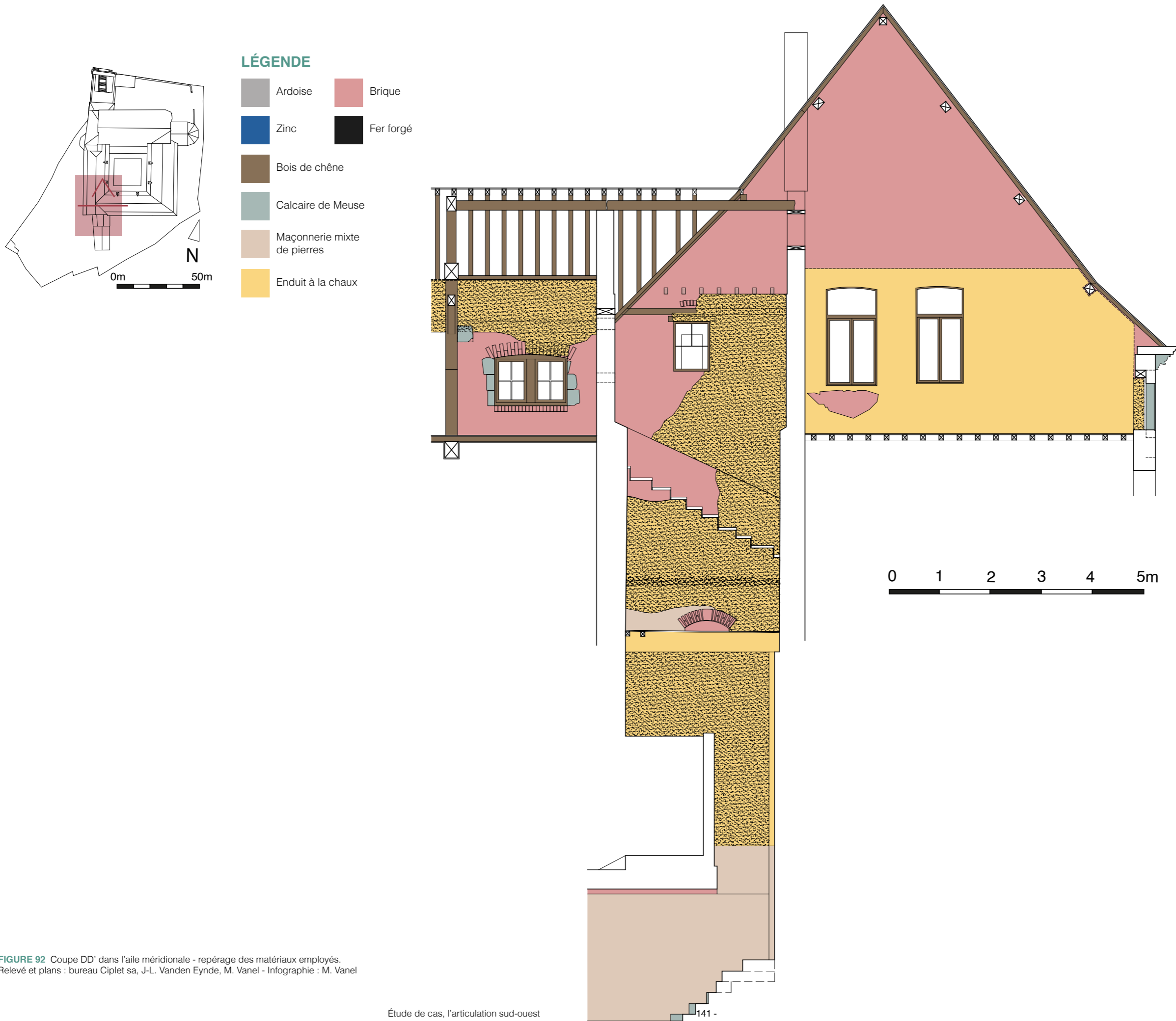


FIGURE 92 Coupe DD' dans l'aile méridionale - repérage des matériaux employés.
 Relevé et plans : bureau Ciplat sa, J.-L. Vanden Eynde, M. Vanel - Infographie : M. Vanel



FIGURE 93 Élévation sud de la zone L.03/04 côté jardin - repérage des matériaux employés.
 Relevé et plans : bureau Ciplat sa, M. Vanel - Infographie : M. Vanel

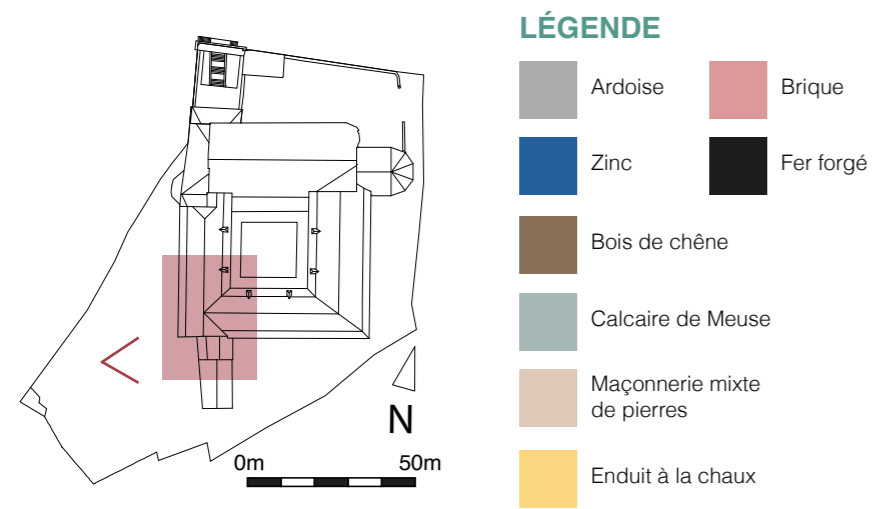


FIGURE 94 Élévation ouest de la zone L.03/04 côté jardin - repérage des matériaux employés.
 Relevé et plans : bureau Ciplat sa, J-L. Vanden Eynde, M. Vanel - Infographie : M. Vanel



FIGURE 95 Escalier inférieur présentant différentes tailles de pierre d'une marche à l'autre.
Photographie : M.Vanel, juillet 2020.

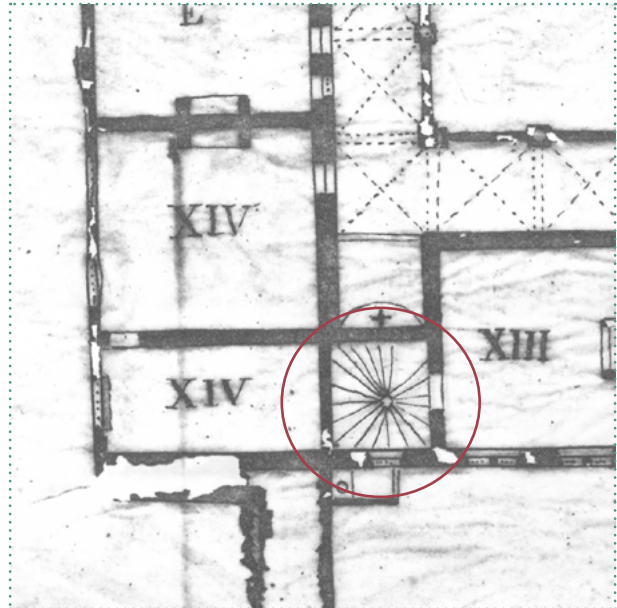


FIGURE 96 Escalier inférieur, quatrième marche, un exemple où la pierre calcaire taillée au ciseau en périphérie n'est pas ajustée à la marche.
Photographie : M.Vanel, juillet 2020.

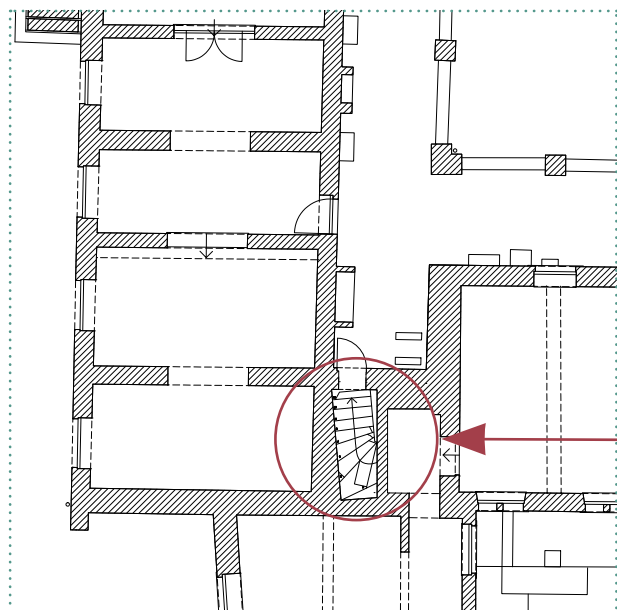
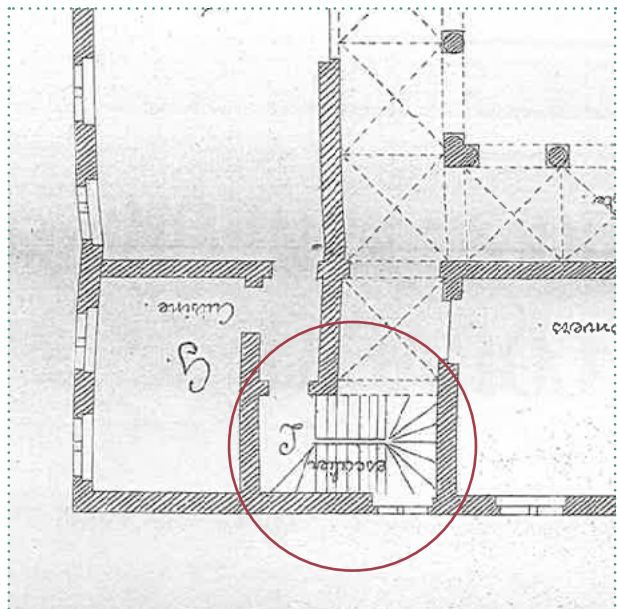


FIGURE 97 Plans du rez-de-chaussée de la tourelle d'escalier selon différentes sources :
- en haut : J.E RÉMONT, Plan du projet de réaménagement de la maison d'arrêt en 1838, op.cit. - Agrandissement de l'angle sud-ouest.
- au centre : GASPARD J., Plan du couvent des F.F. Mineurs, vers l'an 1670, op.cit. - Agrandissement de l'angle sud-ouest.
- en bas : plan actuel avec l'escalier menant du sous-sol au cloître.

À propos de l'escalier inférieur

L'escalier «inférieur», à quart tournant, est constitué d'une seule volée de onze marches. Les marches de l'ouvrage (**US.01**) sont pleines et en calcaire de Meuse. On dénombre différentes tailles de pierre au fil de notre ascension, des pierres avec une taille soignée et fine, à celles qui n'ont pas de taille de finition (**FIGURE 95**).

On remarque que les marches ne sont pas toutes ajustées : par exemple, la pierre de la quatrième marche qui constitue l'angle de l'escalier est complétée par des petites pierres et morceaux de brique afin de remplir la surface du giron (**FIGURE 96**).

De la description des marches qui constituent notre premier ensemble ou unité, on peut supposer que :

- soit l'escalier est le résultat de plusieurs phases de transformation qui lui ont petit à petit conféré son caractère hétérogène ;
- soit l'escalier que nous observons aujourd'hui a été construit en une fois avec des matériaux de réemploi et sans le souci d'une mise en œuvre homogène et de qualité.

Si l'on met en relation ces deux hypothèses avec les plans évoqués précédemment, on pourrait penser que cet escalier en pierre est postérieur à 1838 (**FIGURE 97**). En effet, que l'on considère le plan du rez-de-chaussée du couvent au XVII^e siècle proposé par J. Gaspard ou celui du projet de réaménagement de la maison d'arrêt en 1838 par J.E. Rémont, les deux escaliers dessinés ne sont pas compatibles avec l'actuel. Cet escalier en pierre pourrait donc avoir été construit plus tardivement, une fois l'escalier menant du rez-de-chaussée à l'étage supprimé.

À propos de l'escalier supérieur

L'escalier «supérieur» (**US.02**) est une menuiserie à vis, en bois de chêne constitué d'une seule volée de 20 marches. La construction de cet escalier, détaillée ci-dessous, est illustrée dans la **FIGURE 98**.

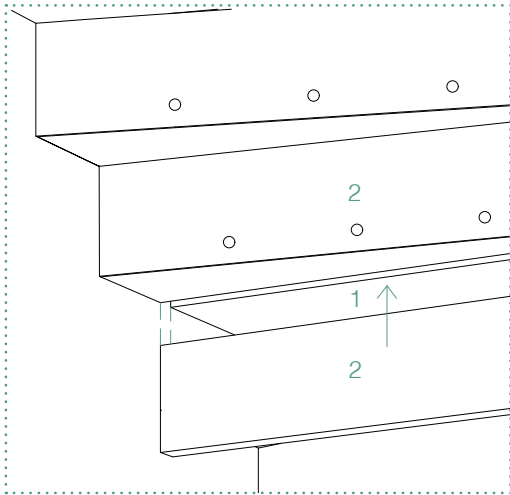
Le noyau central, de section octogonale, est composé de deux fûts superposés en bois, liaisonnés entre eux par une enture à enfourchement (**FIGURE 99**).

La marche gironnée varie de 4,8 à 5,2cm d'épaisseur avec un collet présentant une forme arrondie et une queue de dimension variable. La marche est scellée de part et d'autre : au niveau du collet, le noyau présente une mortaise dans laquelle le tenon de la marche s'intègre et est maintenu par une cheville. Au niveau de la queue, la marche est directement maçonnée dans le mur de cage. L'escalier ne présente donc pas de limon au niveau des murs de la cage d'escalier (**FIGURE 84**).

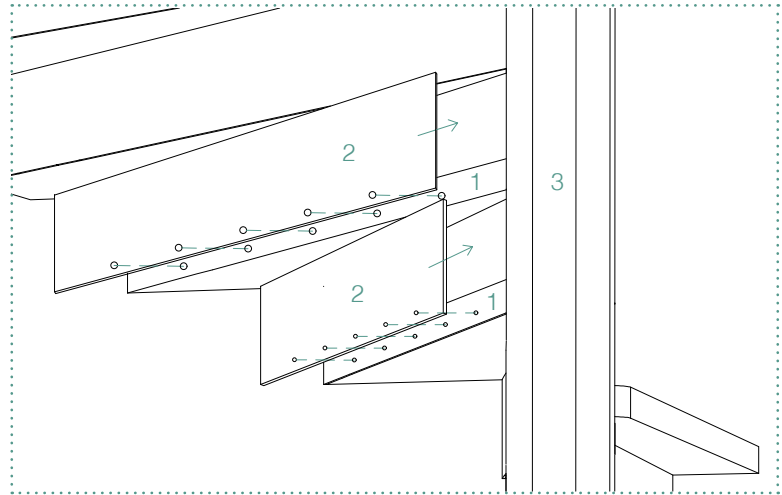
La marche est composée d'un giron et d'une contremarche de 0,5 cm d'épaisseur, également en chêne. Les deux éléments sont assemblés de la manière suivante :

- au centre de l'escalier, la contremarche est clavée à l'arrière de la marche dans une rainure du noyau ;
 - en partie basse, elle est fixée à l'arrière de la marche inférieure au moyen de clous ;
 - en partie haute, une rainure sur toute la longueur de la sous-face de la marche supérieure permet de glisser la contremarche et de la bloquer .
- Une main courante en bois file le long des murs de cage.

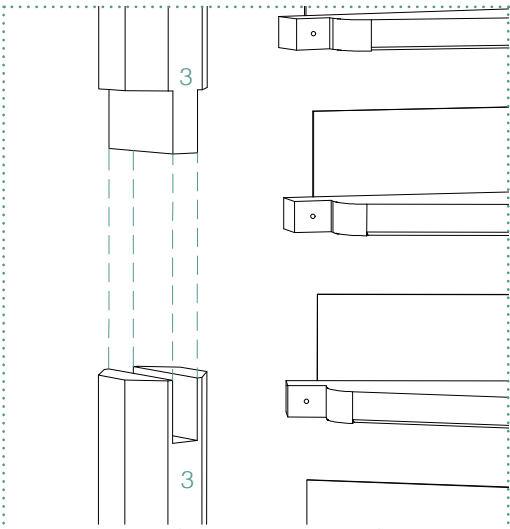
On observe plusieurs éléments qui posent question sur la hauteur de l'ouvrage.



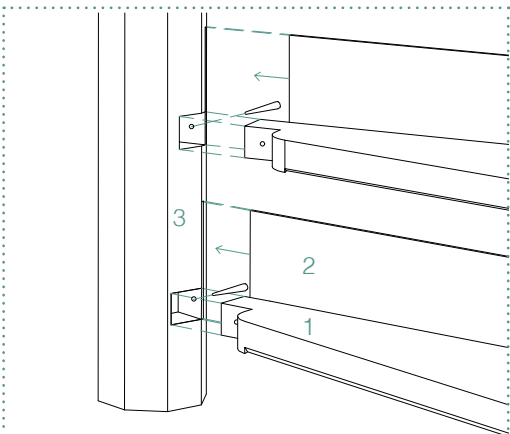
Blocage de la contre-marche dans la rainure présente en sous-face de la marche.



Contre-marche clavée à l'arrière de la marche dans une rainure du noyau. Fixation avec 5 clous.



Assemblage par enfourchement des deux fûts octogonaux du noyau central.



Assemblage de la marche et du noyau par tenon-mortaise. Blocage par une cheville.

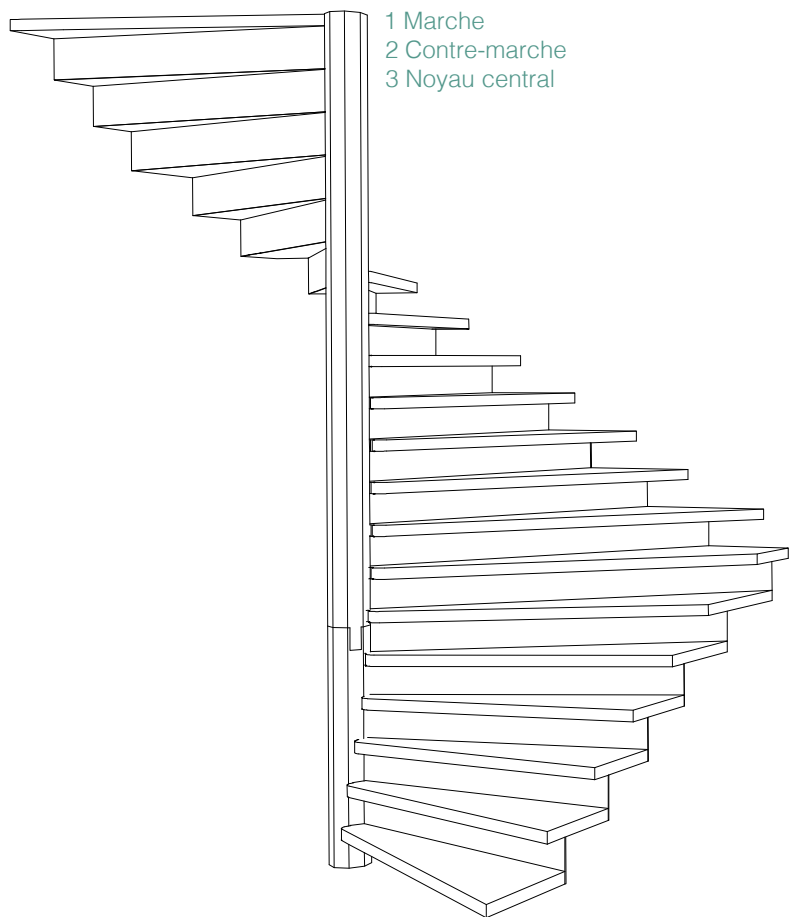


FIGURE 98 Reconstitution 3D de l'escalier en bois et vues schématiques illustrant les assemblages de ses parties.
Relevé : J.-L. Vanden Eynde, M. Vanel - Infographie : M. Vanel.



FIGURE 99 Escalier supérieur, détail de l'assemblage des deux parties du noyau par enture à enfourchement.
Photographie : M.Vanel, décembre 2020.

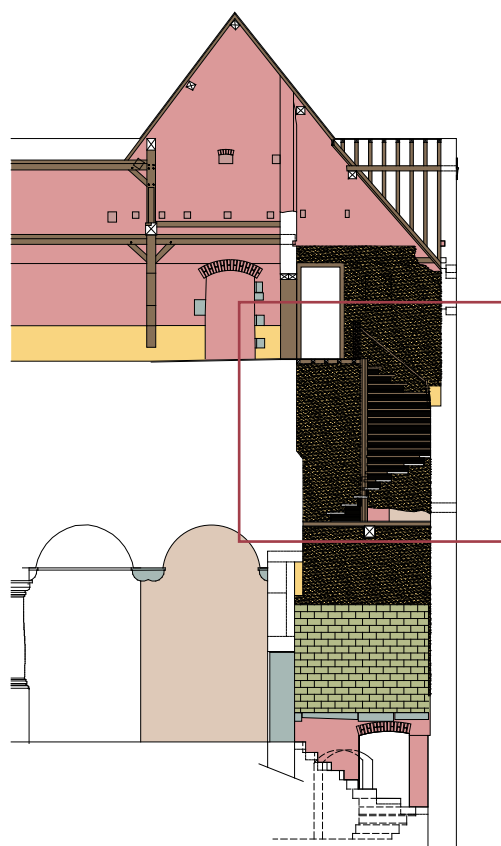


FIGURE 100 Escalier supérieur en bois. Le noyau semble avoir été recoupé au niveau du plancher des combles. On remarque une mortaise au niveau de la 15^e marche, sans raison d'être.
Photographie : M.Vanel, mai 2024.

Premièrement, la jonction entre les deux parties qui constituent le noyau a lieu à +1 mètre du niveau de référence de l'étage (FIGURE 99), la hauteur du noyau existant faisant 3,78 mètres. Il peut paraître étrange que cet assemblage soit fait à cet endroit si l'escalier a été construit dès l'origine avec la hauteur qu'il a aujourd'hui.

À cette observation s'ajoute celle de la terminaison haute du noyau. Le noyau semble avoir été recoupé au niveau du plancher des combles (FIGURE 100).

Enfin, on remarque la présence d'une mortaise à côté de l'assemblage de la quinzième marche avec le noyau (FIGURE 100). Aucun élément n'explique sa présence et ce qui devait être assemblé à cet endroit. Malgré le fait que ces trois observations n'ont pas toutes une explication, elles nous amènent à penser que l'escalier a été raccourci et qu'il n'a donc plus la hauteur qu'il avait à l'origine.



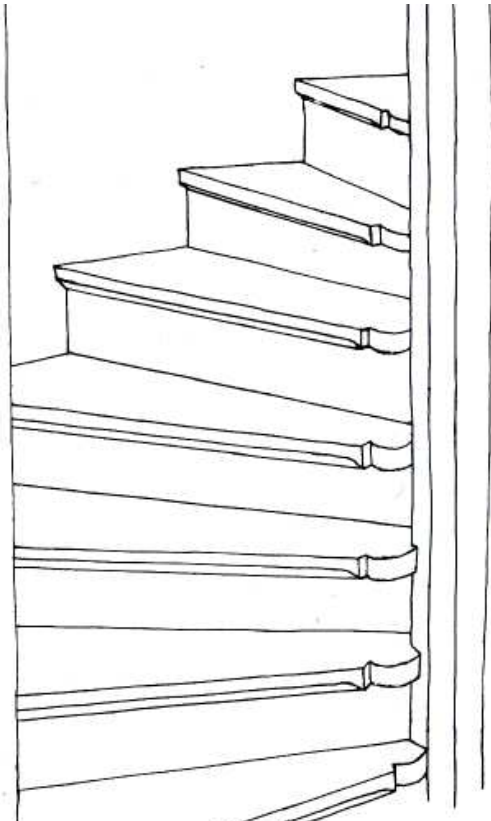


FIGURE 101 Escalier relevé dans une ferme à pan-de-bois à Exbomont. Il est comparable à celui du couvent de Huy du point de vue des éléments qui le constituent et de leur assemblage. La finition des marches et du noyau est cependant plus soignée.
Schéma : Nancy Verstraelen - Photographie : M.Vanel, août 2022.



FIGURE 102 Escalier de la tour du château de Sissinghurst, Kent, Angleterre.
Photographie : M.Vanel, juillet 2022.



FIGURE 103 Escalier situé dans les combles de l'Hôtel de Ville de Gand.
Photographie : M.Vanel, mars 2021.

Il est difficile de dater un tel escalier en ne considérant que l'ouvrage menuisé en lui-même. En effet, l'origine de cette typologie est ancienne et remonte à l'époque médiévale⁸⁷. Durant tout le temps qu'à pris la rédaction de ce mémoire, j'ai pu voir plusieurs escaliers comparables au gré de mes visites : dans une ferme à pan-de-bois datant du milieu du XVIII^e siècle, située à Exbomont dans la commune de Stoumont (FIGURE 101), dans la tour du château de Sissinghurst en Angleterre (FIGURE 102) ou encore dans les combles de l'hôtel de Ville de Gand (FIGURE 103). Ces différents escaliers sont constitués des mêmes éléments que celui de notre cas d'étude et présentent le même type d'assemblages. Ils diffèrent parfois de l'escalier de l'ancien couvent par leur finition plus ou moins travaillée. Par exemple, pour l'escalier de la ferme d'Exbomont, la mouluration observée à la connexion des marches avec le noyau est plus complexe et travaillée. Ces différents exemples illustrent les propos de Nancy Verstraelen qui affirme que ce type de menuiserie a été utilisé dans des contextes très variés et durant plusieurs siècles depuis le Moyen-Âge.

Une datation approximative de la technique de construction est donc exclue. On peut cependant avancer que, du fait de l'insertion des marches et contre-marches dans les murs de cage auquel on ajoute le fait qu'il n'y ait pas de remaniement à ces endroits, l'escalier serait à priori contemporain de la construction des murs qui le contiennent.

On ne se risquera donc pas à faire une hypothèse de datation à ce stade de l'étude, sans avoir analysé les élévations intérieures et extérieures.

⁸⁷ Propos recueillis auprès de Nancy Verstraelen, archéologue à l'AWaP et auteur de l'étude archéologique réalisée pour la ferme en pan-de-bois d'Exbomont, dont l'escalier est comparable à celui de l'ancien couvent.

À propos du plancher entre les deux cages d'escalier

Le plancher du couvrant rez (**US.03**), surmontant l'escalier en pierre décrit précédemment est constitué, en sous-face, d'un lattis de bois sur lequel est appliqué un torchis à base de chaux (FIGURE 104). Ce type de plafond est traditionnellement accroché à un lattis cloué perpendiculaire au gîtage du plancher qui le surmonte. Le sens du lattis traduit donc un gîtage particulier avec des poutres qui viennent perpendiculairement les unes aux autres. Ceci ne correspond à priori pas à la manière dont on aurait construit un plancher pour couvrir la totalité de l'espace. On peut donc supposer que le plafond a été remanié pour combler une ancienne trémie. Cette hypothèse mise en relation avec les plans de la FIGURE 97 présentée précédemment ainsi que l'observation du noyau divisé en deux parties, nous pousse à penser qu'il existait bel et bien un escalier entre le rez-de-chaussée et l'étage. L'ouvrage ayant été démonté, on a complété le plancher et appliqué un plafond de lattis et torchis pour boucher la trémie.

Il convient à présent d'aller vérifier ces données en les confrontant à nos observations au niveau de la partie supérieure du plancher (FIGURE 105). Conformément à ce à quoi on pourrait s'attendre, les planches de bois qui constituent le revêtement de sol de la cage d'escalier supérieure sont mises en œuvre d'une manière qui laisse aussi penser qu'il aurait été remanié. On pourrait supposer que la dernière marche de la volée d'escalier qui reliait le rez-de-chaussée à l'étage se trouvait au niveau de la ligne de raccord visible sur le plancher. Si cette hypothèse est bonne, cela laisserait un petit palier entre la volée disparue et celle que nous avons toujours sous les yeux, menant vers les combles.



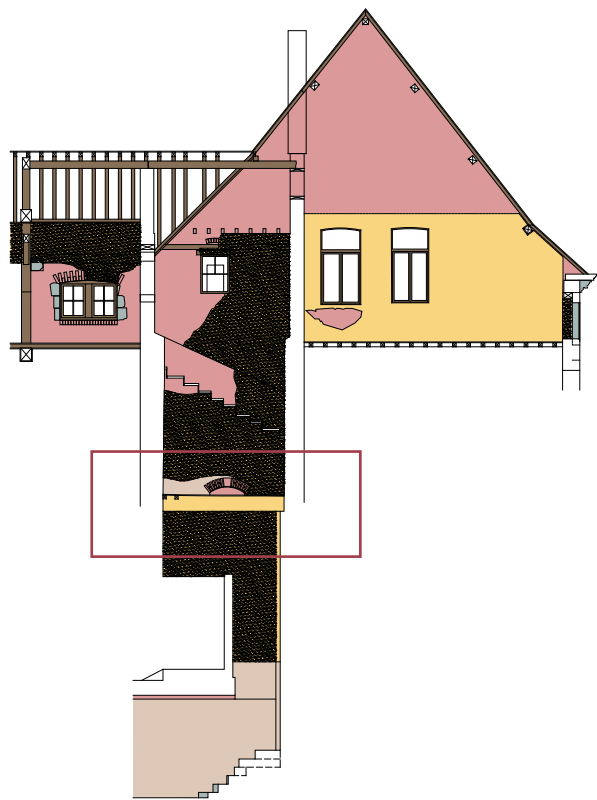
FIGURE 104 Plancher du couvrant rez (US.03) vue du dessous, le lattis de bois fortement remanié laisse percevoir un gîtage particulier.
Photographie : M.Vanel., janvier 2022.



FIGURE 105 Plancher du couvrant rez (US.03) vue du dessus, la découpe oblique des planches de bois indique l'arrivée d'une ancienne volée.
Photographie : M.Vanel, mai 2024.



FIGURE 106 Sur le mur M.03/04.00.01, baie murée (US.05).
Photographie : M.Vanel, mai 2024.



À propos des élévations intérieures de la cage d'escalier - M.03/04.F.01 (voir Coupe DD' FIGURE 92)

Dans la cage d'escalier inférieure, le mur M.03/04.F.01 est constitué d'une maçonnerie mixte de pierres en partie basse, avec essentiellement des moellons de calcaire de Meuse. En partie haute, le mur est enduit (**US.04**). La limite de ce revêtement se marque nettement à +1,06 m par rapport à la référence du rez-de-chaussée. Cette différence de traitement entre la partie basse et la partie haute du mur nous permet de penser que le volume était peut-être initialement divisé.

Dans la cage d'escalier supérieure, le mur M.03/04.F.01 est, dans la continuité de l'étage sous-jacent, constitué d'un moellonage en partie basse, sur lequel un enduit à la chaux est appliqué. Comme décrit précédemment, les marches et contre-marches de l'escalier en bois sont directement maçonnées dans ce mur. En partie basse du mur, juste au-dessus du niveau du plancher, on remarque un arc de décharge en brique (**FIGURE 106**). En observant plus précisément, on distingue une ancienne baie murée (**US.05**), dont les piédroits sont en pierre calcaire. Le piédroit gauche présente un léger chanfrein tandis que celui de droite a un angle franc.

Au niveau du comble, le mur M.03/04.F.01 est constitué d'une maçonnerie de brique de dimensions 22 x 5 x 10,5 cm avec des joints d'1,5 cm en moyenne⁸⁸. Cette maçonnerie est recouverte d'un enduit de chaux qui s'arrête net en dessous des réservations d'un ancien gîtage (**US.06**). On déduit donc qu'il y aurait eu un niveau supplémentaire à +2,75 m du niveau de référence du comble. Les murs de ce dernier niveau n'étaient pas enduits.

⁸⁸ Les dimensions sont définies sur base de la moyenne des mesures prises sur une quinzaine de briques de la maçonnerie.

Une petite baie perce la façade M.03/04.F.01 (**US.07**). Son arc de décharge, en brique, est situé étonnamment haut par rapport à la baie. Une longrine en bois est placée entre le linteau de la fenêtre et l'arc de décharge. Elle relie les murs M.03/04.+2.04 et M.03/04.+2.06. Elle correspond au niveau du bandeau de pierre calcaire observé en parement du côté extérieur. En comparant la localisation des deux petites baies évoquées et le dessin de Remacle Leloup, on comprend que la baie murée de l'étage est une des baies qui éclairent la tourelle d'escalier.

À propos des élévations intérieures de la cage d'escalier - M.03/04.F.04

Au niveau du comble, en partie haute du mur M.03/04.F.04, on peut voir ce qui s'apparente à une ancienne huisserie de porte (**US.08**, **FIGURE 107**), avec un seuil en bois et un linteau dont le niveau semble avoir été rabaissé. Un ressaut dans la brique marque l'ancienne feuillure de la baie. Cette observation vient compléter l'**US.06** décrit précédemment en confirmant l'existence d'un plancher à 2,75 mètres au dessus de celui que nous nommons « comble ».



FIGURE 107 Sur le mur M.03/04.F.04, ancienne huisserie de porte (US.08). Photographie : M.Vanel, juin 2022.

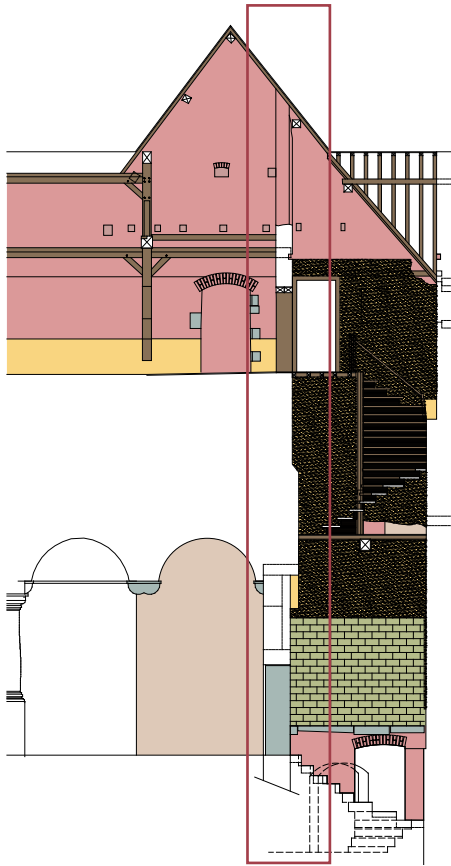


FIGURE 108 Mur M.03/04.00.04 : La dernière arcade de la galerie du cloître est murée par une maçonnerie mise en œuvre récemment (US.09 à 11). Photographie : M.Vanel, juillet 2022.



FIGURE 109 Porte en bois (US.12) menant à la cage d'escalier supérieure. Photographie : M.Vanel, mai 2024.



FIGURE 110 Trace d'une ancienne battée de porte (US.14) au niveau du mur M.03/04.+2.05. Photographie : M.Vanel, juillet 2020.

À propos des élévations intérieures de la cage d'escalier - M.03/04.F.05

Au niveau du rez-de-chaussée, le mur M.03/04.00.05 contient l'arcade qui marque la fin de la galerie du cloître (**US.09**). Cette arcade est aujourd'hui comblée par un mur mis en œuvre récemment, en témoignent les matériaux employés : du côté de la cage d'escalier, des blocs béton, du côté du cloître, une maçonnerie de pierres calcaires assisées à joints épais (**US.10**). Une porte permet d'accéder à l'escalier menant au sous-sol depuis le cloître (**US.11**). Son encadrement en pierre calcaire présente une taille «sèche» qui pourrait être contemporaine du mur dans lequel elle s'inscrit (**FIGURE 108**).

À l'étage, une porte (**US.12**, **FIGURE 109**) permet l'accès à la cage de l'escalier en bois depuis les sanitaires. Cette menuiserie à un seul vantail est composée d'un bâti dormant, d'un ouvrant constitué d'un cadre formé de deux montants et quatre traverses couvert de planches jointives. Le parement (du côté de la cage d'escalier), est constitué de quatre larges planches jointives et du montant côté charnières. Le plancher est cloué en quinconce sur les traverses. Le vantail est monté sur deux gonds dont les pentures en Z se prolongent sur les traverses hautes et basses. L'ouverture se pratique par un poussoir métallique ouvragé placé sur le parement et fixé au niveau d'une traverse au moyen de quatre clous. Le poussoir est composé en deux parties (**FIGURE 111**) :

- une rosace de propreté de forme carrée mise sur la pointe, avec des bords dentelés. Elle est percée quatre fois pour permettre sa fixation sur le vantail ;
- une poignée, constituée d'une boule à six quartiers reliée à la rosace par une barre de section ronde. Du point de vue de leur style, ces deux éléments se rapportent au XVII^e siècle⁸⁹.

Le bâti dormant est composé d'un cadre en poutres dégrossies, assemblées par deux chevilles à chaque angle. Il est difficile de préciser la nature des assemblages, la position des chevilles pouvant être celle d'un tenon-mortaise aussi bien que d'un mi-bois ou d'un autre assemblage à paume grasse. La pièce horizontale est doublée dans l'épaisseur du mur et sert également de linteau, tandis que les pièces verticales présentent des feuillures pour recevoir le vantail. Le montant de serrure est percé par deux serrures encastrées dont une aujourd'hui disparue. Enfin, subsistent trois gâches métalliques appliquées sur le dormant, dont deux anciennes et une plus récente. Cette menuiserie pourrait être contemporaine de la cage d'escalier qu'elle dessert ou, si la datation diffère, de la reconstruction de l'aile occidentale.

Au niveau du comble, le mur M.03/04.+2.05 se présente comme les autres murs de cage, avec un enduit s'arrêtant sous un ancien niveau de solives (celles d'un faux-plafond à priori). A gauche du mur, une baie (**US.13**) permet d'accéder au comble de l'aile occidentale (L.04.+2.01). Elle est légèrement moins haute que les deux portes qui percent les murs M.03/04.+2.04 et 06. Deux pièces en bois mis en parallèle constituent son linteau. Le mur est partiellement démoli en partie haute. A l'Est, on remarque à nouveau un ressaut dans la brique sur une certaine hauteur qui pourrait être la battée d'une ancienne baie (**US.14**).



FIGURE 111 Détail de la poignée et de sa rosace de propreté.
Photographie : J-L. Vanden Eynde, août 2022.

⁸⁹ Propos recueillis auprès de Jean-Louis Vanden Eynde.

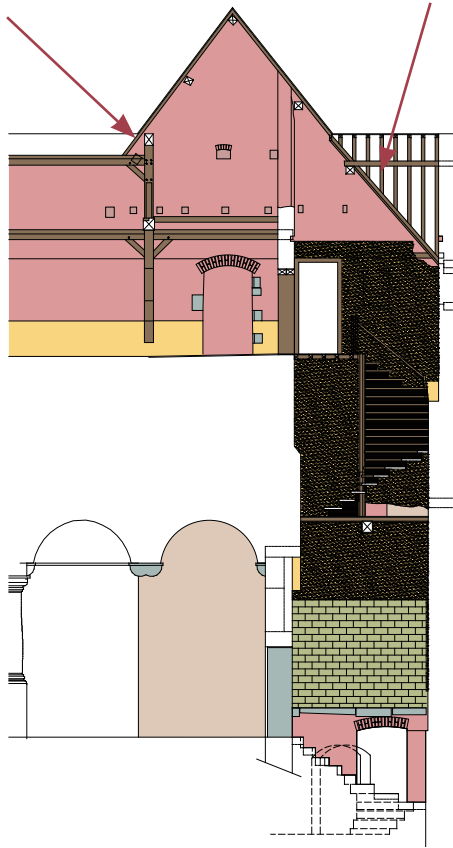


FIGURE 112 Charpente couvrant la cage d'escalier. On distingue la structure de la noue ainsi qu'une panne mal équarrie.
Photographie : M.Vanel, février 2021.



FIGURE 113 Charpente de l'aile occidentale : la photo illustre la ferme n°7 au premier plan (US.16), et la ferme n°8 (US.17) incomplète derrière.
Photographie : M.Vanel, mai 2021.

Plus au centre du mur, on remarque l'extrémité d'une panne de la charpente de l'aile occidentale qui affleure du côté de la cage d'escalier. Elle ne semble pas avoir été recoupée pour correspondre à l'aplomb du mur. On pourrait donc supposer qu'elle a été prévue pour s'ancrer et poser dans le mur.

À propos des élévations intérieures de la cage d'escalier - M.03/04.F.06 (voir Coupe CC' FIGURE 91)

Au niveau du rez-de-chaussée, ce mur n'est plus visible depuis la cage d'escalier inférieure, une cloison en blocs de béton ayant été construite pour créer un passage dans le musée communal.

À l'étage, le mur M.03/04.+1.06 est similaire aux autres de la cage d'escalier, c'est-à-dire en moellonage recouvert d'un enduit à la chaux. En bas de mur, au niveau du plancher, on note la présence de briques ainsi que d'une ancienne baie aujourd'hui murée (**US.15**). L'enduit étant toujours bien en place, il est difficile de préciser si cette baie est une fenêtre ou une porte.

Dans le comble, on remarque à nouveau l'arrêt de l'enduit en dessous du niveau de l'ancien gîtage non conservé. L'encadrement en bois d'une ancienne porte mène vers le comble de l'aile méridionale (L.03.+2.01).

À propos de la charpente qui couvre la cage d'escalier

Au-dessus de la cage d'escalier, la charpente est celle d'une noue à la rencontre entre le versant est de la toiture occidentale et sud de l'aile méridionale. Il est difficile de tirer des observations de cette charpente mis à part son homogénéité. On remarque tout de même une panne mal équarrie. Elle pose sur le mur M.03/04.+2.04, et sur le linteau de huisserie rabaissé au niveau du mur M.03/04.+2.06 (**US.08**, FIGURE 112).

À propos des charpentes qui couvrent le reste de la zone étudiée

Comme décrit dans le premier chapitre de cette partie, la zone étudiée se positionne à l'intersection entre la toiture à bâtière de l'aile occidentale et celle de l'aile méridionale.

La charpente occidentale, à fermes et pannes en bois de chêne, est constituée de huit fermes dont seules les deux dernières⁹⁰ ont été analysées dans le cadre de cet exercice (**US.16 et 17**, FIGURE 113). Chaque ferme de type « à jambe de force » est constituée comme suit :

- trois étages d'entrants successifs, le premier étant situé sous le niveau du comble et servant à priori de poutre de plancher entre les murs gouttereaux ; au niveau du second, on remarque des encoches témoignant de l'emplacement des solives d'un plancher disparu. On retrouve les réservations équivalentes au niveau de la ferme suivante, la n°8. L'entrant contient également des encoches accueillant toujours le gîtage du plancher qui couvre la pièce L.03/04.+2.01 ;
- de chaque côté de la ferme, le poteau, plus communément nommé jambe de force dans le cas de figure qui nous occupe, est lié à l'arbalétrier par un blochet. Son pied est engagé dans la maçonnerie du mur gouttereau. On remarque deux points d'inflexions fabriquant la courbure de l'élément ;
- au second étage de la ferme, deux potelets venaient renforcer les arbalétriers. Le potelet du côté jardin est manquant et a été remplacé par un renfort en bois de sapin qui vient soutenir l'arbalétrier ;
- la fermette supérieure est constituée d'un poinçon et de deux contre-fiches qui sont d'équerre avec les arbalétriers ;
- les pannes de la charpente occidentale sont de chambrée.

⁹⁰ Comme précisé dans l'Analyse n°10, l'ordre des fermes a été établi arbitrairement par le bureau Ciplet-Blaffard s.a., sans considérer l'ordre historique de montage de la charpente.

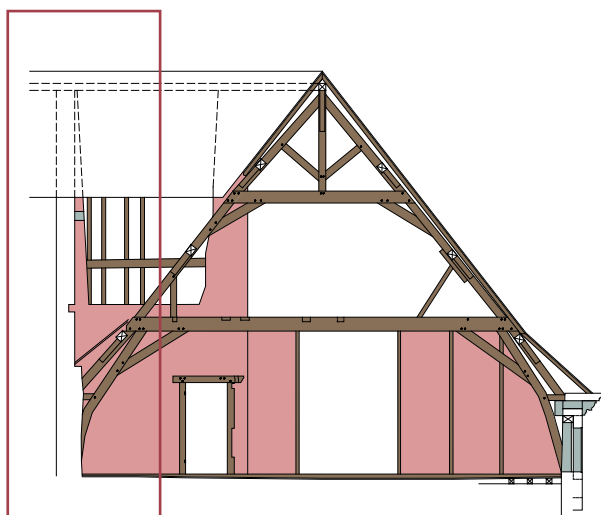


FIGURE 114 Marque de charpente repérée sur la face sud du blochet de la ferme n°7 (contre-marque | 11).
Photographie : M.Vanel, mai 2024.



FIGURE 115 Intersection entre les charpente occidentale et méridionale. Le chevronnage de la charpente occidentale a été recoupé, la panne ventrière intermédiaire et son aisselier démontés.
Photographie : M.Vanel, mai 2021.



FIGURE 116 Intersection entre les charpente occidentale et méridionale. Des éléments de réemploi sont utilisés pour compléter la charpente.
Photographie : M.Vanel, mai 2021.

La ferme n°8 est comparable à la précédente à la différence qu'elle n'est pas complète : elle vient s'ancrer dans le mur M.03/04.+2.04 de la cage d'escalier qui occupe une partie du volume du comble. L'arbalétrier à l'Est de la ferme est donc maçonné dans le mur un peu en dessous du niveau de l'entrait de la fermette. Au niveau du mur M.03/04.+2.04, le chevronnage du versant est de la toiture est en deux parties. Les chevrons supérieurs se terminent à l'aplomb du mur et ont leur extrémité usée (**US.18**). On peut en déduire qu'ils étaient anciennement noyés dans la maçonnerie du mur directement. Le mur ayant été détruit en partie, on est venu compléter la charpente avec les chevrons inférieurs.

L'observation du sens d'insertion des chevilles ne nous apprend pas grand chose concernant le sens de montage : certaines sont placées depuis le Nord de la ferme, d'autres depuis le Sud. Cette diversité a au moins le mérite de témoigner de plusieurs remaniements. Par contre, les quelques marques de charpente sont visibles sur la face sud de la ferme n°8, avec la marque du côté jardin, et la contre-marque du côté du cloître. Le relevé des marques de charpente sur les autres fermes de l'aile occidentale (voir l'Apport n°3 du chapitre précédent) nous montre que les six premières fermes ont leur contre-marque du côté jardin. La logique de l'ordre de montage des fermes de l'aile occidentale n'est pas évidente à déceler, les marques ne reprenant pas une numérotation cohérente. Sans doute qu'une campagne de repérage des marques plus complète et précise, comprenant également celles de la ferme n°8 pourrait apporter davantage d'éléments de réponse. L'observation de l'esthétique des marques permettrait également de déterminer s'il y a eu l'intervention de plusieurs équipes sur la charpente.

La charpente de l'aile méridionale est composée, toujours selon la numérotation arbitraire

proposée par la bureau Ciplat-Blafard s.a., des fermes 9 à 14 comprises entre le pignon maçonné à l'Est de l'aile et celui à l'Ouest, que nous avons nommé M.03/04.+2.03. Seule la ferme n°9, la plus à l'Ouest de l'aile méridionale, sera étudiée dans le présent exercice (**US.19**). Elle est construite de manière comparable à la ferme n°8 décrite précédemment. Son relevé n'est pas aussi complet que celui de la ferme n°8, un plafond en lattis et torchis limitant notre visibilité et accessibilité.

Il convient à présent de décrire la manière dont ces deux charpentes se connectent à l'intersection des ailes occidentales et méridionales. Une première observation met en évidence que le chevronnage du versant est de la charpente occidentale a été recoupé au niveau de la panne ventrière haute (**US.20**, **FIGURE 115**). La panne ventrière intermédiaire et l'aisselier qui la connectait à la ferme n°7 ont quant à eux été démontés, comme nous l'indiquent les chevilles manquantes.

Entre le mur pignon intérieur M.03/04.+2.03 et la charpente de l'aile occidentale, des éléments de bois ont été rapportés pour venir compléter les pannes de la charpente méridionale à la charpente occidentale (**US.21**, **FIGURE 116**). Ils sont parfois simplement posés sur les autres, sans assemblage, issu de pièces de remploi même, témoignant du caractère postérieur et peu soigné de l'intervention.

Après avoir analysé l'intérieur des cages d'escalier ainsi que les charpentes, nous nous appliquerons à présent à l'analyse des autres élévations de la zone du cas d'étude. Pour chacune, on commencera par les observations intérieures avant d'aborder celles faites à l'extérieur. L'ensemble des unités stratigraphiques définies d'un côté et de l'autre du mur seront alors mises en relation pour émettre des hypothèses en matière de chronologie relative.

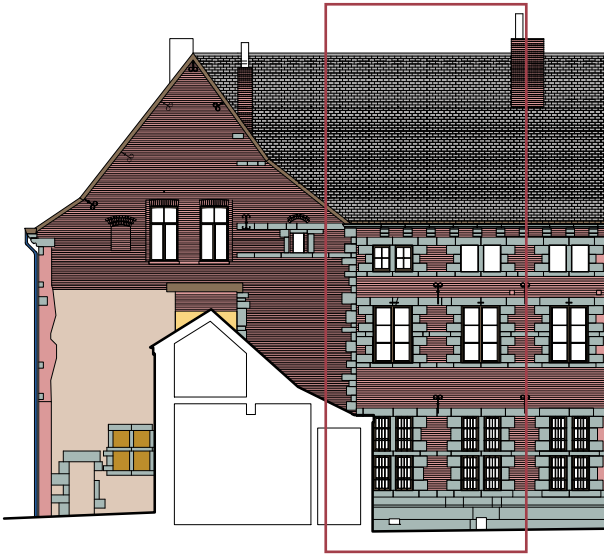


FIGURE 117 Face intérieure des corbeaux en pierre.
Photographie : M.Vanel, juin 2022.



FIGURE 118 Baies du rez-de-chaussée (US.23) et de l'étage (US.25) de la façade sud de l'aile méridionale (2 travées de la zone d'étude).
Photographie : M.Vanel, décembre 2020.



FIGURE 119 Pierres calcaires présentant des terrasses fort marquées (US.27) au niveau des encadrements de baie de l'étage.
Photographie : M.Vanel, décembre 2020.

À propos des élévations de la zone étudiée - M.03.F.01. - façade gouttereau sud (voir FIGURE 93)

La zone du cas d'étude se limite aux deux travées les plus à l'Ouest du mur.

L'observation du côté intérieur de la façade M.03.+2.01 nous permet de remarquer que les corbeaux en pierre calcaire (**US.22**) dépassent de plusieurs centimètres de l'aplomb intérieur du mur qu'ils surmontent. De plus, leur extrémité est équerrie de manière très approximative (**FIGURE 117**). Ce peu d'attention pour la finition intérieure de la façade pourrait traduire un faible intérêt des tailleurs de pierre et du commanditaire pour ce détail situé dans le comble du bâtiment. On retrouvera la même chose au niveau de l'aile occidentale.

L'élévation extérieure du mur M.03.F.01 est constituée en trois niveaux comportant chacun une fenêtre par travée (**FIGURE 118**).

La baie du rez-de-chaussée présente 4 jours séparés par une croisée de pierre (**US.23**). Le linteau est divisé en deux pierres calcaires, la joint venant s'aligner au meneau de la croisée. De manière identique, l'appui de la baie est en deux parties. Deux chaînes verticales symétriques constituent les piédroits de la fenêtre, présentant chacune deux fois trois lits de pierre, la traverse de la croisée venant entre les deux. Linteau, traverse et appui se prolongent par un bandeau plat en calcaire, parcourant la façade. L'encadrement des deux jours inférieures de la fenêtre présente une feuillure destinée à accueillir un ancien contrevent (**US.24**). Certains gonds sont d'ailleurs toujours en place. Enfin, chaque jour est sécurisé par des barreaux en fer forgé.

La baie de l'étage (**US.25**), n'a qu'un seul jour actuellement. Son linteau, son appui et ses piédroits sont comparables à du rez-de-chaussée. On remarque une agrafe en fer forgé reliant les deux pierres du linteau. Au

niveau des piédroits, la pierre qui s'aligne avec le bandeau intermédiaire semble avoir été coupée. Ces deux observations nous indiquent que la baie était à croisée de pierre, laquelle n'a pas été conservée. Les deux pierres du linteau ont été agrafées pour qu'elles travaillent comme une seule pierre en l'absence du meneau. La traverse a quant à elle été supprimée, laissant visible, de chaque côté de la baie, un about de pierre découpée. La partie basse des piédroits et l'appui présentent également la feuillure décrite précédemment. On suppose donc que les deux jours inférieurs de l'ancienne baie à croisée avaient des contrevents. Enfin, on remarque des traces d'anciens barreaux sur l'encadrement de la baie (**US.26**). Ceux-ci semblent avoir été placés lorsque la croisée était encore en place, en témoigne l'absence de traces au niveau de la connexion du meneau au linteau et à l'appui. On peut donc conclure que la baie de l'étage était, lors de la reconstruction de l'aile au XVII^e siècle, une baie à croisée de pierre, avec deux contrevents pour occulter les jours inférieurs. Des archives de la transformation de l'ancien couvent en maison d'arrêt au début du XIX^e siècle, on sait que les barreaux ont été ajoutés à cette époque⁹¹. On peut donc supposer que les croisées et les barreaux ont été retirés lors de la grosse intervention suivante, c'est à dire lors de la restauration du début du XX^e siècle.

Avant de continuer avec notre description, il convient de parler de l'état de certaines pierres des encadrements de baie: on dénombre 5 à 6 pierres fort endommagées pour chaque fenêtre de l'étage. La pathologie observée est la suivante : les terrasses de ces pierres s'affirment horizontalement et ce, en s'aggravant au fil du temps (**FIGURE 119**). Est-ce leur sens de pose qui pose problème? Les pierres des piédroits et des appuis ont été posées en lit vu qu'elles

⁹¹ La légende du plan de 1838 mentionne pour le numéro II : «fenêtre où il doit être mis des treillis de fer».

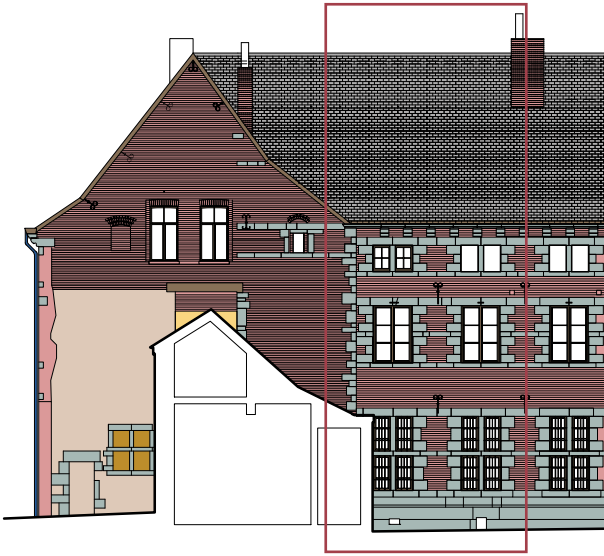


FIGURE 120 Baie de surcroît à 2 jours (US.73), corbeaux et corniche en calcaire (US.26 et 27), ancre étirée en Y (US.75) et trous de boulin (US.76) au niveau du couvrant de l'étage de l'aile méridionale.
Photographie : M.Vanel, juin 2022.



FIGURE 121 Les bandeaux de façade en pierre calcaire viennent buter contre la chaîne d'angle du pignon attenant, sans alignement recherché.
Photographie : M.Vanel, décembre 2020.

portent sur un de leurs lits de carrière. Ceci n'est pas forcément problématique. La récurrence des pierres endommagées sur la façade nous laisse plutôt penser qu'elles proviennent d'un même niveau d'extraction, de mauvaise qualité (**US.27**). Une fois posées, sans doute ont-elles été plus sensibles aux facteurs externes d'altération du fait de leur piètre qualité d'origine.

Enfin la baie du surcroît présente deux jours séparés par un meneau (**US.28**, **FIGURE 120**). Comme pour les fenêtres des autres niveaux, son linteau et son appui sont faits de deux pierres. Une chaîne de trois lits de pierre constitue le piédroit harpé de la baie. On distingue une feuillure pour un ancien contrevent ainsi que les traces indiquant l'ajout passé de barreaux. On note que le meneau de la baie de la première travée ne présente plus la réservation pour le contrevent. La taille «stricte» de la pierre qui semble être un calcaire de Vinalmont (**US.29**) sont autant d'indices qui nous laissent penser que le meneau a été remplacé lors de la restauration du début du XX^e siècle, sans restituer la feuillure pour l'ancien contrevent.

En partie haute, la façade est rythmée de corbeaux en calcaire de Meuse (**US.26**) dont le profil mouluré est composé de bas en haut d'un quart de ronde et d'une gorge à profil demi-circulaire, surmonté d'un quart de rond entre deux réglets. Ces éléments sont surmontés d'une corniche également en calcaire (**US.22**). Des éléments sont tombés et ont donc pu être observés de plus près : la pierre de corniche présente une taille fine au ciseau (**FIGURE 122**).

Les ancres que l'on observe sur la façade au niveau du couvrant du rez et de étage sont en forme de Y (**US.30**) et présentent un rapport hauteur / largeur supérieur à 1. Nous procéderons à une analyse comparative des ancres du bâtiment dans les pages qui suivent.

Quelques éléments particuliers visibles sur la façade M.03.F.01 doivent être abordés ici : on remarque premièrement la présence de trous de boulins (**US.31**) et ce, uniquement au niveau du couvrant de l'étage. Ceci peut paraître inhabituel, ce type de réservation faite dans la maçonnerie étant plus souvent observé au dernier étage de l'édifice, pour la mise en place d'un échafaudage. Ces éléments pourraient être des trous intermédiaires, ayant été utilisés dans une phase de construction.

Ensuite, on remarque que les bandeaux de pierre de la façade M.03.F.01 (**US.32**) viennent buter contre ce qui semble être la chaîne d'angle du pignon M.03/04.F.01 voisin (**US.33**, **FIGURE 121**). Aucune volonté d'alignement entre les deux unités ne semble avoir dicté la composition générale. On peut donc supposer que ces deux ensembles ne sont pas contemporains.

Enfin, il convient tout de même de préciser que la maçonnerie de brique mise en œuvre pour le remplissage du parement de la façade est homogène. Elle emploie des briques de 24 x 5,5 x 11 cm en moyenne, mise ensemble dans un appareillage croisé par lits d'environ 7,50 cm. Les joints sont blancs. On appellera cette maçonnerie « type A » (**US.34**), pour pouvoir la comparer aux autres maçonneries relevées dans la suite de ce chapitre.



FIGURE 122 Éléments de la corniche sud de l'aile méridionale en pierre calcaire, taille fine au ciseau.
Photographie : M.Vanel, juillet 2020.

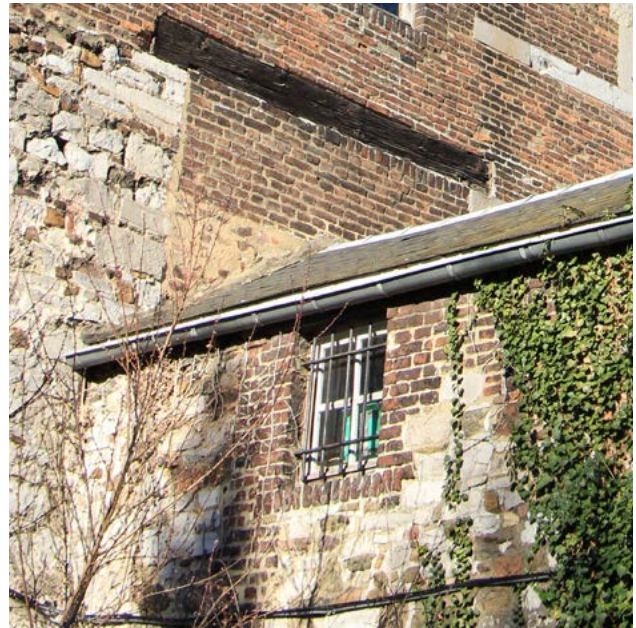
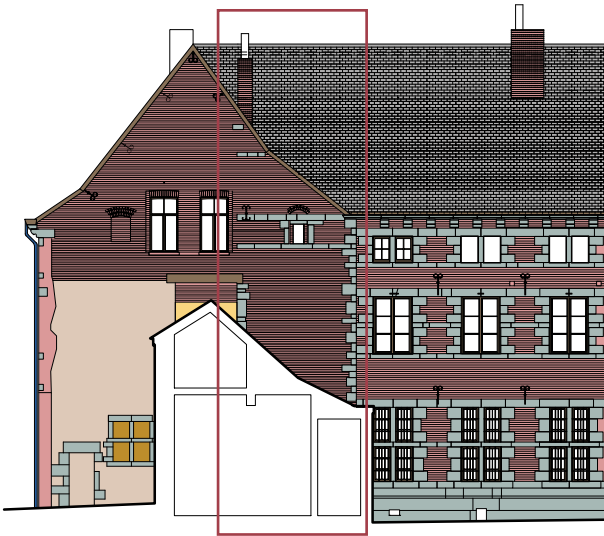


FIGURE 123 Large baie murée présentant des dimensions et une position intrigantes, à la connexion entre la Maison Pattard et l'aile occidentale. Photographie : M.Vanel, mars 2021.

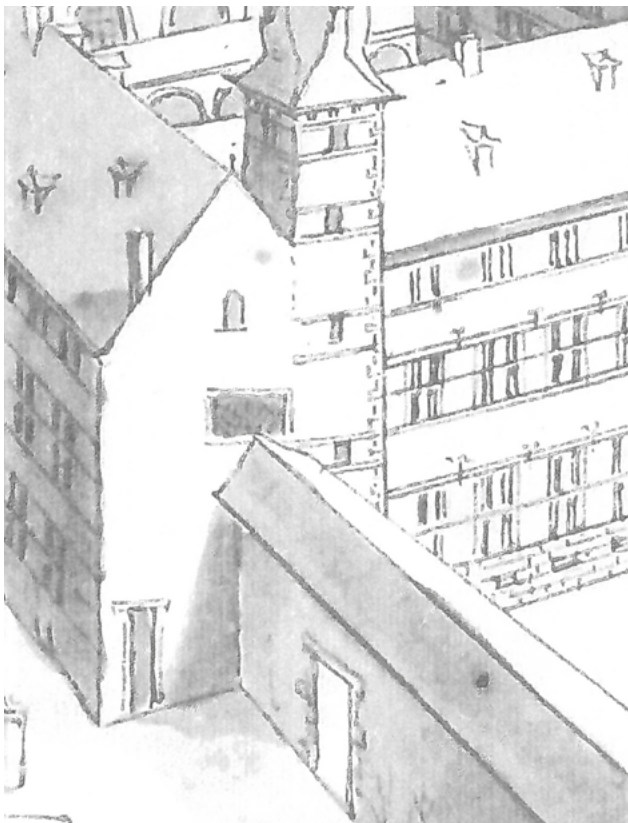


FIGURE 124 LELOUP R., op.cit. : Agrandissement sur la tourelle d'escalier à l'angle sud-ouest du couvent.



FIGURE 125 Ancre en X observée sur l'élévation sud de la tourelle d'escalier (US.38), au dessus du bandeau (US.37) surmontant la baie (US.07). Photographie : M. Vanel, mars 2021.

À propos des élévations de la zone étudiée - M.03/04.F.01. - façade pignon sud (voir FIGURE 93)

Dans les combles, la façade intérieure est presque entièrement enduite ne laissant pas transparaître beaucoup d'informations. Le revêtement se décompose ponctuellement sous une des deux fenêtres, nous permettant de mesurer les dimensions de la brique à cet endroit : 22 x 4 x 10 cm donc une brique assez fine et étirée, de couleur orangée. Ce type de maçonnerie sera nommé « type B » (**US.35**). Sur cette même façade, grâce au fait que le plancher soit endommagé, on remarque l'arrière d'un linteau en bois qui dépasse à peine du niveau du plancher. Ce linteau de 2,72 mètres de longueur, correspond à celui visible depuis l'extérieur du bâtiment, surmontant une large baie murée (**US.36**). Aux dimensions étonnantes de la baie s'ajoute sa position juste en dessous du niveau de plancher. Le fait d'avoir un linteau bois au niveau du parement de la façade extérieure pose également question (**FIGURE 123**).

Vue de l'extérieur, la façade pignon est unique en son genre. En effet, à la différence des façades donnant sur le cloître ou même de celles côté jardin, elle ne présente pas le système de maçonnerie mixte observé sur plusieurs élévations extérieures déjà étudiées. Prenons donc un peu de temps pour décrire ses particularités.

Il est évident que l'extrémité orientale du pignon est composé d'une travée verticale qui s'apparenterait à la tourelle d'escalier que l'on observe sur le dessin de R. Leloup (agrandissement effectué sur la **FIGURE 124**). Elle est délimitée à droite par la chaîne d'angle en pierre calcaire évoquée précédemment (**US.33**, **FIGURE 121**). Du côté gauche, la limite de la travée est moins évidente à situer, les pierres restantes constituant également le piédroit de la baie attenante surmontée par le linteau dont nous venons de parler (**US.36**).

Même sur le dessin de R. Leloup, cette limite n'est pas claire. Nous n'affirmerons donc rien à ce sujet, manquant de preuves. La partie basse de cette travée n'est plus visible, cachée par la Maison dite Pattard.

Plus haut, ce qui reste de quatre anciens bandeaux de pierre rythme encore la travée « tourelle » du pignon (**US.37**). Ces bandeaux ne s'alignent pas avec ceux de la façade M.03.F.01 attenante. Les deux niveaux les plus bas constituent le linteau et l'appui d'une petite baie, déjà décrite depuis l'intérieur de la façade (**US.07**), dans la cage d'escalier menant vers le comble. Si l'on reprend le dessin de R. Leloup (**FIGURE 124**), on voit qu'il représente deux petites baies, encadrées par les bandeaux de calcaire, au niveau de la partie hors-cœuvre de la tourelle. Le niveau des bandeaux restants et ceux du dessin ne semblent pas tout à fait correspondre. Rappelons que le dessin de R. Leloup est sans doute un brouillon de préparation pour une gravure qu'il n'aurait finalement pas réalisé. Il se pourrait donc que certaines erreurs d'alignement et de proportion se soient glissées dans son dessin.

Au dessus du bandeau du niveau linteau de la baie, on observe une ancre en X, similaire à celle qui sera relevée et décrite plus précisément pour la façade M.03/04.+2.06 (**US.38**, **FIGURE 125**). Les autres ancres en fer forgé visibles sur le pignon correspondent aux extrémités des pannes de la charpente occidentale (**US.39**). Elles ont un format et une esthétique différente de l'ancre de la travée « tourelle ». On remarque qu'il n'y a pas d'ancre au sommet de la travée de la tourelle, observation qui concorde avec celle de la charpente couvrant la cage d'escalier. Il n'y a pas de panne maçonnée dans la façade à cet endroit. Cette information peut sembler élémentaire. Pourtant elle confirme que la couverture actuelle de la travée tourelle n'est pas d'origine.

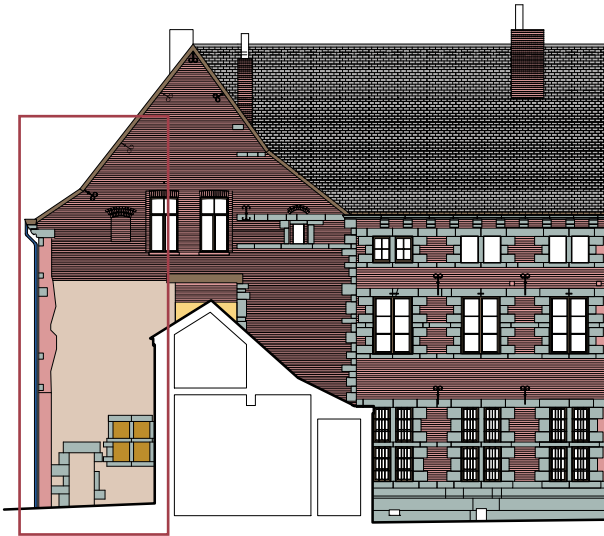


FIGURE 126 Le mur occidental dépasse du nu du pignon (US.41). Corbeau affleurant en partie haute (US.42). Photographie : M. Vanel, juillet 2020.



FIGURE 127 Façade pignon M.03/04.F.01, avec une maçonnerie mixte de pierre (US.40) qui s'arrête en dessous du linteau en bois de la baie (US.36). Corbeau affleurant en partie haute (US.42). Photographie : M. Vanel, mars 2021.



FIGURE 128 Extrémité sud de l'élévation de l'aile occidentale côté jardin. La maçonnerie mixte du mur dépasse du nu du pignon (US.41). Photographie : M. Vanel, juin 2022.

À l'Ouest de la Maison Pattard, le pignon est constitué depuis sa fondation jusqu'en dessous du linteau en bois, d'une maçonnerie plus ou moins réglée mêlant essentiellement des pierres calcaires avec quelques insertions de poudingues et grès (**US.40**, **FIGURE 127**). On distingue certaines assises sans pour autant que ce soit le cas sur toute la hauteur de l'ouvrage. Les caractéristiques de cette maçonnerie mises en relation avec les données de l'analyse lithologique menée au premier chapitre nous amène à penser qu'elle serait antérieure à la reconstruction des bâtiments au XVII^e siècle.

A l'extrémité occidentale du pignon décrit, on observe que le mur de la façade occidentale M.03/04.F.02 se prolonge au delà du nu du pignon, surtout en partie basse (**US.41**, **FIGURES 126 et 128**). On peut donc observer « à cœur ouvert », la composition du mur occidental, avec les extrémités des bandeaux de pierre entre lesquels on a le remplissage de brique. Les briques de la partie haute du pignon ne sont pas harpées avec celles du mur occidental, au contraire de la maçonnerie en pierre. Surmontant cette étonnante rencontre entre la façade occidentale et le pignon, un corbeau affleure à l'aplomb du mur pignon (**US.42**, **FIGURES 126 et 127**). On distingue l'ensemble de l'élément en pierre, y compris sa partie engagée, habituellement invisible. Ces observations nous invitent à imaginer que la façade occidentale se prolongeait vers le sud du site, au delà du mur pignon qui serait peut-être, en réalité, un mur de refend intérieur. Le caractère hétérogène du pignon, que l'on imagine mal faire office de façade extérieure, va également dans le sens de l'hypothèse d'une aile occidentale plus longue. Pourtant, le dessin de R. Leloup, réalisé vers 1745 représente le pignon tel que nous pouvons l'observer aujourd'hui, à la différence près qu'il ne détaille pas les différents matériaux. Serait-il possible qu'entre la reconstruction de l'aile occidentale en 1664 et le

milieu du XVIII^e siècle, on ait déjà procédé à des travaux pour raccourcir le bâtiment ? Un moyen de répondre à cette question serait de procéder à des fouilles qui permettraient peut être de retrouver des fondations de l'excroissance de l'aile occidentale.

Au niveau rez-de-chaussée en partie basse de la maçonnerie mixte de pierres, on découvre une porte (**US.43**) et une fenêtre à croisée en pierre calcaire (**US.44**), toutes deux murées (**FIGURE 129**). La porte figure sur le dessin de R. Leloup donc daterait de la reconstruction de 1664 ou serait contemporaine de la maçonnerie mixte dans laquelle elle s'insère, soit antérieure au XVII^e siècle. La fenêtre par contre ne figure pas sur le dessin. De plus elle a une hauteur d'allège fort grande si on compare avec la porte attenante (le niveau de l'appui de la fenêtre est quasiment celui du linteau de la porte).

Les deux unités n'ont pas l'air contemporaine. Si l'on reprend la description faite par J. Comanne dans l'inventaire, on note qu'il rapporte que cette fenêtre aurait été mise en œuvre avec des éléments de remploi. Donc après 1745 et le dessin de Remacle Leloup.

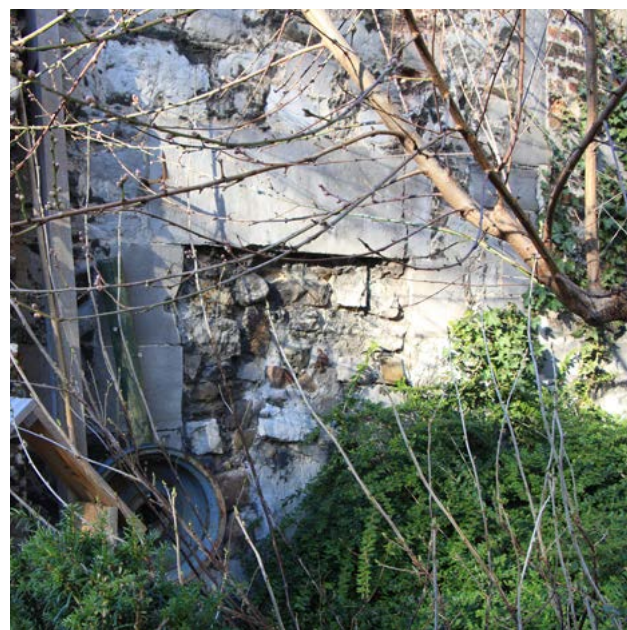


FIGURE 129 Au pied du pignon sud, on distingue une ancienne porte (US.43) et fenêtre à croisée (US.44).
Photographie : M. Vanel, mars 2021.



FIGURE 130 Le blochet en conflit avec la saillie du corbeau, côté intérieur.
Photographie : M. Vanel, mai 2024.



FIGURE 131 Rehausse de la salle de Justice dans le volume du comble.
Photographie : M. Vanel, juin 2020.



FIGURE 132 En (a), la position des ancres après rehaussement de la salle de Justice et des baies qui l'éclairent.
En (b), la position des ancres avant modification.
Photographie : M. Vanel, mars 2021.

À propos de l'élévation extérieure M.03/04.F.02 A l'intérieur :

Comme au niveau de certaines élévations intérieures précédentes, les corbeaux de pierre sont en saillie du mur, ici avec un dépassant de 13 cm en moyenne. Observation intéressante, répondant sûrement à une composition extérieure, leur position n'est pas coordonnée avec celle des fermes de charpente de l'aile. Ainsi la saillie de la pierre entre parfois en conflit avec certains blochets comme illustré sur la **FIGURE 130** ci-contre.

A l'extérieur (4 premières travées observées dans l'étude de cas, voir **FIGURE 94**) :

Nous nous concentrerons ici sur les particularités de l'élévation étudiée, sa composition générale ayant déjà été décrite dans le premier chapitre de cette partie.

Comme discuté précédemment, une des particularités de la façade occidentale consiste en la présence de boutisses carrées en pierre calcaire dont certaines présentent un blason ou une gravure comme nous avons pu le voir dans l'étude de J. Comanne⁹². Le rythme établi par ces boutisses, régulier sur la partie nord de la façade (une boutisse dans l'axe des baies et une entre deux baies), ne l'est plus à l'extrémité sud de la façade. On remarque en effet que les quatre dernières boutisses sont plus resserrées. Quelques mesures nous permettent rapidement de comprendre que les 9 travées ne sont pas régulièrement réparties sur la façade. Les 8 premières travées sont distantes de 3,05 mètres en moyenne alors que la dernière travée mesure 3,95 mètres de large soit quasiment un mètre de plus que les autres. La répartition des boutisses calcaires s'adapte donc à ce changement de façon à respecter l'alignement aux baies (**FIGURE 132**). Nous savons que les boutisses ornées sont

contemporaines de la reconstruction de l'aile occidentale au XVII^e siècle. On peut donc supposer que la façade a été composée à cette époque telle que décrite précédemment, avec une travée méridionale plus large. Peut-être cela répondait-il à une composition intérieure contraignante.

Dans la description générale de l'aile occidentale, nous avons pointé une seconde irrégularité : les 6 premières travées comportent des fenêtres à l'étage qui sont plus grandes que celles des 3 dernières travées (**US.45**). L'observation des linteaux, des pierres qui les encadrent et des maçonneries de brique qui les entourent nous permet d'avancer de manière assez certaine l'hypothèse d'une rehausse des baies des 6 premières travées. Si l'on regarde au plan de l'étage de l'aile occidentale, on remarque que ces fenêtres éclairent une grande pièce qui fut la salle de Justice au XIX^e siècle. Le plafond de cette salle a été rehaussé, entamant ainsi de façon conséquente le volume du comble de l'aile occidentale (**FIGURE 131**). Le linteau des fenêtres rehaussée est monolithique et taillé de façon beaucoup plus sèche. Ces données nous mènent à penser que lorsque l'on fit la rehausse du plafond de la salle, on en profita pour également rehausser les linteaux des baies, supprimant de ce fait les jours du comble. A cette intervention plutôt musclée s'ajoute logiquement le déplacement des ancrs de façade correspondant aux poutres du couvrant de la salle. Des trous et traces noirâtres témoignent d'ailleurs encore de la position des anciennes ancrs (**FIGURE 132**).

A l'étage de cette façade, on observe une autre irrégularité, cette fois au niveau des baies des 7^e et 8^e travées. Le lecteur s'aperçoit rapidement qu'elles ne sont pas alignées avec les baies du rez-de-chaussée et du comble (**US.46**, **FIGURE 132**). Elles sont couvertes d'un linteau monolithique similaire aux baies rehaussées

⁹² Voir Analyse n°6 du chapitre précédent.

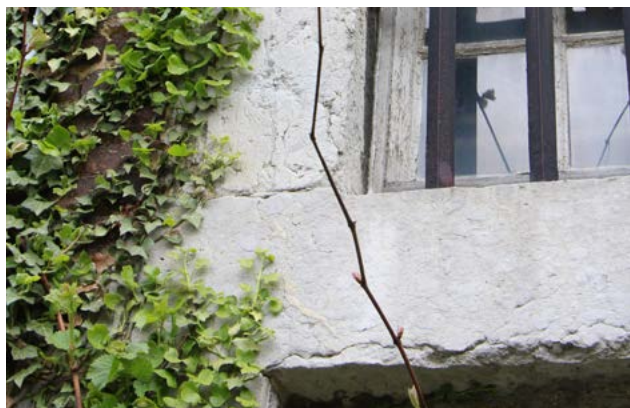


FIGURE 133 Seuil du jour supérieur en petit granit présentant un léger talon au raccord avec le piédroit (US.47).
Photographie : M. Vanel, juin 2022.



FIGURE 134 Baie bipartite du rez-de-chaussée de l'aile occidentale, côté jardin.
Photographie : M. Vanel, juin 2022.



FIGURE 135 Entre 2 baies de l'aile occidentale, on perçoit le raccord entre les maçonneries de brique.
Photographie : M. Vanel, juin 2022.

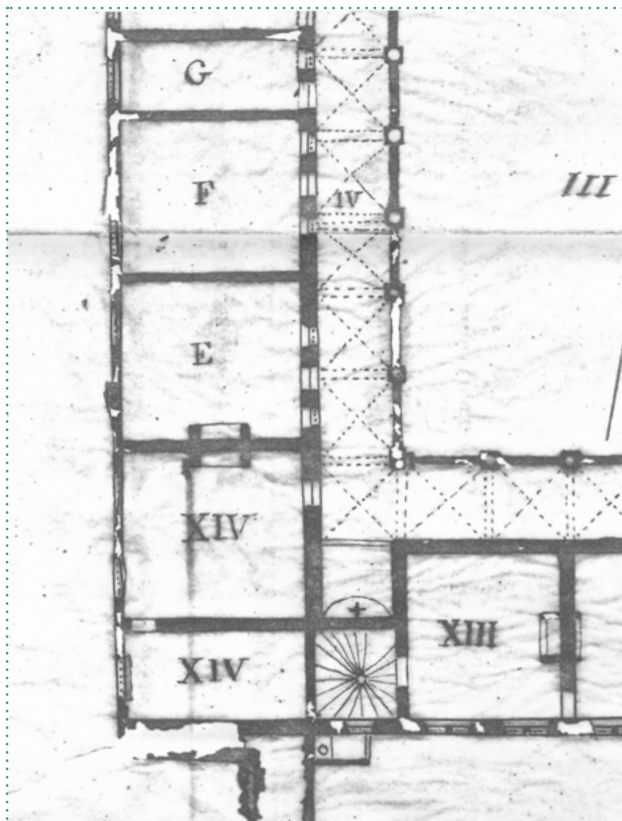


FIGURE 136 J.E RÉMONT, extrait du plan de la maison d'arrêt joint au cahier des charges pour les travaux de rénovation, op.cit.
Les pièces G, F et E sont des cachots pour hommes.

des premières travées, évoquées juste avant. Le chaînage de leur piédroits est également modifié.

On remarque la présence de pierre avec la réservation pour un contrevent au niveau des jours supérieurs. Il semblerait donc que les baies de l'étage des 7^e et 8^e travées auraient été déplacées vers le sud, de façon concomitante au rehaussement des 6 premières baies. En regardant au plan de l'étage, on voit que ces deux fenêtres sont bien centrées dans les pièces qu'elles éclairent actuellement. On peut supposer que l'esthétique intérieure a été considérée en priorité, au dépend de la composition extérieure de la façade. Cette fois-ci, les ancres n'ont pas été déplacées ; l'une des deux tombe maladroitement juste au-dessus de la baie.

Pour résumer, on voit que l'étage de cette façade a bien été modifié. Seule la 9^e travée, la plus au sud, est toujours telle qu'elle devait l'être au XVII^e siècle, à l'exception des croisées de pierre qui n'ont pas été conservées.

L'observation des baies du rez-de-chaussée ne nous donnera pas moins de fil à retordre. En effet, elles sont étrangement constituées en deux parties (FIGURE 134) :

- le jour inférieur reprend la composition « classique » des baies observées sur les autres façades, c'est-à-dire, des piédroits chaînés en calcaire de Meuse présentant une réservation périphérique qui accueillait jadis un contrevent. L'appui est en deux parties témoignant de l'existence passée d'un meneau, non conservé.
- La partie supérieure de la baie est fort différente, l'appui (donc linteau du jour inférieur), les piédroits et le linteau étant chacun monolithique, dans une pierre qui s'apparente à du petit granit du Bocq. Le linteau est placé plus bas que le niveau du bandeau de pierre calcaire correspondant, chose tout à fait surprenante. La pierre de l'appui présente un léger talon sous

les piédroits (US.47, FIGURE 133), détail que l'on peut observer à d'autres encadrements de baie en petit granit.

Enfin les maçonneries de brique qui jouxtent ces baies sont différentes du remplissage du parement mixte (FIGURE 135). On a donc une couture visible de part et d'autre des piédroits et au-dessus du linteau.

Tous ces éléments plaident en faveur d'une même hypothèse : les baies du rez-de-chaussée, sans doute initialement constituées comme les autres, auraient été modifiées par la suite. On aurait remplacé les deux jours supérieurs par une fenêtre, avec un encadrement différent, sans avoir le soin d'aligner l'appui et le linteau aux bandeaux calcaires adjacents.

Enfin on remarque la présence de barreaux au jour supérieur, sans en observer à celui en dessous, chose qui ne paraît pas très logique. L'explication à cela se trouve quelques travées plus loin, où une baie inférieure a été murée dans un appareil calcaire similaire à celui du soubassement. On pourrait penser que les autres fenêtres du rez-de-chaussée ont également été murées puis ré-ouvertes, chaque intervention correspondant sans doute à un changement d'affectation des locaux qu'ils éclairent.

En analysant le plan de J.E Rémont de 1838 et sa légende (FIGURE 136 et annexe 11), on lit la mention suivante au niveau des pièces du rez-de-chaussée de l'aile occidentale : *cachots pour les hommes « moyennant que l'on consolide les murs du côté opposé au préau (cloître) »*.

Il semblerait donc qu'au début du XIX^e siècle, au moment où l'on convertit l'ancien couvent en maison d'arrêt, la fonction de certaines pièces est modifiée et leurs baies, adaptées en conséquence.

À propos de l'élévation M.08.F.01 (FIGURE 94) : La lecture de cette façade est assez simple

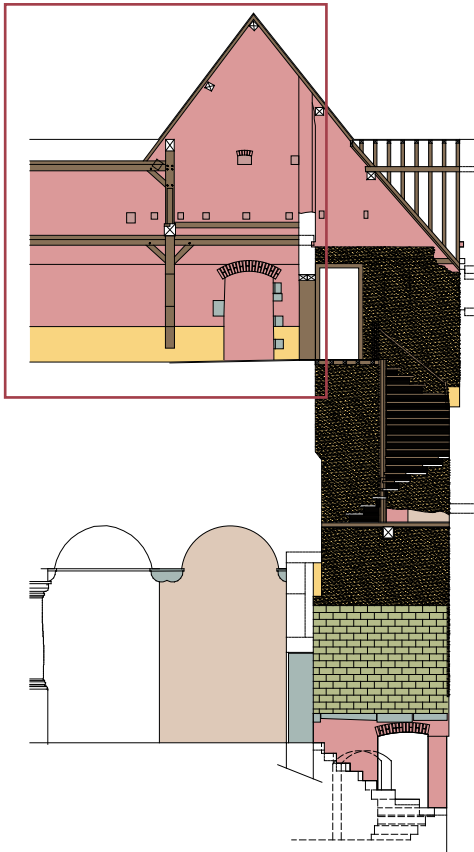


FIGURE 137 Pignon intérieur entre les ailes occidentale et méridionale, en maçonnerie à épaisseur variable (US.49 et 50). Réservations du gîteage d'un ancien plancher au-dessus (US.52).
Photographie : M. Vanel, mai 2021.



FIGURE 138 Détail du piédroit de la porte murée (US.51), avec une pierre calcaire à l'angle profilé en cavet.
Photographie : M. Vanel, mai 2024.



FIGURE 139 Élévation occidentale de la Maison Pattard avec une ancienne porte murée (US.48).
Photographie : M. Vanel, juin 2022.



et claire : l'élévation reprend une maçonnerie mixte de pierres (calcaire de Meuse, quelques poudingues et grès) similaire à celle que l'on trouve en partie basse du pignon décrit précédemment. Elle est complétée en partie haute et aux endroits où des fenêtres ont été créées par des briques. Si l'on met ces observations en rapport avec le dessin de R. Leloup (FIGURE 124), on voit qu'un mur couvert d'une bâtière est représenté à l'endroit de la façade de l'actuelle Maison Pattard. On peut donc imaginer avec assez de certitudes qu'elle a été construite en reprenant ce qui restait d'un mur préexistant. Cette hypothèse est appuyée par l'observation d'une porte surmontée d'un linteau ou arc de décharge en brique (US.48, FIGURE 139), également représentée sur le dessin de R. Leloup, semble-t-il pour relier le jardin occidental à celui au sud du site.

À propos de l'élévation M.03/04.F.03 (voir coupe CC' FIGURE 91) :

La présente élévation consiste en un pignon en maçonnerie de brique qui vient en prolongation du mur gouttereau M.04.+2.01 donnant sur le cloître. Le mur vient buter contre celui de la cage d'escalier précédemment décrite (M.03/04.+2.05), sans harpage des maçonneries. On remarque que le mur a deux épaisseurs (FIGURE 137) : la partie basse du pignon (US.49) est en moyenne 13,5 cm plus épaisse que celle au-dessus (US.50). On reviendra sur cette particularité plus loin.

Au niveau du pignon, une porte aujourd'hui murée devait permettre le passage entre les combles des ailes occidentale et méridionale (US.51). Elle présente un linteau déprimé en briques et des piédroits qui alternent des briques et des pierres calcaires taillées. Éléments de réemploi sans doute, vu l'hétérogénéité des pierres, certaines présentant un angle profilé en cavet (FIGURE 138), d'autres des trous de gonds.

A 3,26 m du niveau de référence des combles, on retrouve une série de réservations pour un ancien gîtage (US.52). Les encoches de la panne qui fait face au pignon, à même hauteur, semblent confirmer l'existence d'un ancien niveau de sur-combles correspondant d'ailleurs au niveau où le mur M.03/04.+2.05 est arasé et où on avait observé une probable ancienne porte (US.14).

À propos de l'élévation M.03/04.F.05 (voir coupe BB' FIGURE 90) :

Au niveau du comble occidental, le mur est en maçonnerie de briques, anciennement badigeonnées en blanc. À l'Ouest, dans la prolongation du mur de la cage d'escalier, une cloison est rappliquée, sans harpage des maçonneries (FIGURE 140). Plusieurs éléments particuliers doivent être décrits ici :

Premièrement, une porte donne accès à la cage d'escalier depuis le comble (US.13, FIGURE 140). Son encadrement est en bois de réemploi : on note la réutilisation d'un ancien entrant de pan de bois en guise de linteau (les chevilles et une mortaise nous indiquent cette ancienne fonction) et d'une autre section de bois dans laquelle on observe des découpes qui n'ont aucune utilité pour la fonction actuelle du piédroit. Les anciens gonds, encore en place, indiquent le sens d'ouverture de l'ancienne porte de la cage d'escalier vers les combles.

Ensuite, on note la présence d'un petit bout de bandeau de pierre calcaire de parement à l'angle entre les murs M.03/04.+2.05 et M03/04.+2.06, situé à 5,10 m du niveau de référence des combles (US.53). On peut supposer que le bandeau était plus long avant la démolition de la partie haute du mur, et donc que la partie haute du mur était autrefois une façade extérieure.

Enfin, une dernière observation, et pas des moindres : la trace d'un ancien solin qui semblerait



FIGURE 140 Porte avec encadrement en bois de réemploi (US.13).
Photographie : M. Vanel, mars 2021.

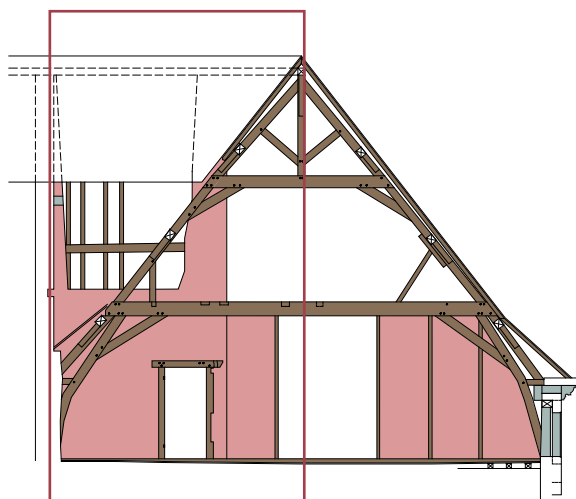
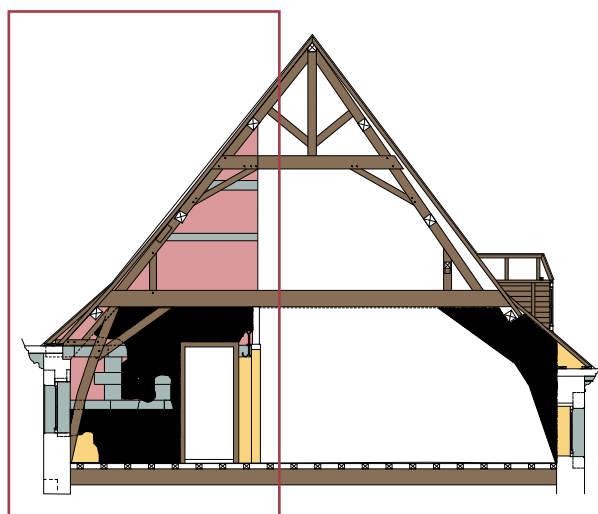


FIGURE 141 Trace d'un ancien solin de toiture (US.54).
Photographie : M. Vanel, juillet 2022.



FIGURE 142 Derrière l'enduit, une ancienne façade de la tourelle d'escalier apparaît avec une petite fenêtre (US.56) et les bandeaux de pierre calcaire (US.55). Remplissage en brique à joints tirés à la pointe.
Photographie : M. Vanel, mai 2024.



correspondre avec la charpente actuelle, la panne passant à une hauteur plausible juste en dessous (**US.54**, [FIGURE 141](#)). La présence de cet élément nous indique qu'un pan de toiture venait mourir sur la façade nord de la tourelle d'escalier. Le fait que le bas de la trace du solin arrive au niveau du retrait de la maçonnerie du pignon M.03/04.+2.03 pourrait expliquer la différence d'épaisseur de la maçonnerie observée précédemment (**US.49 et 50**). Cette information, cumulée avec la présence d'un bandeau en pierre, sont de sérieuses preuves que la partie haute du mur était autrefois une façade extérieure de la tourelle d'escalier.

À propos de l'élévation M.03/04.F.06 (voir coupe AA', [FIGURE 89](#)) :

L'élévation est de la tourelle nous livre davantage de matière à discuter. En effet, sous la couche d'enduit à la chaux qui se détériore, on observe aisément la présence de l'alternance caractéristique de bandeaux de pierre et de brique (**US.55**). Malgré le faux-plafond en lattis et torchis, on parvient à observer la partie haute du mur. On voit que la maçonnerie mixte se prolonge avec deux niveaux de bandeaux en pierre visibles. Le remplissage du parement est constitué de briques avec des joints tirés à la pointe comme ceux mis en œuvre dans le cloître. On remarque que les maçonneries du mur observé (M.03/04.+2.06) sont liaisonnées avec celles des murs de la tourelle (M.03/04.+2.01 au sud et M.03/04.+2.05 au nord). A l'inverse, le mur de façade sud de l'aile méridionale (M.03.+2.01) vient buter contre la tourelle d'escalier, sans harpage des maçonneries. Les appareillages des deux murs ne sont pas similaires d'ailleurs. On le note en plan, on l'observe également en élévation, le mur pignon M.03/04.+2.03 est légèrement en retrait par rapport au mur M.03/04.+2.06 ici étudié.

L'élévation que nous voyons aujourd'hui dans le comble de l'aile méridionale était donc à priori extérieure.

La découverte d'une ancienne fenêtre (**US.56**) vient compléter notre trésor. Comme celle de la façade sud de la tourelle d'escalier (**US.07**), elle est à un jour, avec piédroits, linteau et appui en pierre calcaire. Ces deux derniers sont d'ailleurs continués par des bandeaux de pierre calcaire comme on peut l'observer sur les autres façades. Les pierres sont taillées au ciseau, certaines présentant une ciselure périmétrique ([FIGURE 143](#)). Grâce à un relevé précis, on remarque que la fenêtre découverte s'aligne avec celle de la façade sud de la tourelle, à quelques centimètres près. En replaçant le relevé des bandeaux et de la baie dans un relevé plus large de la façade donnant sur le cloître de l'aile occidentale, on observe par contre que la baie de la tourelle ne s'aligne pas avec celles du même niveau dans le cloître. Les élévations extérieures de la tourelle ne s'accordent donc pas avec celles des ailes attenantes.

Enfin, pour terminer la description de cette précieuse élévation, on découvre une ancre en X en fer forgé (**US.57**), fixée à droite de la porte, juste au dessus du bandeau supérieur décrit précédemment. Le tirant lié à cette ancre semble tenir les murs M.03/04.+2.06 (ancrage visible) et M.03/04.+2.04 au travers de la maçonnerie du mur M.03/04.+2.05. Son relevé sera détaillé dans la section qui suit, à propos des ancres de façade de l'ancien couvent.



FIGURE 143 Détail des pierres d'encadrement de la baie (US.100) taillées au ciseau. Briques adjacentes avec joints tirés à la pointe.
Photographie : M. Vanel, mai 2024.



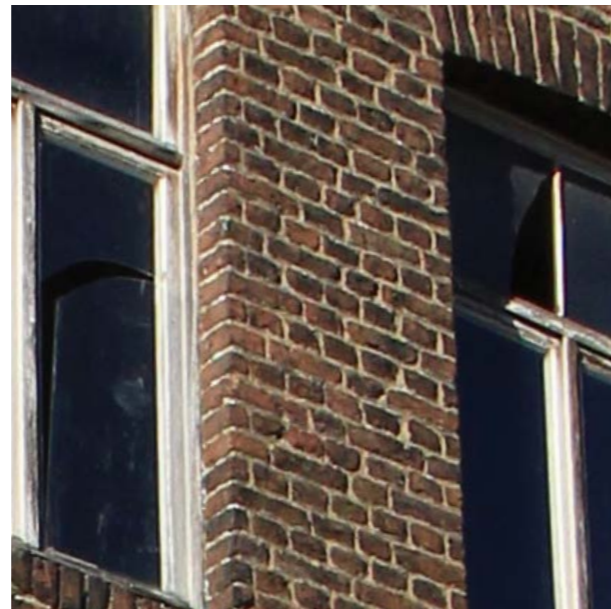
Maçonnerie en brique de type A



Maçonnerie en brique de type B



Maçonnerie en brique de type C



Maçonnerie en brique de type D

FIGURE 144 Inventaire des différents appareillages de brique observés sur l'élévation sud du monument.
Photographies : M. Vanel, juillet 2020.



FIGURE 145 Élévation sud de la zone L.03/04 côté jardin - repérage des matériaux employés.
Relevé et plans : bureau Ciplote sa, J-L. Vanden Eynde, M. Vanel - Infographie : M. Vanel

Ce que l'analyse comparative des appareillages de brique nous apprend :

A l'issue de l'analyse des façades de la tourelle d'escalier et de celles qui la jouxtent, une analyse des appareillages de brique peut s'avérer intéressante pour clarifier certaines hypothèses. Sur les deux façades M.03.F.01 et M.03/04.F.01, on observe la mise en œuvre de quatre appareillage de brique différents. Les caractéristiques de ces maçonneries sont reprises ci-dessous et illustrées dans les FIGURES 144 et 145 ci-contre.

Type A (US.34) :

dimensions moyennes 24 x 5,5 x 11 cm - couleur brune - appareillage croisé moins soigné - joints blancs - par lits d'environ 7,50 cm.

Cet appareillage est majoritaire sur l'élévation de l'aile méridionale M.03.F.01 comme discuté plus haut, dont la reconstruction a eu lieu en 1669 (millésime donné par les ancras située du côté cloître).

Type B (US.35) :

dimensions moyennes 22 x 4 x 10 cm - couleur orangée - appareillage croisé très soigné - joints de couleur sable - joints de lit plus épais que les joints montants - par lits d'environ 6 cm.

On observe cette appareillage au niveau du pignon sud de l'aile occidentale, principalement comme maçonnerie de parement de l'ancienne tourelle d'escalier. La finesse, couleur et régularité de l'appareil croisé nous indique une datation antérieure aux autres appareillages, à première vue typique du XVI^e siècle. La présence d'une ancre de façade (US.38), typique du XVI^e siècle en région liégeoise⁹³, vient confirmer l'hypothèse d'une maçonnerie antérieure à la reconstruction du XVII^e siècle.

⁹³ Propos concernant la datation approximative du type de brique et de l'ancre de façade recueillis auprès de Caroline Bolle.

Type C (US.58) :

couleur brune - appareillage croisé - joints de couleur sable - par lits d'environ 6,70 cm.

On observe cette brique au niveau du pignon sud de l'aile occidentale, en complément de la maçonnerie de type B décrite précédemment. La jonction entre l'appareil B, en partie inférieure et l'appareil C, qui complète le haut du pignon, se fait au niveau du corbeau en pierre affleurant. Cette superposition nous indique d'ores et déjà que le type C est à priori postérieur au type A. Pour préciser cette datation relative, prenons la gravure de R. Leloup. Une petite baie centrée est représentée en partie haute du pignon. Aucune trace de cette fenêtre n'est visible aujourd'hui, on peut donc supposer que l'appareil C est postérieur au moment où l'auteur réalise la gravure, c'est-à-dire à la première moitié du XVIII^e siècle. Pour conforter cette hypothèse, on observe que la baie bouchée à gauche des deux fenêtres du pignon n'est pas représentée par R. Leloup. De grands travaux ayant été réalisés au début du XIX^e siècle pour la transformation du couvent en maison d'arrêt, on peut faire l'hypothèse de cette datation pour la maçonnerie de type C.

Type D (US.59) :

couleur brune - par lits d'environ 7 cm.

On trouve cette maçonnerie autour de deux baies dont le style les raccroche probablement à la restauration du début du XX^e siècle par J. Gaspard et L. Shoenmaekers.

On aurait donc les datations suivantes, dans l'ordre chronologique :

- Type B (datation relative) : avant la reconstruction du XVII^e siècle, probablement du XVI^e siècle.
- Type A (datation absolue) : de la reconstruction du XVII^e siècle, en 1669.
- Type C (datation relative) : d'après 1745.
- Type D (datation absolue) : de la restauration du début XX^e siècle.

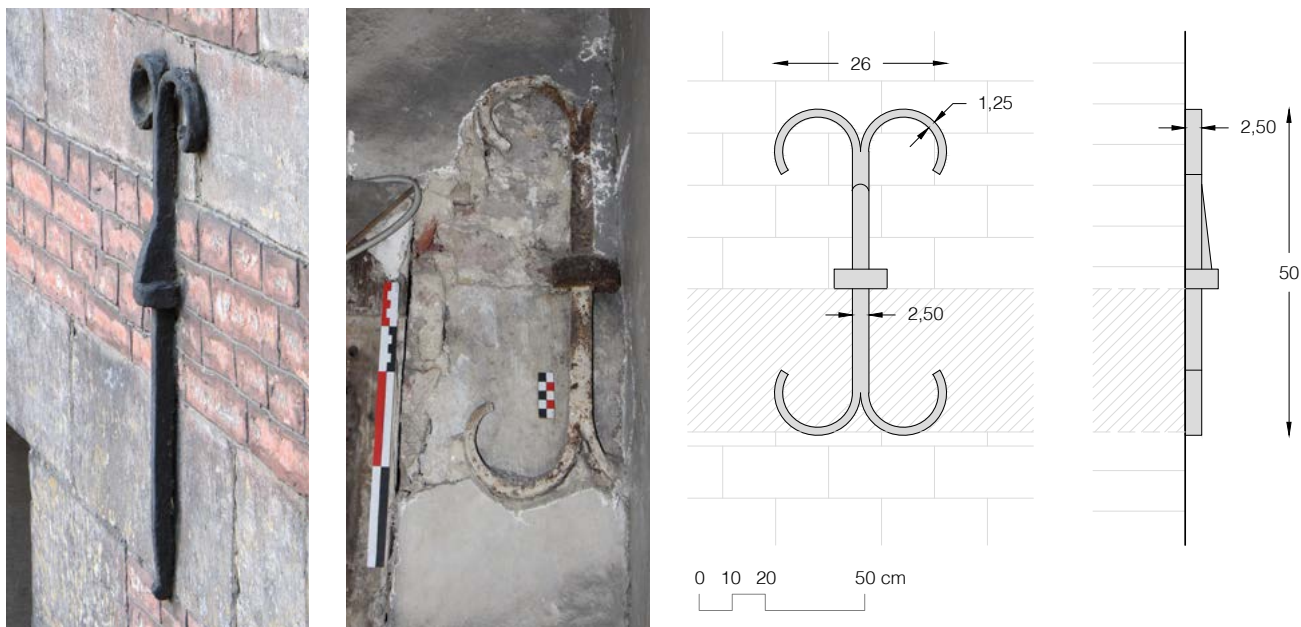


FIGURE 146 à gauche : ancre en Y de type 5 que l'on retrouve de façon récurrente sur les façades du XVII^e siècle de l'ancien couvent.
à droite : ancre en X de type 1, relevée sur la façade méridionale de la tourelle d'escalier (US.57).
Relevé et plans : M. Vanel - Infographie et photographie : M. Vanel, mai 2024.



FIGURE 137 Carte postale non datée présentant une photo de l'angle sud-est du cloître prise avant la restauration du début XX^e siècle.
Dans le cadre, une ancre de type 5 est repérée, plus tard remplacée par une ancre de type 9.
Consultée au musée communal, Huy.

Ce que l'analyse comparative des ancras de façade nous apprend.

Les FIGURES 149 à 151 qui suivent reprennent l'ensemble des ancras que nous avons pu voir sur le site, indiquées à l'endroit où nous les avons relevées. La FIGURE 148 illustre le panel complet de manière à pouvoir comparer les différentes ancras entre elles.

La datation des ancras se fait souvent de manière relative : en les comparant les unes aux autres ou bien en les rattachant à un autre élément daté plus précisément. Dans les deux cas, il convient de prendre des précautions, une ancre étant un ouvrage qui peut être déplacé et réemployé assez facilement.

L'ancre n°1, en forme de X, est observée 2 fois au niveau de la tourelle d'escalier de notre cas d'étude (FIGURE 146). Elle serait un élément typique du XVI^e siècle en région liégeoise comme dit précédemment.

L'ancre n°2 est légèrement plus grande avec ses branches plus enroulées que la précédente. Sur les façades de l'ancien couvent, on ne la relève qu'une seule fois, au niveau de l'aile occidentale, côté jardin.

L'ancre n°6 est la version plus étirée de l'élément n°2. On la retrouve au niveau du couvrant rez de l'aile orientale, côté jardin.

Les ancras n°3 à 5 semblent appartenir à un même style, en forme de Y qui se décline en longueur. Ce sont les ancras que l'on retrouve de manière récurrente sur les façades de l'ancien couvent (FIGURE 146). Le caractère plus ou moins étiré des éléments en fer forgé constitue un indice nous permettant de les dater de façon relative en les comparant les unes aux autres. Sur base des conclusions déjà discutées, cette famille d'ancras serait contemporaine de la construction du bâtiment sur laquelle elle est mise en œuvre, soit du XVII^e siècle.

L'ancre n°7 est quant à elle seulement relevée au niveau des charpentes. De taille plus petite et fine, on peut supposer que sa forme suit sa fonction plutôt que l'esthétique d'une période particulière. En effet, pour pouvoir être fixée sous les corbeaux et la corniche en pierre, les ancras ne doivent pas être trop encombrantes et ne peuvent donc pas présenter des fioritures structurellement inutiles. On a donc sans doute moins soigné l'aspect décoratif de ces éléments, d'ailleurs peu visibles pour les visiteurs. Grâce aux éléments discutés précédemment, on sait qu'elles ont été notamment placées sur la façade de l'aile occidentale lors de la rehausse de la salle de Justice au XIX^e siècle. On ne risquera cependant pas à avancer une datation précise.

L'ancre n°8 est relevée plusieurs fois au niveau du couvrant de l'étage de l'ancienne église. Elles ne figurent pas sur les cartes postales et photos de la fin du XIX^e siècle. On peut supposer qu'elles ont été placées lors de la restauration du début du XX^e siècle, sûrement pour des raisons structurelles, leur forme indiquant d'ailleurs la fonction d'extrémité d'un tirant.

Enfin, on retrouve l'ancre n°9 une seule fois, au couvrant de l'étage dans l'angle sud-est du cloître. L'élément n'est pas décoratif et a dû être placé dans un but purement fonctionnel. La carte postale de la FIGURE 147 ci-contre confirme notre hypothèse, une ancre n°5 étant encore en place à ce moment-là.

De façon générale, on remarque que l'état des ancras sur les cartes postales et clichés historiques est mauvais. Il ne fait nul doute qu'elles ont été restaurées lors de la campagne du début du XX^e siècle. Certaines ont même été créées à ce moment-là, dans le style de celle de la reconstruction du XVII^e siècle, en témoigne les ancras qui constituent le millésime 1923 de la galerie nord du cloître (FIGURE 148).

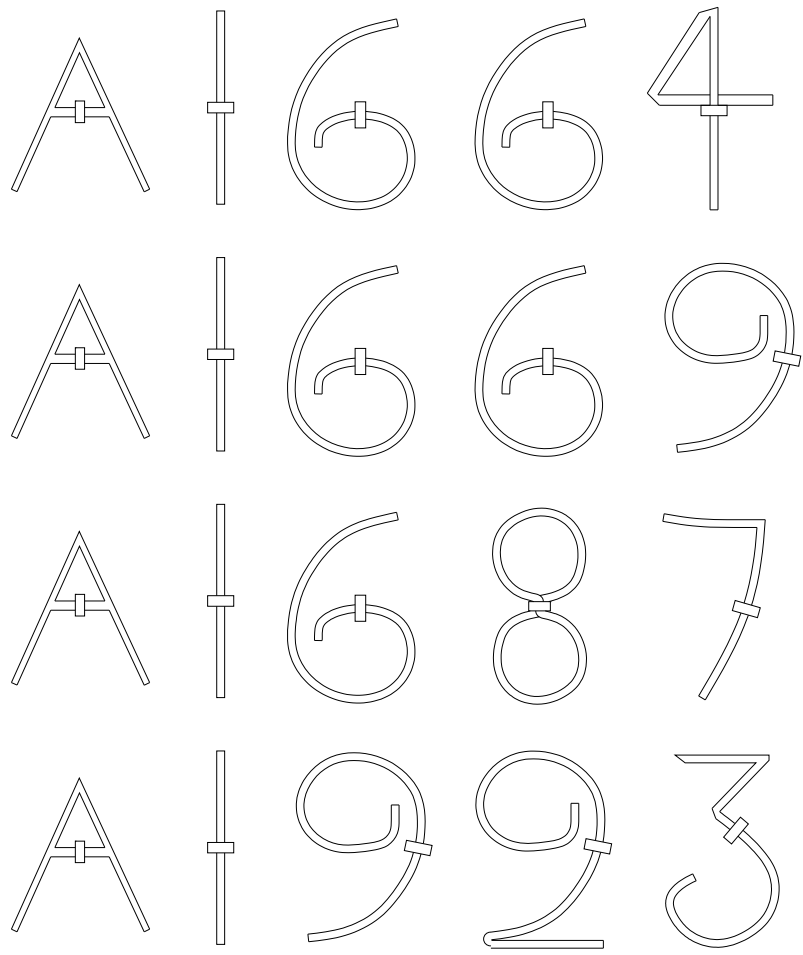
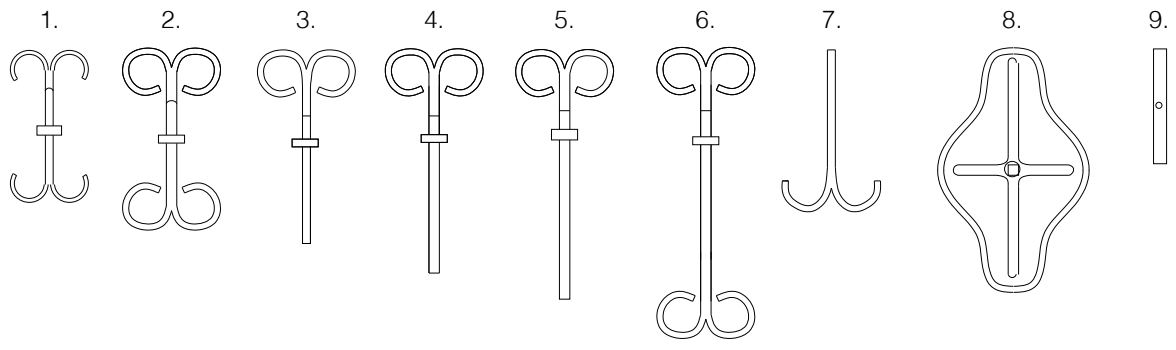


FIGURE 148 Ensemble des ancrés relevées sur les façades de l'ancien couvent.
 Relevé et plans : bureau Ciplot sa, M. Vanel - Infographie : M. Vanel

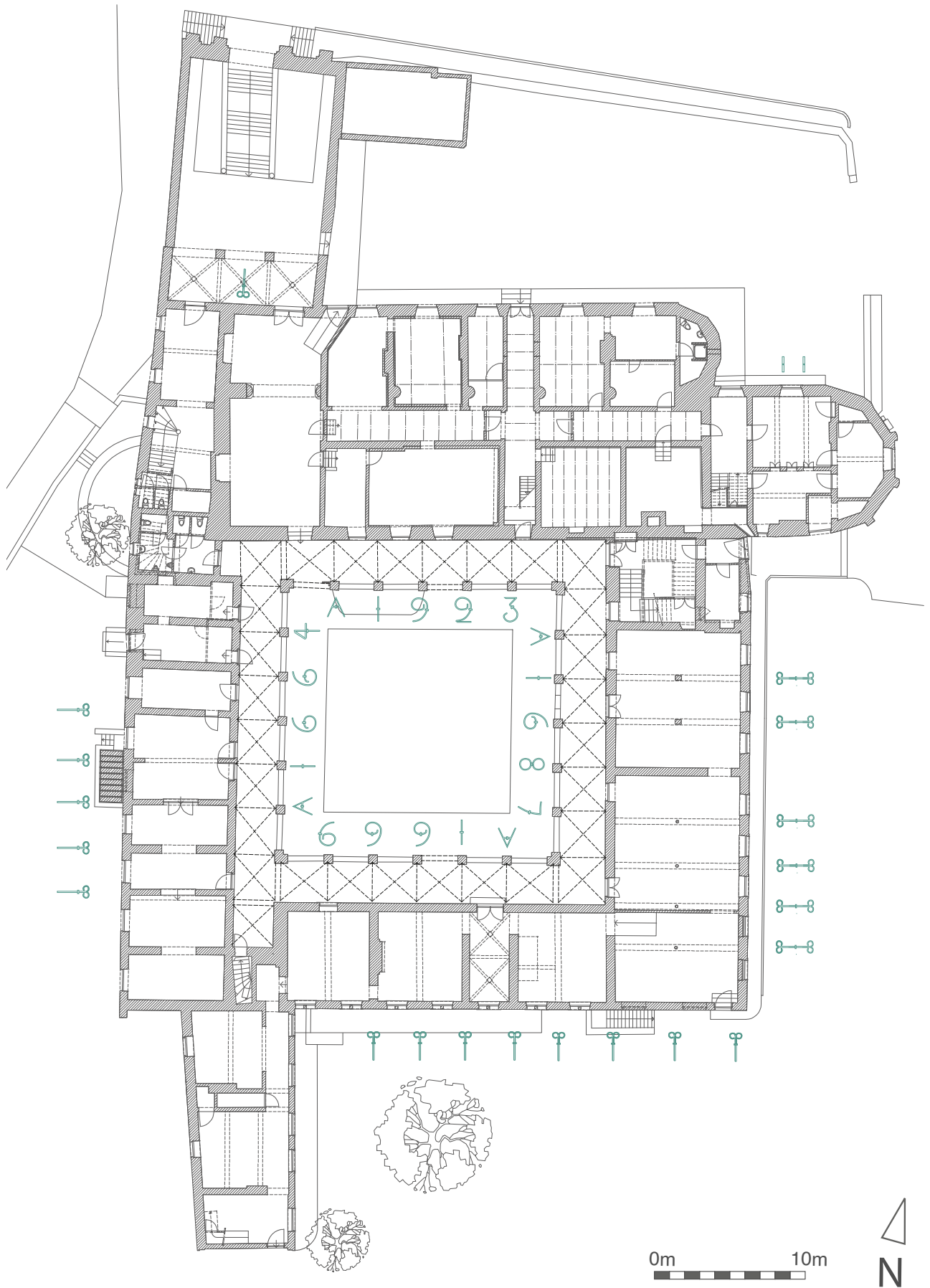


FIGURE 149 Plan du rez-de-chaussée de l'ancien couvent - repérage des ancrés de façade se rapportant aux poutres du couvrant rez. Relevé et plans : bureau Cipllet sa, M. Vanel - Infographie : M. Vanel

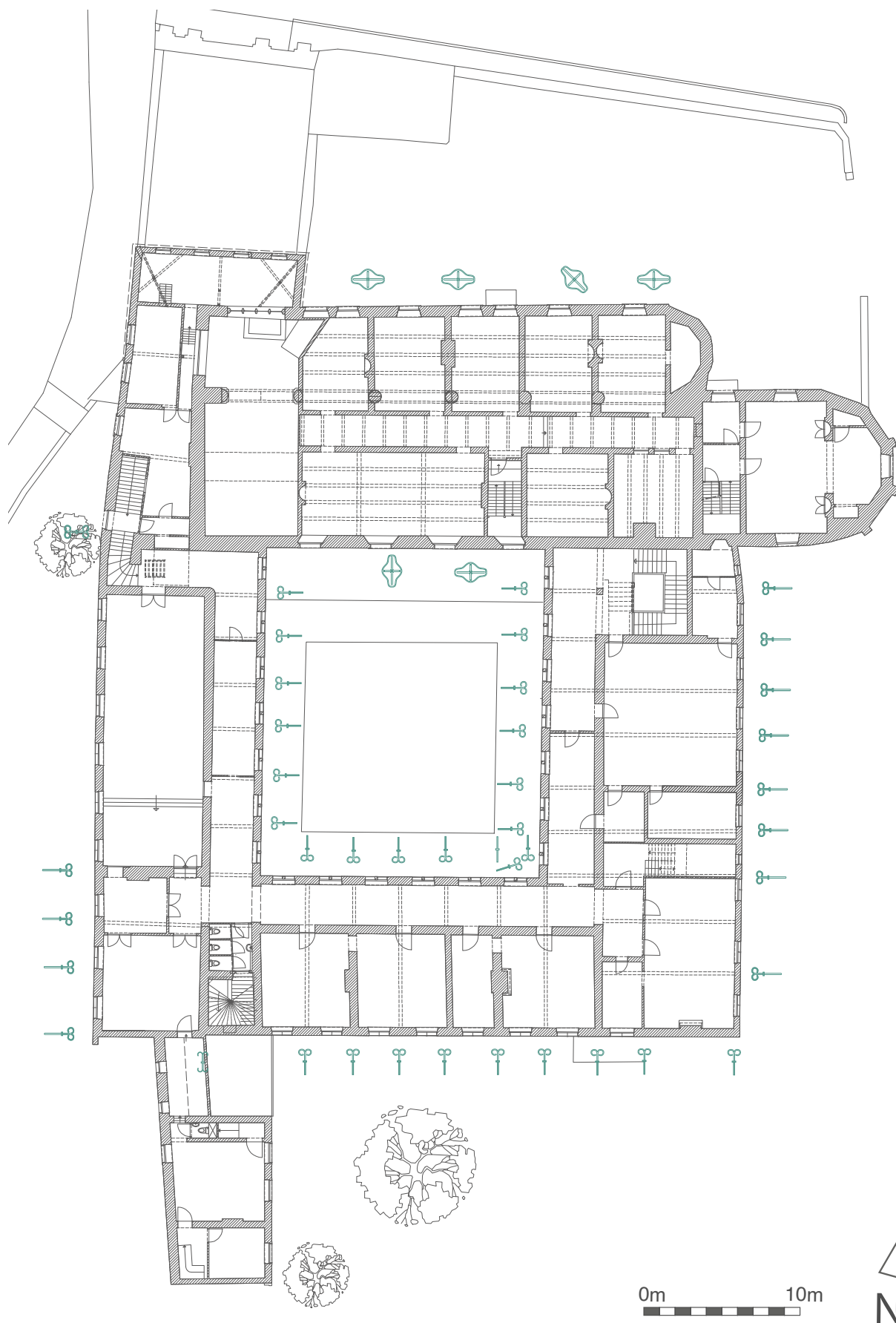


FIGURE 150 Plan de l'étage de l'ancien couvent - repérage des ancrs de façade se rapportant aux poutres du couvrant de l'étage.
 Relevé et plans : bureau Ciplel sa, M. Vanel - Infographie : M. Vanel

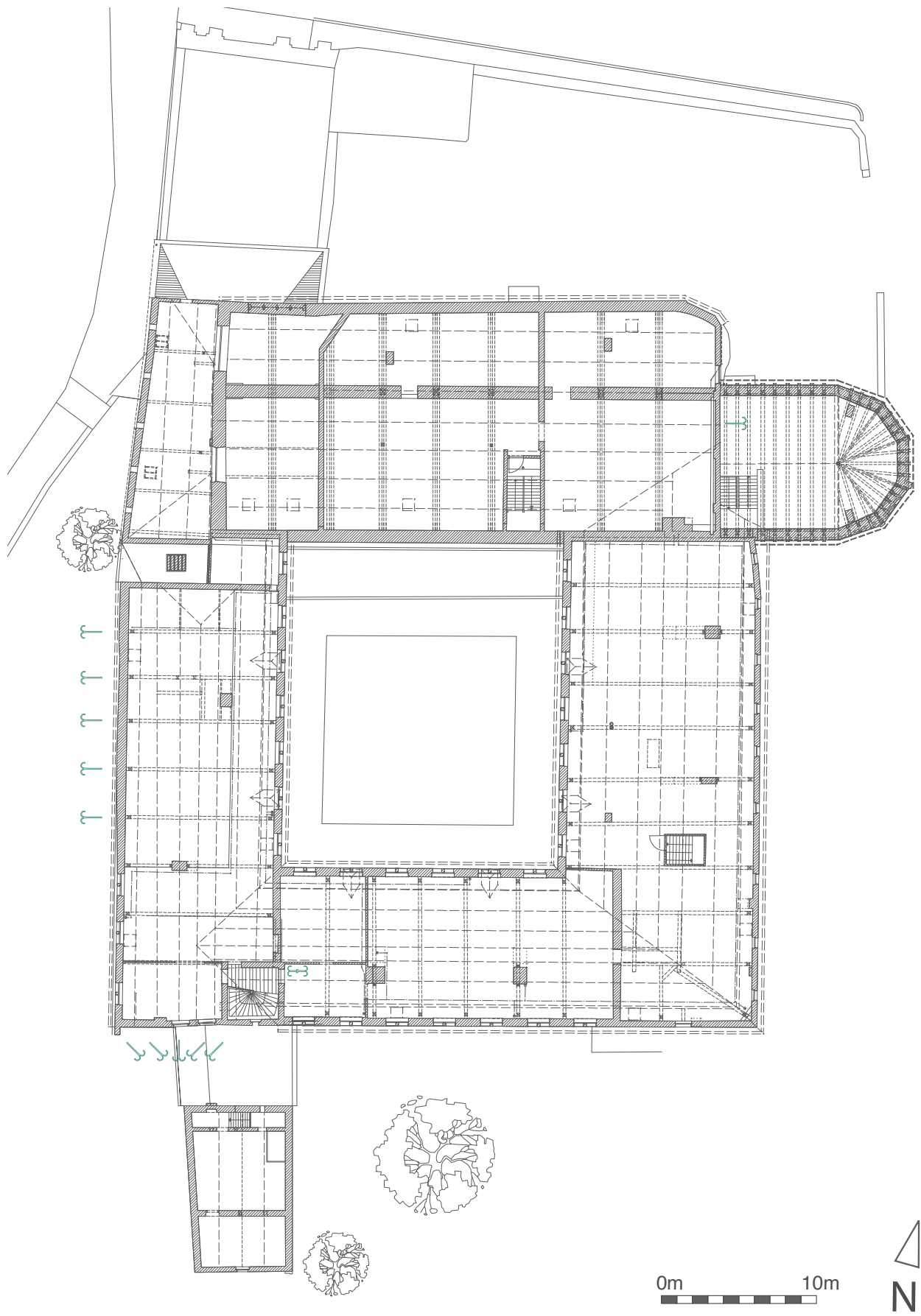


FIGURE 151 Plan des combles de l'ancien couvert - repérage des ancrés de façade se rapportant aux éléments de la charpente.
Relevé et plans : bureau Cipllet sa, M. Vanel - Infographie : M. Vanel

Synthèse des approches archéologique, documentaire et stylistique

L'intérêt de cette approche archéologique réside dans le fait de décrire avec suffisamment de précision, chaque unité repérée. Ce faisant, par la description, on en vient rapidement à comparer les caractéristiques de l'unité avec celles des unités voisines, ou celles d'unités qui sont comparables. Cette mise en relation nous a permis de déduire une datation relative ou absolue pour l'essentiel des unités listées, du moins d'en faire l'hypothèse. Une stratigraphie s'établit donc entre les unités qui peuvent être rattachées à des faits historiques déjà abordés dans les précédents chapitres. En voici une proposition de synthèse, illustrée dans la **FIGURE 153**. Un tableau récapitulatif des unités que nous avons su dater de manière absolue ou relative est proposé dans la **FIGURE 155**.

1. Une tourelle avant la campagne du XVII^e siècle?

Cette hypothèse tient à certains petits détails qui nous avaient échappé, à première vue : la nuance dans les maçonneries des briques (**US.34, 35, 58 et 59**) la présence d'une ancre typique du XVI^e siècle en région liégeoise (**US.38 et 57**), le non-alignement de bandeaux (**US.32 et 33**), etc., autant d'observations qui font que la tourelle ne peut pas dater de la reconstruction de l'aile occidentale qui s'achève en 1664. Il faut également rappeler que les comptes de la communauté qui abondent dans les archives pour la période de la reconstruction, ne mentionnent apparemment pas la construction d'un pareil ouvrage alors que la construction d'un escalier à l'angle nord-est du bâtiment est évoquée dans les archives de l'année 1664⁹⁴.

⁹⁴ Pour rappel, J. Fréson fait une synthèse de ses recherches archivistiques dans l'article présenté dans l'Analyse n°3 du chapitre précédent.

On ne sait pas grand chose d'autre de l'état du couvent avant la reconstruction du XVII^e siècle. Les seuls éléments que l'on peut avancer avec suffisamment de certitude sont les suivants :

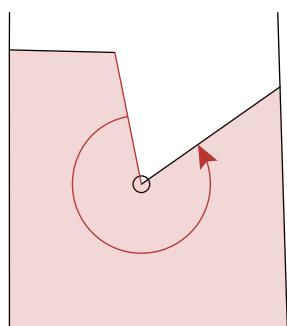
- la maçonnerie mixte de pierre mettant en œuvre des éléments calcaire avec des poudingues et des grès (**US.40 et 48**) est à priori antérieure au XVII^e siècle où l'on met en œuvre la maçonnerie qui alterne les bandeaux de calcaire avec un remplissage de brique. La partie basse du pignon M.03/04.F.01 et du mur M.08.F.01 pourraient donc être des éléments conservés du couvent moyenâgeux.
- l'escalier en bois contenu dans la tourelle serait contemporain de la construction de celle-ci. Il était vraisemblablement plus développé que la partie qui reste aujourd'hui entre l'étage et les combles. Sans doute reliait-il le rez-de-chaussée aux combles comme l'indique le plan de J.E. Rémont. Les observations faites dans les combles et en façade nous permettent même d'affirmer l'existence d'un niveau supérieur supplémentaire, distribué par ce même escalier (**US.08, 14 et 52**).

Dans la **FIGURE 152**, nous proposons une restitution de l'emprise de chaque volée de l'escalier originel de la tourelle sud-ouest.

L'exercice se base sur les données suivantes :

- l'escalier originel aurait (au moins) 3 volées ;
- la deuxième volée, celle qui relie encore l'étage de l'ancien couvent aux combles, nous est parvenue, dans sa configuration d'origine. Ses dimensions constituent donc la référence sur laquelle nous nous basons pour restituer les volées manquantes ;
- pour la restitution de la première volée (entre le cloître et l'étage), nous prenons comme repère la trace de la dernière marche au niveau du plancher de l'étage ;
- pour la restitution de la troisième volée (entre les combles et le niveau de sur-combles qui existait à l'origine), la seule donnée en notre possession est le niveau de l'ancien seuil de porte situé sur

le mur M.03/04.+3.04 (US.08). Pour pouvoir représenter l'emprise de cette volée d'escalier au sein de la tourelle, nous faisons l'hypothèse de son départ au niveau de l'actuelle rambarde. En appliquant une simple règle de trois il est possible de restituer l'emprise des volées manquantes, schématisée sur la **FIGURE 154** (en rouge, les données hypothétiques).



PREMIÈRE VOLÉE

(proposition)

niveaux desservis :

cloître > étage

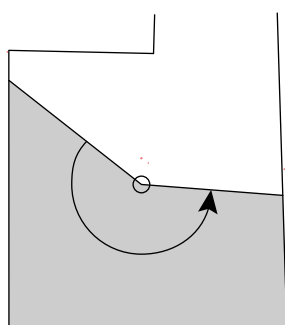
hauteur volée : 5,15 m

rotation :

294° autour du noyau

nombre de marches :

28 marches



SECONDE VOLÉE

(existante)

niveaux desservis :

étage > combles

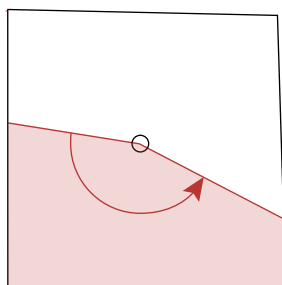
hauteur volée : 3,75 m

rotation :

214° autour du noyau

nombre de marches :

20 marches



TROISIÈME VOLÉE

(proposition)

niveaux desservis :

combles > surcombles

hauteur volée : 3,46 m

rotation :

198° autour du noyau

nombre de marches :

19 marches

FIGURE 152 Restitution schématique de l'emprise des 3 volées qui constituaient l'escalier originel de la tourelle.
Infographie et proposition : M. Vanel

Cet exercice nous permet également de repérer où se situait l'accès à l'escalier depuis le cloître.

L'escalier originel de la tourelle était donc divisé en au moins 3 volées, permettant de desservir les différents niveaux de l'aile occidentale, du cloître jusqu'aux combles, sur une hauteur totale de 12,36 m. Nous faisons l'hypothèse que les accès à la tourelle étaient superposés, au niveau du mur M.03/04.F.05. Le noyau central devait être divisé en deux parties quasiment égales, l'assemblage se situant à +1m du plancher de l'étage comme nous l'avons vu précédemment.

2. La grande reconstruction du XVII^e siècle :

Les transformations de cette époque sont si nombreuses que de nombreux auteurs emploient le mot « construction » au lieu de « reconstruction ». Il serait donc trop long de décrire en détails chaque intervention menée dans la zone du cas d'étude. Nous nous contenterons donc ici des principales.

2a. L'aile occidentale, entre 1662 et 1670 :

Sur base d'une décision des Pères et Frères de la communauté prise en 1662, l'aile occidentale est reconstruite dès le printemps 1663 quasiment intégralement, en témoigne cette citation tirée des archives qui décrit la construction d'un « *bâtiment neuf en tel forme que les colonnes seraient dressées du costé du vieux cloistre moderne* » avec un nouveau dortoir « *sur les colonnes dans le jardin, du costez du chasteau* ». Les façades alternant maçonnerie de briques et bandeaux en pierre calcaire, que nous pouvons toujours observer aujourd'hui, datent de cette époque où le style mosan était à son apogée.

En 1664, on appose les ancrs du côté du cloître, ancrant - c'est le cas de le dire - la date de reconstruction du bâtiment dans l'histoire. Les finances de la communauté n'étant pas

illimitées, le reconstruction intégrera certains murs datant du couvent du Moyen-Âge comme en témoignent les maçonneries de pierre des élévations M.03/04.00.01 et M.08.00.01.

Le voûtement de la galerie occidentale du cloître sera réalisé en 1670. On fera graver des dédicaces aux généreux mécènes de cette campagne sur les boutisses calcaires de la façade côté jardin et sur les arcades de la galerie du cloître.

Si l'on suit l'hypothèse posée précédemment d'une tourelle d'escalier antérieure au XVII^e siècle, la question de la terminaison de l'aile occidentale sur l'ouvrage préexistant se pose. De l'observation des unités US.18, 20, 49, 50 et surtout de la trace du solin US.54, on pourrait supposer que la toiture de l'aile occidentale venait mourir sur la tourelle d'escalier, sans connexion aucune avec la charpente de l'aile méridionale. Dans un premier temps du moins, comme on verra plus loin.

Une inconnue de taille persiste encore à propos de l'aile occidentale : était-elle prolongée vers le sud à son origine comme nous laisse penser le relevé des US.41 et 42 ? Comment se terminait l'aile occidentale au niveau de sa façade sud ? Il paraît étrange qu'un pignon tel que celui que nous observons aujourd'hui ait été construit tel quel à l'origine, avec une « simple » maçonnerie de brique, attendant à la façade et toiture plus prestigieuses de la tourelle d'escalier. En regardant aux matériaux et appareillages constituant le pignon, on voit clairement que l'élévation actuelle a été fort remaniée et n'était pas destinée à être vue en l'état. A-t-on construit ce pignon de façon temporaire sans penser qu'il resterait finalement en place ? Est-ce un mur de refend intermédiaire de l'aile occidentale plus longue ? Ou bien est-ce que la façade actuelle est le résultat de plusieurs remaniements ayant remplacés la façade antécédente avec

bandeaux de pierre ? La seule chose certaine est qu'à l'époque où R. Leloup dessine le couvent, le pignon semble déjà être celui que nous pouvons toujours observer aujourd'hui.

2b. L'aile méridionale, entre 1669 et 1670 :

L'aile méridionale est reconstruite peu après l'aile occidentale, en 1669, en témoignent les ancrs visibles du côté cloître.

De l'hypothèse faite précédemment, des trous de boulins observés au couvrant de l'étage de la façade jardin de l'aile méridionale (US.31), et surtout de l'existence de la magnifique fenêtre observée dans les combles de l'aile méridionale (US.56), on peut penser à la reconstruction d'une aile méridionale moins haute que ce qu'elle n'est aujourd'hui. Pourtant, vers 1745, Remacle Leloup représente le couvent avec l'aile méridionale ayant la hauteur que nous lui connaissons actuellement. Aurait-elle été rehaussée dans un second temps ? Il n'est pas rare que l'aile sud d'un couvent soit plus basse que les autres afin de laisser davantage pénétrer le soleil dans le cloître. Mais cette hypothèse est peu étayée, d'autant plus que les trous de boulins pourraient être la trace d'une étape intermédiaire de la reconstruction de l'aile méridionale.

3. Au milieu du XVIII^e siècle, l'état du couvent bien connu :

Grâce à la gravure de R. Leloup, l'état du couvent à la moitié du XVIII^e siècle laisse peu de doutes, en particulier à l'endroit de notre zone d'étude, représentée au premier plan du dessin. Sur la **FIGURE 154**, nous avons tenté de restituer la vue de l'élévation orientale de la tourelle d'escalier, telle que nous pensons qu'elle était au XVIII^e siècle, lorsque R. Leloup dessine sa gravure.

4. L'aménagement en maison d'arrêt au début du XIX^e siècle :

Les transformations apportées à l'ancien couvent après sa sécularisation sont assez musclées, notamment, pour la zone d'étude qui nous concerne, au niveau de l'aile occidentale. On remarque que les architectes et constructeurs se sont davantage préoccupés de l'adéquation des façades avec le nouvel agencement intérieur plutôt que de l'esthétique et de la composition des élévations extérieures. On en était déjà arrivé à la même conclusion au sujet de l'ancienne église transformée en gendarmerie. Au niveau de la zone étudiée, à l'articulation entre les ailes occidentale et méridionale, les interventions du XIX^e siècle sont les suivantes :

- Au niveau de la façade côté jardin de l'aile méridionale, ajout de barreaux en fer forgé aux jours inférieurs des fenêtres à croisées, jusqu'aux jours des combles (US.26).

- Pour répondre à l'aménagement du rez-de-chaussée de l'aile occidentale en cachots, les baies de la façade côté jardin sont fortement modifiées : les jours inférieurs des fenêtres pré-existantes sont bouchés et on remplace les jours supérieurs par de nouvelles fenêtres à barreaux (US.47).

- Lors de la création de la Salle de Justice à l'étage de l'aile occidentale, le plafond et les linteaux des baies de l'étage du côté jardin sont rehaussés (US.45). Les ancrs de façade correspondantes sont également décalées. Le réaménagement intérieur de l'aile occidentale impacte les dernières travées de la façade donnant sur les jardins. Deux fenêtres à l'étage sont décalées, vraisemblablement dans le but de les centrer par rapport aux pièces nouvellement créées (US.46).

- Le logement du guichetier étant aménagé au rez-de-chaussée dans les pièces de l'angle

sud-ouest, on peut supposer que c'est à cet époque que la fenêtre à croisée de réemploi fut placée en partie basse du pignon (US.44), à côté de la porte préexistante (US.43).

- Après 1838, la Maison dite Pattard est construite, s'appuyant sur ce qui reste d'un ancien mur du couvent pour constituer l'un de ses deux murs gouttereaux (US.48).

5. Quelques interventions ponctuelles lors de la restauration de 1923-1924 :

Il semble que la zone étudiée ait été très peu concernée par cette campagne de restauration de l'ancien couvent. Le reste des bâtiments sera bien plus touché. On note tout de même les interventions suivantes :

- les bouchons des baies murées au rez-de-chaussée de l'aile occidentale sont retirés, sans doute pour répondre à l'aménagement de nouveaux locaux à l'intérieur.

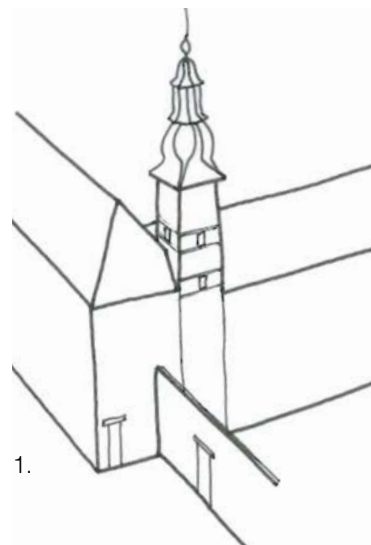
- Certains éléments du couvent du XVII^e siècle sont restitués : croisées et encadrements de baie avec utilisation du calcaire de Vinalmont, ancrs de façade rénovés voire peut-être remplacés à l'identique.

- Ce pourrait être lors de cette restauration que la volée de l'escalier en bois menant du rez-de-chaussée à l'étage aurait été supprimée. On aurait donc tendance à associer la construction de l'escalier en pierre menant du sous-sol au cloître à ce moment ou a posteriori.

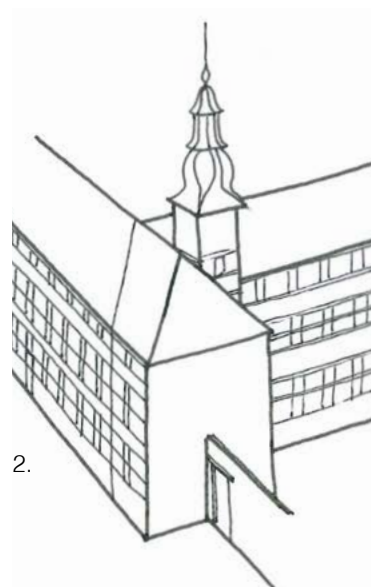
A nouveau, une question et pas des moindres persiste : qu'en est-il de la démolition de la toiture et de la partie supérieure de la tourelle d'escalier ? Représentée par R. Leloup en 1745, on peut faire l'hypothèse que l'ouvrage aurait survécu jusqu'à la sécularisation des lieux un demi siècle plus tard, aucun conflit de grande ampleur n'ayant été mentionné dans

l'histoire de Huy à cette époque⁹⁵. Aurait-elle été démolie lors de la transformation de l'ancien couvent en maison d'arrêt ? Ou bien plus tard lors de la restauration du début du XX^e siècle ? A première vue, on pencherait davantage pour la première hypothèse, les interventions du XIX^e siècle ayant été fort musclées, au contraire de celles du XX^e siècle qui se sont plutôt évertuées à restituer le caractère renaissant des lieux.

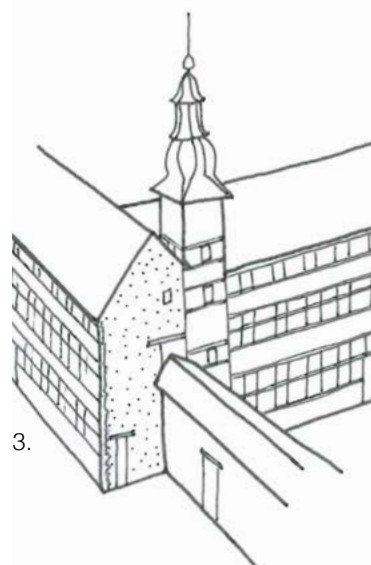
C'est dans les observations faites en charpente, que l'on peut tenter de trouver une réponse à cette question fondamentale. On pourrait imaginer que le raccord entre les toitures de l'aile méridionale et de l'aile occidentale a été réalisé lors de la démolition de la tourelle. Les observations précédentes nous montrent le manque de soin mis à l'ouvrage lorsque ce raccord est mis en œuvre (US.20 et 21). La restauration de 1923-1924 comprend des interventions réalisées avec un grand soin, en témoigne le remplacement des pierres de façade. On aurait donc tendance à écarter cette hypothèse. On peut également imaginer qu'à la Révolution Française, lorsque les bâtiments conventuels sont sécularisés, le symbole donné par la magnifique toiture à bulbe de la tourelle n'était plus tellement d'actualité. Peut-être la tourelle a-t-elle été « descendue » et rabaissée à cette époque. C'est l'hypothèse que nous faisons.



1.



2.



3.

⁹⁵ Se référer à la frise chronologique élaborée à l'issue du chapitre 3 de la partie I, complétée à la fin du premier chapitre de la partie III.

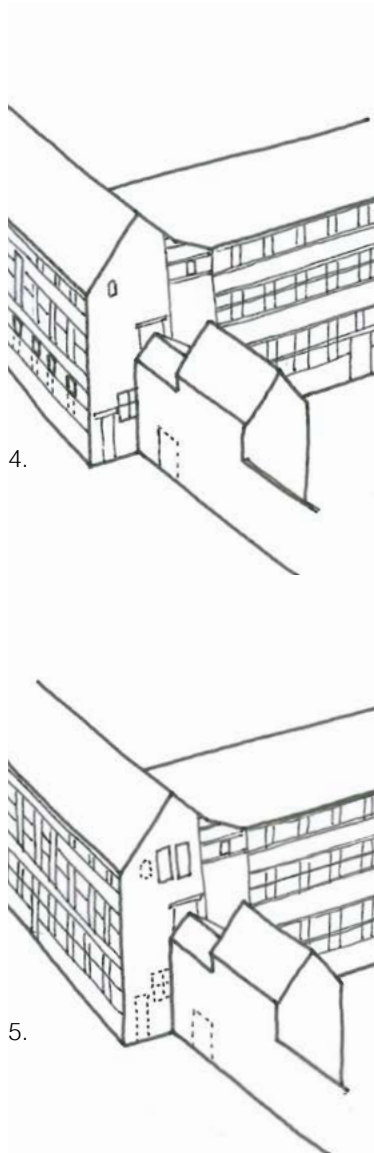


FIGURE 153 Vues schématiques résumant notre proposition concernant l'évolution architecturale de l'articulation sud-ouest du couvent des Frères Mineurs de Huy. Schémas : M. Vanel

POUR RÉSUMER

Apports à retenir en conclusion de notre étude de cas (FIGURE 153) :

1. Au XVI^e siècle, construction d'une tourelle d'escalier adoptant le style mosan en façade, couverte par une toiture à bulbe typique du style baroque. L'édifice permet de desservir les différents étages des ailes occidentale et méridionale existantes. Nous faisons l'hypothèse que l'aile méridionale était plus basse à cette époque.

2. Au XVII^e siècle, une grande campagne de travaux est menée. Elle débute en 1662 avec la reconstruction de l'aile occidentale, puis celle de l'aile méridionale dans la foulée. Le schéma ci-contre illustre l'hypothèse d'une aile occidentale plus longue que celle que nous pouvons voir aujourd'hui.

3. L'état de l'articulation étudiée est bien connu **au milieu du XVIII^e siècle**, grâce au dessin de R. Leloup qui nous est parvenu. L'éventuelle extension de l'aile occidentale a été démolie.

4. Au début XIX^e siècle, après la sécularisation du couvent, le site est reconverti en maison d'arrêt. Les interventions menées au niveau de notre zone d'étude sont conséquentes. On notera surtout l'absence de la partie supérieure de la tourelle d'escalier ainsi que de nombreux remaniements au niveau de la façade de l'aile occidentale.

Après 1838, la maison Pattard est construite.

5. La restauration menée par J. Gaspard et L. Schoenmackers **au début du XX^e siècle** s'intéresse davantage au reste de l'ancien couvent qu'à notre zone d'étude. On note tout de même quelques modifications apportées aux façades.

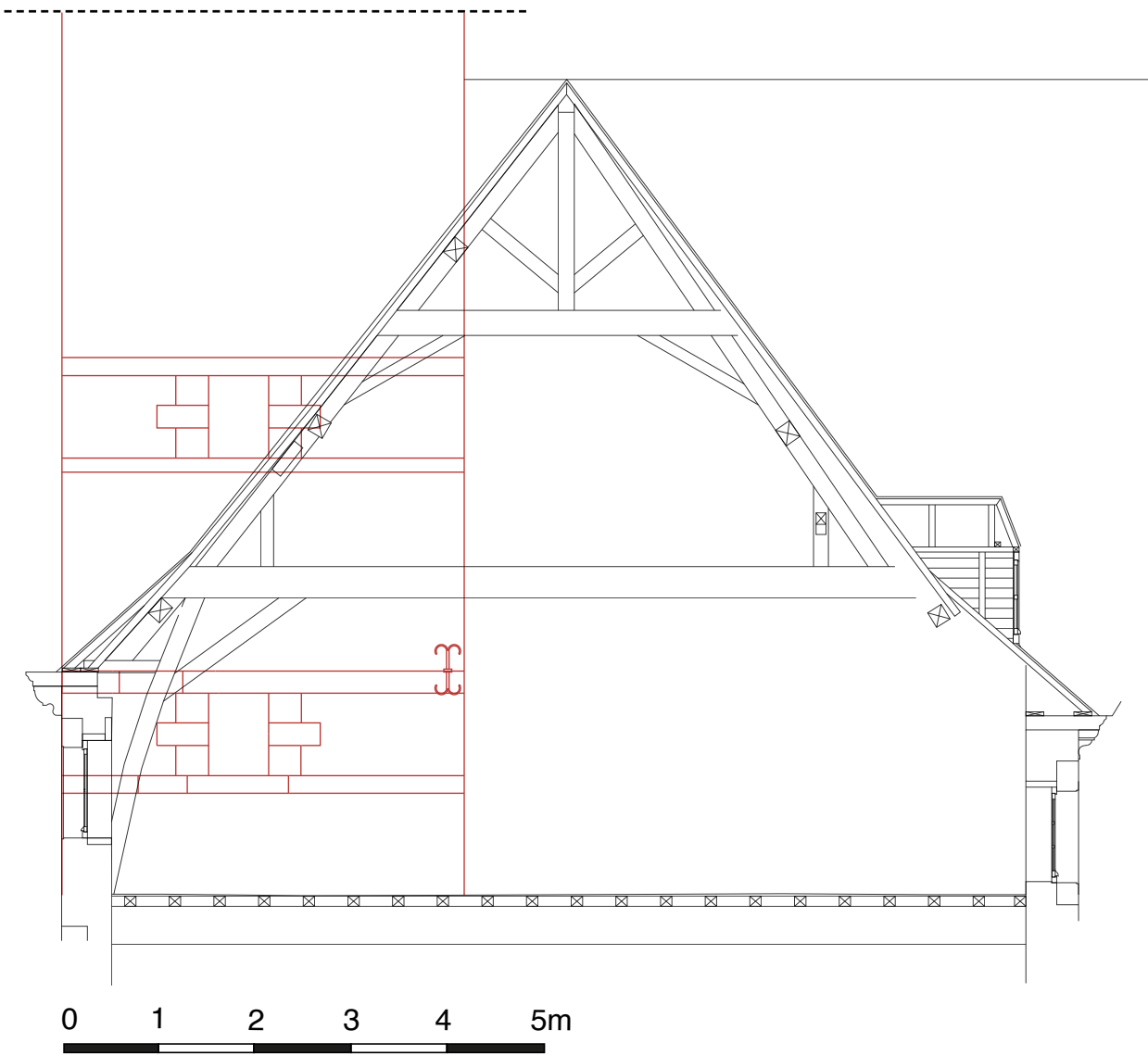
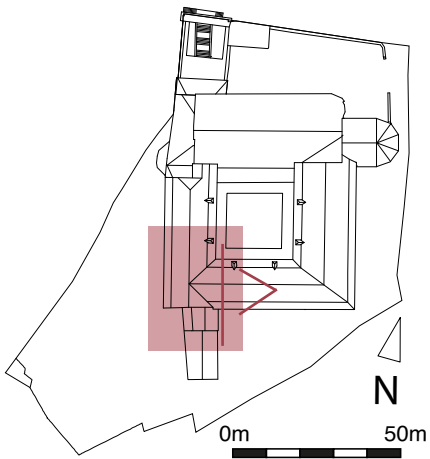


FIGURE 154 Coupe AA' dans la cage d'escalier de la zone L.03/04.
 En rouge, proposition de restitution d'une partie de la tourelle d'escalier disparue.
 Relevé et plans : bureau Ciptet sa, J-L. Vanden Eynde, M. Vanel - Infographie et proposition : M. Vanel.

Couvent du Moyen-Âge	Couvent du XVI ^e siècle	Couvent du XVII ^e siècle	Maison d'arrêt du XIX ^e siècle	Musée communal du XX ^e siècle
	US.02 (construction) US.03 (construction) US.04 (?) US.05 (construction) US.06 US.07 US.08	US.04 (?) US.09 (reconstruction)	US.05 (bouchage)	US.01 US.02 (adaptation) US.03 (adaptation)
	US.12 (?) US.14 US.15 (construction)	US.12 (?) US.13 US.16 US.17 US.18 US.19 US.20 (construction) US.20 (adaptation) US.21		US.10 US.11
	US.22	US.23 US.24 US.25	US.26 (ajout)	US.26 (retrait)
	US.33	US.27 US.28 US.30 US.31 US.32		US.29
	US.35 US.36 (?) US.37 US.38	US.34 US.36 (?) US.39		
US.40		US.41 (construction) US.41 (adaptation) US.42		
US.43 US.44 (construction)		US.45 (construction) US.46 (construction)	US.45 (rehausse) US.46 (décalage) US.47	
US.48 (construction)		US.49 US.50 US.51 US.52 US.53 US.54 US.55 US.56 US.57	US.58 (?)	US.58 (?) US.59

FIGURE 155 Tableau récapitulatif des unités stratigraphiques que nous avons su dater de façon absolue ou relative, par époque.
Infographie et proposition : M. Vanel



FIGURE 156 Plan du rez-de-chaussée de l'ancien couvent - proposition de plan chronologique.
Relevé et plans : bureau Ciplat sa, M. Vanel - Infographie et proposition : M. Vanel

A l'issue du chapitre qui se termine ici, nous avons acquis certaines connaissances supplémentaires à propos de l'articulation sud-ouest de l'ancien couvent ainsi que des ailes et ouvrages attenants.

Pour résumer nos trouvailles, ainsi que celles rapportées par les études passées, nous faisons ici l'exercice de proposer un plan chronologique (FIGURE 156). Le plan fourni ci-contre résulte des connaissances acquises au fil de ce travail mais également des nombreuses hypothèses qui ont été formulées précédemment. En conséquence, nous avertissons d'ores et déjà le lecteur, le futur auteur de projet et les archéologues qui se pencheront sur le sujet, du caractère peu certain de ce document.

Comme nous l'expliquerons dans le dernier chapitre de ce travail, nous n'avons pas mené une étude précise et complète de toutes les zones du couvent. La chronologie ici proposée est donc une pièce à casser, construite sur base des études passées ainsi que celle menée à l'articulation sud-ouest.

Clefs de lecture du plan chronologique :

Ce plan n'a pas une échelle assez précise pour détailler les diverses datations au sein d'un même mur. La couleur employée est donc choisie en fonction de la datation de la

construction de l'ouvrage, sans tenir compte d'éventuels remaniements du parement, de la finition.

Les murs non colorés sont ceux pour lesquels nous préférons ne pas avancer de proposition de datation (murs intérieurs pour la plupart).

Pour l'église, nous nous sommes essentiellement basé sur la proposition de plan chronologique de J-L. Antoine, revue avec l'apport des experts et relevés effectués dans le cadre de ce travail (notamment celui de F. Doperé, voir apport n°1).

Pour l'articulation sud-ouest, il faut se référer à notre cas d'étude pour comprendre les choix graphiques appliqués ici.

Enfin, le plan retrouvé dans le cahier des charges du dossier de la transformation en maison d'arrêt au XIX^e siècle constitue un jalon important (voir annexe n°11). En effet, c'est un document plutôt précis qui nous permet de dater avec certitude les éléments postérieurs, s'ils ne figurent pas sur le plan.

Le travail de synthèse ne s'arrête pas à l'analyse des études antérieures ni à celle de mon étude de cas. Il s'intéresse également à rassembler les études qu'il conviendrait de réaliser en vue de la restauration du monument.


Légende du plan chronologique :

La construction du couvent au Moyen-Âge

 XIII^e siècle (1/2)

 XIII^e siècle (2/2)

 XIV^e-XV^e siècles

 Moyen-âge (siècle indéterminé)

La reconstruction du couvent dès la Renaissance

 XIV^e siècle

 XVII^e siècle

 XVIII^e siècle

Transformations et restaurations après la sécularisation

 XIX^e siècle

 XX^e siècle



FIGURE 157 Liège, ancien couvent des Frères Mineurs, aujourd'hui Musée de la vie wallonne.
Photographie : WBT - JP. Remy consultée sur le site <https://connaitrelawallonie.wallonie.be>

Chapitre 3 : Ouverture, les études préalables au futur projet de restauration

Après avoir fait une synthèse des études passées et avoir ajouté ma pierre à l'édifice avec l'analyse de l'articulation sud-ouest du couvent, il est temps de regarder vers « l'après ».

Les chapitres qui précèdent montrent, je l'espère, à quel point il est important d'envisager le monument dans sa globalité. Par exemple, les observations faites au niveau de l'église par Jean-Louis Antoine ont été d'une grande aide pour comprendre les éléments relevés à l'opposé du site. Le site est vaste et est constitué de nombreux éléments qu'il conviendrait de comparer les uns aux autres afin de mieux les comprendre. L'ancien couvent regorge encore de bien des secrets, c'est une certitude...

Une étude archéologique globale du monument devrait être donc être effectuée, à la lumière des acquis et hypothèses des études passées. Ceci permettrait de préciser les caractéristiques architecturales des différentes interventions menées sur l'ancien couvent. Dans le précédent chapitre, nous avons commencé l'inventaire des éléments architecturaux du Moyen-Âge, de la grande campagne de reconstruction du XVII^e siècle, ceux de la réaffectation en maison d'arrêt au début du XIX^e siècle et enfin les éléments de la restauration du début du XX^e siècle. Il conviendrait de parcourir l'ensemble du monument afin d'enrichir et préciser cet inventaire.

Le présent chapitre s'applique donc à lister de manière la plus exhaustive possible, les études qu'il serait nécessaire de réaliser au préalable du projet de restauration pour compléter celles que nous venons de synthétiser.

Études préalables à mener de manière transversale sur l'ensemble des bâtiments de l'ancien couvent :

Une analyse comparative des nos observations avec celles faites dans l'étude de monuments similaires serait sûrement fructueuse. J'entends au moins deux degrés de similarité :

- similarité de par la proximité géographique des bâtiments comparés. Par exemple, confronter nos observations à celles faites sur d'autres bâtiments historiques de la ville de Huy pourrait être intéressant, puisque les mêmes matériaux sont mis en oeuvre ;

- similarité dans la fonction historique des bâtiments comparés. Par exemple, une comparaison avec l'ancien couvent des Frères Mineurs de Liège qui semble avoir un historique parallèle à celui du couvent de Huy serait pertinente (FIGURE 157). Un autre bâtiment intéressant pourrait être l'ancien couvent des Frères Franciscains de Maastricht qui fut reconverti en maison d'arrêt après sa sécularisation, à l'instar du site qui nous occupe.

Un relevé des éléments architecturaux qui se répètent viendrait compléter ceux effectués dans le cadre du présent travail. Il serait alors possible de comparer les différentes baies, corbeaux, etc. du site, pour établir des liens entre éléments et idéalement, pouvoir les dater de manière relative ou absolue.

Un relevé systématique des charpentes pourrait être intéressant en complément de ceux déjà effectués⁹⁶ par nos soins (voir apport n°3) et par Th. Coomans. En observant les éléments constitutifs, la forme des fermes, la localisation des pièces de réemploi, le sens des chevilles, les marques de charpente, etc., il ne fait pas de doute que certaines conclusions pourront être tirées.

Les élévations intérieures des bâtiments ont peu été étudiées jusqu'ici, soit du fait de la difficulté d'accès à certaines pièces, soit parce qu'elles sont recouvertes d'un enduit qui complique les observations. Par élévations intérieures, j'entends les murs, mais également les plafonds et planchers. L'étude des planchers serait par exemple pertinente pour déceler les éventuelles anciennes divisions et trémies intérieures. On pourrait alors peut-être élucider la question de la distribution horizontale et verticale des différentes fonctions du couvent.

Enfin, je cite Th. Coomans pour introduire une dernière étude transversale qui, il me semble, serait primordiale : « *Malgré de solides connaissances architecturales, historiques, techniques et pathologiques, l'évaluation de la valeur patrimoniale d'un monastère sans une compréhension de la vie religieuse ou de l'importance de l'architecture monastique ne peut conduire à une réaffectation du patrimoine réussie, car elle risque de négliger des éléments clés*⁹⁷ ».

En effet, pour aiguiller au mieux les futurs auteurs de projet vers une restauration cohérente, il conviendrait d'aborder le monument sous

toutes ses coutures, sans négliger les aspects intangibles de l'histoire (organisation de la vie religieuse de la communauté, symbolique des éléments architecturaux, etc.).

A propos de l'église L.01 :

Malgré que cette partie du site ait été plusieurs fois étudiée, de grandes inconnues persistent encore. Les études préalables complémentaires listées ci-dessous sont pour la plupart délicates à réaliser du fait notamment des nombreuses divisions de l'espace intérieur.

Dans notre apport n°1, nous avons tenté une brève étude métrologique appliquée à l'église. Pour que celle-ci soit plus pertinente, il faudrait relever de manière précise les éléments datant de l'origine de l'église (charpente du chœur, baies, colonnes, remplages, etc.). L'étude métrologique pourrait ainsi être menée en plan, coupe et élévation, de l'ensemble jusqu'au détail.

En parallèle de cette étude métrologique, une analyse des matériaux, tailles et marques comme nous l'avons fait en quelques endroits avec Frans Doperé permettrait de vérifier les conclusions avancées dans ce travail et sans nul doute, d'apporter nombre de données supplémentaires.

Concernant les élévations extérieures de l'église, il conviendrait de réaliser un relevé de grande envergure des anciennes baies ogivales visibles sur le gouttereau nord. Un relevé photogrammétrique serait par exemple pertinent. En complément, un relevé de la partie du mur gouttereau abritée par le portique serait nécessaire. On observe effectivement de nombreux matériaux et coutures à cet endroit (FIGURE 158). De plus, il constitue certainement l'entrée historique du couvent. C'est donc une zone à ne pas négliger.

⁹⁶ Se référer à l'étude des pathologies relevées en charpente par le bureau Ciplet-Blaffart ainsi qu'au relevé des marques de charpente effectué par mes soins (analyse n°10 du premier chapitre de cette partie).

⁹⁷ COOMANS T., *Life inside the cloister, understanding monastic architecture*, Leuven University press, p.9, proposition de traduction effectuée par mes soins, la citation étant initialement en anglais.



FIGURE 158 Partie du mur goutterau de l'église abritée par le portique d'entrée de l'ancien couvent.
Photographie : M.Vanel, février 2021.

Une analyse plus poussée et ciblée des contreforts du chœur de l'église (matériau, taille, métrique, etc.) pourrait être intéressante.

Dans l'analyse n°2, nous avons vu que la famille Wissocque avait une importance toute particulière auprès de la communauté au XVII^e siècle. Des recherches archivistiques permettraient d'approfondir nos connaissances sur le lien existant entre la communauté et cette famille qui fit construire deux mausolées dans l'église.

Sur base des éléments décrits par Saumery et de ceux trouvés dans les archives de la communauté, des sondages localisés devraient être effectués au niveau des élévations intérieures de l'ancienne église. On pourrait ainsi vérifier la présence ou la trace de certains éléments décrits, sous les couches ajoutées au fil des siècles.

Des relevés et sondages devraient être effectués aux différents étages de l'ancienne église pour caractériser la colonnade qui séparait le collatéral de la nef (base, chapiteau à l'étage, clef des arcs dans les combles, etc.).

Lors de notre visite dans les combles du chœur de l'ancienne église, nous avons repéré quelques traces de couleur au niveau de la charpente. Il conviendrait de mener un repérage systématique et une analyse des polychromies et couches picturales encore présentes.

Enfin, des sondages au niveau du sol actuel permettraient de vérifier l'hypothèse de J. Gaspard qui suspecte que le dallage de l'ancienne église est resté intact sous les couches ajoutées depuis le XIX^e siècle. Si c'est le cas, on pourrait probablement redécouvrir des dalles funéraires en quantité comme c'était le cas dans les églises, et encore plus dans celles des communautés mendiante, puisque nombre de laïcs s'y faisaient enterrer. Peut-être pourrait-on également retrouver des traces de fixation de mobilier, de finition de sol, etc. Cela constituerait une découverte pour le moins exceptionnelle.

A propos de l'aile orientale L.02 :

De manière similaire à l'église, J. Gaspard rapporte que la salle capitulaire était une pièce fort décorée, avec des dalles funéraires au sol et des plafonds ornés. Des sondages au niveau du sol et du plafond seraient donc pertinents pour vérifier ces hypothèses.

Pour ce qui est des élévations extérieures, une attention particulière devrait être portée sur la façade du rez-de-chaussée côté jardin constituée d'une maçonnerie de pierres mixtes qui dénote avec les maçonneries de briques et bandeaux de pierre habituels. De plus, en partie basse de cette façade, le mur présente une surépaisseur, telle une fondation mise à jour, dont il faudrait trouver la raison.

A propos de l'aile méridionale L.03 :

Comme décrit dans la seconde partie de ce travail, l'aile méridionale est le seul bâtiment construit sur un niveau de caves. De part leur

nature et leur position, les caves sont des ouvrages plus difficile à remanier, qui plus est, souvent épargnées par les destructions des conflits militaires. Nous savons que les caves sous l'aile méridionale sont déjà existantes au XVII^e siècle. Il conviendrait donc d'effectuer une étude de celles-ci qui pourrait certainement nous en apprendre davantage sur l'histoire des lieux.

L'aile méridionale est celle qui nous a causé le plus de difficulté dans l'exercice d'organisation des fonctions de l'ancien couvent. Peu de certitudes ont pu être énoncées quant à son aménagement au XVII^e siècle. Sur base de sondages localisés ainsi que d'observations transversales (analyse des cheminées, etc.), on pourrait, je l'espère, lever le doute sur la localisation de certaines fonctions clés de l'ancien couvent (réfectoire, bibliothèque, infirmerie, etc.).

L'analyse de l'articulation sud-ouest nous a montré qu'il est intéressant de s'attarder sur les coutures et jonctions des bâtiments. Les lignes qui suivent donnent quelques idées d'études préalables à mener dans ces zones charnières.

A propos de l'articulation nord-est L.01/02 :

Nous savons que l'ancienne sacristie du couvent se trouvait connectée à cette articulation nord-est, entre l'église et la salle capitulaire. Cet angle constitue donc une zone clef à analyser sous toutes ces coutures (et il y en a beaucoup !) pour une meilleure compréhension de l'histoire du couvent (FIGURE 159).

L'élévation sud du chœur est un véritable patchwork de matériaux avec de nombreux raccords, traces d'anciennes baies et éléments qui posent question (baie ovale, corbeau isolé, etc.). Il conviendrait d'en faire un relevé précis.



FIGURE 159 Articulation nord-est du couvent, entre l'aile orientale et le chœur de l'église où devait se situer la sacristie.
Photographie : M.Vanel, juillet 2020.

Enfin, la travée de l'élévation côté jardin la plus au nord comporte des baies qui se distinguent de celles du reste de l'aile. Au rez-de-chaussée, on observe une porte mitrée avec linteau et piédroits en pierre calcaire finement taillés. Un de ses piédroits est d'ailleurs engagé dans la façade du chœur. Trois petites baies surmontent cette porte, avertissant le visiteur qu'une fonction différente du reste de l'aile devait s'y passer.

L'articulation abrite un grand escalier construit lors de la campagne du XVII^e siècle, certainement l'escalier principal du couvent. A l'instar de l'étude menée précédemment pour la tourelle d'escalier, un tel ouvrage nécessite d'être analysé sous toutes ses coutures (en plan, coupe, élévation, de l'ensemble au détail) pour préciser la distribution et les fonctions attenantes. Cette zone fut très certainement une charnière importante de l'organisation du couvent, je ne doute pas qu'elle ait de nombreux secrets à livrer.

A propos de l'articulation sud-est L.02/03 :

Le premier élément qui nous surprend en observant cet angle de l'ancien couvent sont les restes d'une grande baie (FIGURE 160). A

l'abbaye de Val-Dieu, on observe une fenêtre comparable, typique de l'éclairage des dortoirs au XVII^e siècle ou de celui de l'extrémité d'un couloir (FIGURE 161).

Cette observation semble donc confirmer l'hypothèse faite de la localisation d'un dortoir à l'étage de l'aile orientale. Des recherches plus détaillées au niveau de la fenêtre (matériaux,



FIGURE 160 Articulation sud-est du couvent, l'élévation méridionale présente une étrange baie ainsi qu'une couture entre différentes maçonneries, probablement la trace d'un phasage de construction. Photographie : M.Vanel, décembre 2020.



FIGURE 161 Abbaye de Val-Dieu, l'élévation de l'aile méridionale présente une grande baie comparable à celle de Huy. Photographie : X. Tonon

taille des pierres, etc.) permettraient de restituer sa forme complète et peut-être de préciser sa datation.

Dans l'étude menée à l'angle L03/04, nous avons précisé le phasage des travaux du XVII^e siècle pour les ailes occidentale et méridionale. Une inconnue de taille reste au sujet de la hauteur de l'aile méridionale. Il serait donc intéressant d'aller voir de l'autre côté, au niveau de l'articulation sud-est, pour confronter nos hypothèses. Par exemple, on remarque rapidement une couture dans la maçonnerie de brique et de bandeaux de pierre. C'est sans doute le raccord entre l'aile méridionale, reconstruite en 1669 et la restauration de l'aile orientale achevée en 1687. Ce raccord entre les deux ailes s'observe également en charpente où il est clair qu'un gros travail d'adaptation a été mené, en témoignent les nombreux éléments de réemploi. L'étude complète de cette couture entre les deux ailes, permettrait certainement d'éclairer les hypothèses émises dans l'étude de cas du chapitre précédent.

A propos de l'articulation sud-ouest L.03/04 :

L'étude de la zone développée dans le chapitre précédent laisse plusieurs points en suspens. Pour tenter de les résoudre, il conviendrait de mener les études suivantes :

Premièrement, des fouilles seraient sûrement intéressantes à mener au niveau de l'extrémité sud du mur de l'aile occidentale, côté jardin. On pourrait ainsi vérifier si des fondations sont présentes, par exemple dans l'alignement de la façade occidentale actuelle. Ceci confirmerait l'hypothèse d'une aile occidentale plus longue, qui se prolongeait vers le sud du site. Peut-être trouverait-on même la fin de l'aile occidentale.

De nombreuses pièces de la zone L.03/04 présentent un enduit qui camoufle les interventions effectuées sur les murs sous-

jacents. Certains sondages localisés pourraient être nécessaires afin de vérifier les hypothèses déjà énoncées. Par exemple, on a évoqué le fait que la construction de la Maison Pattard est venue cacher une partie de la façade extérieure de l'ancienne tourelle d'escalier. Les bureaux du musée communal occupent aujourd'hui cette maison, les pièces sont totalement enduites. Des sondages ponctuels permettrait de mieux caractériser la connexion entre la travée de la tourelle et celles attenantes. Attention tout de même à épargner les éventuels décors qui pourraient se cacher sous les couches d'enduit!

Enfin, une recherche documentaire plus poussée sur le style de la toiture de la tourelle d'escalier pourrait s'avérer nécessaire, sur base du dessin de R. Leloup. Elle permettrait de conforter ou non l'hypothèse d'une tourelle d'escalier antérieure au XVII^e siècle.

A propos de l'articulation nord-ouest L.04/06 :

Cette articulation est une zone du site dont nous avons peu parlé. Et pourtant, l'entrée de l'ancien couvent devait se faire à cet endroit précisément, ce qui à mon sens, en fait une priorité d'étude. D'énormes questions restent à résoudre au sujet de cette zone. Par exemple, il est difficile d'avancer avec certitude l'endroit où se terminait l'aile occidentale à l'époque, tant la zone est complexe, avec les annexes rappliquées. Comme dans son angle sud-ouest, la galerie présente une travée supplémentaire à cet endroit (FIGURE 162). Il va sans dire que l'étude de cet angle de l'ancien couvent nous permettrait de connaître davantage le processus d'entrée du site, et donc nous apprendre bien des choses sur son organisation.

A propos du cloître et du déambulatoire :

A première vue, les élévations du cloître paraissent cohérentes. Cependant, en déambulant sous les galeries, le visiteur ne tardera pas à découvrir les nombreuses singularités



FIGURE 162 A l'articulation nord-ouest du couvent, la galerie présente une excroissance qu'il serait intéressant d'étudier pour connaître le processus d'entrée de l'ancien couvent.
Photographie : M.Vanel, septembre 2020.

des murs et colonnades. Les murs gouttereaux de chaque aile, visibles en fond de galerie, nécessiteraient un relevé photogrammétrique ainsi qu'une étude d'archéologie du bâti. Quand à la colonnade, il conviendrait d'en faire le relevé précis, en analysant les types de pierres et leurs tailles, l'ensemble ayant été restauré de façon conséquente au XX^e siècle. On pourrait ainsi repérer les éléments originels datant du XVII^e siècle et ceux retouchés ou restitués.

Enfin, arrêtons de tourner autour du pot, et regardons au vide qui constitue le coeur de l'ancien couvent : la cour du cloître. Cet espace central a vu défiler les multiples interventions au fil des siècles. Le site n'étant pas grand, la gestion de l'espace lors des chantiers de construction et rénovation n'a pas dû être chose facile. Il se pourrait que des fouilles dans le sol du cloître précisent sur la manière dont un tel chantier a eu lieu. Et puis ce serait une bonne

occasion de vérifier l'hypothèse d'un cimetière préexistant à l'emplacement du cloître.

A propos des jardins et espaces extérieurs :

Comme évoqué rapidement dans l'exercice de répartition des fonctions de l'ancien couvent, il est fort probable que les jardins aient été occupés par des annexes, abritant des fonctions nécessaires à la vie de la communauté : boulangerie, brasserie, forge, houillerie, etc. Aux endroits où des traces d'anciens bâtiments sont visibles au niveau de l'affleurement rocheux et des murailles, il semblerait alors pertinent de faire des fouilles de sol. Cela permettrait de vérifier l'existence et idéalement l'emprise de bâtiments annexes à l'ancien couvent ou maison d'arrêt.

Nous avons peu parlé de la zone aujourd'hui occupée par un parking, au nord du site. Pourtant cette partie constitue une interface d'ampleur entre la rue (ville) et l'église (le couvent). Cet espace doit certainement retenir quelques secrets. Des fouilles archéologiques pourraient être pertinentes, d'autant plus qu'elles pourraient être menées facilement, lors du réaménagement du parking par exemple. Qui sait si on pourrait y retrouver des traces de la chapelle Sainte Agnès primitive, ou encore celles de l'ancien cimetière.

Enfin, revenons aux impressionnants murs qui m'ont conduit à effectuer le travail que vous tenez entre les mains et qui, finalement, s'achève. De l'observation de ses impressionnantes constructions peuvent certainement être tirées quelques informations et hypothèses quant à la façon dont le site a été aménagé au XIII^e siècle et dont il a été vécu jusqu'à nos jours.



Photographie : M. Vanel, mars 2021.

CONCLUSION

Le travail de synthèse qui fait l'objet de ce mémoire fut important, certainement plus que je ne l'aurai imaginé. C'est une tâche qui est loin d'être évidente, malgré ce que l'on pourrait penser à première vue. Chaque étude abordée est comme une boîte de Pandore que l'on ouvre, au dedans de laquelle la tentation est grande de s'engouffrer. Il est donc aisé de se perdre dans des relevés, des lectures et des considérations n'ayant pas tout à fait à voir avec le cadre défini en base, comme il m'est arrivé quelques fois, il faut bien l'admettre.

Cette synthèse montre également qu'il reste plusieurs études à mener pour pouvoir établir un projet de restauration de qualité, en adéquation avec les caractéristiques et valeurs de la source monumentale. Ces études complémentaires, de par leur diversité, ne sauraient être réalisées par une seule personne ou entité. Elles nécessitent l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire composée d'archéologues, d'architectes, d'historiens, d'ingénieurs et bien d'autres experts. J'espère que ce travail aura au moins pu démontrer au lecteur la nécessité d'une telle association pour répondre aux multiples du futur projet de restauration. Le patrimoine immobilier que constitue l'ancien couvent des Frères Mineurs de Huy et le patrimoine

intangibles véhiculé par ses murs, les archives de sa communauté, les nombreuses inscriptions dédicatoires,... pourront alors être mis en valeur de manière adéquate.

Durant les trois années passées, j'ai pu observer le couvent sous plusieurs de ses coutures, et ce, au fil des saisons. Le potentiel, autrement dit, la valeur patrimoniale du monument est indéniable. Pour celui ou celle qui en doute encore après ces pages, venez et pénétrez dans le cloître de l'édifice, pour profiter du calme qui y règne, loin de l'agitation de la Grand' Place de Huy. Parcourez les jardins en observant la beauté des façades vieilles de plusieurs siècles, en pensant aux nombreuses histoires qu'elles ont vu défiler.

Il est grand temps de prendre les choses en main. Plus les années passent, plus les travaux de restauration devront être conséquents. Sur base du travail effectué, nous devons trouver un futur cohérent pour le monument.

Pour conclure ce travail, j'ose caresser l'idée qu'en 2044, nous pourrions fêter l'anniversaire des 800 ans de l'ancien couvent dans un site qui aura été restauré, je l'espère de manière qualitative.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	5
INTRODUCTION	7
Choix du sujet.....	9
Cadre du travail et objectifs	10
Méthode et structuration de l'ouvrage	13
Crédits	14
Note liminaire.....	15
PARTIE I : CONTEXTES	17
Chapitre 1 : Le contexte géographique, géologique et paysager.....	19
Échelle macro	19
Échelle méso.....	23
Échelle micro	25
Chapitre 2 : Le contexte historique : entre religion, économie et politique.....	27
Échelle macro	27
Échelle méso.....	29
Échelle micro	33
Chapitre 3 : Synthèse : bref historique.....	37
PARTIE II : DESCRIPTIF DU MONUMENT ACTUEL	39
Chapitre 1 : L'ancienne église et ses annexes.....	47
L'ancienne église	47
L'annexe de l'église	49
Chapitre 2 : Les bâtiments conventuels, leurs annexes et les jardins	53
Les bâtiments conventuels	53
La Maison dite 'Pattard'	59
Les espaces extérieurs	61
Chapitre 3 : Les matériaux en présence	63
Les maçonneries en pierre	63
Les maçonneries en brique	69
Les éléments en bois	69
Les éléments métalliques	71
Les couvertures en ardoise	71

PARTIE III : ÉTUDES DE LA SOURCE MONUMENTALE	73
Chapitre 1 : État de l'art, les études antérieures	75
Analyse n°1 :	76
Analyse n°2 :	80
Analyse n°3 :	82
Analyse n°4 :	86
Analyse n°5 :	90
Analyse n°6 :	94
Analyse n°7 :	100
Analyse n°8 :	102
Analyse n°9 :	104
Analyse n°10 :	106
Analyse n°1 : à propos de l'église	108
Apport n°2 : à propos de l'organisation du couvent du XVII ^e siècle.....	118
Apport n°3 : à propos des marques de charpente.....	122
Chapitre 2 : Étude de cas, l'articulation sud-ouest :	127
Brève analyse documentaire	129
Brève analyse stylistique	132
Approche archéologique	133
Synthèse des approches archéologique, documentaire et stylistique.....	182
Chapitre 3 : Ouverture, les études préalables au futur projet de restauration	193
CONCLUSION	201
TABLE DES MATIÈRES	202
INDEX BIBLIOGRAPHIQUE	204
ABRÉVIATIONS	207

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

GÉNÉRALITÉS

- > PEROUSE DE MONTCLOS J-M., *Architecture, description et vocabulaire méthodiques*, Paris, 2011.
- > DOPERÉ F., *Dater les édifices du Moyen-Âge par la pierre taillée*, coll. Précisions, 2018.
- > <https://www.blason-armoiries.org> consulté le 24.04.2024 comme aide à l'art du blasonnement.

CONTENU DE COURS & CONFÉRENCE DONNÉS DANS LE CADRE DU MSC

- > OST C., *Heritage economics*, dans le cadre du cours LPATR2110 - Les aspects économiques du patrimoine, ICHEC Brussels Management School, 2019.
- > HEERING C., *Les spécificités de l'architecture urbaine*, dans le cadre du cours LPATR2116 - Vocabulaire et typologie du patrimoine immobilier, UCL, 2019.
- > DEBAILLEUX L., *Méthodologie et finalité des études préalables*, dans le cadre du cours LPATR2272 - Etudes sanitaires : pathologies et diagnostics, UMon, 2019.
- > SOSNOWSKA P., *La brique dans le bâti d'Ancien Régime. Approches archéologique, historique et architecturale au travers du cas bruxellois*, dans le cadre du cours LPATR2272 - Matériaux et techniques traditionnels des gros-œuvre et second-œuvre, ULB, 2020.
- > WILMET A., dans le cadre du cours LPATR2272 - Matériaux et techniques traditionnels des gros-œuvre et second-œuvre, ULg, 2020.
- > TOURNEUR F., dans le cadre du cours LPATR2272 - Matériaux et techniques traditionnels des gros-œuvre et second-œuvre, 2020.
- > TONG J-M., *Les Couvertures* dans le cadre du cours LPATR2272 - Matériaux et techniques traditionnels des gros-œuvre et second-œuvre, 2020.
- > HOFFSUMMER P., *Dendrochronology, basics and applications in archaeology*, dans le cadre du cours LPATR2272 - Matériaux et techniques traditionnels des gros-œuvre et second-œuvre, ULg, 2020.
- > SOSNOWSKA P., *Approche des planchers dans l'architecture bruxelloise du 15^e au 19^e siècle*, dans le cadre du cours LPATR2272 - Matériaux et techniques traditionnels des gros-œuvre et second-œuvre, ULB, 2020.
- > FRANCOIS P-L., *La Chaux* dans le cadre du cours LPATR2272 - Matériaux et techniques traditionnels des gros-œuvre et second-œuvre, 2020.

SUR L'HISTOIRE & LA GÉOGRAPHIE RÉGIONALES

- > DUBOIS R., *Les rues de Huy : contribution à leur histoire*, éd. Mignolet, 1910.
- > GENICOT L. Fr., *Le chapitre de Huy. Des origines à 1368*, mémoire, UCL, 1960.
- > JORIS A., *Huy, ville médiévale*, Bruxelles, La renaissance du livre, 1965.
- > RASCHEVITCH S., *Le patrimoine de Huy*, carnets du patrimoine, 94, éd. Institut du patrimoine wallon, Namur, 2012.
- > RORIVE J.P., *L'enfer d'une ville au siècle de Louis XIV : Huy*, éd. du Perron, Liège, 1991.
- > RORIVE J.P., *Ombres et lumières en Val Mosan : histoire mouvementée du pays de Huy*, Liège, 2016.
- > RORIVE J.P., *Histoire de Huy et sa région. Une destinée captivante et tumultueuse*, éd. Malherbe, Huy.
- > TELLIER E. & LEMEUNIER A., *Huy et sa région en gravures*, Liège, Gamma-Halbart, 1980.
- > SAUMERY, *Les Délices du Pais de Liège*, tome second, impr. Everard Kints, Liège, 1738-1744, p. 1-65, téléchargé le 25.05.2020 via <https://www.e-rara.ch/erara>.
- > DUBOIS R., *Les rues du vieux Huy*, 1910.
- > PETERS C. & DE BERNARDY DE SIGOYER S., *Cinq années de recherches archéologiques à Huy*, Service de l'Archéologie wallonne en province de Liège, Cercle hutois des Beaux-Arts, 2006.

> Cartes consultées sur Cartesius et KBR le 02.01.2021 : <https://uurl.kbr.be/> & <http://www.cartesius.be/CartesiusPortal/>

> *Cartes de voies romaines de la Belgique et leurs raccordements avec les pays voisins*, consultée le 08.07.2021 via <https://gallica.bnf.fr/>.

> <https://www.huy.be> consulté le 28.07.2022, section dédiée aux monuments et patrimoine historique de la Ville.

> DEJONGHE L., *Guide de lecture des cartes géologiques de Wallonie*, 3ème édition, 2007.

> DE JONGHE S., GEHOT H., GENICOT L. Fr., WEBER P., TOURNEUR F., *Pierres à bâtir traditionnelles de la Wallonie, manuel de terrain*, Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, 1995.

> MOTTEQUIN B. & MARION J-M., *Huy-Nandrin. Carte géologique de Wallonie. 48/3-4. Notice explicative*, dépôt 2011, dernière corrections 2016.

> RUTHY I. & DASSARGUES A., *Notice explicative 48/3-4 Huy-Nandrin*, ULg, 2011.

> <http://geologie.wallonie.be/>, consulté le 08.07.2021.

> DE LIMBOURG P., *Armoriaux liégeois. Recueil d'armoiries bourgeoises du héraut d'armes Henri van Ophoven. Augmenté de l'Armorial du Pays de Franchimont et suivi de l'Armorial de l'État Noble de Simon-Joseph Abry*, Société des Bibliophiles liégeois, Liège, 1934.

> BOLLE C., *Vestiges médiévaux et du 16^e siècle à Liège : analyse comparative entre «la licorne» et des édifices*

représentatifs, dans l'ouvrage BAUWENS C. (dir.), *La licorne. Secrets et découvertes. Etude archéologique de l'ancien*

couvent des frères cellites à Liège, SPW, Jambes, 2011, *Archéologie* 40, p. 301-302.

SUR L'ARCHITECTURE DE LA VALLÉE MOSANE

> WILMET A., *Pour une lecture affinée du chantier gothique en région mosane : étude archéologique de l'ornement sculpté*, dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 27, 2015, p. 7-58.

> WILMET A., *Le décor sculpté de supports de l'architecture gothique en vallée mosane. Analyse des formes et des techniques pour une approche renouvelée du chantier médiéval*, 3 vol., Thèse de doctorat inédite, Université de Namur, 2017.

> TOURNEUR F., *Études lithologiques de monuments historiques : quelques exemples en Région Wallonne*, *Bulletin de la CRMSF* n°16.2, 1998-1999.

> <http://www.crmsf.be/fr/centre-darchives-documentations/>, consulté le 03.07.2021

> JONCKHEERE Z., *Première étude sur les toitures à bulbe de nos régions*, mémoire encadré par D. VANDENBROUCKE, UCL LOCI Bruxelles, 2014.

SUR LES ORDRES MENDIANTS & LES FRANCISCAINS

> BERTRAND P., *Commerce avec dame Pauvreté. Structures et fonctions des couvents mendiants à Liège (XIII^e – XIV^e s.)*, Liège, 2004.

> Volti P., *Les couvents des ordres mendiants et leur environnement à la fin du Moyen Âge*, Paris, 2003.

> COOMANS T., *L'architecture médiévale des ordres mendiants en Belgique et aux Pays-Bas*, *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, LXX, 2001, p. 3-111.

> COOMANS T., *Life inside the cloister. Understanding monastic architecture: Traditions, reformation, adaptive re-use*, Leuven university press, 2018.

> GILLET L., *Histoire artistique des Ordres mendiants. Essai sur l'art religieux du XIII^e au XVII^e siècle*, collection *L'histoire et les hommes*, Paris, éd. Flammarion, 1939.

- > GRATIEN P., *Histoire de la fondation et de l'évolution de l'Ordre des Frères Mineurs au XIII^e siècle*, éd. Duculot, Gembloux, 1928.
- > DE CEVINS M-M. et MATZ J-M. (sous la direction de), *Structures et dynamiques religieuses dans les sociétés de l'Occident latin, 1179 - 1449*, Presses Universitaires de Rennes, p.195-204 par BERTRAND P.
- > <https://blog.famille-franciscaine.be> consulté le 27.07.2022.
- > <https://museofrancescanovirtuale.blogspot.com> consulté le 27.07.2022.
- > Laloux O., *Architecture monastique, analyse des enjeux et évolution des monastères d'hier et d'aujourd'hui en Wallonie*, mémoire encadré par S. REITE, ULg, 2014.

SUR LE COUVENT DES FRÈRES MINEURS DE HUY

Extrait à propos de l'œuvre de Pierre Joseph Vierset («Vierset père»).

- > COOMANS T., *Huy : la charpente de l'ancienne église des Frères Mineurs*, Chronique de l'Archéologie Wallonne 10, 2002, p. 125-127.
- > EECKHOUT J. & HOUBRECHTS D., *Analyse dendrochronologique de l'église de Frères Mineurs à Huy*, rapport du 5.07.2021 pour le site n°437, Laboratoire de dendrochronologie de l'ULg.
- > ORBAN V., *Le couvent des Frères Mineurs de Huy : étude architecturale*, mémoire encadré par L. Fr. GENICOT, UCL, 2002.
- > Bureau d'architecture Cipllet-Blafard, *Travail préparatoire au dossier de restauration des toitures -phase 1*, 2010.
- > *Musée communal de Huy, rue Vankeerberghen : ancien couvent des Frères Mineurs*, impr. Daxhelet-Delbrouck.
- > *Le patrimoine monumental de la Belgique*, tome 15, Province de Liège, arrondissement de Huy, entité de Huy, éd. Mardaga, Liège, 1990.
- > SAUMERY, *Les Délices du Pays de Liège*, tome second, impr. Everard Kints, Liège, 1738-1744, p. 65-69, téléchargé le 25.05.2020 via <https://www.e-rara.ch/erara>.
- > Cahier des procès-verbaux des séances du comité de gestion du musée depuis 1931, consultés au Musée communal.
- > TOURNEUR F., *Bref rapport sur les pierres du portail du Musée de Huy*, 21 août 2012 sur demande du comité d'accompagnement du certificat patrimoine en cours pour la restauration du portail d'entrée et du mur d'enceinte.
- > ANTOINE J.L., *L'église des Frères Mineurs de Huy*, A.C.H.S.B.A. 30, 1976, p. 11-46, Première partie de son mémoire intitulé *L'introduction du style gothique à Huy : l'église des Frères Mineurs et Saint-Maur*, encadré par L. Fr. GENICOT, UCL, 1977.
- > COMANNE J., *Dédicaces et Blasons de l'Ancien couvent des frères mineurs à Huy*, A.C.H.S.B.A. 41, 1987, p.15-53.
- > ENGEN L., *Un dessin doublement inédit de Remacle Leloup représentant le couvent des Frères Mineurs à Huy*, A.C.H.S.B.A. 59, p.77-88.
- > FRESON J., *Notice historique sur l'ancien monastère des Frères-Mineurs-Franciscains de Huy*, Huy, A.C.H.S.B.A. 7, 1887, p.200-263.
- > GASPARD J., *Notices sur le couvent des FF. Mineurs de Huy*, A.C.H.S.B.A. 16, 1908, p. 107-115.
- > WIGNY E., *Monuments et épitaphes des Wissocque et du marquis de Trazegnies*, A.C.H.S.B.A. 5, p. 224-236.
- > <http://histoire.de-wissocq.com>, *Le monument d'Huy*, consulté le 04.08.2022.
- > Dossier d'archives relatif à la transformation du couvent en maison d'arrêt au XIX^e siècle par J. Vierset et J.E. Rémont, consulté au Musée communal de Huy.
- > Archives de la CRMSF, consultées le 05.07.2021 au CESE Wallonie.
- > Archives de la communauté, consultées le 13.08.2022 aux archives de l'état à Liège.
- > Clichés extrait de la photothèque Balat KIK-IRPA, <http://balat.kikirpa.be> consulté le 02.06.2020.

ABRÉVIATIONS

A.C.H.S.B.A : Annale du Cercle hutois des sciences et beaux-arts

AWaP : Agence Wallonne du Patrimoine

CESE : Conseil Économique, Social et Environnemental de la Wallonie

CP : Ciselure périmétrique

CRMSF. : Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles

IRPA : Institut Royal du Patrimoine Artistique

UCL : Université Catholique de Louvain-la-Neuve

ULB : Université Libre de Bruxelles

ULg : Université de Liège

US : Unité stratigraphique

